JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 642,223

24ME ANNEE—No 274 MONTREAL, MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1908 14 PAGES—UN CENT

Mgr Laflamme 1539 Université Laval

MARINS FRANCAIS EN DEUIL

L'un des gros canons du croiseur " La Touche Treville " fait explosion.—Treize hommes sont tués et plusieurs sont blessés.

Toulon, 23 — Pendant un exercice de tir, hier, un des gros canons d'une tourelle du croiseur "La Touche Treville" a éclaté avec une violence épouvantable. La tourelle a été complètement détruite, et treize canonniers ont été tués. Plusieurs marins ont été blessés dont quelques-uns mortellement.

Un accident semblable se produisit au mois d'août dernier, à bord du navire-école "La Couronne", alors qu'une explosion de canon tua six hommes et en blessa dix-huit.

Hier l'exercice était commencé depuis assez longtemps, quand tout à coup la tourelle sembla sauter. Des corps mutilés furent projetés dans toutes les directions, et plusieurs furent lancés à la mer.

C'était un spectacle horrible à voir. Les morts et les blessés, parmi des débris de bras et de jambes, jonchaient le pont du navire. Les blessés furent transportés à l'hôpital, où on s'empressa de leur donner des soins.

Le canon qui a éclaté était un canon rayé de 7.6 pouces. Survenant si tôt après l'accident de "La Couronne", l'explosion d'aujourd'hui a causé un vif émoi dans les cercles de la marine et provoquera sans doute une enquête minutieuse.

Le "La Touche Treville" est un navire dont l'équipage se compose de 370 hommes.

L'EDUCATION DES FILLES

On a discuté, hier soir, à la Commission Scolaire, l'opportunité de leur existence. — L'hon. juge Lafontaine à présenté un long rapport devant l'assemblée. — M. l'échevin L. A. Lapointe a manifesté son opinion sur l'emprunt de $250,000.

Il y a eu hier soir réunion de la Commission Scolaire.

M. Semple a présidé aux délibérations.

L'hon. juge Lafontaine a présenté la principale motion de la soirée. Le document est très élaboré et nous nous contenterons de donner ici les trois points principaux de la proposition. Celle-ci avait trait, tout d'abord à l'augmentation de la taxe scolaire et, en second lieu, à l'établissement d'écoles maternelles. Mais la troisième motion est de toutes la plus importante. Il s'agit en effet de la gratuité de l'école et de l'éducation des filles.

Dans son rapport, le juge Lafontaine a discuté ces questions importantes. Elles y sont étudiées avec le plus grand soin, dans le détail, et l'auteur du manuscrit s'est efforcé de montrer leur importance première, pour la population ouvrière de Montréal surtout.

y sont étudiées avec le plus grand soin, dans le détail, et l'auteur du manuscrit s'est efforcé de montrer leur importance première pour la population ouvrière de Montréal surtout.

Deux nouveaux professeurs ont été nommés, ce sont MM. Couvrette et Bélisle, sur cinq candidats qui aspiraient à la position.

Un rapport sera présenté, à la prochaine séance, par M. Sawyer, au sujet du plancher en ciment de l'école Sainte-Hélène. Ce plancher se désagrège, paraît-il, et son état est actuellement déplorable.

La Commission a ratifié l'achat de la propriété sise rue Wellington. Le terrain mesure 220 pieds en largeur sur une profondeur de 150. On y construira une école pour les jeunes filles. Celle-là — d'après les estimés — devra coûter $5,359.20.

La question de l'emprunt sur les débentures de la Commission a été longuement discutée. Des offres ont été reçues — pour cette somme de $250,000 — par MM. Hanson et Frères et M. Wilson Smith. On a trouvé celle de ce dernier plus avantageuse, M. Smith demandant 94 et demi.

"Dans les circonstances actuelles l'offre faite est des plus raisonnables," a déclaré le maire Payette. En effet, elle représente 4, 31 pour cent. La disproportion est infime, si on compare ce taux avec celui des emprunts faits par les villes qui sont côtés à 4 et 17 pour cent sur un million de livres sterling.

Toutefois, l'avis de l'échevin L. A. Lapointe ne s'est pas affirmé le même que celui de M. Payette. D'après M. Lapointe, on pourrait faire transaction plus avantageuse en s'adressant aux grandes institutions financières, comme la Banque de Montréal, par exemple. M. Lapointe prétend que les debentures de la Commission valant autant que celles de la ville, c'est un stock identique, puisque celle-ci les garantit comme siennes.

Des démarches ont été faites auprès de la Banque de Montréal, mais dans une transaction de si haute importance, l'échevin Lapointe prétend qu'il est d'intérêt premier de rencontrer personnellement ceux qui dirigent ces grandes institutions financières pour négocier avec profit et succès.

Pour mettre un terme à la discussion, M. le maire Payette proposa que l'échevin L. A. Lapointe fut choisi comme devant s'entendre avec certaines institutions financières au sujet de l'emprunt projeté. Cette motion fut cependant retirée, de même que celle du chanoine O'Meara qui portait sur le même sujet de l'emprunt.

Pour ce qui est du choix du terrain sur lequel sera érigée la nouvelle école Bibaud, il sera visité et inspecté par le président de la commission des finances, par celui de la commission des travaux et par l'échevin L. A. Lapointe. On visitera les propriétés de MM. Pérodeau, Desforges et Beaudry et les questions d'achat seront discutées avec les intéressés.

Une lettre fut ensuite lue par le secrétaire de la commission, ayant trait à la subvention fournie par le gouvernement provincial pour la subvention faite aux écoles du soir.

La somme de $5,400 sera accordée à celles-ci pour l'exercice de 1908-1909.

Il n'est pas besoin d'ajouter que cette somme sera la bienvenue et rendra — comme dans le passé — de grands services à l'éducation et l'instruction canadiennes.

Les personnes présentes à la commission étaient: M. Simple, M. le maire Payette, M. l'échevin L. A. Lapointe, M. l'échevin Gallery, l'hon. juge Lafontaine, M. le Dr Décary, MM. les chanoines Adam et O'Meara.

Nous tenons à revenir sur la teneur des trois motions présentées par M. Lafontaine et à faire bien sentir de quelle importance majeure elles sont pour le public.

En premier lieu l'hon. juge a surtout insisté sur le fait de pourvoir à l'éducation des petites filles. Il voudrait que l'enseignement qu'on leur donne ne fût pas plus dispendieux que celui dont profitent les garçons.

Cet enseignement qu'on donne aux filles coûte trop cher, il serait de première nécessité de réduire les prix actuels.

Pour ce qui est des écoles maternelles, M. Lafontaine voudrait qu'elles fussent établies. Elles auraient pour mission de dégrever les écoles de garçons et filles en y prenant tous les bambins de quatre ou cinq ans et même ceux de huit ou neuf ans.

Dans son rapport l'hon. juge Lafontaine appuie fortement sur l'abolition de la taxe scolaire ou, au moins, à sa réduction. De cette façon, les pères de famille ne paieraient que pour un seul enfant. Mais afin de pourvoir à ce revenu qu'exigeraient les écoles gratuites, il faudrait augmenter la taxe sur la propriété. C'est la conclusion du rapport.

Les commissaires des écoles catholiques et ceux des écoles protestantes vont s'unir, affirme-t-on, pour régler cette question de mettre les écoles des jeunes filles sur un pied d'égalité avec le prix payé pour faire instruire les garçons.

CHEZ LES NUMISMATES

A une assemblée des membres de Montréal de la Société des Numismates d'Amérique, tenue hier soir, il fut décidé d'inviter l'Association à tenir sa convention annuelle dans notre ville, l'an prochain. MM. P. O. Tremblay, R. W. McLachlan et Geo. Parent, qui doivent assister à la convention de cette année, à Philadelphie, feront l'invitation.

Le premier de ces messieurs est l'un des vice-présidents de l'Association, qui compte plus de 1,000 membres, répandus dans toute l'Amérique du Nord.

L'assemblée d'hier soir était présidée par M. W. McLachlan, M. A. Macfarlane agissait comme secrétaire.

NOUVELLES DE ST JEAN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, 23. — L'eau du Richelieu est très basse, plus basse que de mémoire d'homme on se rappelle l'avoir vue.

En bas des rapides, en certains endroits, on peut, paraît-il, traverser la rivière en suivant les chaînes de roches.

—La congrégation des Dames de Sainte-Anne vient d'élire ses dignitaires pour l'année 1908-1909 : Présidente, Mme Louis Mayrand; première assistante, Mme Laurent Moreau ; seconde assistante, Mme veuve D. Lord; trésorière, Mme Ed. L'Ecuyer; conseillères, Mmes L. Decelles, A. Foisy, H. Hébert, F. X. Archambault; directrice du chant, Mme Henri Langlois; infirmières, Mme G. Dupuis et H. Raymond ; secrétaire, Mme J. Quesnel.

—On nous apprend qu'une nouvelle maison de commerce vient de se former sous la raison sociale de "Stewart, Deneau and Co.," pour faire le commerce des grains et farines, en gros et en détail.

M. J. Stewart, l'un des associés, a été gérant de la maison Cousins durant vingt-trois ans; quant à M. Deneau, c'est un grand commerçant de Sherbrooke et un homme d'affaires bien connu. Le troisième associé est M. Joseph Harbec, cultivateur de la paroisse de St Blaise.

Cette maison de commerce a loué l'ancienne manufacture Molleur, rue St Charles, pour commencer ses opérations.

—M. le shérif Louis Mayrand vient de recevoir instruction, de la part de l'assistant-procureur général, M. Charles Lanctôt, de ne pas convoquer de jurés pour le terme d'octobre de la Cour du Banc du Roi en ce district, attendu qu'il y aura un terme spécial en novembre.

On croit que cette mesure a été prise à cause des élections fédérales qui auront lieu le vingt-six octobre, l'ouverture de la Cour du Banc du Roi étant annoncée pour le vingt-deux octobre, c'est-à-dire en pleine période électorale.

LE CHATIMENT DU MEURTRIER

Frank Smith, surnommé le "cou-croche," l'auteur du drame affreux de la rue Lagauchetière, sera pendu à Montréal le 27 novembre prochain.—L'honorable juge Trenholme, prononce la sentence. —Les membres du jury ne délibèrent que vingt minutes. — En route pour la prison commune.

Frank Smith sera pendu le 27 novembre prochain, à la prison du district de Montréal. Telle est la sentence prononcée hier après-midi par l'hon. juge Trenholme, aux assises criminelles, contre le prévenu que le jury venait de trouver coupable du meurtre de Malone alias Enright.

Smith est demeuré apparemment froid et insensible. Cependant ses yeux agités semblaient indiquer chez lui une surprise, un malaise facile à deviner.

La salle d'audience était remplie de curieux dès l'ouverture de la séance à deux heures, et sur les ordres du lieutenant Desautels, un grand nombre de personnes ont eu l'entrée refusée.

L'hon. président du tribunal a tout d'abord averti les jurés que dans cette cause il n'était pas nécessaire de tenir compte de tous les petits détails rapportés au cours du procès qui a occupé la cour depuis jeudi matin. Il suffisait de s'en tenir aux témoignages les plus importants.

Il a expliqué aux jurés qu'ils avaient à choisir entre trois verdicts: le meurtre, l'homicide involontaire ou encore l'innocence de l'accusé.

D'après le savant magistrat on ne saurait mettre en doute que Smith a tué Malone ; les circonstances sont contre lui, et de plus Smith a lui-même déclaré devant deux témoins qu'il avait tué Malone. Mais pourquoi l'a-t-il tué ? Était-ce pour se venger de la blessure qu'il a reçue la veille ? ou était-ce pour défendre sa propre vie ?

La loi décrète en effet qu'il est permis de repousser la force par la force, en certains cas, lorsqu'il y a provocation immédiate, par exemple, et qu'on ne peut sauver sa vie sans agir autrement. Est-ce le cas de Smith qui, blessé le soir, retourne le lendemain midi armé d'un revolver rencontrer Malone et le tue.

Si donc Smith a tué Malone pour satisfaire une vengeance il est coupable de meurtre ; si c'était pour défendre sa propre vie il doit être acquitté ; ou encore s'il a agi ainsi après avoir été provoqué et n'avoir pu contenir sa passion il est coupable d'homicide involontaire.

Les jurés étant entrés dans leur chambre de délibérations, Mtre R. Greenshields, défenseur de Smith, demanda au président du tribunal de rappeler les jurés et de leur expliquer : 1o comment il a pu dire dans son adresse que l'accusé était armé d'un revolver ou d'un pistolet lorsqu'il est allé à la fumerie de Tong Kee ; 2o Où est la preuve que Smith a tiré sur Malone, et, 3o comment peut-on en venir à la présomption que les deux témoins inconnus du drame auraient été préjudiciables à l'accusé s'ils eussent été entendus.

Mtre Grenshields insiste pour que le juge corrige son adresse aux jurés.

En réponse, l'hon. juge Trenholme déclare qu'il ne corrigera pas son adresse. Pour dire que Smith s'est rendu armé chez le chinois et qu'il a tiré sur Malone, il s'appuie sur la propre déclaration de l'accusé qui a dit: "J'ai tué Malone, autrement il m'aurait tué" ou encore: "Je l'ai tué à mon corps défendant".

Il appartient aux jurés de peser la valeur de cette déclaration, de juger des points et de conclure au meilleur de leur connaissance.

En définitive, Mtre Greenshields demande que sa cause soit réservée pour la Cour d'Appel et le juge Trenholme lui dit que la Cour d'Appel lui est absolument ouverte s'il a raison d'y aller.

Après vingt minutes de délibérations seulement, les jurés se déclarent prêts à rendre leur verdict.

Ils entrent gravement dans la salle et l'accusé Smith a les yeux fixés sur eux.

En réponse à la question du juge Sicotte, greffier de la Couronne et de la paix, les jurés déclarent Smith coupable de meurtre.

L'hon. président du tribunal se coiffe immédiatement de son tricorne noir et il se fait un silence de mort dans la salle.

"Smith, avez-vous quelque chose à dire avant que sentence soit prononcée contre vous? demande le juge Sicotte d'une voix visiblement émue.

Frank Smith ne dit mot.

C'est alors que le juge Trenholme le condamne à être conduit à la prison commune du district pour y être détenu jusqu'au 27 novembre prochain et être pendu, par le cou, jusqu'à ce que mort s'en suive.

La sentence prononcée, Mtre Greenshields s'approche du condamné pour lui souffler quelques mots et Smith reprend le chemin de la prison accompagné du gouverneur Vallée.

ACQUITTEMENT DE SANGSTER

L'auteur présumé du meurtre de Delorme est remis en liberté hier après-midi.

PAS DE PREUVE

Le prévenu, à New-York, avait déclaré être l'assassin du jeune homme trouvé sanglant sur le

CHEMIN DU SAULT

Immédiatement après le procès de Frank Smith, hier après-midi, en Cour du Banc du Roi, un jury a été assermenté et William Sangster a comparu pour répondre à l'accusation d'avoir tué le jeune Pierre Delorme, l'automne dernier, sur le chemin du Sault.

Sangster,on se le rappelle, déclarait, le printemps dernier, à la police de New-York qu'il était l'auteur du meurtre de Delorme, et quelques jours après, il était conduit à Montréal pour subir son procès.

Rendu ici, cependant, il a su se procurer les services de Mtre J. A. Saint-Julien, C. R., le fameux criminaliste que l'on connait.

La cause ne fut pas longue. La Couronne s'est désistée de son accusation faute de preuve et le jury a acquitté Sangster de la terrible accusation qui pesait sur lui.

LE FEU DANS DU CHARBON

Dans la nuit de lundi à mardi, les pompiers de la caserne de la rue Craig-Est furent avertis que le feu venait de se déclarer dans un tas de 10,000 tonnes de charbon derrière la fabrique de la "Canadian Rubber Co", rue Notre-Dame.

Le capitaine Richard et ses hommes se mirent à l'oeuvre vers 2 heures du matin et, avec plusieurs lances, travaillèrent jusqu'à 10 heures du matin à éteindre le feu. Les employés de la compagnie entreprirent ensuite le déménagement du charbon intact. L'ouvrage avance rapidement et l'on espère avoir bientôt terminé, non pas qu'on essaie de déménager tout le charbon, mais on en enlèvera assez pour ensuite arriver près du foyer. Ce qui brûle sera ensuite noyé d'eau. Le tas brûle sans flamme, émettant seulement de la fumée.

UN ECHOUEMENT

Chicago, 23. — Le gros navire "Fred Hartwell", de la ligne Tomlinson, de Duluth, est échoué à Cedar Point, entre le Sault Sainte-Marie et la Pointe aux Iroquois.

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal,
le 23 septembre 1908.

M. l'abbé Gédéon Plouffe, vicaire à Saint-Edouard, décédé le 19 de ce mois, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, chan.
chancelier.

RIMOUSKI

Les deux candidats qui brigueront les suffrages dans le comté de Rimouski sont le capitaine Elzéar Heppel, de la paroisse du Bic, conservateur et le Dr J. A. Ross, libéral, qui a décidé de poser de nouveau sa candidature. Le Dr Ross a déjà commencé sa campagne dimanche dernier.

LES INCENDIES MYSTERIEUX

UNE ENQUETE FORT IMPORTANTE SE POURSUIT ACTUELLEMENT SOUS LA PRESIDENCE DE M. LE COMMISSAIRE DESROSIERS. — LES TEMOIGNAGES.

On a commencé, hier après-midi, devant M. le commissaire Desrosiers, l'enquête sur les deux feux mystérieux qui ont éclaté chez Mme Jos. Major, 370 rue Richmond.

Les témoins entendus ont été Mme Major, Mlle Alice Major, sa fille, et M. Antonio Laberge.

Il a été établi que le premier feu avait éclaté à 2 heures du matin, et le second à 4 heures. Les commencements d'incendie avaient eu pour théâtre deux chambres à coucher séparées entre elles par une cloison percée d'une fenêtre. Dans la première chambre un lit avait pris feu et dans la seconde, des vêtements accrochés à la cloison avaient été dévorés par les flammes.

L'enquête qui se continuera cet après-midi fera peut-être de la lumière sur ces incendies mystérieux.

L'HON. M. BUREAU

Il a pris un peu de mieux, hier, mais il était moins bien, hier soir.

Trois-Rivières, 23 — L'hon. M. Bureau, qui avait pris quelque mieux dans la journée d'hier, n'était pas, dans la soirée, aussi bien, et M. le docteur Darche dit que, à moins d'une amélioration très sensible, il faudra se résoudre à une opération. Cependant le docteur Darche entretient l'espoir qu'il ne sera pas forcé d'opérer son distingué patient.

Une opération, vu l'âge et la constitution de l'hon. M. Bureau, serait certainement très grave.

Le Solliciteur-Général est assez faible et sa température est très élevée.

DANS LAVAL

M. C. A. Wilson, candidat libéral dans le comté de Laval, ouvrira officiellement sa campagne samedi prochain à Ahuntsic, par une grande assemblée à laquelle les orateurs suivants prendront la parole : les honorables MM. Brodeur, Lemieux, Bureau, et MM. J. L. Décarie, C. Paquet, Gonzalve Desaulniers, Edmond Lussier, maire de Bordeaux, Athanase David, Z. Gauthier, J. A. E. Gravel et Gordien Ménard.

Voici les convocations d'assemblées de M. Wilson :

Octobre 3, à 11 a. m., Saint-Vincent de Paul.
Octobre 3, à 3 p.m., Saint-François de Sales.
Octobre 4, à 11 a.m., Pointe-aux-Trembles.
Octobre 4, à 3 p.m., Tétreaultville.
Octobre 4, à 7 p.m., Longue-Pointe.
Octobre 10, à 2 p.m., Sault aux Récollets.
Octobre 10, à 2 p.m., Abord à Plouffe.
Octobre 11, à 11 a.m., Saint-Léonard, Saint-Michel.
Octobre 11, à 7 p.m., Villeral, Parc Amherst.
Octobre 12, à 2 p.m., Rivière des Prairies.
Octobre 17, à 3 p.m., Saint-Elzéar.
Octobre 17, à 7 p.m., Pont Viau.
Octobre 18, à 11 a.m., Saint-Martin.
Octobre 18, à 3 p.m., Sainte-Dorothée.
Octobre 1, nomination, Sainte-Rose.
Octobre 24, à 2 p. m., Bordeaux.
Octobre 24, à 7 p.m., Ahuntsic.

LES HORREURS DE LA MER

Pendant un ouragan, la barque américaine " Star of Bengal " est envahie

PAR LES FLOTS

Après s'être brisée contre les remorqueurs qui la trainaient. — Sur cent trente-sept personnes qu'elle transportait

110 SE NOIENT

Wrangel, Alaska, 23. — Cent-dix personnes, sur cent trente-sept qui se trouvaient à bord de la barque américaine "Star of Bengal", se sont noyées, dimanche après-midi. La "Star of Bengal" s'est échouée près de Coronation Island.

Parmi les victimes, il y avait neuf blancs. La 'Star of Bengal" appartenait à la Alaska Packers Association et se rendait à San Francisco avec une cargaison de 45,000 caisses de saumon. Outre l'équipage, elle avait à son bord 100 Chinois et Japonais qui étaient employés à l'établissement de la compagnie. La barque était conduite par deux remorqueurs qui furent obligés de la lasser à son sort pour ne pas être détruits eux-mêmes.

Voici comment la catastrophe s'est produite : Un ouragan s'étant élevé, la "Star of Bengal" brisa les liens qui la retenaient aux remorqueurs et se brisa les flancs contre eux. En un instant elle fut envahie par l'eau.

INQUIETANTE DISPARITION

Un garçonnet de 7 ans, nommé Boivin, et demeurant au No 269 rue Chambord, est disparu depuis hier midi et malgré d'actives recherches on n'a pu encore le retrouver.

Hier midi, le petit garçon partit, comme d'habitude, pour aller à l'école, au coin des rues Gilford et Chambord.

Il était avec un autre petit garçon de son âge. Celui-ci déclare qu'il a vu le petit Boivin partir en courant pour aller près des carrières qui, comme on le sait, se trouvent tout près de l'école.

On comprend l'inquiétude des parents, qui croient que le petit imprudent s'est noyé dans les carrières.

Le petit Boivin a 7 ans. Il est blond et ses yeux sont bleus. Ses cheveux sont taillés "en brosse" sur le front.

Au moment de sa disparition il portait des bas et des bottines jaunes, un pantalon russe bleu-marine, une blouse "matelot", une casquette grise et une cravate bleu pâle.

Tout renseignement a son sujet sera reçu avec reconnaissance par sa mère, Mme O. Boivin, 269 rue Chambord, ou à la "Presse".

L'EXPROPRIATION DE L'AQUEDUC

Les commissaires en expropriation ont terminé le rôle de répartition dans l'expropriation des terrains nécessaires à l'agrandissement de l'aqueduc. Le total des indemnités est de $77,552.94. Trente-cinq personnes, compagnies ou municipalités ont droit à l'indemnité.

M. L'ABBE CUROT

M. l'abbé A. Curot, aumônier du Bon Pasteur, partira vendredi matin pour un voyage d'études en Europe; il séjournera un an à Rome.

LE BUDGET CIVIQUE EN 1908

Le conseil a pu disposer, cette année, d'un budg de onze millions, par suite de l'augmentation la valeur de la propriété imposable.

Le public, même celui qui observe le moins, n'a pas été sans remarquer qu'il se fait partout, cette année, des travaux tellement considérables qu'il semble que toute la Ville soit un vaste chantier de construction. C'est que si, l'an dernier, et les années précédentes nous n'avions guère que $300,000 à dépenser en travaux permanents, nous en avons cette année deux millions et demi. Si nous comptons avec cela le budget ordinaire de la Ville, les emprunts spéciaux, la quote-part des propriétaires, etc., nous arrivons à un budget total de $11,000,000. On est donc loin des cinq millions dont disposait la Ville les années précédentes.

Le tableau suivant préparé par le contrôleur des finances de la Ville, M. J. Pelletier, fera mieux comprendre comment ont été repartis ces millions.

Administration-Budget ordinaire	$5,000,000
Administration. Budget supplémentaire	300,000
Travaux permanents	2,416,000
Travaux de l'aqueduc	2,000,000
Achat de l'Ile Sainte-Hélène	200,000
Quote-part des propriétaires :	
Egoûts	$300,000
Trottoirs	220,000
Expropriations	80,000
	600,000
Balance des crédits votés en 1907 pour travaux à continuer en 1908 :	
Expropriations	$67,000
Egouts	162,000
Trottoirs	51,000
Divers	234,000
	514,000
	$11,030,000

De ce total, $10,516,000 auront été dépensés, cette année, au 31 décembre prochain. Parmi les principaux travaux exécutés, mentionnons la construction de 21,000 pieds de conduite en béton armé à l'aqueduc, le pavage de la rue Craig d'un bout à l'autre, le pavage de la rue Notre-Dame-Est, celui de la rue Ontario-Est, etc., des trottoirs et du macadam à peu près partout.

Si la Ville a pu faire autant de travaux, c'est qu'elle était affranchie de l'article de la charte qui la limitait à un emprunt annuel de $300,000, tant que sa dette était supérieure à 15 pour cent de la valeur de la propriété imposable.

BELLES FETES A LA PROVIDENCE

Aujourd'hui, les religieuses célèbrent le 57ième anniversaire de la mort de leur fondatrice et les noces de diamant et d'or de quatre de leurs compagnes.

Aujourd'hui, 23 septembre, est le 57e anniversaire de la mort de la Vénérable Mère Gamelin, fondatrice de la communauté des Soeurs de la Providence. Comme par les années passées, les religieuses ont fait coincider avec cet anniversaire la célébration du jubilé de celles d'entre elles qui ont atteint, ou qui atteindront au cours de l'année, le 50ième ou le 60ième anniversaire de leur profession religieuse.

Les

VENERABLES JUBILAIRES

étaient au nombre de quatre :

Noces de diamant — Soeur Rose de Lima, née Vitaline Bougret-Dufort, âgée de 79 ans.

Noces d'or : Soeur Marie de la Croix, née Mary-Ann Finnan, âgée de 72 ans ; Soeur Pierre Claver, née Elmire Resther, âgée de 71 ans ; Soeur Marie-Camille, née Emélie Benoit, âgée de 67 ans.

Ces quatre religieuses ont connu la Mère Gamelin et reçu ses enseignements et ses conseils.

Les fêtes, toutes intimes, de la journée, ont commencé par la messe, dite par M. l'abbé H. Dubeau, chapelain de l'Institution. Le Révérend Père Béliveau, prieur des Dominicains de Notre-Dame de Grâces, fit le sermon de circonstance et parla de l'excellence de la vie religieuse.

Le choeur des religieuses chanta les vieux cantiques qui datent de la fondation de la communauté, ceux-là même que les quatre jubilaires avaient entendus le jour de leur profession.

Après la messe, les jubilaires renouvelèrent leurs voeux.

Cet après-midi, tout le personnel de la communauté ira prier sur la tombe de la vénérable Mère Gamelin. Les fêtes se termineront par la bénédiction du Très Saint Sacrement.

LA BIOGRAPHIE

des révérendes soeurs jubilaires est facile à faire; elle est contenue presque toute entière dans ces deux mots: humilité et dévouement.

Soeur Rose de Lima a passé les soixante années de sa vie religieuse à l'entretien des autels, à visiter et à soigner les malades, les pauvres, les vieillards et les orphelins. Soeur Marie de la Croix s'est occupée de l'instruction de la jeunesse et du soin des déshérités; elle est actuellement à l'hôpital des Incurables, où malgré son grand âge, elle se voue encore au service des malades.

Soeur Pierre Claver fut une missionnaire; elle passa la plus grande partie de sa vie dans les lointaines missions de Vancouver et de l'Oregon. De retour au pays, elle collabora à la rédaction du remarquable traité médical, publié par les Révérendes Soeurs de la Providence.

Soeur Marie Camille, au contraire, n'a jamais quitté la maison de fondation, située comme on le sait rue Sainte-Catherine, au coin de la rue Saint-Hubert; et c'est dans cette maison qu'elle se dépense sans compter depuis 50 ans, pour toutes les oeuvres de charité.

Outre le personnel de la communauté, il y avait à la messe ce matin, M. l'abbé McEnnis, chapelain de l'hospice Gamelin et un grand nombre de laïques, parents des jubilaires.

LE DESESPOIR D'UNE FEMME

Maggie Litvin, alias Lena Smith, trompe la surveillance de sa gardienne et se lance sur le sol, par une fenêtre du 3e étage de la prison.

Toute une sensation a été créée, ce matin, à la prison des femmes, rue Fullum, par la tentative de suicide d'une malheureuse qui y était détenue, en attendant sa comparution devant la cour du Banc du Roi.

La femme Maggie Litvin, alias Lena Smith, était arrêtée, il y a quelque temps, sous l'accusation d'avoir volé la somme de $50 à son patron, M. Pearson, de la rue Notre-Dame Ouest.

La prévenue a comparu devant le magistrat Leet qui, hier, la condamnait à subir son procès devant la Cour du Banc du Roi.

Comme la malheureuse ne paraissait pas en excellente santé, on l'envoya à la prison des femmes, où elle devait demeurer en attendant de comparaître devant le tribunal supérieur.

Ce matin, la prévenue demanda à assister à la messe. Une garde malade l'accompagna à la chapelle de l'institution qui se trouve au 3e étage. La femme s'agenouilla d'abord dans un banc et semblait absorbée par la prière, lorsqu'elle se leva subitement. Elle prit sa course et avant que la garde-malade eut le temps de la saisir, la malheureuse se lançait sur le sol, par une fenêtre qui avait été laissée ouverte. La chute fut vertigineuse. On releva la prévenue, privée de connaissance et on la transporta à l'infirmerie de la prison.

Le Dr J. N. Picotte, de la rue Ste Catherine, médecin de la police et de la prison des femmes, fut appelé, en tout hâte auprès de la blessée. Après un examen sommaire, l'homme de l'art déclara la femme Litvin dans un grave état. Elle souffre de lésions internes qui mettent ses jours en danger.

A une heure, cet après-midi, la pauvre femme était très mal.

Maggie Litvin est polonaise. Elle ne parle ni l'anglais, ni le français.

LE FEU DE SACO

IL A ETE PROBABLEMENT ALLUME PAR QUELQUE FUMEUR IMPRUDENT. — LE COMITE DE SECOURS A L'OEUVRE.

Correspondance spéciale à la PRESSE

Biddeford, 23. — L'enquête au sujet de la conflagration de Saco ne s'est pas terminée, hier soir, parce qu'on attend encore une foule de renseignements précieux. Toutes les recherches n'aboutiront probablement à aucun résultat. On attribue la cause de l'incendie à l'imprudence de quelque fumeur. C'est l'opinion généralement acceptée. Comme toujours, en de telles circonstances, les rumeurs les plus absurdes se répandent; cependant, personne n'y ajoute foi.

L'Union centrale du travail a eu une séance lundi soir. Si la permission lui en est donnée, le tournoi athétique du jour de la fête du travail, sera repété, au profit des victimes. Le maire Weymouth et le city marshall seront consultés sur cette question.

Les souscriptions continuent à surgir de toutes parts et le comité de secours fait preuve d'une activité extraordinaire.

UNE NOUVELLE GARDE-MALADE

Cet après-midi, à 4 heures, Mlle Berthe Turcotte recevra son diplôme de garde-malade à l'hôpital Notre-Dame. La présentation se fera devant tout le personnel de l'institution.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:
CANADA

ÉDITION QUOTIDIENNE: $3.50 par année. $1.75 pour 6 mois. $1.00 pour 3 mois.
ÉDITION HEBDOMADAIRE: $1.00 par année. 50c pour 6 mois.
Payable d'avance.

La "PRESSE" est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de la "PRESSE" (limitée).
T. BERTHIAUME,
Président.

Toute lettre doit être adressée comme suit: La "PRESSE", No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS
A New York, W. J. MORTON, 949 Brunswick Bldg, 225 Fifth Ave, Corner, 26th St.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER
Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

19 SEPTEMBRE

LUNDI	95,062
MARDI	95,017
MERCREDI	95,013
JEUDI	95,038
VENDREDI	95,093
SAMEDI	117,804
TOTAL	593,027
HEBDOMADAIRE	49,196
	642,223

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière: **642,223**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98,837

La moyenne de la circulation de la "Presse", dans la ville de Montréal et la banlieue, dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage, pour la ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

LES EMOTIONS D'UN CHARRETIER

SA VOITURE VIENT EN COLLISION AVEC UN TRAMWAY, ET IL EST LANCE A PLUSIEURS PIEDS DANS L'AIR.

Vers 7 h. 15, ce matin, les nombreux piétons qui déambulaient, rue Saint-Laurent, près de la rue Demontigny, ont été témoins d'un accident dont ils garderont longtemps le souvenir.

Comme le conducteur d'une voiture chargée de glace, tournait son attelage pour se diriger vers le bas de la ville, le pesant véhicule fut frappé par un tramway se dirigeant vers le nord. Le charretier fut lancé dans l'air, par la force du coup, et alla s'abattre à plus de trente pieds plus loin. Il tomba sur le bord du trottoir. Les témoins de l'accident volèrent au secours de l'homme, mais celui-ci se leva aussitôt et déclara qu'il ne souffrait que de légères contusions à l'épaule. Il refusa de se laisser conduire à l'hôpital. La voiture n'avait été que légèrement endommagée et le conducteur a pu continuer sa livraison comme si rien d'anormal ne s'était produit.

LA VISITE DE L'AQUEDUC

La visite projetée des travaux de l'aqueduc qui devait se faire demain a lieu cet après-midi, à cause des funérailles de l'évêque anglican.

CHRONIQUE

LE COUT DES GUERRES

23 septembre, 1908.

Conformément au Finance Act voté l'an dernier, la trésorerie britannique vient de publier l'état complet des recettes et des dépenses de la Grande-Bretagne pendant la période décennale finissant le 31 mars dernier.

Au cours de ces dix années, le total des dépenses a excédé le total des recettes pour une somme de 713 millions 859 mille 815 dollars.

Le total des recettes a été de 6 milliards, 537 millions, 583 mille 225 dollars, et le total des dépenses de 7 milliards, 251 millions, 443 mille 040 dollars.

Dans ce dernier chiffre, les accroissements continuels des armements et les trois guerres du Transvaal, de Chine et du Somaliland ont coûté, à eux seuls, 3 milliards, 925 millions, 200 mille dollars.

Le coût exact de la guerre du Transvaal a été de 1 milliard, 086 millions, 842 mille 255 dollars, non compris la valeur "matérielle" de 22,000 hommes morts à la guerre, et d'une quantité supérieure d'estropiés, devenus par conséquent des "non valeurs", et, de plus, obligés, pour la plupart, de vivre aux frais de l'Etat ou de la charité publique, ce qui constitue une lourde charge supplémentaire.

La guerre de Chine a coûté 32 millions, 230 mille dollars, et la guerre du Somaliland 12 millions seulement.

Quant aux armements et autres frais connexes, il a fallu leur sacrifier une somme de 2 milliards, 838 millions, 841 mille 065 dollars.

Les finances britanniques ne sont donc pas dans un état florissant, et cela uniquement à cause du budget de la guerre. Il est vrai qu'on pourrait en dire autant de toutes les nations armées, qui s'offrent de temps à autre le luxe d'une campagne plus ou moins lointaine. Quand nous connaîtrons avec exactitude le prix de la guerre russo-japonaise, et qu'il nous faudra traduire en dollars les milliards de roubles et de yens engouffrés dans cette sanglante aventure, il nous faudra un large papier pour effectuer ces calculs. Il en sera de même pour calculer les frais inutiles de la guerre du Maroc, plus inutile encore.

Mais l'Angleterre tiendra toujours le record des frais de guerre, et cela à cause de la goinfrerie exigeante de ses soldats, et de la solde élevée qu'ils réclament.

Prenons pour exemple la Yeomanry. Ce corps militaire est une institution qui, par certains côtés, se rapproche de notre milice. C'est un corps de cavalerie composé de volontaires, dont la rétribution, en temps de paix et pendant les exercices annuels, s'élève jusqu'à cinq shillings par jour ($1.25) pour un simple soldat. Non seulement les yeomen ne se battent pas pour rien, mais ils ne se battent pas à jeun, pas plus d'ailleurs que le reste de l'armée britannique. Il semble, à en juger par la description faite par un correspondant du "Temps" d'un camp de yeomen accomplissant les exercices annuels dans le Warwickshire, que le régime alimentaire de ces braves volontaires soit légèrement différent de la popote servie aux soldats des autres armées.

Voici comment s'exprime notre confrère:

"Les quatre escadrons étaient campés dans une prairie, à quelque distance du château. Mais ce mot de "campés" est bien inexact, car il évoque toujours je ne sais quelle installation rudimentaire et inconfortable. Or, rien n'était plus confortable, plus soigné que le camp de la "yeomanry". En marge des petites tentes abritant les soldats (et tous ceux qui ont usé de la tente anglaise savent assez ses extraordinaires qualités), il y avait une autre tente, de cinq à six mètres de large et de cent mètres de long. C'était le réfectoire des cavaliers; à côté, se trouvait la cuisine. Quand j'y pénétrai, sous la conduite de lord W..., colonel du régiment, plusieurs marmitons allaient et venaient autour des fourneaux, sous l'oeil d'un chef rougeaud, ventru et souriant: "Qu'avez-vous eu pour le lunch d'aujourd'hui ? demanda le colonel. Nous avons eu mylord, soixante-trois gigots de mouton, et maintenant, nous sommes en train de cuire trente-cinq jambons. Le chef eut un geste magnifique pour nous montrer, tout autour de lui, dans les vastes chaudrons, les jambons rondouillets et dodus qui sortaient légèrement de l'eau graisseuse, pareils à Vénus Anadyomène émergeant des flots marins."

Trente-cinq jambons, soixante-trois gigots, cela va faire loucher nos miliciens.

Voilà les vraies nourritures qui conviennent à de nobles guerriers!

Et si ces messieurs ont besoin d'une pareille alimentation pendant qu'ils accomplissent de simples manoeuvres, que leur faut-il donc quand ils doivent se battre pour de bon?

Le régime de l'armée anglaise explique le déficit que le budget de la guerre creuse dans le trésor britannique.

LAURENT BART.

AU CONSEIL DE SAINT-LOUIS

ON DISCUTE L'OPPORTUNITE D'ACHETER UNE CARRIERE AU COUT DE $30,000.00.

L'opportunité d'acheter une seconde carrière a fait le sujet d'une très longue discussion, hier soir, au Conseil de la ville Saint-Louis. La ville doit faire beaucoup de travaux dans les chemins, d'ici au 31 décembre 1901, et la carrière du nord ne pouvant suffire au nombre de charretiers que l'on veut employer, la question d'acheter une seconde carrière s'est présentée.

M. Mendoza Langlois, courtier d'immeubles, offre à la ville un emplacement de 60,000 pieds de superficie à raison de 50 cents le pied, soit au coût de $30,000. Cet emplacement contient une carrière suffisante pour les besoins de la ville Saint-Louis pour d'ici à nombre d'années.

Le maire Turcot, les échevins Godon, Grignon, Jubinville et Desjardins sont en faveur de faire l'acquisition de cette carrière, qui sera exploitée par les ouvriers de Saint-Louis.

Par contre, une telle dépense, au montant de $30,000 en sus de l'achat d'un concasseur, a suscité chez les échevins Gauthier, Bérubé, Neville et Martel une vive opposition à leurs collègues.

La discussion devint plus animée, quand, à la demande de M. le maire, M. Mendoza Langlois eut donné force explications et détails sur la propriété en question.

En définitive, sur la suggestion du maire Nap. Turcot, il a été décidé de remettre cette question à vendredi prochain, afin d'avoir, d'ici là, l'opinion de l'aviseur légal sur le point de droit soulevé par l'échevin Bérubé, à savoir: si le Conseil peut légalement distraire une somme de $30,000 du règlement d'emprunt pour faire cet achat.

Un malentendu occasionna une nouvelle discussion, à propos de puisards dont on avait voté une commande de 150 pièces, et dont 40 seulement avaient été ordonnés.

En fin de compte, M. Bérubé lut une résolution de condoléances à l'occasion du décès de l'évêque anglican, M. Carmichael, et cette résolution fut adoptée.

ENQUETE DU CORONER

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Charlemagne, 23 — Hier le soir, le docteur J. R. Picard, coroner de Charlemagne, a été appelé par les autorités du C. P. R. pour tenir une enquête sur le corps de Daniel Blais, tué accidentellement par un train venant de St Gabriel de Brandon, à St Gérard de Magella.

Après une enquête minutieuse, le jury a rendu le verdict suivant: "Tué accidentellement par une locomotive du C.U.R." Le mécanicien et le chauffeur ont été exonérés de tout blâme.

Supérieur à la Limonade
PHOSPHATE ACIDE HORSFORD
Cuillerée à thé dans un verre d'eau froide, avec du sucre, délicieux tonique d'été.
A zzB

LES FUTURS ARCHITECTES

Les étudiants de la nouvelle faculté d'architecture de l'Université Laval ont fait hier leurs élections pour l'année 1908-09.

Le scrutin a donné le résultat suivant: Président, A. Chênevert; vice-président, F. Préfontaine; secrétaire, E. Latourelle; trésorier, A. Lemay; conseiller, M. Cormier.

Cette faculté, affiliée à l'Université Laval, donne ses cours à l'Ecole Polytechnique.

LA NATURE EST UN TRES HABILE MEDECIN

Elle offre ses remèdes sous l'aspect le plus séduisant.

Avez-vous jamais goûté rien de plus délicieux que des fruits frais, mûrs et savoureux: Ce sont là les remèdes de la nature.

Un régime régulier sans fruits est absolument dangereux, car l'organisme devient bientôt obstrué de matières qui devraient être éliminées et empoisonnent le sang. Le jus de fruits stimule les intestins, les rognons et la peau, les faisant travailler activement pour évacuer les produits nuisibles et les parties non assimilables des aliments qui, retenus dans l'organisme empoisonnent bien vite le sang et causent les indigestions, les maux de tête, les rhumatismes, les névralgies et beaucoup d'autres maladies graves.

Mais il y a un moyen plus rapide de stimuler les organes et de leur faire accomplir naturellement leur tâche. Prenez une ou deux tablettes "Fruit-a-tives" chaque soir en plus des fruits frais que vous mangez tous les jours. Fruit-a-tives combinent les propriétés médicinales, beaucoup augmentées, des oranges, pommes, prunes et figues, avec celles des meilleurs toniques et des désinfectants internes.

Leur action sur les intestins, le foi, les rognons et la peau est aussi naturelle que celle même de la nature, mais plus rapide et plus efficace.

Vendus par tous les marchands, 25c pour la boîte d'essai, 50c pour la grandeur régulière; 6 boîtes pour $2.50. Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

LANDE BROS.

est le meilleur endroit pour meubler votre maison complètement de meubles neufs de qualité supérieure, à bas prix, poêles "Ranges", fournaises, tapis, prélarts, etc., etc. Comptant ou crédit. Adresse: 234 Saint-Laurent.
274—S B

LE DANGER DES ARMES A FEU

AU COURS D'UNE EXCURSION DE CHASSE, UN JEUNE HOMME RECOIT DANS UN BRAS LA DECHARGE D'UN FUSIL.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 23 — Un malheureux accident est arrivé, à St Basile, au cours d'une excursion de chasse. Emile Leclerc et Diogène Godin, deux ouvriers à l'emploi de M. Jos. Leclerc, étaient partis vers 5 heures dimanche matin, pour aller chasser le canard sur les bords de la rivière Portneuf.

Le jeune Leclerc, après être descendu de canot, avec son compagnon, voulut prendre par le canon un fusil chargé, qui était resté dans l'embarcation. Mais malheureusement, l'arme s'étant accrochée au bord du canot, le coup partit et la charge entière alla se loger dans un bras du malheureux jeune homme. Quant au jeune Godin, il en fut quitte pour la peur et ne reçut que quelques grains de plomb au visage. Celui-ci suportant son compagnon, le conduisit chez le frère du jeune Leclerc, où l'on fit mander en toute hâte le Dr A. Marcotte, qui, après avoir enlevé les plombs et les détritus de poudre et avoir coupé les chairs brûlées, pansa la blessure.

Le médecin espère pouvoir guérir la malheureuse victime sans qu'il soit nécessaire de lui amputer le bras.

L'ECHEVIN LEVY

On a des nouvelles fort satisfaisante de la santé de l'échevin Lévy qui vient de subir une opération à l'hôpital Victoria. Cette opération a très bien réussi et M. Lévy espère quitter l'hôpital dans une couple de semaines. Il est maintenant en convalescence et tout danger semble à jamais disparu.

AU CONSEIL DE BEAURIVAGE

Le conseil de Beaurivage s'est réuni hier soir, en assemblée spéciale pour prendre connaissance du rapport de MM. L. J. Demers et Arthur Vincent, ingénieurs-civils, au sujet des égouts de cette municipalité. On sait que ces égouts ont été faits l'été dernier par M. Zotique Bérard, suivant un plan préparé par M. H. Bergeron, architecte, et n'ont jamais bien fonctionné.

Le rapport des ingénieurs condamne absolument le système d'égout et déclare: "Que les tuyaux de l'égout collecteur sont placés à tort et à travers, qu'il n'y a aucune jonction entre eux, qu'ils sont même, à certains endroits, espacés les uns des autres, à leurs extrémités, de quatre à cinq pouces; d'autres sont placés à contre-pente et même près d'un pied plus bas que la précédente feuille.

"Les tuyaux du "regard" reposent d'une manière instable, sur une boîte en bois, le fond de ce "regard" est plus élevé que le fond des tuyaux supposés s'y déverser, certains tuyaux sont écrasés et fendus, etc."

Il est alors proposé et adopté à l'unanimité que M. le maire Robert et M. le secrétaire Beauchamp soient chargés de consulter l'aviseur légal au sujet du rapport des ingénieurs, et des procédures à suivre pour forcer les entrepreneurs à donner de bons égouts et à payer à la municipalité tous les dommages que leur travail peut lui avoir causés.

Puis le conseil s'ajourne.

$10,000.00 En Pur Don

Pour mieux annoncer le PIANO WILLIAMS NOUVEAU MODELE (New Scale Williams Piano) dans Montréal et ses environs, J. A. Hurteau & Cie ont eu l'heureuse idée suivante, qui ne saurait manquer d'intérêt, et pour les vieux et pour les jeunes, et fera gagner des prix alléchants aux heureux concurrents.

Nous soumettons le problème suivant, mais, tout en en cherchant la solution, qu'on se rappelle qu'il n'y a pas de meilleur piano au monde que le piano "New Scale Williams."

Lisez ces Instructions Attentivement :

Disposez les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 dans les cases du diagramme ci-contre de façon à obtenir le nombre 15, en additionnant n'importe quelle rangée (soit verticalement, soit horizontalement, soit diagonalement.)

Pour faciliter le calcul, nous avons déjà mis trois chiffres (9, 5 et 1) à leurs places respectives, ce qui n'en laisse que six à placer.

	9	
	5	
	1	

DIAGRAMME DU PROBLEME

Ecrire la solution, dans le diagramme ci-dessus, la joindre au coupon avec vos noms et adresse au long, bien lisibles, et mettre le tout à la poste ou l'apporter à notre magasin.

Le concours est ouvert pour toute famille habitant dans un rayon de 150 milles, mais un seul membre de chaque famille peut concourir.

Pour ceux qui donneront la solution exacte, aussi bien que LES SOLUTIONS LES PLUS INGENIEUSES (en expliquant de quelle manière on s'y est pris) à ce problème, avant le 25 septembre 1908, à 6 heures p.m., nous réservons les prix ci-après indiqués, formant une somme totale de $10,100.

LES PRIX :

PREMIER PRIX — Un superbe piano Williams, nouveau modèle, (New Scale Williams,) absolument gratis — $500.00

SECOND PRIX — Un bon de $200, à valoir sur le prix d'achat de n'importe quel piano neuf en notre magasin.

TROISIEME PRIX — Un bon de $150.00, à valoir sur le prix d'achat de n'importe quel piano neuf en magasin.

QUATRIEME PRIX — Dix bons de $100 chacun, à valoir sur le prix d'achat de n'importe quel piano neuf en magasin.

CINQUIEME PRIX — Trente bons de $75.00 chacun, à valoir sur le prix d'achat de n'importe quel piano neuf en magasin.

SIXIEME PRIX — Soixante bons de $50.00 chacun, à valoir sur le prix d'achat de n'importe quel piano neuf en magasin.

SEPTIEME PRIX — Cent bons de $30.00 chacun, à valoir sur le prix d'achat de n'importe quel piano neuf en magasin.

LE TOUT FORMANT LA FORTE SOMME DE $10,100

Souvenez-vous que vous n'avez rien à payer pour prendre part au concours de ces prix, un peu de temps et d'énergie et vous pouvez entrer en possession d'un superbe piano sans avoir rien à payer.

AVIS IMPORTANT

Si plus d'un membre d'une famille vient à concourir ou si une personne donne plusieurs réponses, ils seront disqualifiés et leurs réponses jetées au panier.

Aucun employé de notre compagnie ne peut concourir.

Souvenez-vous que le concours prend fin le 25 septembre 1908, à 6 heures du soir. Toutes les réponses doivent être parvenues en notre magasin pour ce terme.

LES JUGES

Les juges du concours seront des personnes désintéressées, dont la réputation est au-dessus de tout reproche, et le concours doit être jugé avec la même rigueur de principes que celle qui a fait notre commerce ce qu'il est actuellement.

A LIRE AVEC GRAND SOIN

Le coupon suivant doit être rempli avec grand soin et seulement UN MEMBRE PAR FAMILLE PEUT CONCOURIR. Si nous trouvons que les indications données dans ce coupon sont erronées, le propriétaire sera disqualifié et sa réponse au concours mise au rebut.

J. A. HURTEAU & CIE., Limitée, 316 rue Ste Catherine Est.

Vous trouverez attachée au présent coupon ma solution à votre problème. J'en connais les règles et me soumets d'avance à la décision des juges.

NOM. . . . . ADRESSE. . . . . .

Si vous êtes en possession d'un orgue, ou piano carré ou droit, prière d'indiquer le nom du fabricant

DROIT. . . . . CARRE. . . . . ORGUE. . . . . .

NOM DU FABRICANT. . . . . .

Chaque solution doit être exacte et un seul membre par famille peut concourrir.

ADRESSEZ TOUTES REPONSES A : (DEPARTEMENT DU CONCOURS.)

J. A. HURTEAU & CIE, Limitée

316 RUE STE CATHERINE Est, MONTREAL.

B

BAUME RHUMAL

guérit radicalement: TOUX, RHUME, BRONCHITE, ENROUEMENT, CONSOMPTION à son début et toutes les AFFECTIONS de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS. 25 ANS DE SUCCES. 25c la bout.

A wB

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Cœur d'Enfant

Grand Roman dramatique par Charles de Vitis.

QUATRIEME PARTIE

VILLEGIATURE

137 suite.

—Viens, nous allons faire un tour de promenade sur la plage, entre l'Hôtel du Parc et Vallières. Ils y sont tous.

Graciette, obéissant passivement, descendit.

Sur la plage, tous leurs amis étaient, en effet, réunis: la duchesse, Alice, Luc, Raymond, Pierre et Biox.

Celui-ci parlait:

—Entendez-vous comme on s'amuse là-bas? C'est la fête, c'est la fête... Vive la France!

—Ces artistes sont toqués, dit Luc.

—Parce que je suis patriote, on m'appelle toqué; elle est raide! vrai!

—Dites donc, monsieur Biox, proposa Pierre, si on allait faire un tour de chevaux de bois, pour fêter le 14-Juillet.

—Non, il fait trop chaud; attendons à ce soir, mon petit.

—Alors contez-nous une de ce histoires abracadabrantes que vous savez si bien conter.

—Je suis un peu au bout de mon rouleau.

—Je pense, monsieur Biox, dit la duchesse, que vous pouvez nous raconter une histoire patriotique. C'est de saison. Cela vaudra mieux que les contes sollicités par ce polisson de Pierre.

—Merci, fit Pierre.

—Vous voulez une histoire patriotique?

—Oui, oui, oui.

—Tenez, en voici une prise au hasard:

"C'était un peu après la guerre de 1870, à Berlin, au Palais impérial, un jour de réception.

"Le feld-maréchal de Moltke, ce vieux à tête et à figure rasées, un vieux pince-sans-rire, comme tout le monde sait, causait avec l'ambassadeur de France, M. de Gontaut-Biron.

"—On parle toujours de l'habileté des ouvriers parisiens, dit-il; heu! heu! C'est parce qu'on les laisse à leur initiative. Mais si on les obligeait à un travail commandé et difficile? Ainsi, tenez, qu'est-ce qu'ils pourraient faire avec un cheveu?"

"En même temps, il arrachait un de ses cheveux, et il le tendait à l'ambassadeur avec une familiarité toute militaire.

"—Tenez, avec celui-ci?

"—Excellence, répondit l'ambassadeur, voulez-vous me faire l'honneur de me confier ce précieux cheveu? Je pars en congé demain et je l'emporterai à Paris; je le donnerai à un industriel parisien qui le donnera à ses ouvriers. Dès que je serai de retour, je m'empresserai de vous le rendre.

"—Parfaitement, parfaitement."

"Quand M. de Gontaut-Biron revint à Berlin, il apporta au feld-maréchal une petite boîte. Celui-ci l'ouvrit aussitôt et y trouva une très belle épingle de cravate.

"L'épingle était ornée de l'aigle impériale allemande, tenant à son bec le cheveu de M. de Moltke. Seulement, au bout du cheveu pendaient les armes d'Alsace-Lorraine avec cette légende: "Elle ne les tient que par un cheveu!"

"—Cette fois je suis battu!" dit le maréchal.

—Elle est délicieuse, cette histoire, dit la duchesse.

—N'est-ce pas? fit naïvement le peintre.

Il regardait, au même moment, un groupe qui s'avançait à leur rencontre.

—Tiens! tiens! fit-il. Excusez-moi un moment.

Il courut à ces gens qui allaient se croiser.

C'était un jeune homme qui accompagnait deux dames.

Biox revenait avec eux.

Il s'adressa à la duchesse, à sa fille et aux deux soeurs.

—Permettez-moi, duchesse, fit-il, de vous présenter un de mes meilleurs amis, le jeune maître Jacques Ricard.

—Monsieur, je suis ravie.

Mais Jacques avait aperçu aussitôt la marquise d'Eudicourt et il se troublait visiblement. Il était tout pâle.

—Eh bien! voilà ce qui s'appelle un timide, mesdames, dit le peintre. "Par exemple, M. Ricard ne l'est pas quand il s'agit de choses d'art. Vous savez, à n'en pas douter, qu'il a tout simplement remporté le grand prix de sculpture, au Salon, cette année.

—Mais oui, fit Mme de Brives, avec sa "Madeleine". Tout le monde sait cela. Tous nos compliments, monsieur.

Madeleine rougissait à son tour.

—Quels enfants! fit le peintre. Et voici le modèle, tenez, duchesse, si je ne me trompe. N'est-il pas charmant? Jacques se remettait. La marquise ne le reconnaissait pas.

Il redevenait homme du monde; il présenta ses compagnes:

—Mlle Nette Ricard, ma soeur; Mlle Madeleine Gordon, ma cousine.

La duchesse présentait aussi les siens.

—C'est une véritable bonne fortune, monsieur, ajouta-t-elle, de vous avoir rencontré, grâce à notre ami Biox, et j'espère bien que nous n'en resterons pas là, surtout avec l'appoint que vous apportiez.

Elle regardait Nette et Madeleine.

—Cela manque un peu de jeunesse chez nous. A part ce grand enfant-là — elle désignait Pierre, — nous sommes tous de vieilles gens, plus ou moins, et j'adore les figures de vingt ans, comme une grand'mère ou, du moins, comme une femme qui voudrait l'être.

Une expression fugitive de chagrin passa sur le visage d'Alice de Brives. Personne pourtant ne s'en aperçut, si ce n'est Nette, qui se disait:

—Comme elle a l'air doux et bon, cette dame! Et moi aussi j'ai eu souvent un désir, un grand désir, celui d'avoir une maman... et, je n'en ai jamais eue. J'aurais bien voulu être Fanny... pourtant...

Elle était délicieuse, la petite Nette, avec ses jolis cheveux blonds foncés et ses yeux noirs, surtout quand sa figure mutine prenait une teinte mélancolique et sérieuse.

Quelqu'un qui l'observait, sans qu'elle s'en doutât, se l'avalait tout bas.

—Oh! oh! oh! Il n'y a pas huit jours que nous sommes ici et voilà que les jolies femmes et les Parisiennes sortent de dessous terre à chaque pas. C'est moi qui ne veux pas m'en aller! La grande, la cousine, est fameusement bien, mais elle convient au sculpteur, celle-là, de toute façon; quant à la petite... oh! "beautiful! very pretty! very neies! la petite...

Et puis maître Pierre, qui monologuait dans un coin, pensa à Pontaillac:

—Hum! l'autre me plaît trop!... Non, non... c'est l'autre qui...

Raymond et Luc causèrent avec Madeleine et Nette. La duchesse et Graciette marchaient à côté de Jacques.

—Vous voilà lancé, dit Mme de Mantes à celui-ci. Le succès a été foudroyant.

—Oh! madame.

—Ne vous défendez pas. Comment n'avez-vous pas concouru pour un prix de Rome?

—J'avoue humblement, madame, que le prix de Rome m'aurait immobilisé complètement. J'ai voulu gagner ma vie amplement d'abord. Je ne suis pas riche.

—Bien. Mais la fortune serait venue quand même. Vous ne connaissez pas l'Italie?

—Pardon, je la connais pour avoir fait un séjour à Rome et à Florence. Malheureusement il a été d'assez courte durée.

—Quelle révélation! n'est-ce pas.

—Ah! oui. Décidément, il n'y a que ce pays pour bien faire comprendre l'art. J'ai seulement connu les Antiques au Vatican et le quinzième siècle sur les bords de l'Arno.

—Vous aviez le Louvre d'abord, sans aller loin.

—Oui, mais quand j'ai eu devant moi le "Discoboie" et le "Jeune Athlète", je me suis senti grandi de dix coudées. Vous vous rappelez?

—Je ne suis qu'une profane monsieur Ricard, mais je me rappelle tout de même. Ces questions d'art sont passionnantes.

—Vous m'encouragez avec une grande bonté que j'apprécie plus que je ne saurais dire. Je n'aurais jamais saisi le beau antique si je n'avais lu les auteurs grecs. Croiriez-vous que j'ai eu une enfance pour ainsi dire manquée? Je n'avais fait aucune étude: j'ai été apprenti, ouvrier. Il est vrai que c'était dans une maison où je coloyais les artistes, une imprimerie de journal de modes.

—Lequel?

—L'"Elégance Mondaine". Mais le nom n'y fait rien. La vocation me poussait. J'ai été encouragé là par un excellent homme et finalement je me suis débrouillé presque tout seul. Praticien d'abord et raisonnant mon art après.

—Oh! c'est en effet un véritable don.

—Il faut le croire. J'ai étudié la littérature, le latin, le grec, la poésie, l'histoire, et je n'avais souvent à manger que du pain sec. Pardonnez ma pédanterie, madame, mais connaissez-vous Platon?

—L'illustre philosophe. Eh bien?

—Eh bien, dans Platon on voit un jeune homme rompu aux exercices du corps qui se moque d'un savant.

"Il n'y a que l'exercice qui entretienne le corps, dit-il. Vois celui-ci, ajoute-t-il, qui ne dort pas, qui ne mange pas et qui a le cou raide et grêle à force de se tracasser l'esprit.

A suivre.

PATERSON'S

Nouveaux Biscuits délicieux, exquis, faits de crème de blé ..... tentante d'une grande délicatesse exquise. En boîtes en ferblanc seulement de bon épicier. Achetez par nom.

13 F

Cambridge Wafers

A ywW

Le mont Everest, de l'Himalaya, est la plus haute montagne du monde, ayant plus de 29,000 pieds de haut. Les 18,000,000 de paquets, représentant 15 produit d'un an, de thé "Salada", placés bout à bout, produisent une pyramide de 5,600,000 pieds de haut, soit 193 fois plus élevée que la plus haute montagne du monde. Pouvez-vous vous faire une idée de la grande demande du thé "Salada"? A

LES COURSES D'AUTOMOBILES

Les chauffeurs locaux s'inscrivent en grand nombre pour les épreuves du Parc Delorimier.

L'AUTOMOBILE

M. Lorne Hale, de cette ville, a inscrit son auto pour toutes les courses auxquelles il a droit de prendre part au prochain "meeting" du Parc Delorimier. M. Hale est membre de l'Automobile Club of Canada. Par conséquent le public le verra à l'oeuvre dans toute une série de courses.

Les automobilistes locaux portent un vif intérêt aux courses de samedi, dimanche et lundi, et les inscriptions arrivent rapidement. Le secrétaire n'en a pas reçu moins de trente lundi.

M. R. Burman, le premier professionnel à arriver ici, a amené deux autos avec lui. Il tâchera de gagner sa part des prix offerts.

L'auto de Walter Christie, expédié d'Indianapolis, où le jeune millionnaire s'en est servi la semaine dernière, est attendu ici aujourd'hui.

M. R. Jaffray, gérant du "meeting", est actuellement à Toronto, où il s'occupe d'assurer le succès des courses.

LA LUTTE

LE MATCH DE LUTTES INTERNATIONAL

SOMERVILLE ARRIVERA DEMAIN A MONTREAL

TREMBLAY EN FORME SUPERBE

UNE FOULE ENORME ATTENDUE AU PARC SOHMER

Dans trois jours, le titre de champion du monde sera disputé et décidé entre les deux rivaux du nouveau et de l'ancien monde. A cette occasion, une foule énorme est attendue au parc Sohmer; les billets réservés sont en grande partie vendus au Métropole, rue Ste Catherine. Suivant toute apparence, ce sera une séance de luttes qui rappellera les fameux matchs Bothner-Tremblay, lors de leur première rencontre.

Il y aura sur l'estrade toutes les notabilités du sport. Le maire et le conseil de ville, les présidents de toutes les sociétés sportives, les athlètes de marque seront présents sur invitation spéciale.

Pour la première fois dans l'histoire de la lutte à Montréal, les sportsmen de langue anglaise seront peut-être aussi nombreux que ceux de langue française. Le représentant de l'Angleterre sera soutenu par la présence de milliers de compatriotes.

SOMERVILLE ARRIVERA DEMAIN

Somerville ne se sent pas du tout de la traversée ; il s'est entraîné avec Evans, à New York, attendant le mot d'ordre de Ch. Hackenschmidt pour prendre le train pour Montréal.

Le champion anglais arrivera demain soir.

Nous avons cueilli sur un journal de New York les

MESURES DE SOMERVILLE :

Hauteur, cinq pieds 5 pouces.
Tour de cou, 16 pouces.
Tour de poitrine, 39 pouces.
Tour de poitrine avec expansion, 43 pouces.
Tour des biceps, 14 pouces.
Tour des hanches, 39 pouces.
Tour de cuisse, 23 pouces.
Tour du mollet, 14½ pouces.
Portée des bras, 69 pouces.
Poids, 140 livres.
Age, 26 ans.

UN LUTTEUR SUPERIEUR

Ceux qui ont vu lutter Somerville au gymnase de Brown s'accordent à dire qu'il est merveilleux. Aucun lutteur new yorkais n'est encore seulement parvenu à lui faire mettre seulement les genoux au tapis. Il est d'une adresse incomparable sur ses pieds, et il fait preuve d'une endurance extraordinaire. Son style favori est la lutte debout ; il cherche sans cesse les coups de hanche où l'adversaire décrit un soleil dans les airs, ou les crocs-en-jambe où l'adversaire semble perdre pied tout à coup comme si on lui coupait les jambes.

SOMERVILLE LE FAVORI

On dirait qu'un mot d'ordre a été donné, car tous les parieurs anglais se jettent sur Somerville. Au Métropole, un millier de dollars attendent d'être couverts à chance égale.

Ch. Hackenschmidt semble avoir une confiance illimitée dans son protégé. "Je n'ai pas été le chercher si loin sans savoir ce que je faisais," dit-il.

Somerville, champion d'Angleterre, qui doit rencontrer Eugène Tremblay pour le titre de champion du monde.

LE CHAMPION BULGARE ARRIVE A NEW YORK

New York, 23 — Yussiff Mahmont, champion bulgare, est arrivé ici ces jours derniers, par le steamer "Columbia", dans l'intention de se mesurer avec Frank Gotch, champion du monde à la lutte libre. Mahmont a un glorieux record, ayant tombé tous les hommes qu'il a attaqués. Il devait se rencontrer avec Hackenschmidt, il y a trois semaines, mais ce dernier se disloqua le genou en s'entraînant, et le match tomba à l'eau.

Mahmont est un géant et nombre de connaisseurs voient en lui le futur champion.

Le Bulgare se dit confiant de battre Gotch.

Le lutteur Yussiff Mahmont, champion de Bulgarie, qui vient en Amérique pour se mesurer avec Gotch.

William Duchesne désirerait se rencontrer dans une lutte de 2 dans 3, à finir, avec Syrio Lévesque. Il est aussi prêt à se mesurer avec Jos. Montferrand, au Parc Sohmer vendredi. Inf. 603 rue Notre-Dame Est.

Damase Emeri désirerait se rencontrer avec Armand Saint-Louis, dans une lutte préliminaire au Parc Sohmer. Inf. No 4 rue Sainte-Emélie, Saint-Henri.

LA COURSE

COURSES DU NATIONAL

Résultat des courses de rendement de dimanche au terrain du National :

100 verges — 1er, Evariste Pelletier, scratch ; 2e, Henri Hébert, 4 verges ; 3e, F. Daoust, 4 verges ; 4e, Aug. Hébert, 5 verges. Temps, 10 3-5 sec.

880 verges — Henri Hébert, scratch ; F. Daoust, 25 verges, dead heat, pour la 1ère place ; 2e, A. Mérineau, 15 verges ; 3e, Ed. Chapleau, 35 verges. Temps, 2.01.

Voltige à la perche — 1er, Emile Larose, scratch ; 2e, Aug. Hébert, 2 pieds ; 3e, Jos. Pelletier, 1 pied. Hauteur, 8 pds 3 pouces.

Saut en longueur — 1er, F. Daoust, 3 pouces ; 2e, Jos. Pelletier, scratch ; 3e, Ev. Pelletier, scratch ; 4e, Aug. Hébert, 6 pieds. Distance, 18 pds 8 pouces.

Dimanche prochain se termineront les handicaps.

DEUXIEME COURSE ANNUELLE DES HARRIERS CORONA

La deuxième course annuelle sur la route des Harriers Corona aura lieu samedi, 26 septembre, à 3 heures. La distance sera de 4½ milles.

Les concurrents seront les suivants : Walter H. Williams, W. Garvey, C. F. Valis, J. Valis, T. Maloney, D. Thompson, G. Beechum, G. Vincent, F. Mayer, Henry Schneider, J. Freeman, W. Wright, W. Bustun, Frank Lemonde, M. Santos, J. Shaw, F. Ellis, T. Lyons, G. Wilson, S. Irvine, Thos. Skahen.

Le parcours sera le suivant : Guy, Sherbrooke, avenue Victoria, avenue Western, avenue Green, rue Dorchester, rue Guy, arrivée en face du Corona. Le comité en charge de la course se compose comme suit : M. A. S. McLean, Starter et juge à l'arrivée ; MM. Healy et Potvin, chronométreurs ; MM. Thompson et Record, juges ; MM. Couillard Kubly et Benaglia, juges du parcours.

Le vainqueur recevra une médaille d'or, le deuxième une médaille d'argent ; le troisième et le quatrième, une médaille de bronze.

COURSES DU GRAND CIRCUIT

RUTH DILLON CAUSE UNE GROSSE SURPRISE EN GAGNANT LE PRIX HOSTER-COLUMBUS DE $10,000.00.

Columbus, Ohio, 23 — Ruth Dillon, à Sterling R. Holt, d'Indianapolis, a grandement surpris les 15,000 spectateurs des courses du Grand Circuit, en gagnant hier les trois épreuves du Prix Hoster-Columbus de $10,000.

Sommaire :

Classe de 2.18, amble, 3 dans 5, première division, prix $800 :

Textile, par Decorator Jr., Keating	5	2	1	1	1
Hilton S. Jr., par Milton S., Cox	2	1	4	2	2
Governor Sears, par Lochhart, Allerman, Loomis	1	4	2	3	4
Lena May, Tillman, McLain	7	3	3	4	3
Helen Gould, McMahon	3	6	6	r.	
Belly Brent, Nuckols	4	5	5	r	
May Bird, Douglas	6	8	7	r	
Andrew Cone, Dean, Simpson	8	7	d		

Temps — 2.08¼, 2.07¼, 2.06½, 2.07¼, 2.08¾, 2.11.

Classe de 2.11, amble, 3 dans 5, seconde division, prix $800 :

Ruby Lacy, par Gamble, Talmadge	2	3	1	1	4
Patalma, par Pat L., Allen	1	1	7	3	2
Miss Syracuse, par Strathallen, Rathbun	5	2	2	2	1
Sunday Bell, Carew	4	4	3	4	3
Shamrock, Loomis	3	6	5	r	
Miss Speeler, Merrifield	7	8	4	r	
Alice B., Squires	9	7	6	r	
J. B., Bosworth	6	9	8	r	
Dr Bonney, Geers	8	5	d		

Temps — 2.07½, 2.07¾, 2.08¼, 2.07½, 2.12¾.

Prix Columbus, $3,000, 2.09, trot :

Jack Leyburn, par Alto Leyburn, Cox	1	1	1
Dewit, Andrews	2	2	2
Locust Jack, McHenry	3	4	3
Daniel, Ernest	7	3	5
Margaret O., Davis	4	5	6
Sterling McKinney, Geers	8	7	4
Nahma, Burgess	5	8	7
Belfast, Kimlin	6	6	8

Temps — 2.06½, 2.06¼, 2.06¼.

Prix Hoster Columbus Stake, $10,000, 2.18, trot :

Ruth Dillon, par Sydney Dillon, Sanders	1	1	1
Raffles, Burgess	2	2	10
Spanish Queen, Macey	4	4	2
Red Cross, Loomis	3	3	4
Axtellay, Thomas	5	10	3
Nancy Royce, McCarthy	7	5	5
Sanfrancisco, Hodges	6	9	6
Acquin, McDonnell	11	6	7
Black Silk, Dean	10	7	8
Loyal, Geers	9	8	9
Prince C., McHenry	8	11	r

Temps — 2.06½, 2.08¼, 2.08¼.

Classe de 2.03, amble, prix de $1,200 :

Charlie Hal, par Star Hal, Snow	1	1	13
Leslie Waterman, par Oh So, McDonald	7	11	1
Thor, Whiney	2	3	d
Nilmah, Anderson	4	2	14
Elmwood, Snyder	13	7	2
Ding Pointer, McMahon	9	5	3
Eliza, Hendrick	3	16	8
Robert Kernan, Douglas	11	10	4
Prince Arundell, Geers	12	4	11
William M., Haywood	5	14	5
Lydeit, Valentine	10	6	6
William O., Murphy	6	17	16
Prince Patrick, Jordan	8	8	7
Gold Coin, Robinson	16	12	9
Nancy Allen, Rathburn	fn	9	17
Shaghran, Davis	14	15	12
Minnie M., Hoffman	17	13	10

Temps, 2.06¼, 2.07¼, 2.07¼.

Classe de 2.17, trot, prix de $800, non terminée :

The Soo, par Sombro, Geers	1	1
Nelcyon, R. Howell	2	2
Carroll, B. Shank	3	3
Shadeland, Faustalear, Carew	4	4
Major Higginson, Fleming	7	5
N. C., Talmadge	5	9
Robert L., Jr., Steele	6	6
Lady Posey, Maple	8	7
Rosemary Chimes, Rathbun	9	8
Binjolia, Bates	d	
Horace, Macdermot	d	

Temps, 2.08½, 2.10.

COURSES A OTTAWA

Ottawa, 23 — Voici le résultat des courses d'hier au Parc Lansdowne : 2.15, trot et amble, prix de $250 :

Pocahontas, Alex. Hunter, Ottawa	1	1	x1	1
Black Bill, R. W. Stewart, Aylmer	2	2	x1	2
Peter Miller, J. Barnes, Arnprior	3	3	3	3

xEpreuve nulle.
Temps, 2.14¼, 2.14¼, 2.15½, 2.19¼.

Course au galop, 1 1-8 mille — Way Post, C. Knight, J. Cannon, Montréal, 1; Billy Derume, H. Wilson, T. McBride, Avonmore, 2 ; Uncle Reuben, McEhimy, J. S. Charbonneau, Ottawa ; 3. Gold Stick, W. Lee, P. Cardinal, Ottawa, 4. Temps, 2.04.

ATHLETISME

Kid Gendron, de Manchester, se déclare prêt à rencontrer le vainqueur du match Lambert-Richard, dans un match de quatre tours de force de chaque côté, aux points ou à la livre, pour un pari de $50. Gendron est âgé de 19 ans et pèse 144 livres. Informations, 1226 rue Elm, chambre 29, Manchester.

NOTES

Ted Savage a été nommé capitaine du club de football Montréal, en remplacement de Percy Roberts.

Un tournoi athlétique pour la classe junior aura lieu samedi, au terrain de la M. A. A. A. Pas moins de 450 jeunes garçons se sont inscrits. Toutes les principales écoles seront représentées.

Le nouveau club Valmore aimerait à arranger une partie avec le Duluth, pour samedi ou dimanche. Tout autre club dont les joueurs n'ont pas plus de quinze ans serait aussi le bienvenu. S'adresser à Ernest Vinette, 502 avenue Duluth.

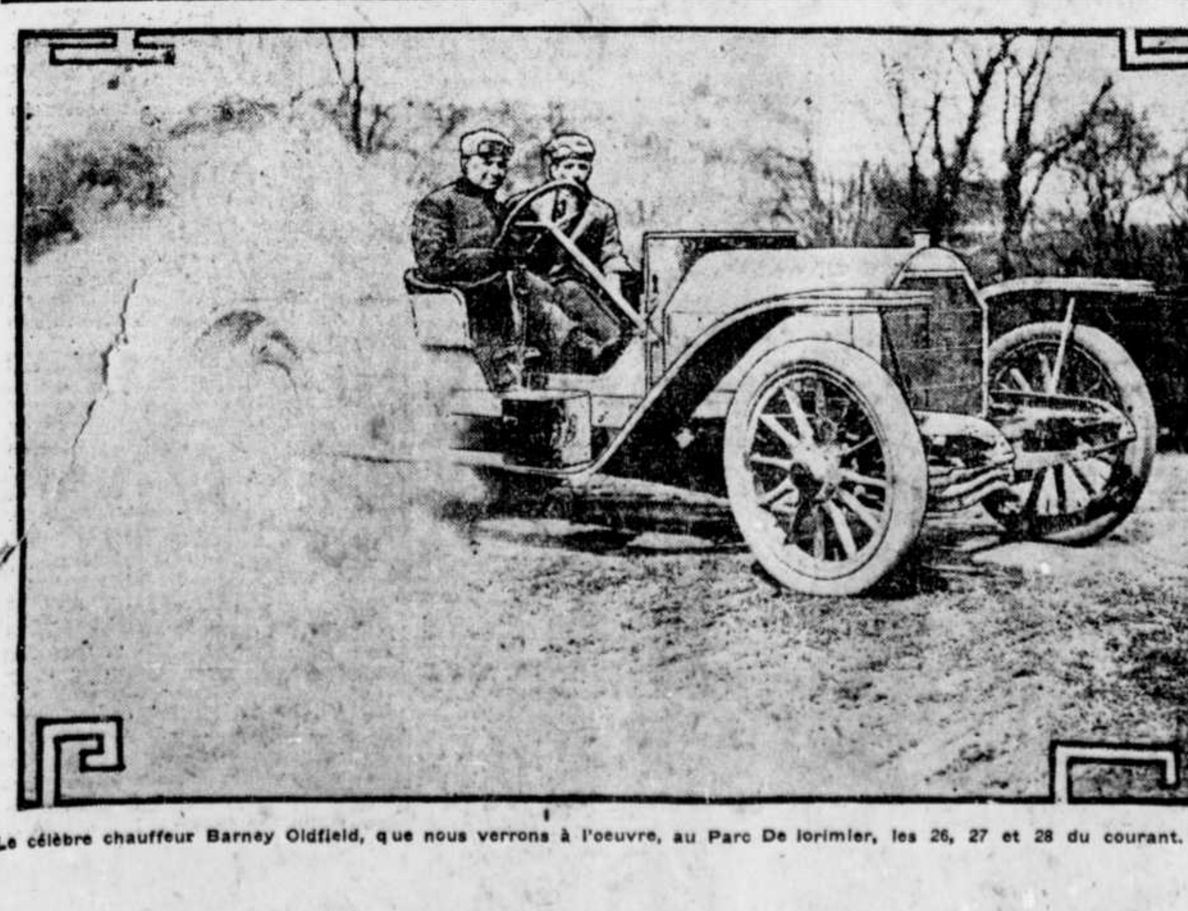

Le célèbre chauffeur Barney Oldfield, que nous verrons à l'oeuvre, au Parc De lorimier, les 26, 27 et 28 du courant.

LA JOUTE DE SAMEDI

Une belle partie entre amateurs et professionnels à Maisonneuve.

LA CROSSE

La clôture de la saison de la crosse à Montréal aura lieu samedi, alors que l'équipe olympique luttera contre un groupe de joueurs professionnels recrutés parmi les étoiles des clubs de cette ville. Ce sera certes une grande partie. Le public de la métropole aura aussi l'occasion de voir avant leur départ pour l'Angleterre, ceux qui iront là-bas pour conquérir le titre de champion du monde.

Les recettes de la joute serviront à défrayer les dépenses du voyage. Le prix des sièges sera uni forme, 50 cents pour toute l'estrade. On s'attend à ce qu'il y ait une foule monstre à cette rencontre.

Les amateurs du jeu national verront une grande exhibition de crosse.

L'Harmonie II jouera le 27 avec le Saint-Gabriel, de la Pointe Saint-Charles ; il voudrait jouer aussi avec le club Amherst, vers la fin de l'année. S'adresser à L. Jolicoeur, 311 Mentana.

Le Bourbon, du collège de Sorel, a triomphé du Windsor, ancien Saint-Eugène, par 15 à 14.

Paddy Brennan, l'un des joueurs qui figureront samedi sur l'équipe olympique.

COURSES DE WOODBINE

COUREURS

Toronto, 23 — Simcoe, de l'écurie J. H. Madigan, a gagné hier le Michaelmas Handicap, pour poulains de deux ans, la principale course au programme. Ceremonius, le favori, ne fit rien qui vaille. Ce coursier avait été acheté la veille au soir par le propriétaire de l'écurie Valley-Farm, au prix de $3,000.

SOMMAIRE :

Première course — Prix Peel, $500, chevaux de 3 ans et plus, 6 furlongs. — Royal Artillery, 112, Nicol, 6 contre 1, 1; Charavari, 115, Howard, 10 contre 1, 2; Caltha, 107, Austin, 7 contre 1, 3. Temps, 1.15 2-5. Alert, Wicklow Girl, Valcour, Croyden, Margaret, Rock Ledge, Frank Somers, Carolina, Glena McBride, Judge Nolan ont aussi couru.

Deuxième course — Six furlongs, Michaelmas handicap, $1,200, poulains de 2 ans. — Simcoe, 114, Nicol, 7 contre 2, 1; Sir Alvescot, 106, G. Burns, 20 contre 1, 2; Waponoca, 103, Bergen, 20 contre 1, 3. Temps, 1.13 2-5. Theo Cook, Devanson, Otsi, Keta, Quantico, Lomond, Alambala, J. H. Reid, Alice, Ceremonious et Personal ont aussi couru.

Troisième course, 1 1-18 mille, $500, chevaux de 3 ans et plus, à réclamer — Hostile Hyphen, 100, Garner, 4 contre 1, 1 ; Braggadocio, 104, Musgrave, 4 contre 1, 2 ; Holscher, 109, V. Powers, 3 contre 1, 3. Temps, 1.55 4-5. Glaucus, Spunky, Cosmopolitan, True Boy, Punky, Waterlake ont aussi couru.

Quatrième course, 1 mille, $500, jugements de tous les âges — Arondack, 88, Bergen, 7 contre 10, 1 ; Lady Martha, 114, Kennedy, 4 contre 1, 2 ; Sycamous, 120, Cummings, 20 contre 1, 3. Temps, 1.40 4-5. Malescon, Tasley, Mill-on-the-Floss ont aussi couru.

Cinquième course, 2½ milles, Coventry steeplechase, handicap, $600, chevaux de 3 ans et plus — Pagan Bey, 148, E. Heider, 4 contre 1, 1 ; Byzantine, 147, E. Stone, 10 contre 1, 2 ; Caloorahatchie, 134, Hogan, 30 contre 1, 3. Temps, 5.12. Butwell a aussi couru. Bank Holiday a refusé de sauter. Essex, Ell, McAllister sont tombés.

Sixième course, 1 1-16 mille, $600, chevaux de 3 ans et plus, — Czar, 109, V. Powers, au pair, 1 ; Polly Prim, 115, Kennedy, 4 contre 1, 2 ; Reidmoore, 113, Nicol, 7 contre 2, 3. Temps, 1.49. Ontario et Campaigner ont aussi couru.

Septième course, 1 1-8 mille, $500, chevaux de 3 ans et plus, à réclamer. — Red Gauntlet, 103, Garner, 4 contre 1, 1 ; Miss Catesby, 105, Deverich, 7 contre 1, 2 ; Chalfonte, 111, V. Powers, 7 contre 5, 3. Temps, 1.55 3-5. Doubt, Melange, Golf Ball, Prince of Castile et Bitter Hand ont aussi couru.

BASEBALL

LIGUE AMERICAINE

A Cleveland :

		R.	H.	E.
Cleveland	.00000520x—	7	9	0
New York	.000000000—	0	6	4

Batteries — Joss, Land et Bemis ; Manning, Hogg, Sweeney et Blair.

A Détroit :

		R.	H.	E.
Détroit	.001000000—	1	8	2
Boston	.200000002—	4	12	2

Batteries — Willett et Schmidt ; Sicotte et Donohue.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
Cleveland	82	60	577
Détroit	79	60	568
Chicago	80	61	567
St Louis	77	62	554
Boston	67	72	482
Philadelphie	65	72	474
Washington	59	76	437
New York	46	92	333

LIGUE NATIONALE

A New York :
Première partie :

		R.	H.	E.
Chicago	.001300000—	4	9	1
New York	.000000300—	3	8	3

Batteries — Brown, Overall et Kling ; McGinnity, Ames et Bresnahan. Umpires, O'Day et Emslie.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Chicago	.000002001—	3	9	0
New York	.000100000—	1	6	0

Batteries — Brown et Kling ; McGinnity, Grandall et Bresnahan. Umpires, Emslie et O'Day.

A Brooklyn :

		R.	H.	E.
Pittsburg	.01000000002—	3	10	0
Brooklyn	.00000000101—	2	7	3

Batteries — Maddox et Gibson ; Pastorious et Farmer.

A Boston :

		R.	H.	E.
Boston	.50002000x—	7	9	1
St Louis	.000000000—	0	10	3

Batteries — Mattern et Smith ; Sallee, Baldwin et W. Moran.

A Philadelphie :

		R.	H.	E.
Cincinnati	.000000020—	2	7	2
Philadelphie	.20204002x—10		11	2

Batteries — Ewing et Schlei ; Corridon et Dooin.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
New York	87	50	635
Chicago	90	53	629
Pittsburg	88	54	620
Philadelphie	74	63	540
Cincinnati	67	73	479
Boston	58	82	414
Brooklyn	48	91	345
St Louis	47	93	336

L'HARMONIE II TOUJOURS VICTORIEUX

La partie jouée dimanche entre les clubs Harmonie II et Britannia, a été fort intéressante, et a été gagnée facilement par l'Harmonie II. Score :

BRITANNIA

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Laflamme, 1b.	6	0	0	12	0	1
Béland, 2b.	6	3	2	4	2	1
Giroux, 3b.	6	3	2	0	2	1
Laplante, r.f.	5	1	0	1	0	1
Duval, l.f.	3	0	0	1	0	0
Girard, c.f.	5	0	0	1	0	0
Montferrand, s.s.	6	1	1	2	5	1
Saint-Pierre, p.	5	1	2	0	2	0
Berthiaume, c.	6	1	0	6	1	0
Total	48	10	7	27	12	6

HARMONIE II

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Boutin, l.f. et 2b.	6	1	0	1	0	2
Désormeau, c.f.	6	1	1	2	0	0
Jolicoeur, c. et 1b.	6	2	5	3	2	0
E. Pelletier, 3b. et p.	6	3	4	1	2	0
Gariépy, 2b. et l.f.	5	3	4	1	5	1
Jos. Gilbert, s.s.	5	3	3	3	4	0
Séguin, r.f.	6	4	1	3	0	0
A. Gilbert, p. et 3b	4	1	3	1	1	0
Beaupré, 1b. et c.	5	1	2	11	0	0
Total	49	19	23	26	14	3

Score par innings :

		R.	H.	E.
Britannia	.023400010—	10	7	6
Harmonie II	.55000522x—	19	23	3

Sommaire — Laissés sur les buts, Britannia 4, Harmonie II 11. Home runs, Béland 2, Giroux, A. Gilbert, Séguin. Coups pour trois buts, Saint-Pierre, Jolicoeur, Pelletier, J. Gilbert, Gariépy. Coups pour deux buts, Girard, Jolicoeur, Gariépy, J. Gilbert. Buts sur quatre balles, Saint-Pierre 5, A. Gilbert 1, C. Pelletier 0. Struck out, A. Gilbert 4, Saint-Pierre 3, C. Pelletier 9. Atteint par le pitcher, Girard. Sacrifice hits, Boutin. Umpires, Drapeau et Savard. Temps, 1 heure 50. Scorer, Montpetit. Assistance nombreuse.

VICTOIRE DU MASCOTTE IND.

Les Mascottes Ind. ont infligé une rude défaite au National Feuille d'Erable, le battant par 20 à 3. Ce dernier, découragé, abandonna la partie à la septième inning. Le pitcher Poulin fit merveille, empêchant ses adversaires de faire plus de 3 hits. Il n'accorda aucune passe. Score :

MASCOTTE IND.

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Perrault, c.	4	3	2	5	2	1
Poulin, p.	5	3	3	2	6	1
Saint-Denis, 2b.	6	2	2	3	1	1
Brousseau, 3b.	6	1	1	2	0	1
Lépine, c.f.	5	0	1	0	0	0
Aubé, 1b.	5	1	2	7	0	0
Monette, s.s.	5	3	3	1	3	2
Larose, r.f.	4	3	2	0	0	0
Messier, l.f.	1	4	1	1	0	0
Total	41	20	17	21	12	6

NATIONAL F. d'E.

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
A. Lépine, 3b.	4	1	1	2	0	1
Demers, r.f.	4	1	0	0	1	0
Déchêne, s.s.	4	0	0	1	2	1
J. Lépine, p.	4	0	1	0	2	1
Hénault, c.f.	3	0	0	0	0	0
Monfiels, c.	3	0	0	9	2	2
Villeneuve, 2b.	3	0	0	3	2	2
Beaudoin, 1b.	3	0	0	3	2	2
Desmarteau, l.f.	3	1	1	0	0	0
Total	31	3	3	21	9	9

Score par inning :

		R.	H.	E.
Mascotte Ind.	.2550341—	20	17	6
National F. d'E.	.1010100—	3	3	9

Sommaire — Points mérités, Mascotte 12. Coups bons pour trois buts, Desmarteau. Coups bons pour deux buts, Monette 2, Larose 2, Saint-Denis. Struck out, par Poulin 4, par Lépine 7. Buts sur quatre balles, par Lépine 7. Frappé par le pitcher, Beaudoin. Buts volés, Mascotte 9, National 6. Laissés sur les buts, Mascotte 6, National 5. Assistance, 500. Umpires, Brousseau et Henrichon. Scorer, Raymond.

LES MASCOTTES BATTENT LE CHERRIER PAR 3 A 0

LE PITCHER HEUSER ETABLIT UN RECORD POUR LA SAISON

Les Mascottes ont encore une fois démontré leur supériorité incontestable en administrant un blanchissage des mieux conditionnés au puissant Cherrier, dimanche dernier, au parc Shamrock, devant un public nombreux. Le lanceur gaucher Heuser était en forme et un seul hit fut fait sur ses balles. En outre Heuser n'accorda pas une seule passe au premier but. Score :

CHERRIER

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Lavoie, 2b.	4	0	0	1	1	0
Charron, s.s.	4	0	0	0	2	0
Gauthier, 1b.	4	0	0	11	1	1
Duquette, c.f.	4	0	0	1	0	2
Landerman, c.	3	0	0	8	1	0
Vézina, 3b.	3	0	0	2	2	0
L'Etoile, l.f.	3	0	0	2	0	0
Cussack, r.f.	3	0	0	0	0	0
Dugas, p.	3	0	1	0	1	0
Total	31	0	1	24	8	3

MASCOTTE

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Leblanc, c.f.	3	1	0	0	0	1
McGranahan, 2b.	4	1	1	1	1	1
Miron, s.s.	1	0	1	1	1	0
Webster, c.	3	1	1	13	1	0
Jetté, 3b.	3	0	1	1	0	0
Cutter, 1b.	3	0	0	10	0	1
Whelan, r.f.	3	0	1	0	0	0
Powers, l.f.	3	0	0	0	0	0
Heuser, p.	3	0	0	1	2	1
Total	26	3	5	27	5	4

Score par inning :

Mascotte	.300000000—	3
Cherrier	.000000000—	0

Sommaire — Points mérités, Mascotte 1. Coups pour 3 buts, Whelan. Coups pour 2 buts, Miron. Coups sacrifiés, Miron. Buts volés, McGranahan 2, Miron 1, Jetté 1, Heuser 1, L'Etoile 4, Gauthier 1. Buts sur balles, par Dugas 2. Struck out, par Dugas 6, par Heuser 10. Double jeu, Charron à Gauthier à Vézina. Laissés sur les buts, Cherrier 4, Mascotte 2. 1er but sur erreurs, Cherrier 3, Mascotte 2. Durée de la partie, 1.25. Arbitre, Filiatrault. Assistance, 700.

UN ARBITRE PARTIAL

Sorel, 23 — Dimanche avait lieu à Sorel une partie de baseball entre les Rough Riders, de Montréal, et le Royal, de Sorel. Après une lutte mouvementée et excitante au possible, le Royal de Sorel est resté victorieux, grâce à l'arbitre. Score :

ROYAL DE SOREL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
A. Pelletier, 2 b.	6	1	1	3	2	1
Larue, p.	6	1	0	4	3	0
E. Pelletier, l.f.	6	0	2	0	0	2
Clairmont, r.f.	5	0	0	1	1	0
Davignon, s.s.	5	0	0	2	3	0
Carpentier, c.f.	5	1	0	1	1	0
Godin, 3 b.	5	0	0	3	5	0
Blais, 1 b.	5	0	1	11	1	1
Paradis, c.	5	1	1	8	1	1
Totaux	48	4	5	33	17	5

ROUGH RIDERS DE MONTREAL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Demers, c.	5	0	0	16	1	1
Laflèche, c.	1	0	0	0	0	0
Roberge, l.f.	5	1	1	1	0	0
Lachapelle, r.f.	5	0	1	0	0	1
Mandeville, 1 b.	5	0	0	8	2	0
De Laval, 2 b.	5	0	1	1	3	0
Girard, c.f.	5	0	1	2	1	0
Paulet, 3 b.	5	0	1	0	3	1
Leboeuf, s.s.	5	2	2	2	5	1
Dubois, p.	5	0	0	2	3	0
Totaux	46	3	7	32	18	4

Laflèche remplaça Demers à la 10e inning.

Score par inning :

		R.	H.	E.
Rough Riders	.10001010000—	3	7	4
Royal de Sorel	.01000002001—	4	5	5

Sommaire — Coup pour 2 buts, Roberge ; sacrifice, Dubois, 2; buts volés, A. Pelletier, Leboeuf, 2 ; strike out, par Larue, 7; par Dubois, 16; laissés sur les buts, Royal, 10; Rough Riders, 9. Buts sur balles, Larue, 1; Dubois 2. Wild throw, Larue, 2. Passed ball, Paradis, 3; Demers, 2.

Umpire, M. Dubois, de Sorel.

Les Rough Riders lancent un défi au Royal de Sorel pour n'importe quel enjeu, pourvu que l'arbitre soit un étranger à Sorel.

MONTREAL RESERVE VS. VOLTIGEUR

Ces deux clubs se rencontreront dimanche, dans une partie pour un enjeu de $25 et le championnat de la province.

VICTOIRE DU VARENNES

Le club Varennes a remporté une nouvelle victoire en battant le collège St Paul par 12 à 6. La joute a prouvé que l'équipe d'Alphonse Geoffrion est invincible. Score :

VARENNES

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
V. Bordua, c.	4	2	1	3	2	0
L. Beauchemin, c.f.	4	1	0	2	1	1
A. Geoffrion, 3b.	4	1	1	0	0	1
Alphonse, 2b.	3	2	2	4	3	0
A. Bordua, r.f.	3	1	1	3	0	1
M. Geoffrion, p.	4	1	0	5	5	1
A. Beauchemin, s.s.	4	1	0	3	2	1
A. Jodoin, l.f.	3	1	0	2	0	0
A. Beauchemin, 1b	3	2	2	6	2	0
Total	32	12	7	28	15	5

COLLEGE ST PAUL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
A. Dupré, s.s.	4	2	1	0	1	1
L. Fabien, c.	4	0	2	3	2	1
H. Massue, l.f.	4	0	0	1	0	1
J. B. Langlois, p.	3	2	1	2	3	0
U. Latour, 2b.	3	1	0	0	1	0
McAbbe, 3b.	3	0	0	1	1	1
P. Bordua, r.f.	3	1	0	0	0	1
McGnity, 1b.	3	0	0	2	1	2
Savaria, c.f.	2	0	0	0	0	1
Total	29	6	4	9	9	8

Score par inning :

Varennes	.114101211—	12
Collège St Paul	.000110031—	6

Sommaire — Coup bon pour 3 buts, T. Beauchemin. Coups bons pour 2 buts, A. Dupré, J. Bte Langlois, Alphon, V. Beauchemin. Laissés sur les buts, Varennes, 5 ; Collège, 10. Buts volés, Alphonse, V. Beauchemin. Struck out, M. Geoffrion, 9 ; J. Bte Langlois, 3. Umpire, Rév. F. Thaddius. Assistance, 200. Temps, 2 heures.

Le club Dunlop, de la Pointe Saint-Charles, a triomphé du Mansfield par le score suivant :

		R.	H.	E.
Dunlop	.40723260x—	25	32	7
Mansfield Ind.	.204024444—	24	26	12

C'est la dixième victoire consécutive du Dunlop. Il lance un défi au Richmond de Saint-Henri, Ville-Marie de Sainte-Cunégonde et au Sainte-Elisabeth. Pour informations s'adresser à Paul Lefebvre, 217 rue Ropery, Pointe Saint-Charles.

Le club McDonald a défait le Cercle Caporal par 5 à 8, et le Delorimier 11 par 6 à 4. Le point saillant de la joute fut le home run de Jos. Lebeau. Les vainqueurs lancent un défi au Saint-Vincent II, à l'Hochelaga, au Caporal et au Hussard.

Le club de baseball Metropole jouera dimanche prochain sa dernière partie et aimerait en conséquence à rencontrer l'un des meilleurs clubs de la province, tels que St Jean, Marieville, Joliette, Terrebonne, etc. Pour informations, s'adresser au No 994 St Denis. Wilfrid Lafond. Tél. Est 3414.

Le club Premo, de la Ligue Spalding, a défait le fameux Cercle Caporal, dans une partie d'exhibition, par un score de 10 à 5.

Noms des joueurs :

Premo — Ed. Groves, 2 b. ; A. Auger, p. ; R. Groves, c.f. ; E. Bourgeault, s.s.; E. Larose, c. ; D. Deslauriers, 1 b. ; R. Thomson, r.f. ; L. Bourgeault, 3 b. ; P. Larouche, l.f.

Cercle Caporal — D. Legault ,3 b. ; Marcharlière, l.f. ; Lapointe, 1 b. ; Gohry, p. ; Bonin, c.f. ; Malo, 2 b. ; Poirier, r. f. ; Chaput, s.s. ; Thouin, c.

Score par inning :

		R.	H.	E.
Premo	.121201111—	10	14	2
Cercle Caporal	.002102000—	5	8	5

Le club Premo, de la Ligue Spalding, a défait le club Emerald, par un score de 12 à 7. Noms des joueurs :

Emerald — A. Paernt, s.s. ; M. Gordon, 2 b. ; W. Eckhardt, 1 b. ; G. Farrell, r.f. ; H. Vézina, p. ; H. Feldstein, 3 b. ; W. Brennan, c.f. ; J. Lazzer, c. ; I. Silverman, l.f.

Premo — Ed. Groves, 2 b. ; Geo. Mayes, r.f. ; R. Groves, c.f. ; E. Bourgeault, p. ; E. Larose, c. ; D. Deslauriers, 1 b. ; R. Thomson, s.s.; L. Bourgeault, 3 b. ; P. Larouche, l.f.

Score par inning :

		R.	H.	E.
Emerald	.010202200—	7	12	5
Premo	.10323012x—	12	15	3

Umpire, M. Blanchard.

Capitaine, J. R. Mayes, 121 rue Aylwin.

Le Richmond de la Pointe St Charles, s'est de nouveau montré supérieur au St Louis, en le battant par un score de 14 à 12. Il a aussi défait le St Irénée par un score de 31 à 7.

Noms des vainqueurs : E. Bélec, c. ; N. Brault, p. ; O. Tanguay, 1 b. ; E. Lalonde, 2 b. ; A. Charbonneau, s.s. ; P. Bisson, 3 b. ; A. Bellemare, r.f. ; A. Ladouceur, c.f. ; H. Lepage, l.f.

Les vainqueurs lancent un défi au Jockey II. Ils se mesureront dimanche prochain, le 27, avec le Royal Canadien, de St Henri. Pour informations, s'adresser à E. Bélec, 357 rue Châteauguay.

ASSEMBLEE DU CLUB CHAMPETRE

M. Amédée Blondin, président du club de quilles Champêtre, convoque pour ce soir une assemblée de ses joueurs, au restaurant Blondin et Corbeil, 677 rue Sainte-Catherine Est. Tous les membres sont invités.

Pour la deuxième fois, le Belmont, de St Henri, a défait le Ste Elisabeth, par un score de 15 à 13. Le pitcher Monette retira 5 hommes au bâton. Les vainqueurs sont prêts à jouer de nouveau avec leurs adversaires pour un enjeu de $5. Inf. A. Viau, 1081 rue St Antoine.

Le club Hochelaga a vaincu le Longue-Pointe en 10 innings, par un score de 7 à 4. Les vainqueurs lancent un défi au Royal de Longueuil, et au St Stanislas, pour dimanche. Inf. 200½ rue Désery. Wilfrid Paul.

SEANCE ATHLETIQUE A LAPRAIRIE

On nous annonce pour samedi une intéressante séance athlétique à Laprairie. Le programme comprend des luttes et une exhibition de boxe.

Voici quels seront les athlètes qui y prendront part : F. Ranger, Jos. Montferrand, Nap. Séguin, Saint-Louis, René Duclos, J. Gagnon, F. Fleming, McDonald, W. Duchesne et Cartier.

Exhibition de boxe — Frank Fleming vs Arthur Giroux.

Le Laviolette, de Saint-Henri, a défait le Turcot, le prétendu champion, par un score de 14 à 13. Le pitcher A. Goyer retira 9 hommes au bâton. Les balles des pitchers V. Vezeau et Paquet furent frappées avec force.

Score par innings :

		R.	E.
Laviolette	.21210431x—	14	5
Turcot	.102042310—	13	8

Noms des joueurs : V. Déroche c., A. Goyer p., F. Filion 1b., A. Ross 2b., T. Charbonneau 3b. et p., P. Dean s.s., B. Piché l.f., G. Lalonde c.f., G. Brennan r.f.

Les vainqueurs lancent un défi aux clubs Amherst, Mansfield et Saint-Paul, pour dimanche. Informations P. Charbonneau, 110 rue Sainte-Marguerite, Saint-Henri.

LE BASEBALL A VALLEYFIELD

Valleyfield, 23 — Dimanche dernier, après une lutte intéressante qui a eu lieu au Parc St Jean-Baptiste, le club Valleyfield a remporté une victoire écrasante sur les Athlétiques de Montréal.

Notre vaillant club est invincible ; il n'a subi aucune défaite cette année ; il lance un défi aux meilleurs clubs de la province, principalement aux Sorel, Trois-Rivières, Lévis, Thetford Mines, etc., pour des parties à jouer sur le terrain de ces clubs. S'adresser au président du club Valleyfield, tiroir W., Valleyfield, Qué.

Les joueurs de baseball de la "Card-room" des Gault Mills, lancent un défi aux joueurs de la "Card-room" de l'Empire Mills, de la Montreal Cotton Co., de Valleyfield, pour une partie à jouer samedi prochain, au parc St Jean-Baptiste. S'adresser à Arthur Chevalier.

Dimanche dernier, le club Montcalm a remporté une brillante victoire sur le Collège II, le battant par un score de 5 à 4.

Les St Edouard III ont battu le St Jean par un score de 18 à 15. Noms des vainqueurs : N. Aubain, E. Bonetto, A. Alix, Brouillette, A. Pepin, O. Gauthier, Bailly, R. Gauthier. Ce club désirerait arranger une partie avec le St Jean, pour dimanche prochain, le 27.

TOUS EN RETARD

Les trains du Pacifique, du Grand Tronc et des autres Compagnies de chemin de fer, qu'ils vienent de l'est ou de l'ouest, sont tous considérablement retardés, par l'épais brouillard de fumée, dont les feux de forêts ont enveloppé notre ville et les campagnes environnantes.

Bregent

Nous émettons les Permis de Chasse Pour le Gouvernement.

FUSIL A UN COUP

$4.98 $4.98

Garanti pour Poudre sans Fumée

Canon en acier bleui choké, pour poudre noire ou sans fumée, caisson de trempe jaspé, chien rebondissant, percussion centrale, levier d'ouverture sur le dessus, crosse à poignée de pistolet, plaque de couche en caoutchouc. Calibres 12 et 16, canon de 30 pouces, poids 6½ livres $4.98

FUSIL A DEUX COUPS "BREGENT"

$10.50 $10.50

Fusils à deux coups, platines en avant, clef entre les chiens, canon en acier damasquiné, culasse renforcée, canon gauche choké en plein, crosse en noyer poli. Calibre 10, prix $11. Cal. 12 et 16, prix $10.50.

Cartouches

Nos cartouches sont insurpassables comme tir et pénétration et nos prix sont des plus bas.

Cartouches chargées à poudre noire, cal. 12 et 16. Prix, 45c la boite de 25.

Chargées à poudre sans fumée, cal. 12 et 16. Prix 65c la boite.

Canards en bois, la doz..... $4.50

Nous avons les meilleurs canards désirables en bois, assortis dans différents spécimens au choix. Prix, la douz. $4.50

GRATIS Notre catalogue expédié gratis aux chasseurs.

Maison A. E. BREGENT, Quartier Général des Chasseurs 192 Ste Catherine Est. MONTREAL. C

Le Chapeau "BUCKLEY"
parait bien, ne fatigue pas et dure longtemps.
BUCKLEY & SONS
LONDON

SAMUEL MAY & CO.
FABRICANTS DE
TABLES DE BILLARDS
Etablis depuis 40 ans
Faites venir le Catalogue
Nous avons un assortiment complet de TABLES de billards et d'accessoires de billards à notre
Succursale de Montréal :
36 NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL
Tél. Main 1725.
271—n,M,s C

LA PRESSE

MONTREAL, 23 SEPTEMBRE 1908

DOCUMENTS POUR LA DISCUSSION ÉLECTORALE

La "Presse" n'est pas journal de combat, en ce sens qu'elle ne trouve pas tout excellent dans un parti et tout mauvais dans l'autre. Comme question de fait, il y a une foule d'actions ministérielles ou de critiques oppositionnistes qu'elle s'abstient de commenter, parce qu'il faut laisser beaucoup de latitude aux partis. Mais, un organe de l'opinion publique n'a pas le droit de se tenir dans une neutralité inepte, qui ne donnerait à ses lecteurs aucune base d'argumentation, aucune règle de raisonnement. Les deux partis ont le droit, par nos colonnes, de se faire entendre à leur manière, comme elles le désirent du public. La "Presse" a le devoir de donner aux excès de langage, inévitables durant l'agitation électorale, les correctifs que requièrent et la vérité et les intérêts indéniables de notre province. Ce sera aux électeurs à les recevoir ou à les refuser selon les différents points de vue auxquels ils se mettent.

Ainsi, nous voyons que la campagne débute sur les reproches réciproques que se font les deux camps d'avoir abandonné leurs programmes. Ces accusations n'ont jamais d'importance et ne font pas d'effet sur l'esprit du peuple. Dans une société où les conditions changent constamment selon les événements et des besoins toujours nouveaux, il serait curieux que la politique dût être limitée à des idées invariables.

Les programmes sont l'expression d'opinions économiques ou exécutives déjà dans le domaine public, que personne ne peut breveter. C'est ainsi que Sir Georges Cartier exécuta la plus grande partie du programme des Libéraux de 1854 à 1864. Sir John Macdonald s'appropria plusieurs suggestions du programme national de 1872. La pureté des élections, la réforme du service civil, la réforme ou l'amélioration du Sénat, le choix des immigrants, la meilleure administration du domaine public, le développement de la navigation, le tarif, ont passé par les programmes de tous les partis. L'exploitation des télégraphes et des téléphones invoquée par M. Borden était le projet favori de Sir William Mulock dans le cabinet Laurier. A l'heure qu'il est, la moitié des conservateurs, si l'on en croit le sénateur McKeen, d'Halifax, ou la "Gazette", de Montréal, sont opposés à la proposition de leur chef.

Au reste, Sir Sanford Fleming a, depuis longtemps, mis devant le public l'opportunité d'introduire en Canada le système anglais ; et il a soutenu qu'une ligne gouvernementale de télégraphe peut se maintenir à raison de un sou du mot.

Le Canada a déjà fait le premier pas dans ce sens en établissant la ligne du Yukon, celle du Golfe et en participant aux câbles de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. L'hon. M. Lemieux a parfaitement bien démontré, l'autre jour, à Sorel, que le devoir du gouvernement sera d'étendre naturellement sous l'Atlantique le système déjà établi pour le Pacifique.

Il n'y aurait rien d'étrange que le gouvernement canadien fut le propriétaire des télégraphes et des téléphones comme dans tous les pays importants de l'Europe. Mais, cette question ne peut en être une de parti, puisqu'elle est depuis trop longtemps devant le public pour qu'elle soit la propriété de quelqu'un.

Prenez les questions de protection et de libre-échange. Tout jeune homme débute libre-échangiste et meurt protectionniste. La théorie du libre-échange est, en effet, belle et sédusante ; mais, aux frottements internationaux, on apprend que l'égoïsme des peuples la rend impossible. Il faut combattre ses rivaux avec les armes dont ils se servent. Sir John Macdonald et Sir Georges Cartier ont été libre-échangistes ; cela n'empêcha pas Sir John, quand le temps fut venu, de nous donner la protection. Sir Wilfrid Laurier admire aussi les brillantes théories du libre-échange, comme tous les grands écrivains économistes français et anglais le font dans leurs livres. Ces auteurs renommés n'ont pas réussi à changer, dans l'univers, le cours des idées ; et Sir Wilfrid, une fois chargé de devoirs et de responsabilités, comprit comme Sir John que le Canada ne peut pas laisser écraser son industrie par la moindre aide donnée à la concurrence des autres pays ; et comme le grand apôtre du libre-échange, John Stuart Mill, que son école fait une exception pour les jeunes pays où la protection est nécessaire. Voilà pourquoi, en pratique, il a vu que le tarif seul peut sauver la situation.

Monsieur Borden, le chef de l'opposition, a mis sur son programme : " 8o. Administration et exploitation de nos chemins de fer d'Etat par une commission indépendante, à l'abri de l'influence des partis." Cependant, le 29 septembre, il proposait de faire déclarer par la Chambre des Communes que l'Intercolonial devrait toujours être exploité par le gouvernement. Voici le texte d'un extrait de sa motion :

6o. Que cette chambre est d'avis que le chemin de fer Intercolonial et le chemin de fer de l'Ile du Prince Edouard ne devraient pas cesser d'être la propriété de l'Etat et d'ETRE EXPLOITES PAR LE GOUVERNEMENT CANADIEN. (Motion de M. R. L. Borden, Chambre des Communes, 29 sept. 1903. Page 12,898 du "Hansard", de 1903).

Le "Globe", de Toronto, a proposé l'exploitation de l'Intercolonial par une commission bien longtemps avant M. Borden.

Monsieur Borden aime à appuyer, durant la présente élection, sur la "bévue" (blunder) du Transcontinental. Les hons. MM. Blake et Mackenzie en avaient agi de même à l'égard du Pacifique. Ils prouvaient chiffres en mains, en 1881, que jamais les recettes du Pacifique ne pourraient dépasser $13,000,000, ce qui, selon l'expression employée par M. Blake, "ne paierait pas la graisse des roues."

Mais, nous croyons qu'il y a une bévue plus grave que l'entreprise ou que le coût, fut-il excessif, du Transcontinental, à reprocher à M. Borden. En 1903, l'opposition fit une guerre acharnée au tracé du Grand-Tronc-Pacifique. Elle blâmait le gouvernement d'avoir fait passer la route par le Nord de la Province de Québec jusqu'à la ville de Québec et par le Sud des comtés de Lévis, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Témiscouata. Si, cette année, elle se plaint des fortes sommes que l'exécution d'un tel tracé va coûter au pays, elle a tort, parce que les bienfaits qui vont en résulter pour la Province sont trop évidents.

On se rappelle que M. Borden voudrait faire venir le Grand-Tronc-Pacifique de Winnipeg à Montréal par la route du Pacifique Canadien jusqu'à North Bay, de là à Montréal par le Canada Atlantic, c'est-à-dire par la Province d'Ontario, en excluant la Province de Québec de cette route. De même, il prétendait qu'il ne fallait pas s'occuper des intérêts de la colonisation pour les comtés du Sud entre Lévis et la Rivière du Loup. Voici des extraits de ses déclarations :

Le Canada Atlantique s'étend de Depot Harbour, dans la Baie Georgienne, à la jonction de Coteau, soit une distance de 342 milles. Pour que cette ligne put pénétrer à Montréal, il faudrait la prolonger de la bifurcation de Coteau à celle de Jacques-Cartier ou autre endroit de même nature pour la raccorder à l'Intercolonial. ("Hansard", p. 9251, 18 août).

J'ai proposé le prolongement de l'Intercolonial jusqu'à la Baie Georgienne. Si nous achetions le Canada-Atlantique, nous pourrions construire un embranchement qui partirait de la bufircation de Scotia pour aller se raccorder au chemin de fer Canadien du Pacifique ou près de Sudbury. (Hansard, page 9257, 18 août).

Le gouvernement agirait sagement en achetant ce chemin depuis North Bay (Sudbury) jusqu'à Fort William, en en faisant une voie publique nationale pour le Canada. (Hansard, page 9256, 18 août).

La troisième proposition que je désire soumettre à la Chambre, à TITRE DE BONNE POLITIQUE serait de réduire les rampes de l'une ou des deux voies qui relient Winnipeg à Fort William, à la condition d'obtenir le droit entier de réglementer les tarifs et que le chemin de fer du Grand Tronc comme l'Intercolonial aient des privilèges de circulation sur ces voies de Fort William à Winnipeg. (Hansard, p. 9258, 18 août).

Je crois que j'ai parlé d'une ligne de Lévis à Moncton.... Une fois à la Rivière du Loup vous aurez dépassé l'extrémité de l'Etat du Maine et le dirigeant de la Rivière-du-Loup à Moncton par le meilleur chemin praticable, vous assurer une voie aussi courte qu'en construisant une nouvelle ligne de Lévis à Moncton. JE NE SAIS TROP QUELLE NECESSITE IL Y A DE CHEMINS DE COLONISATION A TRAVERS LES PAROISSES DE L'INTERIEUR DES COMTES BORDANT LE ST LAURENT. (Hansard, p. 12881, 29 sept.)

Quand on songe que les Provinces de Québec et d'Ontario attachent encore beaucoup plus d'importance pour leurs intérêts directs à voir les vastes régions de l'extrême-nord pour les deux et de l'extrême-sud pour nous, s'ouvrir à la colonisation, que d'avoir un second Transcontinental, on comprend, aujourd'hui, quelle était l'erreur de la "bonne politique" de M. Borden en 1903. Celui-ci ferait bien de passer légèrement, dans la Province de Québec au moins, sur la politique du gouvernement concernant le Transcontinental dont la construction nous promet des avantages si tangibles et si indiscutables. Il n'a pas eu raison de répéter, samedi, au Monument National, que son plan était le meilleur et qu'il n'en retire rien.

Un autre point assez singulier dans la campagne actuelle, c'est que M. Borden blâme le gouvernement d'avoir endossé les obligations du Grand-Tronc-Pacifique et feint de croire que le coût de la section du Transcontinental entre Moncton et Winnipeg sera une charge au pays, bien que le Grand-Tronc-Pacifique assume ces obligations dans sept années d'ici en payant trois p. 100 sur le coût total des travaux, quelqu'en soit le montant. Comment peut-il attaquer cette politique, quand il se fait accompagner de l'hon. M. Rollin, qui a inauguré ce système dans Manitoba ?

Le gouvernement de cette province a acheté du "Northern" américain un certain réseau de chemin de fer à raison de $8,000,000, payées par les obligations de la Province. Immédiatement, il a revendu cette même propriété pour le même montant à MM. Mackenzie et Mann, qui paient l'intérêt au chemin américain. M. Roblin prétend que la Province de Manitoba n'a rien à débourser et qu'elle est indemne dans cette transaction. L'excellence de cette politique est confirmée par une résolution des Chambres de Commerce du Nord-Ouest, réunies il y a quelques mois en convention à Medicine Hat. Sur la proposition de la Chambre de Commerce de Calgary, il a été décidé que :

Attendu que dans les Provinces de Manitoba et d'Ontario, la construction des chemins de fer s'est accomplie avec succès au moyen de bons garantis par le gouvernement;

Attendu qu'il n'y a pas d'exemple que le gouvernement ait été dans l'obligation de débourser de l'argent pour cette garantie.

Il est résolu, en conséquence, que cette Convention des Chambres de Commerce du Canada-Ouest prient les gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan d'adopter la politique de donner aux obligations de chemins de fer, la garantie du gouvernement.

LA PRODUCTION MINIERE AU YUKON

La production des mines de toutes catégories au Yukon dépassait quelque peu en 1906 cinq millions et quart de dollars. En 1907 elle n'a atteint qu'environ trois millions et elle atteindra à peu près ce chiffre en 1908.

Cette diminution provient surtout de ce que beaucoup de claims ont été vendus à la Compagnie des champs aurifères du Yukon, et que cette compagnie n'est pas encore tout à fait en état d'en faire partout l'exploitation.

Des deux tributaires de la rivière Stewart, il n'y a que le creek des Buttes-Noires qui a donné un bon rendement et que l'on a exploité. Le creek Barker a été à peu près abandonné.

La seule découverte de valeur qui a été faite est celle du creek des Chutes, l'un des tributaires de Quarante-Milles. Il a été jalonné d'un bout à l'autre et l'on dit qu'il donnera de superbes bénéfices.

En outre des dragues que la Compagnie aurifère du Yukon tenait en fonctionnement l'an dernier, elle en a fait construire trois nouvelles au commencement de l'été, et elle les a utilisé depuis près de l'embouchure de la Bonanza. L'an dernier, les dragues ont été employées à creuser dans du sol dégelé, et l'on a tenté, cette année, d'utiliser les nouvelles dragues à creuser dans du sol dégelé, mais l'on a constaté que le travail était très lent et que les dents de la machine s'usaient promptement. Il a été même reconnu que l'entreprise ne pouvait réussir à donner des profits si l'on ne dégelait pas auparavant le sol. Il reste à découvrir comment cela peut s'obtenir économiquement. Il y a une méthode qui consiste à dégeler le sol au moyen de la vapeur fournie par la drague elle-même, mais le bois est d'un prix si élevé que ce moyen n'est pas profitable. Une autre méthode consiste à enlever toute la mousse du sol et à laisser opérer le soleil, car l'on sait que la terre dégele alors promptement, mais ce que l'on ne sait point encore c'est le degré de profondeur que le dégel peut alors atteindre. A tout considérer, il faut conclure que l'emploi des dragues au Yukon est encore à l'état d'expérience. La richesse aurifère du sol est reconnue, cependant; tout ce qui reste à découvrir c'est un procédé économique de dégeler la terre. Un grand nombre de capitalistes ont passé l'été dernier à faire l'inspection des creeks Dominion, du Soufre et Gold-Run afin d'en faire l'acquisition, mais ils n'ont pas jusqu'ici poussé plus loin leurs démarches, dans la crainte d'échouer dans leurs tentatives de dragage.

La production minière décroît constamment, et continuera ainsi à décroître, car le sol susceptible d'être traité par les méthodes ordinaires devient de plus en plus rare. Tout le monde est toutefois d'avis que l'on découvrira bientôt un moyen profitable de dégeler le sol et d'employer un grand nombre de dragues, ce qui développera considérablement la production des mines.

CHOSES ET AUTRES

Clients-réclame. — Ces jours derniers paraissait, dans un journal de Berlin, une information ainsi conçue:

"On demande "clients-réclame" dans un restaurant qui vient de faire son ouverture. S'adresser à... etc."

Un journaliste allemand a fait une enquête sur la profession des "clients-réclame." Il en ressort que tout le monde ne peut pas être le client-réclame.

Ce sont des messieurs correctement habillés, de manières distinguées, portant beau, brillants causeurs, auxquels, pendant quinze jours ou un mois, on offre la table et l'argent de poche suffisant pour "jouer à l'habitué."

Ils ont le verbe haut et rudoient les garçons qui ne les appellent pas autrement que "Herr Doktor, Herr Baron, Herr Comte." En réalité, ils s'appellent Muller ou Schultz. Ils épatent le public et lancent l'établissement.

× × ×

Le dictionnaire de l'Académie. — M. Thureau-Dangin ramène ses collègues de l'Académie aux bonnes traditions.

On négligeait par trop le fameux dictionnaire, en dépit des objurgations de M. Gaston Boissier.

Depuis que M. Thureau-Dangin est secrétaire-perpétuel, les séances se prolongent et ne sont levées que lorsqu'un mot du dictionnaires a été savamment étudié, discuté et classé. On travaille avec un tel zèle que, si ce mouvement continue, une nouvelle édition du fameux dictionnaire de l'Académie pourra être publiée avant une dizaine d'années.

Si l'on songe qu'une édition demande en moyenne cinquante ans, et que les académiciens n'en sont encore qu'à la lettre F, on conviendra que ce sera un record.

Il est vrai que les séances de deux heures effarent un peu les immortels. Ils étaient trente à la première ; l'autre semaine, ils ne sont venus que dix-huit et, à la dernière séance, dix académiciens seulement ont signé la feuille de présence. Mais ces dix ont travaillé comme quarante.

LA SEULE CHOSE QUI SOULAGE SES REINS

La Colombie Anglaise aime les Pilules de Genièvre.

Chilliwack, C. A.

Je divise l'année à peu près également, travaillant sur ce ranche et sur divers placers, comptant, en conséquence, entièrement sur ma bonne santé pour vivre. Parfois j'ai souffert, comme beaucoup d'autres en ce pays, de mal de dos, faiblesse des reins, quelquefois au point de ne pouvoir travailler pendant des semaines. Ayant essayé de nombreux remèdes, j'ai le plaisir de déclarer que vos Pilules de Genièvre sont les seules desquelles j'ai reçu un bien durable. Je ne les prenais que depuis peu lorsque le mal cessa et il n'a pas reparu depuis.

J. EDWARD JAMES.

Essayez-les à nos frais. Ecrivez et demandez une boîte échantillon, gratis si vous mentionnez ce journal, alors, quand vous constaterez que les Pilules de Genièvre vous font du bien, vous pourrez les obtenir chez votre marchand ou directement de nous, 50c la boîte—6 pour $2.50.

Dépt. S. National Drug & Chemical Co., Limited, Toronto. A yw

Mal de Tete

Anson A Gard, le distingué écrivain, d'Ottawa, dit : "Les Tablettes Zutoo ont guéri si promptement mes maux de tête que je ne crois pas qu'ils reviennent jamais."

Mme (Dr.) Shurtleff, de Coaticook, declare : "J'ai probablement pris un milliers de tablettes Zutoo, Elle m'ont débarrassée promptement du mal de tête et n'ont laissé aucun mauvais effet."

Voilà quelques-unes des bonnes choses que l'on dit des tablettes Zutoo, les témoignages de deux personns sur des milliers, dont les maux de tête ont été

Gueris par Zutoo 19

Conserve la Santé des Enfants

La plupart des malaises éprouvés par les adultes sont dus à l'accumulation lente depuis l'enfance de poisons dans le système.

Voilà *la grande raison pour laquelle* les parents devraient faire boire de

L'EAU CALEDONIA "MAGI"

A LEURS ENFANTS.

"Magi" conserve les intestins en bon ordre et non seulement prévient la plupart des maladies de l'enfance mais même celles qui affligent les adultes. Agréable — cette eau est la plus pure qui soit sur terre.

Embouteillée aux sources mêmes dans des bouteilles d'une chopine et des splits stérilisés (gazeuse) et dans des bouteilles d'un demi-gallon (calme).

THE

Caledonia Springs Co., Ltd,

Caledonia Springs, Ont.

DEPOT A MONTREAL, 596 rue Sainte-Catherine Ouest.

TEL. UP 3937. A

Ministère de la Milice et de la Défense.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Casernes de St Jean, P. Q., nouveau système de drainage.

DES SOUMISSIONS cachetées, portant sur leur enveloppe : "Soumission pour les Casernes de St Jean, P. Q., système de drainage" et adressées au secrétaire du Conseil de la Milice, département de la Milice et de la Défense, Ottawa, seront reçues jusqu'au 1er octobre 1908, à midi, pour la construction d'un système de drainage en communication avec les casernes de St Jean, P. Q.

Les plans et devis peuvent être consultés et toutes informations obtenues au bureau de l'officier commandant le commandement de Québec, à Montréal, de l'officier commandant le Royal Dragon Canadien, à St Jean, P. Q., et du directeur des services du génie, quartiers généraux de la milice, à Ottawa.

Les soumissions doivent être faites sur des formules imprimées fournies par le département de la Milice et de la Défense et chacune d'elles doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque à charte canadienne se montant à 10 pour cent de la valeur des travaux, payable à l'ordre du Ministre de la Milice et de la Défense, lequel montant sera déclaré forfait si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, conformément à sa soumission.

Le département ne sera tenu d'accepter ni la plus basse ni aucune soumission.

E. F. JARVIS,
Secrétaire.

H.Q. 44—6—25.
Département de la Milice et de la Défense, Ottawa, 11 septembre 1908. 272—4

Pianos à Louer

Pianos loués à raison de $2.00 par mois et plus. Loyer de six mois alloué si on achète. Le système d'un seul prix et la méthode de facilité de paiement s'appliquent à l'achat de chaque instrument effectué chez Nordheimer, Limited, 589 rue Sainte-Catherine ouest, seule agence pour les pianos Nordheimer, Steinway et Pianola.

289—n w ed

VIN ST. MICHEL

Le Salut de Celles qui Travaillent

Jeunes filles qui travaillez dans les bureaux, dans les magasins, dans les manufactures, ménagez votre santé : c'est votre capital, c'est le plus précieux de vos biens.

Vous êtes vaillantes à l'ouvrage, vous dépensez vos forces, votre énergie dans le labeur de chaque jour : il importe de récupérer cette dépense en prenant avant vos repas, et, chaque fois que vous vous sentirez faible, un verre de

VIN ST-MICHEL

qui dissipe la fatigue, relève l'énergie, enrichit le sang appauvri et régénère le système nerveux : c'est le véritable aliment d'épargne.

BOIVIN, WILSON & CIE.

AGENTS GENERAUX, MONTREAL.

Eastern Drug Co., Agents pour les Etats-Unis, Boston, U.S.A.

A

La Bière en Bouteille

GOLD MEDAL TIVOLI

(Médaillée à Baden-Baden)

L'honneur qu'on lui fait à l'étranger et au pays prouve hautement la générosité de la bière ***TIVOLI.***

Non seulement la bière ***TIVOLI,*** lors du Concours, à l'Exposition de Baden-Baden 1896, remporta le ***Premier Prix*** sur 126 bières allemandes, mais depuis des années ses ventes sont plus considérables que celles de n'importe quelle autre bière Américaine ou importée parmi les consommateurs de la Nouvelle-Angleterre.

S'il y a une raison qui atteste surtout la supériorité de la bière ***TIVOLI*** c'est sa ***saveur*** remarquablement ***rare,*** la saveur distinctive de la ***TIVOLI*** qu'aucune autre bière ne possède.

Demandez la bière ***TIVOLI*** à votre fournisseur.

BRASSEE ET EMBOUTEILLEE PAR SPRINGFIELD BREWERIES CO., SPRINGFIELD, MASS.

Hudon, Hébert & Cie, Ltée, Montréal, Seuls Agents au Canada.

A 23.26

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL PAYE - - - $2,500,000
FONDS DE RESERVE $2,000,000

DEPOTS CONJOINTS — La Banque d'Hochelaga accepte des dépots en commun par le mari et la femme et pouvant être retirés par l'un ou l'autre des conjoints. Ce système de dépôts convient particulièrement aux personnes de la campagne, le mari ou la femme pouvant voir aux affaires de banque en venant en ville. En cas de décès, le survivant peut retirer l'argent sans délai et sans frais. L'intérêt est ajouté 4 fois par année. ed

On se Trouvera Bien de chaque Tonne de notre

CHARBON

Essayez-le. C'est du Bon Charbon.

THE HARTT & ADAIR COAL CO., 146 Rue Notre-Dame Ouest.

COMMENT GAGNER
$10,000.00,
Voyez le
CONCOURS 'HURTEAU'
Page No. 2.

AVIS est par la présente donné qu'une assemblée générale annuelle des membres de la Cie d'Assurance Mutuelle contre l'Incendie, "La Foncière", est convoquée et aura lieu mercredi, le 7 octobre 1908, à 10½ heures a.m., au bureau principal de la compagnie, 10 Saint-Laurent, Montréal.

A cette assemblée il sera soumis aux membres le rapport annuel ; on procédera à l'élection des directeurs, adoption de règlement et pour toutes autres fins.

GEO. I. DELISLE,
Président.

Montréal, 22 septembre 1908.

CANAL DE CORNWALL

Avis aux Entrepreneurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant comme suscription : "Soumission pour travaux de peinte," seront reçues à ce bureau jusqu'à la seizième heure du lundi, 28 septembre 1908.

Les plans et devis et les formules de soumission peuvent être consultés à partir de lundi, 21 septembre 1908, inclusivement, au bureau de C. D. Sargent, ingénieur résident des canaux du St Laurent, dans l'Ontario, à Cornwall, Ontario, auquel on peut demander des formules de soumissions.

Les soumissionnaires sont tenus d'accepter l'échelle équitable de gages préparée ou qui le sera par le Ministère du Travail, laquelle échelle formera partie du contrat.

Les soumissionnaires doivent se rappeler que les soumissions ne seront examinées que si elles sont faites strictement en conformité avec les formules imprimées et dans le cas de sociétés si elles portent la signature, l'occupation et le lieu de résidence de chacun des membres.

Un chèque de banque accepté d'un montant de $1,000 doit accompagner chaque soumission, et cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse d'entreprendre l'ouvrage à contrat aux taux spécifiés dans l'offre soumise.

Le chèque ainsi envoyé sera retourné à chacune des personnes dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,
J. W. PUGSLEY,
Secrétaire intérimaire.

Ministère des Chemins de Fer et Canaux,
Ottawa, 18 septembre 1908.

Les journaux publiant cette annonce sans l'autorisation du Ministère n'en seront point payés. 272—4

COMMON SENSE

tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 101—n A

Dans le Monde Politique

SIR WILFRID

Sir Wilfrid Laurier tiendra une grande assemblée à Clinton, Ont., cet après-midi.

Demain, jeudi, il se rendra à BERLIN.

Vendredi, à NORTH-BAY; lundi, le 28, à JACKSON POINT; et mercredi, le 30, soit à CORNWALL, soit dans le comté de RUSSELL.

Le premier ministre revient dans notre province, le 2 octobre, à SAINT-ROCH, Québec.

UN JUGEMENT SUR SIR WILFRID

Toronto, 23. — L'American Association of General Passenger and Ticket Agents a commencé ce matin à l'Hôtel King Edward, les séances de sa 53ième convention annuelle. Ils ont choisi Toronto comme centre de leur réunion.

Il y a des délégations imposantes de New-York, Chicago. Au début de la séance de ce matin le Dr Orr, gérant de la compagnie nationale d'exposition annonça aux délégués qu'il serait possible que Sir Wilfrid Laurier leur fit une courte visite avant de quitter Toronto. Cette nouvelle fut accueillie avec grand enthousiasme, la plupart des délégués étant très anxieux de rencontrer le premier ministre du Canada.

L'un des délégués de New-York a déclaré à qui voulait l'entendre que le Canada traversait une ère de prospérité incomparable, et que les chemins de fer canadiens avaient acquis en peu de temps une prépondérance phénoménale. "Il y a, dit-il, des milliers de citoyens américains qui prennent un grand intérêt aux élections fédérales prochaines. Je n'aime pas à parler politique, mais je puis affirmer que tous les magnats de chemins de fer aux Etats-Unis approuvènt de tout coeur la grande politique de Sir Wilfrid Laurier, qui consiste à construire autant de chemins de fer que possible pour le développement des grands centres agricoles de l'ouest et du Canada tout entier. J'ai suivi de très près toutes vos sessions fédérales depuis l'avènement de Sir Wilfrid Laurier au pouvoir et je suis fermement convaincu que votre premier ministre vous a toujours donné tout ce qu'il vous avait promis."

HOCHELAGA

Mtre Louis Coderre, candidat conservateur, a ouvert un comité, 144 rue Notre-Dame.

DANS SAINT-HYACINTHE

Une réunion préliminaire des libéraux de ce comté, aux fins de convoquer la convention libérale, a eu lieu hier soir.

Au premier avis du même jour, cinq cents personnes environ ont répondu à l'appel.

Cette réunion s'est tenue à l'ancienne salle du comité libéral, coin des rues Saint-François et Saint-Antoine.

M. S. T. Duclos, manufacturier, a été nommé président, et MM. J. O. Beauregard et D. T. Bouchard, secrétaires-conjoints.

Il a été résolu que le choix des délégués aurait lieu, dimanche le 27 et la convention, lundi, le 28.

Les proposeurs des différentes résolutions furent MM. F. X. A. Boisseau, N. P., Emile Marin, avocat, et Joseph Perreault.

Il y avait dans cette réunion un air de vie et d'entrain réellement significatif.

Le président, M. Duclos, qui a été fort heureux dans ses remarques, a félicité les libéraux d'être venus en aussi grand nombre au premier appel, et significativement déclaré que le candidat choisi serait aimé et conséquemment populaire.

Enfin l'unanimité était tellement évidente qu'un assistant ne s'est pas gêné de déclarer de la foule, que nous ferions aussi bien de nommer M. Beauparlant tout de suite.

Il n'est en effet question d'aucun autre nom devant la convention.

Réellement ce premier mouvement s'est fait sous les plus heureux auspices.

Tous les libéraux avaient été invités et plusieurs électeurs qui ont appuyé M. Henri Bourassa étaient présents à cette réunion.

TERREBONNE

Saint-Jérôme, 23 — La convention libérale du comté de Terrebonne a choisi, ce matin, à l'unanimité, M. Thibodeau Rinfret, avocat de Saint-Jérôme, comme candidat libéral pour la prochaine élection fédérale.

La convention se réunissait à onze heures au Palais de Justice, sous la présidence du Dr Berthiaume, de Saint-Jérôme. Soixante-neuf délégués, représentant toutes les paroisses et l'Association libérale du comté, étaient présents.

Deux noms seulement furent proposés pour la nomination : le Dr S. Desjardins, député actuel du comté, et M. Thibodeau Rinfret.

M. Rinfret se leva alors pour remercier ses amis de l'honneur qu'ils lui faisaient en le proposant pour la nomination. "Une seule considération, dit-il, en substance, aurait pu me déterminer à briguer la candidature et c'est l'intérêt du parti libéral. Dès lors qu'il y a la moindre possibilité de diviser les forces du parti, je ne puis permettre que mon nom soit soumis au suffrage de la convention.

Le Dr Desjardins répondit aussitôt que M. Rinfret n'avait pas le droit de se sacrifier de la sorte. Moi aussi, dit-il, je place au-dessus de l'intérêt personnel l'intérêt du parti. C'est aux délégués qu'il appartient de décider, en cette occasion. J'accepterai le choix de la convention quel qu'il soit".

Invité à prendre la parole, l'hon. M. Brodeur remercia MM. Desjardins et Rinfret du désintéressement et du dévouement à la cause libérale, dont ils venaient de donner la preuve. Je ne viens pas, dit-il, vous imposer un candidat, mais seulement déclarer candidat du gouvernement l'homme que vous aurez librement choisi. Nous comptons — et je vois que nous avons raison de compter — sur l'entente et la bonne harmonie des libéraux de Terrebonne pour nous conserver le comté.

Sur la proposition du ministre, la foule évacue la salle, laissant les délégués délibérer et prendre le vote. Une demi-heure plus tard, le Dr Berthiaume annonçait le résultat du vote. Le Dr Desjardins avait obtenu 11 voix et M. Rinfret 58. La nomination de M. Rinfret fut alors déclarée unanime.

———

Dans l'après-midi, à trois heures, une grande assemblée eut lieu, en face de l'Hôtel Victoria. En l'absence du Dr Berthiaume, mandé auprès d'un malade, M. Emile Plante présida. Il félicita les libéraux du comté de l'harmonie et de l'union qui règne dans leurs rangs et prédit une belle victoire à M. Rinfret, pour le 26 octobre.

———

M. C. Ethier, député des Deux-Montagnes, fut le premier appelé à prendre la parole.

C'est, dit-il, la troisième fois depuis douze ans, que le gouvernement Laurier vient rendre compte au peuple de son administration, et comme en 1900, comme en 1904, c'est avec une pleine confiance que Sir Wilfrid Laurier vient soumettre les résultats de sa politique, au verdict populaire. Ces résultats, en effet s'imposent à l'admiration et à la reconnaissance de tous les citoyens équitables quelle qu'ait pu être autrefois leur conviction politique.

M. Ethier expose les principales mesures qui ont déterminé le progrès agricole et commercial du Canada ; dénonciation des désavantageux traités belges et allemands, préférence britannique, nouveaux traités de commerce, amélioration des voies de transports nationales, abolition de l'embargo américain, encouragement donné à l'emploi des systèmes frigorifiques, etc., etc.

M. Thibodeau Rinfret est l'orateur suivant. Des applaudissements enthousiastes l'accueillent lorsqu'il se lève pour prendre la parole.

J'étais loin. ce matin encore, dit en substance M. Rinfret de penser que je serais ce soir candidat libéral du comté de Terrebonne. Sans doute de nombreux amis m'avaient sollicité d'accepter la nomination, mais je croyais et je crois encore que d'autres avaient plus de titres que moi à votre reconnaissance et à la candidature que vous venez de me confier. D'ailleurs, je l'avoue sincèrement, mes inclinations, et toutes les considérations qui me sont personnelles tendaient à me détourner de m'engager dans la lutte parlementaire. Mais les intérêts personnels doivent s'effacer devant l'intérêt du pays. La confiance unanime que vous m'avez manifestée m'interdit de me dérober à la tâche dont vous m'avez chargé. J'accepte donc la candidature, non pas comme une récompense, non pas par ambition, non pas par intérêt, mais par devoir. Convaincu que le gouvernement Laurier est nécessaire au bien de ce pays, j'estime que je n'ai pas le droit de refuser d'être le champion de ce gouvernement dans notre comté, puisque vous avez cru que ma candidature était celle qui avait le plus de chances de succès.

A partir de ce moment, je suis donc à votre entière disposition. Toutes les questions personnelles disparaissent et puisqu'il faut, pour vous obéir, que je fasse cette fois la lutte en mon nom personnel, je la ferai avec énergie et avec enthousiasme. Je ne vous parlerai pas aujourd'hui des questions politiques du jour. Je vous dirai seulement que vous avez en moi un admirateur sincère, convaincu, fervent de sir Wilfrid Laurier, un homme qui ne reniera jamais aucune des idées de son chef, aucun des principes de sa foi libérale pour conquérir un vote. C'est surtout, je puis bien le dire, mon admiration pour sir Wilfrid Laurier qui me fait aujourd'hui un devoir inéluctable d'accepter la candidature. Tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du pays doivent se dévouer de toutes leurs forces pour empêcher cette grande figure de disparaître de l'horizon politique du Canada.

En terminant, M. Rinfret fait appel au dévouement de tous les libéraux du comté. La lutte, dit-il, sera rude, mais nous avons le devoir de vaincre et, avec le concours de toutes les bonnes volontés, nous vaincrons. J'espère, si je suis élu, que dans quatre ans, à l'expiration de mon mandat, vous m'accorderez encore des applaudissements aussi chaleureux qu'aujourd'hui.

L'hon. L. P. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries rappelle, en paroles émues, le souvenir de son prédécesseur l'hon. Raymond Préfontaine, qui avait su conquérir une si large place dans l'affection des électeurs de Terrebonne. Ceux qui n'avaient osé attaquer, vivant, ce grand patriote, cet homme tout dévoué à son pays, ont attaqué avec injustice et déloyauté son administration au lendemain de sa mort. J'ai été heureux, dit M. Brodeur, qu'il m'ait incombé la tâche de la défendre au Parlement. Toujours sa mémoire me sera sacrée et chaque fois qu'on osera l'attaquer ses adversaires me trouveront prêt à leur faire face.

L'hon. M. Brodeur, félicite les libéraux de Terrebonne de l'enthousiasme et de l'esprit de concorde qui a régné à la convention de ce matin. "Vous avez mis au-dessus de tout, dit le ministre, au-dessus des inclinations personnelles, des ambitions individuelles, l'intérêt de la cause libérale et je vois là le gage certain d'une belle victoire pour le 26 octobre. J'ai été particulièrement heureux, il y a un instant, d'entendre ceux des membres de la convention qui se sont trouvés en minorité ce matin, déclarer qu'ils se feraient un devoir de soutenir M. Rinfret.

J'offre à ces bons libéraux, au nom du gouvernement, de sincères remerciements.

L'hon. M. Brodeur a parlé de la construction du Transcontinental, la grande oeuvre à laquelle Sir Wilfrid Laurier désire attacher son nom. Le peuple lui permettra d'achever cette oeuvre dont l'exécution serait entravée par mille obstacles si les conservateurs — éventualité par bonheur impossible — arrivaient au pouvoir.

M. Victor Geoffrion, député de Verchères, invité ensuite à prendre la parole, n'adressa que quelques mots de félicitation au candidat et à la convention et donna la parole à l'hon. M. Prévost.

L'hon. M. Prévost remercie les électeurs de Terrebonne de la majorité qu'ils lui ont donnée aux dernières élections provinciales. "Je vous remercie aussi d'avance, ajouta-t-il, de la victoire que vous allez donner à mon ami M. Rinfret."

M. Prévost prie l'hon. M. Brodeur de se faire auprès de sir Wilfrid Laurier l'interprète de l'enthousiasme des libéraux de Terrebonne et d'assurer le chef que chacun saura faire son devoir.

Comme député provincial, poursuit M. Prévost, j'ai trois raisons principales pour appuyer le gouvernement Laurier.

C'est le gouvernement libéral qui nous a accordé l'augmentation du subside fédéral réclamé si longtemps en vain. Ces $600,000 que nous verse en plus chaque année le trésor fédéral vont puissamment aider au progrès de notre province, à l'amélioration de nos écoles, au développement de la colonisation et de l'agriculture.

Je suis reconnaissant aussi au gouvernement Laurier de sa politique de chemins de fer, active, pratique et large. Dans notre comté de colonisation, nous comprenons mieux que personne la nécessité du chemin de fer dans les régions neuves. En encourageant avec une patriotique générosité la construction des voies ferrées, le gouvernement Laurier a prouvé qu'il comprenait que le seul moyen de développer les riches solitudes du Nord, c'est d'envoyer la locomotive avant le colon. Les tories, eux, laissaient le colon précéder de cinquante ans la locomotive et l'abandonnaient dans les bois, au milieu de richesses, dont faute de moyens de transport, il était incapable de tirer parti. Gloire à Laurier pour sa grandiose entreprise du Transcontinental qui va doubler en peu d'années, la population et la richesse de notre province, nous permettre d'exploiter les forêts, les mines, les pouvoirs d'eau splendides de notre Nord ignoré.

L'hon. M. Prévost, remercie encore le gouvernement libéral pour l'annexion à la province de Québec de l'immense territoire d'Ungava, aujourd'hui, désert, mais qui demain sera peut-être une des plus riches régions du Dominion.

En terminant, M. Prévost fait l'éloge de M. Rinfret que l'on peut appeler dès maintenant, dit-il, le député de Terrebonne.

MM. A. B. Cruchet et Emile Plante prononcèrent aussi de brefs discours. Tous les orateurs furent applaudis chaleureusement et l'assemblée se dispersa en poussant d'enthousiastes hourras pour Laurier, Brodeur, Prévost et Rinfret.

COLCHESTER

Halifax, 23 — M. MacLaughlin, d'Economy, comté de Colchester, trouvé coupable sur deux chefs d'accusation en rapport avec la loi locale "Franchise Law", est un forgeron et un homme sans instruction. En vertu de la "Franchise Law" de la Nouvelle-Ecosse, un voteur peut faire application jusqu'au 20 du mois de février, mais après cette date, il doit prouver personnellement son application devant un tribunal de reviseurs, siégeant le 5 mars. MacLaughlin et deux autres personnes composaient le tribunal qui revise les listes pour les trois districts du comté de Colchester; savoir: Londonderry, Economy et les Cinq Iles.

Les reviseurs sont nommés par les conseillers de comté, qui généralement choisissent des reviseurs appartenant à la même foi politique, qu'eux mêmes.

Les gouvernements locaux, ou fédéraux n'ont rien à faire avec ces nominations. La poursuite allègue que le défendeur a volontairement laissé de côté cinq noms sans les inscrire; noms que les reviseurs avaient indiqués comme devant être inscrits.

La défense a prouvé que les applications pour ces cinq noms étaient défectueuses et qu'aucune preuve n'avait été fournie aux reviseurs que ces hommes étaient en droit d'être inscrits.

La défense a également prouvé que quand toutes les causes furent entendues, on avait signé la liste qui était restée en la possession de MacLaughlin. Ce dernier devait inscrire les noms, car on avait démontré que c'était des électeurs légalement qualifiés, les applications ayant été bien et dûment faites.

MacLaughlin écarta les noms de ceux qui n'avaient pas fait application et inscrivit ceux dont la qualification avait été prouvée. Ces pseudo-voteurs ne comparurent pas personnellement pour prouver leur qualité de voteurs, le 5 mars, et MacLaughlin jura qu'il avait suivi les instructions que lui avait données le département de la Justice. Il prétendit avoir agi de bonne foi quand il expédia sa liste.

La limite de temps pour porter des actions de cette nature devant la loi est de six mois, à partir du 5 mars, 1908. Dans le cas de MacLaughlin, les six mois étaient expirés quand il donna avis, ce qui empêche qu'on ne prenne de procédures contre les autres reviseurs, qui si l'on en croit le rapport, sont bien plus à blâmer que MacLaughlin.

Ainsi à Truro, il est un cas où un voteur que l'on savait n'avoir pas 21 ans fut quand même mis sur la liste.

Les reviseurs de Truro sont tous des tories et l'un d'eux a admis sous serment dans le procès de Bayne qu'il avait reçu des boîtes de "Tomates de choix", mais qu'elles étaient vides.

Les magistrats qui présidaient le tribunal étaient deux tories reconnus. Toute la cause est une tentative tory désespérée pour distraire l'attention du procès Bayne qui dévoile les méthodes politiques tories.

La cause sera appelée devant la cour du district et nul doute que la condamnation sera rejetée. Quoi que MacLaughlin soit reconnu comme un libéral, il n'a rien eu à faire dans l'organisation du cas actuel.

Ce qui prouve bien la manoeuvre tory, c'est qu'avant même que les témoignages soient donnés on a trouvé dans le pupitre des magistrats tories le libellé de la condamnation.

IVROGNERIE GUERIE

Comment une Montréalaise guérit son Mari de l'Ivrognerie avec un remède secret.

"Je tiens à dire que la Prescription "Samaria" sans goût a guéri mon mari de son ivrognerie et si vite, si aisément, que j'en suis étonnée. Que je suis heureuse d'avoir eu confiance en vous et d'avoir fait venir un échantillon gratuit! Ces tablettes échantillons que vous m'avez envoyées ont mis un frein à sa passion, et avant que j'eusse fini de lui faire prendre le traitement complet, il était guéri pour de bon. Je lui ai administré le remède dans son thé et comme il est sans goût et sans odeur, il ne s'en est jamais aperçu, mais veuillez ne pas mentionner mon nom. La santé de mon mari est meilleure sous tous les rapports que depuis des années."

Paquet Gratuit et brochurette donnant renseignements complets, témoignages et prix envoyés dans une enveloppe ordinaire cachetée. Correspondance strictement confidentielle. Adressez: The Samaria Remedy Co., 53 Jordan Chambers, Jordan St., Toronto, Canada.

Aussi en vente chez les pharmaciens suivants: Henri Lanctot, coin Ste Catherine et St Denis; J. A. Harte, 180 Notre-Dame Ouest; J. H. Harte, 530 Ste Catherine Ouest. A w

DORCHESTER

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 23 — L'un des comtés qui attirent spécialement l'attention dans le district de Québec, est celui de Dorchester, que les libéraux désirent enlever aux conservateurs. La convention libérale va se tenir prochainement et il est probable que le champion choisi sera M. Georges Morrissette, de la rédaction du "Soleil".

LOTBINIERE

Québec, 23 — Les conservateurs du comté de Lotbinière réunis en convention, à Saint-Flavien, ont unanimement choisi pour leur candidat, l'honorable M. Louis Philippe Pelletier.

COMPTON

Sherbrooke, 23 — Le candidat libéral dans Compton, M. Hunt, a tenu plusieurs assemblées depuis quelques jours. En compagnie de M. Jacob Nicol, avocat de Sherbrooke, il a adressé la parole samedi soir à Saint-Malo, dimanche à Paquetteville et lundi soir à Martinville.

Partout il est reçu avec beaucoup d'enthousiasme. Malgré les attaques de M. Rufus Pope, le candidat conservateur, contre le gouvernement Laurier et M. Hunt, celui-ci reçoit partout une chaleureuse réception. Le nombre considérable d'électeurs qui assistent aux assemblées prouvent par leur présence et leurs applaudissements leur approbation de la politique libérale.

Le comté de Compton est une ancienne forteresse conservatrice qui ne fut remportée par nos amis qu'après de longs combats. Aujourd'hui encore le député à la Législature de Québec est un allié de MM. Leblanc et Pelletier.

M. Hunt a cependant été élu pour les Communes par une forte majorité aux dernières élections. Tout fait présager que cette majorité sera encore de beaucoup augmentée cette année.

Plusieurs autres assemblées seront tenues d'ici peu dans tout le comté.

M. Hunt, dans ses discours réfute d'une manière éloquente, les accusations sans fondement portées par M. Pope. Il a exposé en détail le programme avec lequel le parti libéral se présente devant l'électorat de ce pays pour lui demander de lui accorder encore une fois sa confiance et lui permettre d'achever les grandes oeuvres qu'il a commencées.

M. Nicol, qui parle en français, sait également faire acclamer et approuver par les électeurs la conduite des chefs du parti libéral qui, malgré toutes les accusations ont prouvé au peuple de ce pays ce qu'il est aujourd'hui, grand et prospère.

LOTBINIERE

Il y a eu une convention, tenue, hier, à St Flavien, à 4 heures de l'après-midi, pour le choix d'un candidat conservateur, en opposition à M. Fortier, député sortant de charge. Il y avait beaucoup d'électeurs, il y en avait des différentes parties du comté. L'hon. L. P. Pelletier, M. L. Stafford, M. Gohiet, M. Paiement, ainsi que M. Baillargeon, tous avocats, étaient présents. Les électeurs, après s'être consultés un moment ont tous choisi à l'unanimité l'hon. L. P. Pelletier. M. Pelletier, après avoir remercié les électeurs, fit une courte revue de l'administration Laurier.

L'hon. M. Pelletier a demandé deux jours pour réfléchir.

BERTHIER

M. Victor Allard a été choisi comme candidat par la convention conservatrice pour faire la lutte dans le comté de Berthier.

L'ASSOMPTION

L'hon. M. Brodeur, après en avoir conféré avec plusieurs des chefs du parti libéral, dans le comté de l'Assomption, se rendra dans ce comté, lundi prochain, le 28 courant, pour y présider la convention libérale.

Les libéraux sont en conséquence priés de se réunir dans chacune de leurs paroisses respectives, dimanche prochain, le 27, après la messe, pour choisir cinq délégués par municipalité, lesquels devront se rendre le lendemain au chef-lieu du comté, à la ville de L'Assomption, à deux heures de l'après-midi, pour y choisir le candidat libéral pour l'élection prochaine.

SOULANGES

Demain aura lieu la convention libérale du comté de Soulanges, à Côteau Landing.

LAVAL

La campagne libérale dans le comté de Laval, où M. Chs. A. Wilson est candidat, s'ouvrira par une grande assemblée qui se tiendra à Ahuntsic, samedi prochain, le 26 du courant.

Les honorables Brodeur et Lemieux, l'hon. sénateur J. P. B. Casgrain et MM. Jérémie Décarie, C. Paquet, Gonzalve Désaulniers, Athanase David, Z. Gauthier et Gordien Ménard adresseront la parole.

BROME

Knowlton, 23. — Les libéraux du comté de Brome, réunis en convention hier, ont de nouveau choisi à l'unanimité comme leur candidat l'honorable Sydney Fisher, ministre de l'Agriculture. Chaque poll était représenté par deux délégués, soit en tout cinquante-deux.

Les délibérations de la convention n'ont duré que quelques minutes, le temps de choisir un président et de proposer un nom pour la candidature.

Le Dernier Col

Notre nouveau col—le Marathon—est un gagnant. Donne abondance d'espace pour le nouveau genre de cravate—sied à la perfection, permet confort absolu aux jours les plus chauds. Examinez ce nouveau style chez votre marchand de nouveautés.

MARATHON

Le Marathon est fait dans la Marque Castle à 20c. chacun ; 3 pour 50c.
Dans la Marque Elk, il est nommé Arabic, à 2 pour 25c.

Quarts de Grandeurs.

Demandez la Marque W.G.&R. Fabricants, Berlin

Le prononcé de ce nom, celui de l'honorable M. Fisher, fut accueilli avec enthousiasme.

L'honorable M. Fisher fut alors appelé pour adresser la parole. Son arrivée sur le husting fut saluée par des applaudissements longtemps prolongés par une foule nombreuse qui s'était réunie pour entendre les orateurs.

Le ministre de l'agriculture remercie ses électeurs de la nouvelle marque de confiance qu'ils viennent de lui donner en le choisissant de nouveau comme le porte étendard de la cause libérale dans le comté de Brome. Ils lui permettent par là de pouvoir mener à bonne fin les différentes entreprises d'intérêt public qu'il a commencées et qu'il n'a pu terminer avant la prorogation de ce parlement.

M. Fisher rappelle alors aux électeurs ce que le gouvernement et lui en particulier ont fait pour le comté de Brome tant pour l'agriculture et la colonisation que pour les différentes industries dont est doté le comté.

Grâce aux efforts faits par le ministère de l'agriculture, celle-ci a fait des progrès immenses dans tout le pays. Et les Cantons de l'Est y ont eu leur large part. L'industrie laitière a pris là comme ailleurs un essor tout nouveau depuis quelques années, grâce aux facilités procurées par le gouvernement pour le transport du beurre et du fromage par les trains de chemin de fer et les vapeurs océaniques. Le gouvernement a fait munir ces derniers d'appareils frigorifiques qui permettent de conserver bien frais les produits de nos fermes et de les transporter ainsi sur les marchés européens où ils peuvent ainsi être vendus pour leur pleine valeur. C'est ainsi que nos beurres et nos fromages sont regardés sur le marché anglais comme égaux sinon supérieurs aux produits pourtant si renommés de la Hollande et des pays scandinaves.

Il en a été de même pour tous les produits de nos fermes en sorte que nos cultivateurs sont peut-être aujourd'hui la classe la plus privilégiée dans ce pays.

Le gouvernement Laurier n'a pas nationalisé les chemins de fer, car le parti libéral est partisan de la prospérité privée administrée sous le contrôle effectif du gouvernement. C'est ainsi qu'on a nommé une commission de chemins de fer qui donne au pays tous les avantages de la propriété publique sans que le peuple ait cependant à supporter les taxes qui résultent nécessairement de celle-ci.

L'action de cette commission a été si effective que l'on a dû augmenter le nombre de ses membres de trois à six afin de répondre à toutes les demandes qui lui ont été faites.

Quant à la question de la réforme du service civil, le gouvernement Laurier y avait vu bien longtemps avant que M. Borden en ait parlé à Halifax. Nous avions nommé une commission du service civil et c'est sur le rapport de celle-ci que fut basée la loi du service civil. M. Borden a entendu parler de cette affaire et croyant que c'était là une bonne chose, il s'empressa de descendre à Halifax, parler aux électeurs de la Nouvelle-Ecosse de la réforme du service civil.

M. Fisher démontre ensuite l'inconséquence de M. Borden qui, lors de la dernière session, reprochait aux libéraux d'Ottawa de se mêler de la campagne provinciale, alors que lui-même aujourd'hui n'a pour l'aider dans la campagne fédérale que des ministres provinciaux.

Le ministre de l'Agriculture fait ensuite une vigoureuse défense de la conduite et de l'administration de l'hon. M. Brodeur, à propos des accusations portées par M. Foster. Il met à néant les accusations de M. Foster, allant à dire que le ministre de la Marine s'était servi de certaines sommes appropriées par son ministère afin d'assister à la conférence coloniale. Ces accusations de M. Foster ont été prouvées comme étant tout à fait fausses, de même que toutes celles d'ailleurs sorties du cerveau inventif de l'ancien ministre des finances qui parle tant et tant et commet tant de bévues, dans ses paroles que son chef, M. Borden, ne veut pas l'amener avec lui dans sa tournée.

L'honorable M. Fisher termine par un appel aux électeurs de cette province leur demandant de supporter l'homme qui depuis douze ans a fait la gloire et l'honneur non seulement de ses compatriotes de Québec, mais du Canada tout entier. Grâce en effet à ce système, notre pays est aujourd'hui placé à un rang des plus enviables parmi les nations commerciales. Tous les vieux peuples ont les yeux fixés sur ce vaste pays à qui l'avenir sourit si doucement et à qui il tend ses bras tout chargés des plus belles fleurs du progrès et de la prospérité.

Le discours de l'hon. M. Fisher dura pendant une heure et quart et fut à plusieurs reprises interrompus par de longs applaudissements.

M. Vilas, député à la Législature de Québec, succéda à l'hon. M. Fisher. Il félicite les électeurs du choix qu'ils viennent de faire. C'est là un signe qu'ils veulent continuer à jouir du progrès et de la prospérité qui leur ont été dévolues depuis que M. Fisher les représente à Ottawa et que le gouvernement Laurier est à la ftête du pays. M. Vilas parla ensuite de différentes questions politiques et l'assemblée se dispersa au milieu de vivats enthousiastes en faveur de l'hon. M. Fisher.

SAINT-JEAN

M. Joseph Demers, député, vient de commencer sa tournée électorale par une brillante assemblée qu'il a tenue à Saint-Luc, et à laquelle assistait une foule considérable.

Le représentant des comtés de Saint-Jean-Iberville au parlement du Canada, dont la dissolution a eu lieu la semaine dernière, a déclaré au milieu d'enthousiastes acclamations qu'il se portait de nouveau candidat libéral à la présente élection, à la demande d'au moins les trois-quarts des électeurs de Saint-Jean-Iberville.

En effet, M. Demers a en mains des requêtes de toutes les paroisses des comtés réunis, et signées par plus de deux mille électeurs, le priant de bien vouloir accepter de nouveau la candidature.

Après avoir fait cette déclaration, M. Demers, dans une éloquente improvisation, rendit compte de sa conduite parlementaire, repassa une à une les oeuvres accomplies sous le règne des libéraux, et termina en prédisant pour le vingt-six octobre prochain, un triomphe éclatant au gouvernement Laurier.

—M. Charles Arcand, d'Iberville, a été nommé officier-rapporteur pour les comtés réunis de Saint-Jean-Iberville, à l'élection fédérale du vingt-six octobre prochain.

LAVAL

M. C. A. Wilson, candidat libéral dans le comté de Laval, ouvrira officiellement sa campagne, samedi prochain, à Ahuntsic, par une grande assemblée à laquelle les orateurs suivants prendront la parole. Les honorables MM. Brodeur, Lemieux, Bureau, et MM. J. L. Décarie, C. Paquet, Gonzalve Desaulniers, Edmond Lussier, maire de Bordeaux, Athanase David, Z. Gauthier, J. A. E. Gravel et Gordien Ménard.

Nous devons dire que M. Wilson a visité personnellement déjà la plupart des paroisses du comté ; et que partout on lui a fait le meilleur accueil.

M. Wilson entend faire une campagne vigoureuse et il a invité son adversaire, M. Léonard, à aller faire la discussion avec lui aux dates et endroits suivants :

Octobre 3, à 11 a. m., Saint-Vincent de Paul.
Octobre 3, à 3 p. m., Saint-François de Sales.
Octobre 4, à 11 a. m., Pointe-aux-Trembles.
Octobre 4, à 3 p. m., Tétreaultville.
Octobre [illegible], à 7 p. m., Longue-Pointe.
Octobre 10, à 2 p. m., Abord à Plouffe.
Octobre 10, à 7 p. m., Sault aux Récollets.
Octobre 11, à 11 a. m., Saint-Léonard, Saint-Michel.
Octobre 11, à 7 p. m., Villeral, Parc Amherst.
Octobre 12, à 2 p. m., Rivière des Prairies.
Octobre 17, à 3 p. m., à St Elzéar.
Octobre 17, à 7 p. m., Pont Viau.
Octobre 18, à 11 a. m., Saint-Martin.
Octobre 18, à 3 p. m., Sainte-Dorothée.
Octobre 19, nomination, Sainte-Rose.
Octobre 24, à 2 p. m., Bordeaux.
Octobre 24, à 7 p. m., Ahuntsic.

CLUB LETELLIER

Tous les membres du Club Letellier sont instamment priés de se réunir, ce soir, à 8 heures, au No 596 rue Sainte-Catherine Est, pour procéder à l'élection de leurs officiers, pour l'année 1908-1909. Les présidents de tous les clubs libéraux de Montréal assisteront à cette assemblée. Plusieurs orateurs adresseront la parole.

CLUB DORION

Les membres du club Dorion viennent de faire l'élection de leurs officiers pour l'année courante avec le résultat suivant : Président, J. A. Savard ; vice-président, A. E. Mallette ; secrétaire, L. A. Lamarre ; trésorier, J. A. Courchesne ; commissaire-ordonnateur, J. A. Labossière ; syndics, A. Lefebvre, E. B. Courval et A. Doré ; bibliothécaire, H. Mageau ; délégués à la convention libérale de Maisonneuve, J. C. Savard et A. Labossière.

PORTNEUF

Québec, 23 — M. Alex. Frenette, maire de Cap Santé, a accepté d'être le candidat conservateur dans Portneuf.

QUEBEC-OUEST

Québec, 23 — Les libéraux de la division de Québec-Ouest, réunis, hier soir, au nombre de 500 en la salle du Café de l'Auditorium, ont choisi pour leur candidat aux prochaines élections M. William Power, député sortant.

L'hon. John C. Kaine présidait, assisté de MM. Deguise et J. Ahern agissant comme secrétaires. On adopta une résolution de confiance en faveur du gouvernement de sir Wilfrid Laurier, après quoi des discours furent prononcés par MM. Kaine, F. Murphy, W. H. Davidson, J. Ahern, l'honorable Rodolphe Lemieux et l'honorable Rodolphe Roy.

M. Power remercia en français et en anglais les électeurs présents — moitié de langue française et moitié de langue anglaise — de l'avoir choisi comme leur porte-étendard dans cette division de Québec-Ouest qui lui est si chère et qu'il s'est toujours efforcé de représenter dignement à Ottawa.

Les principales questions traitées furent: la construction du Transcontinental, la reconstruction du pont de Québec, la "All Red Line" et la condition des travailleurs, si grandement améliorée par la loi Lemieux.

Toutes ces questions si vitales pour le pays furent débattues avec maîtrise aux applaudissements de l'auditoire.

SAINTE-ANNE -

L'ex-juge Chs. J. Doherty vient d'être choisi comme candidat conservateur dans la division Sainte-Anne.

La convention a eu lieu sous la présidence de M. P. Monahan, à l'hôtel Albion.

Il y avait plus de 200 délégués, venus des quartiers Est, Centre et Ste Anne, et le choix fut si unanime que l'ex-juge ne put s'empêcher d'accepter séance tenante.

M. R. Love fut nommé secrétaire du "meeting", M. H. B. Ames. fit un discours et Mtre F. J. Curran lui succéda et proposa le nom de l'ex-juge Doherty. Il ajouta que cela devait être propre à créer de l'enthousiasme dans les rangs des conservateurs. Passant en revue les noms de ceux qui représentèrent la division, il déclara que l'ex-juge saura ajouter encore de la gloire à cette lignée.

M. J. Morrison seconda cette proposition. Le nom de l'échevin O'Connell fut aussi mis dans l'urne, mais les scrutateurs déclarèrent que l'ex-juge Doherty avant tant de votes qu'il valait mieux le porter unanimement choisi.

Des discours furent alors faits par MM. Tansey, E. Judge, C. Foley, M. Kennedy, J. Glennie, M. Wells, M. Corbeil, E. Gault, Dr Sharp.

Puis finalement, celui que l'on venait de choisir eut la chance de pouvoir placer un mot.

Quand l'ex-juge se leva, il fut vivement acclamé.

Il remercia les délégués et fit un éloquent discours sur l'union, l'honnête politique et la gloire du vieux parti conservateur.

L'assemblée fut fort enthousiaste.

LONDON, ONT.

L'hon. Charles Hyman, malgré sa détermination de ne pas être candidat dans London, aurait aux dernières nouvelles, montré quelque disposition à céder aux instances renouvelées de ses amis et à accepter la candidature. En ce cas, il sera incontestablement le candidat du parti.

Les conservateurs ont choisi lundi, pour leur candidat, le major Beattie, que les libéraux ont laissé élire par acclamation, l'année dernière, après la démission de M. Hyman.

L'HON. M. BERNIER

L'hon. M. Bernier a catégoriquement nié, à Ottawa, la nouvelle publiée dans le "Citizen" de cette ville, à l'effet qu'il donnerait sa démission, comme membre de la Commission des chemins de fer pour se présenter dans St Hyacinthe, son ancien comté.

M. Bernier dit qu'il n'a jamais songé un seul instant à donner sa démission, et que la rumeur n'a aucun fondement.

Le Secret de la PERFECTION du BUSTE ET DE LA TAILLE

Envoyé Gratuitement

Le Système Corsine Français de Mde Thora pour développer le buste est un traitement domestique simple, garanti augmenter le buste de six pouces; il remplit aussi les parties creuses du cou et de la poitrine. Il est employé depuis plus 20 ans par les principales artistes et les dames de la société. Livre contenant des renseignements complets envoyé gratuitement. Il est très bien illustré de dames photographiées avant et après avoir employé Corsine. Toute lettre absolument confidentielle. Incluez deux timbres et votre adresse. Madame Thora Toilet Co., Toronto, Ont. 2,9,16,23,31-y A

QUEBEC-COMTE

M. Hector Verret, secrétaire particulier de l'hon. M. Lemieux, maître général des Postes, est parti pour le comté de Québec où son nom sera soumis à la convention libérale qui sera tenue lundi prochain.

M. Verret sera probablement désigné pour faire la lutte au député actuel, M. Lorenzo Robitaille.

CAP BRETON-SUD

M. Alex Johnston, le député libéral sortant de la circonscription de Cap Breton Sud, a été à l'unanimité choisi comme candidat par la convention libérale tenue lundi, à Sydney.

Aucun autre aspirant n'était sur les rangs.

WELLINGTON-NORD

M. Alex Martin, de Mount Forest, député sortant, a été choisi à l'unanimité comme candidat libéral dans Wellington Nord, à la convention du parti tenue lundi à Arthur, Ont.

M. Martin a accepté et a fait un discours chaleureusement applaudi. Après quelques autres discours d'officiers de la convention lirérale, l'assemblée a été close par des acclamations frénétiques en l'honneur du candidat, de Sir Wilfrid Laurier et du Roi.

LOTBINIERE

La convention conservatrice du comté de Lotbinière a offert la candidature à M. L. P. Pelletier.

BROCKVILLE

M. John Webster, candidat conservateur pour Brockville, Ont., a commencé sa campagne lundi, par une assemblée publique.

La convention libérale n'aura lieu que le 3 octobre. Son choix est prévu : ce sera l'hon. Geo. P. Graham, ministre des Chemins de fer.

VANCOUVER

La nomination de M. Joe Martin comme le candidat de la ligue antiasiatique à Vancouver, a eu pour résultat la démission de M. Gordon M. Grant, qui était secrétaire de la ligue depuis son organisation et qui avait des aspirations vers le parlementarisme.

C'est le signal d'une scission dans les rangs des ligueurs dont va probablement bénéficier le candidat libéral, M. W. W. B. McInnes.

PRINCE ALBERT, SASK.

Les conservateurs de la circonscription de Prince Albert, Saskatchewan, ont offert la candidature à M. James McKay, C. R.

Le bruit court que l'hon. sénateur T. O. Davis aurait offert de résigner son siège au sénat, pour être le candidat libéral dans cette circonscription.

DRUMMOND ET ARTHABASKA

Dimanche ont eu lieu des assemblées contradictoires, dans notre comté, l'une après la messe, à St-Paul de Chester et l'autre après les vêpres, à St-Rémi de Tingwick.

M. Louis Lavergne, député sortant, était accompagné de M. Perrault, avocat, et de M. Paul Tourigny, député du comté d'Arthabaska au parlement provincial.

M. Lavergne a rendu compte de son mandat et a exposé les grandes lignes de la politique du gouvernement Laurier.

M. L. P. de Courval, arpenteur, qui est l'adversaire de M. Lavergne, s'est déclaré partisan du gouvernement Laurier.

HAMILTON

Les libéraux d'Hamilton-Est tiendront leur convention demain, pour choisir un candidat aux élections fédérales. On mentionne à ce sujet les noms de MM. Dixon et James Chisholm.

Vendredi se réunira la convention d'Hamilton-Ouest, qui choisira pour candidat le député sortant, M. Adam Zimmerman.

Les conservateurs n'ont pas encore fixé la date de leurs conventions.

CONVENTION CONSERVATRICE DANS SHEFFORD

La convention des conservateurs pour choisir un candidat aura lieu à Waterloo, le 24 courant. Il est toujours question de choisir un Canadien-Français, soit de Roxton Falls, soit d'en dehors du comté.

YAMASKA

Des délégués des conservateurs d'Yamaska ont offert, lundi, la candidature dans leur comté à l'hon. J. A. Ouimet, ex-juge de la Cour d'Appel.

L'hon. M. Ouimet a demandé quelques jours pour réfléchir.

CONVENTION LIBERALE DE PRESCOTT

La convention libérale du comté de Prescott se réunira le 6 octobre à Vankleek Hill. Il est très probable qu'elle offrira de nouveau la candidature à M. Proulx, le député sortant.

TORONTO

M. T. C. Robinette, candidat libéral de Toronto-Centre et plusieurs autres orateurs ont adressé la parole, lundi soir, au club des jeunes libéraux de Toronto, qui a été réorganisé et va se jeter dans la lutte avec toute la vigueur et l'ardeur de la jeunesse.

VICTORIA, C. A.

L'honorable Wm. Templeman, ministre des Mines et du Revenu de l'Intérieur, a été unanimement choisi comme candidat par la convention libérale de Victoria, C. A., tenue lundi soir.

La convention était nombreuse et des discours ont été prononcés par le ministre, par M. John Oliver, député et quelques autres.

A SUIVRE SUR LA PAGE 8

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Maind'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

COUPLE très respectable demande place dans famille privée, la femme comme cuisinière, l'homme pour ouvrage général. S'adresser 118A Delorimier. 271—7

COUPLE sans enfants demande emploi, la femme, cuisinière, et l'homme ayant expérience dans le bois. 545 Drolet.

COMMIS, âgé de 30 ans, plusieurs années d'expérience dans les marchandises, parlant l'anglais et le français indifféremment, références premières fournies, demande emploi quelconque. Ecrire Casier 537, la "Presse." 274—3

COUPLE, Belge, demande place, la femme comme servante et l'homme comme chauffeur et ouvrage général. Ecrire Casier 525, la "Presse." 274—6

DEMOISELLE de plusieurs années d'expérience connaissant très bien la clavigraphie, demande place dans un bureau. Ecrire casier 512 la "Presse". 273—3

DAME de moyen âge, ayant bonnes recommandations, désire une place pour coudre dans la lingerie, dans famille privée. S'adresser 1809 Champlain, Delorimier.

DEMOISELLE désire un emploi dans presbytère, pouvant fournir de très bons certificats. S'adresser 548 Joliette, Montréal. 274—6

FEMME DE JOURNEE — On trouvera une bonne femme de journée au No 82 avenue Hôtel de Ville. 272—3

FEMME DE JOURNEE — Vous trouverez femme de journée, au No 1203 Cadieux, pour faire le ménage, pouvant fournir bonnes références.

FITTEUSE — Bonne fitteuse de chaussures de première classe demande travail chez elle. S'adresser 60 Saint-Denis, en arrière.

GARDE-MALADE — On trouvera une garde-malade, 9 années de pratique, en s'adressant à 1520 Saint-Denis, H. P. Couvrette.

HOMME SOBRE au courant de chauffage des fournaises demande emploie pour l'hiver. Réseau entre carré St Louis et Mont-Royal. Ecrire casier 456 la "Presse." 271—6

HOMME demande contrat dans magasin pour livraison, fournira chevaux et voitures. 217 Hôtel de Ville. 273—3

HOMME marié demande emploi comme homme de cour, ou tout autre ouvrage, meilleures références. S'adresser le soir, ou écrire L. H., 504 rue Cuvillier, Hochelaga. 274—3

JEUNE FILLE connaissant la sténographie anglaise et française et la clavigraphe demande situation, bonnes références. Ecrire à boite 479 la "Presse". 272—3

JEUNE HOMME instruit sur français, quelques connaissances anglaises, expérience, demande emploi dans une épicerie. S'adresser 4A rue Nellada. 274—2

JEUNE FILLE demande place d'institutrice dans une famille française ou anglaise, pour donner des leçons de français. S'adresser à 770 Sanguinet.

JEUNE personne connaissant très bien la tenue d'une maison et pouvant donner les meilleures références, désirerait se placer avec son fils, âgé de 18 ans; garçon recommandable. Ecrire Casier, 536, la "Presse."

JEUNE HOMME de la campagne désire position pour maison privée, ou dans une épicerie, meilleures recommandations. Ecrire Casier 539, la "Presse."

MODISTE demande couture chez elle, ouvrage garanti, robe, manteau, prix modéré. 15 ans d'expérience. 117 Dufresne, 3e étage. Mme Lefaivre. 273—3

MODISTE — Une bonne modiste de robes, bien connue, demande de l'ouvrage chez elle. S'adresser 229 Aqueduc.

SITUATION demandée. Fille âgée de 16 ans, parlant les deux langues, demande situation comme bonne. Les meilleures références. S'adresser ou se présenter à E. L., 165A rue Dorion.

SERVANTE — Vous trouverez une servante générale, donnera de bonnes références, au No 229 Aqueduc.

TENEUR de livres, 5 ans d'expérience, très instruit, deux langues, clavigraphiste, demande position, références. S'adresser A. L., 1043 Sainte-Catherine Est.

ELEVES DEMANDES

COURS de sténographie Elie, système incomparablement facile et rapide pour anglais, français. Cours préparatoire pour élèves qui ont été négligés. Spécial: conversation anglaise. Cours commercial complet. Prix modéré. Positions assurées. Institut Sténographique Elie, 490 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. 268—6

CLASSES DE DANSE — Salle Stanley, 96 Stanley, $150 en or pour mes élèves sans dépenser un sou. 7 prix. Adultes 8, jeunes gens 4.30. Leçons particulières à toute heure. Instruction sur la danse, 25c. Prof. Frank H. Norman. 269—26

ELEVES DEMANDES — Espagnol, allemand enseignés en quelques mois par European School of Languages, 16 avenue du Collège McGill, chambre 8 et 9. 257—26

ELEVES DEMANDES — Pascal Deremouchamps, 1er prix de flûte, solfège et harmonie du conservatoire royal de Liège, (Belgique). Studio: 461 rue St Charles Borromée. 261—21

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Enseignement dans les langues et les mathématiques. No 11 rue Basset, Montréal. 270—26

ELEVES DEMANDES — Jeunes gens qui parlez anglais, vous pouvez obtenir une positon et un salaire élevé en vous qualifiant comme chauffeurs de locomotives, serrefreins et opérateurs de commerce ou de chemins de fer. Venez consulter des hommes de pratique et d'expérience. National School of Telegraphy & Railroading, chambre 613, 518 Ste Catherine. 272—6

ELEVES DEMANDES — Professeur chargé de cours supérieurs dans établissement premier ordre, donnerait leçons particulières au besoin, à domicile. Cours classique complet. 417 St Denis. 273—5

ELEVES DEMANDES — Cours Salvagniac, agrégé français, préparation aux brevets, cours classique, leçons privées, transféré 668 Sanguinet, char avenue Duluth. 273—3

ELEVES DEMANDES — Leçons privées, anglais, français, latin, grec; enseignement pratique, bonnes conditions, satisfaction assurée. 671 Ste Catherine Est, entre Beaudry et Visitation. 19,21,23,25,26,28

ELEVES DEMANDEES — La Lycee des jeunes filles, 286 rue St Denis. Ouverture des classe du soir jeudi, le 1er octobre. Enseignement du français, de l'anglais, de l'italien, de l'allemand et du latin. Cours de sténographie, de dactylographie, de comptabilité et de correspondance. Pour inscription s'adresser à Mme P. S. Côté, passé 5 hrs p.m., 75 rue St Denis.

INSTITUT STENOGRAPHIQUE ELIE occupe maintenant au No 183 rue St André, près Dorchester, plusieurs salles spacieuses. Nous pourrons accommoder un plus grand nombre d'élèves dans nos quatre cours. Cours préparatoire pour élèves 12 à 16 ans, ou qui ont été négligés. Cours commercial anglais. Sténographie Elie, 120 mots par minute garantis en deux mois. Préparation aux examens. Spécial : conversation anglaise. Bas prix. Tél. Est 2807. 274—6

TELEGRAPHISTES DEMANDES — Notre cours de télégraphie est moderne et pratique en tous points, et comprend tout ce qu'il faut pour un opérateur, soit pour chemin de fer, soit pour le commerce. Conditions faciles. Correspondance sollicitée. National School of Telegraphy and Railroading, chambres 612-613, édifice Lindsay, 518 rue Sainte-Catherine Ouest. 269—6

TELEGRAPHISTES demandés. Jeunes filles et jeunes gens qui voulez apprendre la télégraphie, venez consulter des professeurs d'expérience et de pratique. Notre école est moderne, nous donnons satisfaction entière à nos élèves. Nos prix sont modérés. Correspondance sollicitée. Classes du soir, tous les jours. National School of Teleg. and Railroading, chambre 613, 518 Sainte-Catherine ouest. 274—6

Télégraphistes Demandés

Nous demandons autant de jeunes gens possible pour commencer leur cours ce mois-ci, afin de se préparer à occuper de bonnes positions payant de $50.00 à $60.00 par mois, au premier de l'an. Nous acceptons une partie du paiement en entrant à notre école et le reste lorsque vous serez placé. N'est-ce pas une bonne offre? Nous vous fournissons de bons instruments télégraphiques gratis pour pratiquer à la maison, pour que vous puissiez finir votre cours en trois ou quatre mois. Livres fournis gratuitement aux élèves. Décidez-vous à fréquenter une école de bonne réputation. Demandez le prospectus de l'Ecole de Télégraphie et d'Affaires de Chemin de fer de Moon, édifice Karn, 468 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal. Téléphone Up 3005. 274—6 F

HOMME GARCONS DEMANDES

APPRENTI TYPOGRAPHE — On demande un apprenti typographe de 2 à 3 ans d'expérience. S'adresser J. P. Daoust et Cie, 506 Est ave Duluth. (Jour ou soir).

APPRENTI demandé, de 14 à 15 ans, dans les moulins à coudre, No 4 petite rue St Antoine.

APPRENTI BOULANGER — On demande un apprenti boulanger ayant un an d'expérience. S'adresser 634 rue Champlain.

APPRENTI COUTURIER—On demande un apprenti couturier ayant un peu d'expérience. S'adresser 87 Notre-Dame Ouest, en haut. U. Hurtubise.

ASSISTANTS - SURINTENDANTS — On demande deux ou trois bons assistants-surintendants, ayant d'excellentes références, trouveront de bonnes et lucratives positions en s'adressant à L'Industrielle, Cie d'Assurance Vie, 99 St Joseph, Québec. 274—6

BUCHERONS — On demande des bons hommes de chantiers, pour bois de corde et billots. S'adresser 342 William. Monette, Cardinal et Cie. Main 4572. 274—6

BIJOUTIER — On demande un ouvrier bijoutier qui sait poser les pierres. S'adresser à J. U. Thibaudeau, 20 Notre-Dame Est.

BLOQUEURS demandés, au No 9 Notre-Dame Est. J. Brownstain, fourreur.

BOUCHER — On demande un boucher pour livraison et pouvant servir au comptoir. Références exigées. Bonne place d'avenir. S'adresser 361 Roy, coin Berri.

CHAUFFEURS DE LOCOMOTIVES — Hommes demandés avec ou sans expérience. Positions assurées. S'adresser immédiatement à chambre 613, édifice Lindsay, 518 Sainte-Catherine Ouest. 269—6

CORDONNIER — On demande un bon cordonnier pour réparations et ouvrage de pratique. S'adresser 592 avenue Mont-Royal. 273—6

COUVREURS — Tailleurs de corniches, steamfitter, plombiers et apprentis demandés immédiatement. Inutile de se présenter si pas compétent. S'adresser à Albert Primeau, 750, 752 avenue Mont-Royal, coin Coloniale. 273—3

COCHER — On demande un cocher d'expérience. S'adresser 112 Saint-Jacques, chambre 79. Références exigées. 273—2

CHAUDRONNIERS, coppersmith, des bons, demandés. S'adresser The Booth Copper Co., Ltd, 19 rue Queen.

CONSTRUCTEURS de moulin demandés. S'adresser à l'élévateur de la commission du port, à D. C. Eastman, au pied de la rue Saint-Sulpice. 274—2

COUPEUR de papier expérimenté demandé. McAnally Box Company, 169 rue Duke. 273—2

COMMIS — On demande un jeune homme et une jeune fille comme commis dans un magasin de nouveautés. S'adresser à J. E. Bénard, 574 Notre-Dame, Maisonneuve.

CORDONNIER — On demande un bon cordonnier pour toutes sortes de réparations. S'adresser 2098 St Jacques, St Henri.

CORDONNIER — On demande un cordonnier habile dans les réparations. S'adresser à Turners, 703 rue Sainte-Catherine Ouest.

COMMIS — On demande un commis en ferronnerie, références exigées. S'adresser L. P. Venne, 1641 Sainte-Catherine Est.

COMMIS — Jeune homme d'expérience dans la confection pour dames, avec références. S'adresser 771 Ste Catherine Est.

COUTURIERS — On demande deux couturiers de première classe chez F. A. Langlois et Cie, 15 carré Philippe.

DISTRIBUTEUR — On demande un homme connaissant très bien la distribution dans les viandes. S'adresser A. Leduc, boucher, 1046 St Laurent.

ETUDIANT — On demande un étudiant en pharmacie d'un an ou deux d'expérience, ou commençant. On donne tous les avantages possibles à un jeune homme honnête et méritant. S'adresser casier 482 la "Presse." 272—6

FERBLANTIERS de premier ordre demandés pour ouvrage à la main. Hommes ayant de bonnes références seulement. 298 rue McGill.

HOMME GARCONS DEMANDES

ETUDIANT en pharmacie demandé, sans expérience, parlant les deux langues, devra fournir des certificats avec son application. S'adresser à Omer Saint-Amour, Sainte-Agathe des Monts. 273—6

FORGERON — On demande un bon forgeron et aide pour express et lorry. The St Lawrence Waggon Co., Ltd, 44 rue des Soeurs Grises. 273—2

GARCON de table demandé pour servir les tables, dans une salle à manger. S'adresser à l'Eureka Café, 305 boulevard Saint-Laurent.

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, clôtures, ponts et tous les endroits en vue, et distribuer des annonces. Commission ou salaire. $80 par mois et dépenses, $4.00 par jour. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaire. Pour détails, écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 272—6

HOMME d'expérience demande emploi comme chauffeur dans maison privée, magasin ou autre. Donnera meilleures références. S'adresser 255 St Germain, Hochelaga. 272—3

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines, gradués gagnent $12 à $18 par semaine; aidons à vous placer. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig ouest, Montréal. 2—n

HOMMES — On demande immédiatement des hommes à salaire et les dépenses. Un bon homme dans chaque localité, avec voiture, et capable de conduire les chevaux, pour annoncer et introduire nos spécialités garanties pour animaux et volailles. Pas nécessaire d'avoir de l'expérience ; nous vous préparons votre travail. $25 par semaine et les dépenses. Position permanente. Ecrire à W. A. Jenkins Manufacturing Co., London, Ont. 272—6

HOMME demandé pour prendre soin des vaches. S'adresser immédiatement 786 De Gaspé, Ville St Louis.

JEUNES gens demandés pour se qualifier comme chauffeurs de locomotives ou serre-freins. Nous sommes les seuls qui garantissons des positions à nos gradués. Nous enseignons d'après les règlements officiels et d'après les examens spéciaux sur locomotives et le système de freins à air ; connaissances que les chemins de fer exigent de leurs employés. Venez vous convaincre. National School of Telegraphy and Railroading, chambres 612-613 édifice Lindsay, 518 rue Sainte-Catherine ouest. 269—6

JEUNE HOMME demandé pour voiture d'épicerie ; ouvrage général. Références exigées. Jarry Frères, coin Beaubien et St Hubert, boulevard St Denis. 273—2

JEUNE HOMME, non marié, demandé, pour entretenir une fournaise, pelleter la neige et se rendre généralement utile. Devra habiter dans la maison. Références exigées. S'adresser à Thomas Collins, 20 rue Chomedey, après 6 p.m.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour allumer les feux et ouvrage général. S'adresser à l'hôtel Lalonde, 59 carré Chaboillez.

JEUNE HOMME demandé pour faire la livraison et se rendre utile dans une épicerie, connaissant les chevaux préféré. S'adresser O. Fournier, 537 Dorchester Est.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour avoir soin d'un cheval. S'adresser de 1 à 3 ou de 7 à 9 p. m., 829 Notre-Dame Ouest.

JOURNALIERS — On demande 10 journaliers à Claremont, avenue Westmount, près de la rue Sherbrooke. S'adresser A. Duperiault.

MENUISIERS — TOURNEUR — On demande trois menuisiers pour le banc; un tourneur à la manufacture de portes et châssis Legault et Gingras, St Martin, comté Laval. 270—6

MENUISIERS — On demande des menuisiers, briquetiers, peintres. S'adresser à 18A Bonsecours, jusqu'à 6 heures.

MENUISIER — On demande un homme agressif comme contremaitre. Devra comprendre les plans et pouvoir faire les tracés. Connaissance des deux langues préféré. Ecrire Casier 543, la "Presse." 274—3

OPERATEURS et opératrices demandés dans les manteaux et jupes de dames, position permanente, bon salaire payé. Dominion Cloak Co., 324 Notre-Dame ouest. 269—6

OUVRIER — On demande un bon ouvrier en bois pour express et lorry. The St Lawrence Wagon Co., Ltd., 44 rue des Soeurs Grises.

PEINTRES — On demande quelques bons peintres. S'adresser A. Vaillancourt, 535 Saint-André.

PEINTRES — On demande deux apprentis peintres. S'adresser M. Landry, 1402 Saint-Urbain.

PEINTRE — On demande un bon peintre tapissier au No 1180 St Hubert. G. M. Bouthillier.

POSEURS — On demande des poseurs d'appareils de chauffage — steam fitters — aussi des apprentis. S'adresser chez Cadieux et Briard, 807 Saint-Dominique. Phone Est 1819.

RUBANIERS — On demande des tisserands de ruban de soie, aussi d'autres de coton pour apprendre à tisser le ruban. S'adresser à Belding, Paul and Co., Ltd, 185 rue Shearer. 23,26

SOLLICITEURS — On demande des solliciteurs pour vendre du thé, etc., dans les meilleures familles. Alfred Tyler, London, Ont. 236—n

SOLLICITEURS — On demande des solliciteurs pour vendre dans les familles un eau pour laver. S'adresser 747 Huntley.

SOLLICITEURS — On demande 5 bons solliciteurs pour une ligne tout à fait nouvelle, bon salaire. Entre 8 et 10 heures, jeudi matin, 793 Chaussé.

TOURNEUR — On demande immédiatement un bon tourneur en bois ainsi qu'un homme de machine pour une manufacture de portes et châssis. S'adresser 1234 boulevard St Laurent.

TONNELIERS — On demande de bons tonneliers habitués au réparage des barils à l'huile. Empli permanent et bons gages. S'adresser aux usines de l'Imperial Oil Company, rue St Patrice. 274—6

VENDEURS — On demande personnes qualifiées, pouvant fournir références sérieuses, pour la vente à la commission de montres pour hommes et dames. Bureau de la "Presse." Ecrire Casier, 491. 272—3

VENDEURS demandés puor représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ont. 79—n

VENDEURS — On demande deux bons vendeusr d'expérience. S'adresser F. Lapointe, 625 Ste Catherine Est. 274—3

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BOITES EN CARTON — On demande des filles d'expérience pour la confection des boites en carton. Travail constant et le meilleur salaire. S'adresser à H. Freed, 2A rue Saint-Vincent, angle Saint-Paul. 273—6

CUISINIERE — On demande une cuisinière de première classe, famille de trois personnes. Inutile de se présenter sans l'expérience nécessaire. S'adresser 324 St Denis. 273—3

COUTURIERE — On demande une couturière pour manufacture de jupes et chemises. S'adresser The Canadian Skirt and Shirt Mfg. Co., 455 Notre-Dame Est.

CUISINIERE demandée immédiatement avec expérience pour maison de pension. Références exigées, 373 Sherbrooke Est.

COUTURIERES — On demande des couturières pour faire de belles jupes de robe de dames à la machine. Seules des personnes d'expérience doivent s'adresser à Berger et Co., 385 rue Saint-Paul, près rue Saint-Sulpice.

Toujours en ☞ DEMANDE

Etant désireuse de plaire à sa nombreuse clientèle et en même temps de lui procurer plus de facilité

LA "PRESSE"

à ouvert une nouvelle succursale pour la réception de ses petites annonces classifiées à la nouvelle

Pharmacie Pepin

No 1426 RUE ONTARIO, Près Fronctenac.

TEL. BELL EST 4167.

Le même soin et la même attention vous seront donnés à cette succursale comme si vous vous adressiez à nos bureaux.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERE — On demande une bonne couturière et des apprentis, chambre 22, bâtisse la "Patrie".

CUISINIERE demandée immédiatement pour cuisine bourgeoise. S'adresser à 28 ave du Collège McGill.

COUTURIERES à la machine, 25 expérimentées dans les blouses en linon de soie, demandées. Les meilleurs gages payés et beaucoup d'ouvrage. S'adresser tout de suite à 287 Notre-Dame ouest. 274—2

COUTURIERE — On dmande une bonne couturière. S'adresser C. Dubord, 979 Notre-Dame ouest.

FEMME DE JOURNEE — On demande du lavage. S'adresser Mme Fleury, 1076 Cadieux.

FILLE DE CHAMBRE — On demande une fille de chambre. S'adresser au No 114 McKay. 273—2

FILLES expérimentées demandées pour machines à deux morceaux et à arrêter les coins. McAnally Box Company, 169 rue Duke. 273—2

FILLE DEMANDEE — On demande une fille de bonne apparence sachant français et anglais, pour clavigraphe et autres ouvrages de bureau. Ecrire F. Ponton, 54 Notre-Dame Est. 273—6

FILLE DE CHAMBRE — On demande immédiatement une fille de chambre. S'adresser 27 Sainte-Famille.

FILLES demandées pour servir les tables; les deux langues préféré. S'adresser immédiatement : Hôtel Riendeau, 58, 60 Place Jacques-Cartier.

FILLE DE CHAMBRE — On demande une fille de chambre pour petite famille, références exigées, bons gages. S'adresser 144 Berri.

FINISSEUSES — On demande des finisseuses capables pour les fourrures, pour les moulins. S'adresser 639 Sainte-Catherine Est.

FINISSEUSES — On demande des finisseuses de belles jupes de robe de dames. Seules des personnes d'expérience doivent s'adresser à Berger et Co., 385 rue Saint-Paul, près rue Saint-Sulpice.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille parlant anglais et français, avec expérience de marchandises sèches, comme vendeuse. S'adresser E. Côté, 1413 Ste Catherine Est.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour prendre soin de deux bébés et aider au ménage. Bons gages, 52 Cherrier.

JEUNE FILLE de campagne demandée, avec références, pour ouvrage général, 997 Mont-Royal.

MODISTES — On demande de premières mains dans les jupes et corsages, et aussi des prépareuses. S'adresser 4182 Sainte-Catherine, Westmount, 4e porte de la rue Green.

MODISTE — On demande une bonne modiste de robes, pour jupes, ouvrage permanent. Inutile de se présenter sans être compétente. 401 Saint-Laurent.

PERSONNES — On demande une ou deux personnes âgées, pour occuper un rez-de-chaussée de 3 chambres et prendre soin de 3 chambres au-dessus, près de la gare Viger. S'adresser par lettre avec références au Casier 460 la "Presse". 271—6

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale demandée au No 456 avenue Grosvenor, Westmount, pas de lavage. Recommandations exigées. 269—6

SERVANTE — On demande une servante générale, références, pas de lavage, ni repassage, petite famille, 150 Cherrier. 269—6

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, bien recommandée, lavage et repassage en dehors. S'adresser à Mme John Feron, 20 rue Stanley. 270-6

SERVANTE — On demande une bonne servante, au No 642 St André. 273—2

SERVANTE — On demande une servante pour famille privée. S'adresser 187 Sanguinet. 273—3

SERVANTE générale demandée pour famille sans enfants. S'adresser 398 Sherbrooke Est. 273—2

SERVANTE — On demande une dame âgée pour travaux légers du ménage. S'adresser 140 Garnier. 273—6

SERVANTE — On demande dans un village, près de Montréal, une fille fiable, propre, capable de faire la cuisine ordinaire. Famille de trois. Très bons gages à personne compétente. S'adresser à 48 Cherrier, jeudi.

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, pas de lavage. S'adresser immédiatement au No 3 avenue Laval. 274—2

SERVANTE demandée pour servir la table et laver la vaisselle, 148 Berri.

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage général et sachant faire la cuisine au No 276 St Denis. 274—2

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, fille de la campagne préférée. S'adresser 333 avenue Grosvenor, Westmount. 274—2

SERVANTE — On demande une bonne servante, une de la campagne préférée. Ni lavage ni cuisine, $14.00 par mois. 139 avenue Laval.

SERVANTE — On demande fille de chambre, française, parisienne ou belge, dans une famille de deux enfants. S'adresser immédiatement 140 rue Crescent. 274—2

SERVANTE — Jeune fille demandée pour aider aux légers travaux du ménage et avoir soin d'un bébé, dans une famille de deux, 13 rue Bagg.

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine. Famille de trois. Pas de lavage. Références exigées, 31 rue Sherbrooke Ouest. 274—6

SERVANTE — On demande une bonne fille capable comme servante, pour petite famille privée. Gages $15 par mois. 76 Parc Lafontaine.

SERVANTE — On demande une servante, au No 363 rue Maisonneuve, pas de lavage, ni repassage. Bons gages. 274—2

SERVANTE — On demande une servante générale bien recommandée. Salaire $10 par mais. S'adresser 366 Notre-Dame Ouest.

SERVANTE — On demande une servante au No 680 Sherbrooke Est. Références exigées.

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante, 578 St Denis.

SERVANTE — On demande une fille de chambre immédiatement. S'adresser à 27 Ste Famille.

SERVANTE — On demande une servante générale. 150 rue Mance.

SERVANTE — On demande une servante générale dans une famille privée, pas d'enfants, pas de lavages ni de repassages. S'adresser 1062 Saint-Denis.

SERVANTE — On demande une servante générale au No 336 Ontario, coin Saint-Denis.

SERVANTE demandée, logement plain-pied, petite famille. Références exigées, prix $10.00. S'adresser 429 St Denis.

SERVANTE — Bonne cuisinière demandée dans famille où l'on garde une femme de chambre, pas de blanchissage. S'adresser avec références, 404 St Denis.

SERVANTE DEMANDEE — Jeune fille désireuse d'améliorer sa position, pourrait aider au ménage le jour et suivre les cours du soir, recevrait salaire, en 4 mois occuperait meilleure position. Institut Sténographique Elie, 183 St André. 274—6

SERVANTE — On demande une servante et une fille de chambre. S'adresser à 443 rue Mance.

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage, bons gages. S'adresser au No 41 avenue Esplanade, en face de l'ascenseur de la montagne.

SERVANTE — On demande une bonne servante, au No 957 rue Saint-Denis, coin Rachel. 274—n

AGENCES DEMANDEES

AGENCES DEMANDEES — On demande des agences dans toute sorte de ligne. Agences sérieuse seulement. Payable à commission. L. H. Vallée, 96 du Pont, Québec. 272—5

AGENTS DEMANDES

AGENTS — Agents, vous pouvez faire de l'argent en vendant nos pommiers. Peerless. Une variété dure d'hiver, originaire de Duchess et Wealthy, du nord du Minnesota. Chaque arbre paranti résister aux hivers de Québec. Nous offrons aussi une ligne complète de produits de pépinière convenant à la province de Québec. Pour conditions, écrire à The Pelham Nursery Co., Boite 834, Montréal. 254—1Ms

AGENT DEMANDE — On demande un agent avec références et expérience dans la vente des lots vacants et pouvant disposer de tout son temps à cette ligne. Devra parler anglais et français. Inutile de se présenter si l'on n'a pas d'expérience. S'adresser à Daoust Realty, Ltd., 6 à 10, édifice la "Presse." 274—2

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE — On désire avoir un associé avec $5,000 ou $10,000, dans un commerce bien établi, pour prendre la gérance des finances s'il le désire, profits de 10 pour cent garantis. Ecrire à casier 519 la "Presse". 273—3

ASSOCIE demandé avec $5,000 à $10,000, pour extension des afafires d'un moulin à farine moderne, près de Montréal. Ecrire à casier 838 la "Presse." 273—6

ASSOCIE DEMANDE — On désire associé avec $1,000 ou plus, parlant français et anglais, tailleur de fourrure préféré. Ecrire boite postale 303. 274—2

ON DEMANDE

ECHANGE DE LECONS — Personne anglaise est demandée comme pensionnaire par jeune couple récemment arrivé de France, pour échange de conversation. 341 Dorchester Est. 273—2

CHAMBRES A LOUER

AVENUE LAVAL, 76. — C. A. L. — En face du carré Saint-Louis. Jolies chambres meublées ou non. Nous donnerons la pension si désirée. 271—12

AVENUE VIGER, 69A. — C. A. L. — Une grande chambre ayant deux larges fenêtres. Aussi une petite au dernier étage, six piastres par mois. 274—3

BOULEVARD ST LAURENT, 409 — C. A. L. — 3e étage. — Chambre à coucher, salle à diner, meublées, usage de la cuisine si on le désire. 273-3

CHAMP DE MARS, 214 — C. A. L. — Belle grande chambre à louer à l'étage du bain, bon confort, prix modéré. 272-3

HOTEL DE VILLE, 777 — Chambre à louer, étage du bain, calorifères, gaz, près St Louis de France, bonne famille. Références exigées. 274—3

MONT-ROYAL, 406. — C. A. L. — A louer, grand salon double, non meublé, près des Pères du St Sacrement. 274—6

SAINT-HUBERT, 624 — C. A. L. — Magnifique chambre à louer, dans famille privée, maison moderne, confort désirable. Prix modéré. 270—6

SAINT-HUBERT, 81 — Trois grands salons à louer, communiquant par des portes d'arches, sur étage du bain, maison paisible, améliorations modernes. Bonne classe seulement. Pension si désirée. 270—6

SAINTE-JULIE, 3. — C. A. L. —Chambre non meublée, bain, usage de la cuisine, famille privée. S'adresser premier escalier. 272—3

SAINT-HUBERT, 684 — C. A. L. — Grande chambre non meublée au premier, sur le devant, bay window, prête 1er oct. fille à la maison. 272—3

ST HUBERT 204—Chambres à louer dans famille de deux personnes près Dorchester. 272—6

ST DENIS, 63 — C. A. L. — 2 grandes chambres au troisième et boudoir, sur le premier. 272—6

ST HUBERT, 241 — C. A. L. — Grande chambre en avant, très propre, lumière Auer, étage du bain, maison privée. 273—6

STE CATHERINE EST, 188 — C. A. L. — Grande chambre à louer, pour monsieur seulement, famille privée. 273—3

ST DENIS 468 — C. A. L. — Chambre-salon et boudoir chez une dame seule, chauffés à l'eau chaude, électricité. 273—3

ST DENIS 819 — C. A. L. — Jolie chambre dans petite famille, à bonnes conditions.

CHAMBRES A LOUER

SAINT-HUBERT, 684 — C. A. L. — Grande chambre non meublée au premier, sur le devant, bay window, prête 1er octobre. Téléphone à la maison. 273—3

SAINTE-CATHERINE OUEST, 196 — C. A. L. — Chambres meublées ou non, chauffage à l'eau chaude, accessoires de poêle à gaz pour fins de ménage, prix modéré. 274—6

ST DENIS, 999 — C. A. L. — Chambre à louer pour deux messieurs. Toutes les améliorations modernes. Pas d'enfant.

SAINT-URBAIN 917 — C. A. L. — Grande chambre de devant, famille anglaise, monsieur de langue française disposé à échanger des leçons de conversation, préféré.

VILLENEUVE, 100A — C. A. L. — chambre meublée ou non, tout le confort désiré, quartier très distingué. Familel privée. 273—3

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AVENUE VIGER, 25 — C. M. — Deux chambres sur le devant, bien meublées, améliorations modernes, eau chaude, téléphone, etc. famille canadienne. 272—6

AVE. HOTEL DE VILLE, 83 — C. M. — Boudoir meublée avec lavabo. Famille privée, pas d'enfants. 272—3

AVENUE LAVAL, 120 — C. M., vis-à-vis le carré Saint-Louis. Une dame ayant une maison trop grande louerait une chambre meublée. Messieurs seulement.

CARRE ST LOUIS 1 — C. M. — Magnifique grande chambre meublée ou non meublée, dans une famille privée, premier étage, lumière Auer, eau chaude et eau froide. 273—6

DORCHESTER EST, 249. — C. M. — Magnifique grandes chambres meublées à louer, sur le devant, maison tranquille, possession immédiate, près St Denis. 272-3

DORCHESTER EST, 198 — C. M. — Grande chambre meublée sur l'étage d'entrée, très bon marché, poêle à gaz dans la chambre, gens tranquilles seulement. 273—3

DULUTH EST, 473 — C. M. — Chambre-salon meublée à neuf, pour un couple; la seule chambre louée, famille privée, pas d'enfant. 274—3

EMERY, 28 — C. M. — Sur le devant, pour dames ou pour couple marié, sans enfant, usage du poêle. Prix modéré. 274—6

HOTEL DE VILLE, 71. — C. M. — Jolie grande chambre convenable pour messieurs ou couple marié, maison tranquille. Possession immédiate. 272—3

HOTEL DE VILLE, 345. — C. M. — Chambre meublée, visible de 5 à 7 heures. 273—12

LAFONTAINE — C. M. — Chambre garnie ou non, $7.00 par mois, usage de la cuisine, près de la rue Champlain, No 883. 274—2

NOTRE-DAME EST, 1297 — C. M. — Belle grande chambre meublée avec pension si désirée, sur le devant, étage du bain, pour couple marié ou jeunes filles. Famille privée. Possession immédiate. 274—2

ST DENIS, 268 — C. M. — De jolies chambres, pourvues des accomodations modernes, telles que: eau chaude, meubles et tapis neufs, lumière Auer, peuvent être occupées immédiatement en s'adressant à 268 St Denis, près de Montigny. 261—26

ST DENIS 34 — C. M. — En face du carré Viger. Chambres doubles et simples, luxueusement meublées, avec toutes les améliorations modernes, usage de la cuisine pour les chambres doubles si désiré. 269—6

SHERBROOKE EST 325 — C. M. — Près St Denis. Magnifique salon, boudoir, lit-meuble, tapis velours, miroir, cheminée, gazelier. Tél. Est 1208. 270—6

SAINT-DENIS 68 — C. M. — Magnifique chambre meublée, améliorations modernes, famille privée, possession immédiate. 272—3

ST HUBERT, 6?0 — C. M. — Chambres meublées avec ou sans pension, bay window, chauffée eau chaude, accommodation moderne, prix modéré. Tél. Est 2962. 272—3

SAINT-HUBERT, 196. — C. M., près Dorchester, magnifiques chambres, premier plancher, pour dames ou messieurs, pensi si désiré, famille sans enfants, maison neuve, mobilier neuf, bon chez-soi, belle localité. 272—3

SAINT-HUBERT, 309 — C. M. — Jolie chambre à louer, dans famille privée, très confortable, bain, etc. Près Sainte-Catherine. 272—3

STE CATHERINE OUEST, 124 — C. M. — 2 chambres meublées, une double et simple, $9.00 et $5.50 par mois, messieurs seulement. 273—3

SAINTE-ELISABETH, ville, 123. — C. M. — Magnifique chambre meublée à louer, améliorations modernes, famille privée, bon chez-soi pour personne tranquille. 273—3

SAINT-HUBERT, 698, en arrière. — Chambre meublée ou non, usage de cuisine si désiré. Très bon marché. 272—3

ST DENIS, 88 — C. M. — Chambbres meublées, doubles et simples, eau chaude, usage cuisine, téléphone, pas d'enfant, à bonnes conditions. 273-3

STE ELISABETH, 122 — C. M. — Grande chambre bien meublée à louer, sur le devant, garde-robe, étage du bain, près Ste Catherine. 273—3

ST CHARLES-BORROMEE, 60 — C. M. — Près rue Vitré. — Belle grande chambre garnie à louer, pour couple, aveo usage de la cuisine. 273—3

ST LAURENT, 1609 — C. M. — Magnifique chambre meublée, sur le devant, lumière Auer, bain, dans famille privée, $6.00 par mois. 273—6

STE ELISABETH, 5A — C. M. — Près rue Craig — Jolie grande chambre-salon, pour un ou deux messieurs, dans une famille distinguée. 274—6

SANGUINET, 188 — C. M. — Hommes sobres trouveront chambre meublée sur le devant, dans famille privée, $1.50 par semaine.

SAINT-ANDRE, 233 — C. M. — Chambre meublée à louer, dans une famille privée, près Sainte-Catherine. 274—3

VERCHERES, 11C — C. M., coin St Charles-Borromée, près Sainte-Catherine. Chambre garnie à louer, pour couple ou messieurs. $8.00. 274—3

CHAMBRES ET PENSION

AVENUE HOTEL DE VILLE, 97 — C. E. P. — On demande un bon pensionnaire bien recommandé. Maison privée. 274—3

DORCHESTER EST, 147 — C. E. P. — On trouvera chambre et pension, aussi salon double, à louer. 269—6

DORCHESTER EST, 472 — C. E. P. — Vous trouverez pension première classe, avec chambre. 273—3

DEMONTIGNY EST 265 — C. E. P. — Près St Denis. Magnifique salon et grande chambre, garde-robes, lumière Auer, confort du chez soi. Pension si désirée.

NOTRE-DAME EST, 1297 — C. E. P. — Grande chambre meublée, avec pension, pour couple marié, avec ou sans enfant, ou pour jeunes filles. Famille privée. Possession immédiate. 274—2

SAINT-DENIS, 994. — C. E. P. — Magnifique chambre, maison de première classe, confort chez-soi. Pension de table. Touristes, accommodation. Est 3414. 265—26

SAINT-DENIS, 74 — C. E. P. — Pension parisienne. Avis aux touristes. Les personnes désireuses d'un bon confort doivent s'adresser à cette maison; ne pas confondre avec les maisons similaires; cuisine française, chambres vastes, bien décorées et saines, bain, lumière Auer, installation moderne et de premier ordre, à proximité de toutes gares, centre de la ville. Tramways devant la porte. Repas, 35c et à la carte. Leçons de conversation française. Téléphone Bell Est 4931. 265—18

CHAMBRES ET PENSION

SAINT-DENIS, 472A — C. E. P. — Belle grande chambre à louer, meublée de première classe, droit au salon et au boudoir, pension de première classe. 274—6

ST HUBERT 213 — C. E. P. — Nouveau No. Belle grande chambre pour deux messieurs, aussi petite chambre, meublée à neuf. Améliorations modernes. 274—6

MAISONS A LOUER

ANNEXE, M. A. L. — Angle avenue Clermont et Saint-Urbain. Un bloc au nord du boulevard Saint-Louis. Plain-pieds contenant 5 pièces, cuisine et chambre de bain. S'adresser 18 Clermont, entre 10 et 2. 269—6

AVENUE DELORIMIER, 606, 610 — M. A. Louer — Logements propres, bain, gaz, six pièces, $12. 620 Chaussé, $10 ; Orléans, 128. S'adresser 604 Delorimier, 3 à 5 p.m. 271—6

AVENUE PROVIDENCE, 200. — M. A. L. — A louer, 2 logements, avenue Providence, 200 ; réparés à neuf, gaz, électricité, possession immédiate. S'adresser 486 rue Saint-Hubert. 272—3

AVENUE DUMONT, 16, 32, 36. — M. A. L. — Magnifiques plain-pieds haut et bas, 6 pièces, possession immédiate, $10.00. Edouard Beaudry, 66 St Jacques, Main 4187. Marchands, 621. 272—6

A STE CUNEGONDE — M. A. L. — Construite dernièrement, bien finie, quatre pièces avec passage, $8; une autre, cinq grandes pièces avec passage, $12 par mois. S'adresser Ph. Gougeon, 184 Workman, coin Dominion. 273—2

A MAISONNEUVE — M. A. L. — Rue Desjardins, près Ontario, logement 5 chambres, bain, $10 pour $7 et $7.50 par mois. S'adresser 615 Ontario, Maisonneuve.

BEAUDRY, M. A. L. — Logements, 2 à 6 pièces, bon marché, bons locataires, pour fin d'année, possession immédiate. Joseph Brien dit Desrochers, 485 Beaudry, entre Robin et Ontario. 274—6

BOYER — M. A. L. — Logement de 4 pièces, gaz, w.c., imité et coloré, $9.00 par mois. S'adresser 222 rue Boyer. 273—6

CHERRIER, 172 — M. A. L. — Plain-pied, haut, 7 pièces, fournaise, gaz, bain, w.c., possession immédiate. Phone B. Est 1462. 269—6

COIN Sainte-Catherine et Joliette — M. A. L. — Beau plain-pieds — du milieu — 6 pièces, très chaud, $10. Sadresser M. Champagne, bijoutier, 1679 Sainte-Catherine Est. Main 2504. 271—6

CHAMBORD, 610 — M. A. L. — Beau plain-pied à louer, 8 pièces, dernières améliorations, grande cour et parterre; prix ridiculement bas. S'adresser au No 670 Ste Catherine Est. 273-6

CUVILLIER, 615-623 — M. A. L. — 7 chambres, modernes, près Ontario, $10 par mois. S'adresser 702 Hutchison, Goyer, 50 Saint-Laurent. Tél. Est 5583, ou Main 2176. 274—6

DORION, près Sherbrooke, M. A. L. — Trois beaux petits logements, ainsi qu'une épicerie avec logement à louer, loyer très bon marché. S'adresser 546 Dorion. 266—26

DES ERABLES — M. A. L. — Plain-pied, 7 chambres, milieu, imité, ménage fait, gaz, w.c., bain, parfait état, 1258 des Erables, Delorimier. Possession immédiate. S'adresser 1260, ou 19 marché Bonsecours. 271—6

DORCHESTER EST, 476 — M. A. L. — Maison à louer, 6 pièces, w.c., $14 par mois. Libre le 1er octobre.

ERNEST, 57 — M. A. L. — Maisonneuve. Plain-pied 6 pièces, ménage fait à neuf, loyer bas, possession immédiate. A. Drouin, 71A Saint-Jacques. Main 2785. Le soir, Est 6052. 270—6

HUTCHISON, près boulevard Saint-Joseph, deux plain-pieds, commodités modernes, 627A, deuxième, sept pièces ; 629B, bas, neuf pièces et cave. S'adresser sur les lieux, à Joseph Beaulac. 274—6

INSPECTEURS, 175 — M. A. L. — 8 pièces, confortables, localité centrale pour louer des chambres, ménage frais fait, possession immédiate. S'adresser à J. A. Perras, 89 Shannon. 274—6

LASALLE, près Laurier — M. A. L. — Un logement de 3 pièces et un passage, avec w.c. et gaz, à raison de $7 par mois. S'adresser à 40 Bréboeuf, ou 486 St Laurent. 274—6

MENTANA, 963 et 965 — M. A. L. — Près Gilford. Jolis logements quatre et cinq chambres, gaz, imités, $9.00 et $10. Romulus Lavallée, notaire, 97 Saint-Jacques. 270—6

M. A. L. — Maison 5 pièces, 142 Ste Marie, St Henri, $8. Aussi 75 rue Burnett, 5 pièces, $8.00. Possession immédiate. L. E. Gingras, 71A Saint-Jacques. Main 2785. 270—6

MANCE, 42 — M. A. L. — Maison à un seul logement, cour séparée, le propriétaire quittant la ville. Possession le 1er octobre. Loyer $20.00. T. J. O'Neill, 1 avenue Sussex. Tél. Up 3624. 274—6

MAISON A LOUER — Plusieurs logements de $6 à $20 remis à neuf, possession immédiate. S'adresser au propriétaire, 56 St Norbert. Tél. Est 1508. 274—6

PLAIN-PIEDS à louer, beaux plain-pieds modernes, de 7 à 8 pièces, gaz et électricité, le tout situé à Viauville, coin de la 41ème avenue et Lafontaine. S'adresser J. P. Guay, épicier, 31ème avenue, Viauville. 215—n

PARTHENAIS, 89 — M. A. L. — 6 pièces, loyer à prix réduit. S'adresser 1211 Ste Catherine Est, coin Parthenais. Bell Est 4784. Marchands, 1762. 270—6

PANET, 730 — M. A. L. — Coin Sherbrooke Est. Belle localité, bien éclairée, bien chaude, gaz, chambre de bain, possession immédiate. Isidore Gougeon, 368 Dorchester Ouest. Tél. Up 5187. 272—6

PLAIN-PIED à louer, toutes les pièces avec châssis. Prix $14. S'adresser à 386 St Hubert.

PARTHENAIS, près Sainte-Catherine. M. A. L. — 2 belles maisons de 5 pièces chacune, loyer $10.00 chacune. D'autres de 4 pièces à prix modéré. S'adresser à 98 Parthenais, ou à M. Colle, 60 Saint-Laurent. Tél. Main 1152. 274—3

PLAIN-PIED de 5 pièces, $15 — Les pièces sont toutes de bonne grandeur et joliment disposées. Les murs sont en parfait état et ont été tapissés dernièrement. Le dernier locataire a chauffé la maison avec seulement trois tonnes de charbon. Sise plus haut que la rue Ste Catherine, partant de la rue St André. Clef chez N. G. Valiquette, Limited, 477 rue Ste Catherine. 274—3

ROSE, 123 — M. A. L. — Près Visitation, logement à louer, 8 pièces. Prix réduit. S'adresser 111 Visitation. 273—6

RICHMOND, No 350 — M. A. L. — Un bon logement bien chaud, huit pièces, en bon état, loyer $13.50.

ST ANDRE, 991 — M. A. L. — Joli logement, bien chaud, dernières améliorations, $12 ; possession immédiate. Ameublement à vendre, tout ou en partie. S'adresser sur les lieux. 269—6

ST DENIS, 1408 — M. A. L. — 4 chambres, boudoir, salon, salle à diner, cuisine, bain, w.c., gaz, chauffé à l'eau chaude. Loyer $16. Tél. Bell Main 5411. 270—6

ST ANDRE. — M. A. L. — Maison à louer, magnifique plain-pied, 19 rue Johnson, coin rue St André. Gaz, bain émaillé, eau chaude. Pour autres renseignements, s'adresser 345 St Denis. 270—6

SIMARD — M. A. L., quelques pas plus haut que Mont-Royal, première rue à l'Est de Papineau, plusieurs plain-pieds neufs, 5 et 6 grandes pièces, gaz et bain, prix $10.00. Nos 1126 à 1156. Aussi un beau magasin, coin de ruelle. Prenez chars rue Amherst et débarquez coin Mont-Royal et Papineau. S'adresser 16A Mont-Royal. Tél. Est 5997. 272—6

SAINT-URBAIN, 1421-1421A — M. A. L., près boulevard Saint-Joseph, 6 et 7 chambres. S'adresser hôtel de ville Saint-Louis. A. F. Vincent, ou A. Latour, 224 avenue Hôtel de Ville. Est 5408. 273—6

MAISONS A LOUER

SAINT-ANTOINE, 578, près rue Atwater — M. A. L. — Beau plain-pied, sept pièces, gaz, eau chaude, nouvellement teint, imité, $17.00. S'adresser 484 Avenue Green, près Saint-Jacques. 273—2

SAINT-ANDRE — M. A. L. — Près Cherrier, beau plain-pied du milieu, 7 pièces, bain, w.c., chambre à fournaise, lumière électrique, gaz, nouvellement remis à neuf, toutes les pièces éclairées. P. Fishman, 71A Saint-Jacques. 274—6

SAINT-CHRISTOPHE, 526 — M. A. L. — Cottage, 11 pièces, moderne, cour seule et écurie, bon marché jusqu'au premier mai. 526 Saint-Christophe. S'adresser 1387 ou 1391 Notre-Dame Est. 274—6

ST HUBERT, 2101 — M. A. L. — Près de la rue Fleurimont, 6 chambres et chambre de bain éclairée. Loyer $12 par mois. S'adresser sur les lieux. 274—6

WAVERLEY, 93B — M. A. L. — 9 pièces, fournaise et chambre de bain, armoires dans toutes les chambres. Très chaude en hiver, maison neuve. Loyer $17.00.

MAGASINS A LOUER

MAGASIN à louer, dans le centre de Montréal, construction près d'être finie, rue Ste Catherine, à trois portes de la rue Bleury, 26 x 84. Approprié pour magasin ou restaurant. De premier ordre sous tous rapports. Townships Trust Co., 151 St Jacques. Tél. Main 2118. 269—6

MAGASIN et logement à louer, 588 rue Notre-Dame Ouest, près de la rue Murray. S'adresser Hurtubise et St Cyr, bureau de l'assurance Royale, Place d'Armes. 269—6

MAGASIN et logement à louer, convenables pour restaurant, tailleur, chaussures, etc., $16.00 par mois. S'adresser à 1285 Saint-André, coin Mont-Royal. 269—6

MAGASIN à louer, belle chance d'affaires en épicerie ou tout autre genre de commerce, grand local avec cave et écurie. 104 rue Dufresne. 272—6

MAGASIN et logements à louer. Bonne localité pour commerce de modiste, barbier, merceries, situé rue Mont-Royal, près Saint-Denis. S'adresser 544 Mont-Royal. 273—6

A LOUER

BOULANGERIE — A louer, boulangerie, capacité quatre cents pains, engin et autres ustensiles pour boulangerie, située centre de la ville. Prix raisonnable. S'adresser Théo. Nault, Fort William, Ont. 273—8

ETAGE (magasin) à louer, chauffé, bien éclairé, pour bureau, salle d'échantillons, commerce, vis-à-vis Carsley. Loyer $30. J. A. Bélanger, 152 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 3142. 274—6

TERRE à louer, magnifique propriété à louer sur le bord de la rivière Richelieu, à deux milles du village Richelieu, contenant quatre arpents et ½ de front sur trente arpents de profondeur. Les bâtiments et la maison tout en bon état. S'adresser P. L. Vigeant, 540 St André, ou à Mme veuve Léonidas Vigeant, sur les lieux. Inutile de se présenter sans de bonnes références. 269—6

MAISONS DEMANDEES

MAISON DEMANDEE — On demande une maison pas moins de 8 pièces, dans le centre de la ville. Ecrire au No 484 St Laurent, D. Labelle.

MAISON DEMANDEE — On demande à louer une maison, bonne localité pour maison pension. Ecrire Casier 542 la "Presse."

PLAIN-PIED demandé. Un couple sans enfants désire louer un plain-pied ou un petit logement de 2 à 4 pièces, de 8 à 12 piastres, dans les environs de la rue Sainte-Catherine. Ecrire à M. Niel, 310 rue Saint-Timothée.

ON DEMANDE A ACHETER

EPICERIE — On demande à acheter une épicerie licenciée ou non, dans un bon centre, peut payer comptant. Réponse au plus vite. Ecrire casier 545 la "Presse."

ON DEMANDE à acheter un petit hôtel, on peut disposer $3,000 comptant, balance à termes.

AUSSI, on demande magasin de cigares, bonbons, ou bien maison meublée pour louer des chambres, on disposera de $200 à $500. Ecrire à casier 513 la "Presse". 273—6

PUPITRE — On demande à acheter un pupitre, dessus s'enroulant. S. v. p. envoyez prix demandé à casier 483 la "Presse." 273—2

ON DEMANDE A ECHANGER

VIEUX LIVRES ECHANGES — Ne jetez pas vos vieux livres, échangez-les pour d'autres, ou pour crayons, plumes, cahiers, ou toute autre chose pouvant servir aux classes. Granger Frères, libraires, 43 Notre-Dame Ouest, Montréal. 262—24

A VENDRE

AMEUBLEMENT de maison à vendre, continuation du bail, chambres toutes louées, rapportant gros bénéfices. Cause de vente: départ pour l'Europe, 82 Sanguinet, vente à sacrifice. 270—6

A VENDRE PAR

JEAN CASTELLI

117 rue Ste Catherine Est, en face de la "Patrie". Tél. Est 4351.

CHANCES exceptionnelles pour acheter commerce quelconque.

Maison meublée pour louer des chambres, rue Saint-Hubert, 13 pièces, chauffé, chic, donne gros revenus. Prix $650.

Rue Saint-Hubert, 13 pièces, 3 places écurie, prix $650.

Berri, maison 9 pièces, chauffée. Prix $625.

Avenue Hôtel de Ville, maison meublée chauffée, 8 pièces, prix $330. Autre, Hôtel de Ville, 11 pièces, prix $350.

SPECIAL — Rue Sainte-Elisabeth, 7 pièces meublées, piano, mobilier salon, prix $220, chauffée.

5 BONS magasins cigares, bonbons, rafraîchissements, etc., logement compris, 2 à 5 pièces, prix $275, $300, $350, $400 à $600.

Plusieurs épiceries, une, avec boucherie attenante, vendeur s'engage par écrit garantir des recettes de $400 par semaine. Prix $2,200.

Trois bons magasins de modistes en chapeaux, stock d'automne entré.

Salles à manger faisant bonnes affaires.

Ecurie de louage, 10 chevaux en pension, loyer $16. Prix $750. Echangerai contre petit hôtel en donnant $500 argent comptant.

Plusieurs salons de coiffeurs à vendre.

Inventions de brevets, affaires d'argent, peu de capital.

Entreprises de transport, et plusieurs autres commerces. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est. Aucune commission à payer. Etabli dans cette ligne depuis 19 ans. Ouvert, 9 à 5 heures. Soir, 7 à 9 heures. 271—6

ARTICLES DIVERS A VENDRE — Grande vente à l'encan, sans réserve, stock d'articles de fantaisie, vaisselle, thé, tapisserie, chevaux, voitures et harnais, au No 954 rue Sainte-Catherine Est, près Papineau, samedi, le 26 du courant, à 2 heures p. m., et les jours suivants.

A VENDRE, rue Notre-Dame, près Grand Tronc, maison meublée pour louer chambres et pension, 12 pièces, loyer $25 par mois, rapportant $100 par mois à part 40 pensionnaires qui prennent repas. Prix le tout $550. Conditions $350 comptant. S'adresser à Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, en face la "Patrie." 273—6

AMEUBLEMENT de maison à vendre. Départ pour raison de maladie, 84 Sanguinet. 274—2

AMEUBLEMENTS à conditions très faciles et à des prix très modérés. Meubles de salon, de salle à dîner, de chambre à coucher ; poêles, tapis, prélarts, rideaux, go-carts, ainsi qu'ameublements de bureaux, pupitres, bibliothèques, etc. La Cie Prince, 85 rue Saint-Laurent. 128—306

A VENDRE

AMEUBLEMENT — Maison meublée, avec goût, 11 pièces, chauffée eau chaude, améliorations modernes. Prix modéré. Visible de 2 à 8 heures. 485 St Laurent. 273—6

A VENDRE, 441 à 443 rue Rivard, lot 20 x 70, façade en pierre, revenu $306, $3,100. S'adresser 127 rue Rivard.

LOGEMENT à louer, rue Dorion, près de l'Immaculée Conception, 7 pièces, bain, gaz, électricité. Prix $12.

RUE BERRI, près Mont-Royal, 6 pièces, ménage fait à neuf. Prix $13.

RUE DORION, près Ontario, 5 pièces, $10, rue Gilford, 4 pièces, $8.00 ; rue Panet, 4 pièces, $6.00.

RUE NOTRE-DAME, magnifique logement, 13 chambres, fournaise à eau chaude, garnd jardin, prix $24. O. Massicotte, édifice la "Patrie," téléphone Est 3804. 271—6

BOUTIQUE DE BARBIER à vendre, deux chaises modernes. On vendra $275. S'adresser Louis Leroux, Hawkesbury, Ont. 273—2

CHAISES de fantaisie à vendre, magnifiques chaises de salon en acajou. Vendra en bloc ou séparément. S'adresser à 670B Saint-André. 271—6

CONFISERIE et restaurant, rue St Antoine, près Windsor, faisant de $35 à $40 d'affaires par jour, doit vendre immédiatement pour cause de maladie. S'adresser immédiatement P. Fishman, 71A Saint-Jacques, Tél. Main 3196. 271—6

CAPOTS — A vendre, 1 lot capots militaires, $1.50 à $2.50 chacun. Retenez bien l'adresse : 1116 St Christophe, en prenant le Terminal, débarquez au coin des rues St André et Marie-Anne. 273—6

CLOS bois et charbon, le plus beau clos de bois à Montréal, $20,000 d'affaires garanties, 4 chevaux employés à la livraison continuellement. Le propriétaire du clos a une option pour l'achat du terrain à des conditions extrêmement avantageuses. O. Massicotte, édifice la "Patrie."

ETAL DE BOUCHER — Bel étal de boucher avec belle clientèle, situé sur une rue commerciale, à vendre, bon marché au premier venu. S'adresser immédiatement 254 Rachel. 272—6

ETAL de boucher à vendre, rue Maisonneuve, 440, ancienne place de M. Beaudoin, près rue Lafontaine. Bonne place d'affaires. Recettes $350 par semaine. 274—6

ETAL de boucher à vendre, bonne place d'affaires, très bon marché, pour cause de maladie. S'adresser 315 Mont-Royal. 274—6

FIXTURES de restaurant à vendre, aussi vitrine d'étalage. S'adresser 37 rue Pacifique. 274—2

FOURNAISES, poêles et meubles de seconde main à vendre à l'encan, tous les vendredis soir, à 7 heures, chez G. Girard, 1953 boulevard St Laurent. 274—6

GUITARE à vendre, en très bonne condition, cahier de méthode Carcassi et quelques morceaux de guitare, le tout à bon marché. S'adresser 1230 Delorimier.

LIVRES, ETC. — Occasion unique. Ouverture des classes, livres de classes servant dans tous les collèges, couvents, écoles des frères et toutes les maisons déducation. De seconde main, moitié prix. Granger Frères, libraires, Montréal. 262—24

MACHINES A LAVER à vendre, $3.50, $4.00, $5.50, $6.50, $9.00. Tordeurs garantis pour 3 ans. J. M. Guindon, 988 Ste Catherine Est. 256—26

MACHINE à vapeur Rival à vendre, de 8 c.v., avec chaudière verticale, bon marché et en bon état. S'adresser à Paul Lair, 628 Notre-Dame Est, Montréal. 270—6

MONTRE — A vendre, une montre d'or, 18 carats, avec taxomètre et à répétition, sonnant les heures et les demi-heures, valant $235, sera vendue pour $125, avec garantie. S'adresser A. Jetté et Cie, banquiers, 669 rue Ontario Est, coin Beaudry. 271—6

MEUBLES — A vendre, mobilier de chambre, couchette de fer et de cuivre, comptant ou termes faciles. F. Guibord et Cie, 916 rue Sainte-Catherine Est. 272—6

MAISON de pension à vendre, 10 chambres, bien meublées, rapportant $75 par mois, bon marché à prompt acheteur. S'adresser 262 Lagauchetière Est, coin St Denis. 273—6

MEUBLES — A vendre, à vente privée, divers articles de ménage. Un bon moulin à coudre, etc. No 128 rue Roy.

MINNOWS à vendre, tous de beaux "blue side," 25c la douzaine. Venez les voir, articles de pêche, bon choix et prix modéré, chez R. N. Sévigny, 510 rue Saint-Jacques, près de la gare du Grand Tronc. 274—6

MAISON et magasin à vendre, 536 Visitation, près Ontario, quatre et cinq pièces, modernes, $7, $8, $9. S'adresser 510A Saint-Laurent. Tél. Est 5583. 274—6

PAS CROYABLE ! — Pas de planche à laver ! Pas de moulin à laver ! Pas d'eau de Javelle ! Pas de brûlage de linge ! Pas de frottage! Garantie! Poudre à laver électrique! Demandez-la à votre épicier. Electric Washing Fluid Co., 52 Bonsecours. 254—26

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, dessus plat, dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 257—26

POELES — Assortiment poêles, fournaises, à vendre. Réparations toutes sortes ; spécialité poêles Moffat d'acier et fonte. Peintures, ferronneries, granit. M. H. Boucher, 1377 St Laurent. Est 4842. 271—26

POELES et fournaises à vendre, briques à feu pour toutes sortes de poêles. Réparations exécutées avec soin. Prix modérés. S'adresser à H. Levert, manufacturier, 302 Cadieux. 271—6

POELES — G. Quintal, 860 Craig Est, manufacture le célèbre poêle en acier "Le Défendeur," autrefois manufacturé par M. Gauthier. Grand assortiment, toutes sortes de poêles réparés. 273—6

PHARMACIE à vendre, dans un des meilleurs centres de Montréal, quinze ans d'existence, bonne occasion pour jeune pharmacien ou médecin. Ecrire casier 522 la "Presse." 273-6

POELES — Magnifiques poêles pour la cuisine, "Prince Royal", presque neufs. Vendra moitié prix. 2 sofas-lits, couchettes en cerisier. 1221 et 1189 Ste Catherine Est.

QUICONQUE désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 Sainte-Elisabeth. Commandes prises par téléphone Est 2272. 265—26

SALLE A MANGER à vendre, avec four, miroir, registre, fixtures, piano, aussi logement meublé. Recettes $90.00 par semaine. Vend pour cause, trop d'enfants. Prix $650.00. 1340 Sainte-Catherine Est. 271—6

SCIE à ruban à vendre, fonctionnant à bras ou pédale, nouveau brevet, très utile pour menuisier, voiturier, etc. J. H. Wilson, 318 Notre-Dame ouest. Main 133. 272—6

SALON DE MODES à vendre, situé à Montréal, comprenant marchandises, fixtures, etc., excellente clientèle. Vendu pour cause de maladie. Ecrire casier 518 la "Presse". 273—6

TORTUES NICKELEES, No 2, $4.50 ; No 3, $5.50 ; No 4, $6.50 ; tortues avec grils. Réduction générale sur toutes autres fournaises. J. M. Guindon, 988 Sainte-Catherine Est. 273—26

TOCCIDO A VENDRE — Tout à fait neuf, a servi une fois, doublé en soie, a coûté $40.00. Un bargain pour une personne qui en a besoin. S'adresser 32 rue Chambord, entre 6½ et 8 hrs p.m. 273—3

VITRINES D'ETALAGE — A vendre immédiatement à bon marché, deux vitrines d'étalage dites Silence Salesman, fond en marbre et dessus en verre biseauté, 3 grands miroirs, table et un lot de garnitures pour articles de messieurs. S'adresser à M. Frank, 15 Craig Est. Tél. E. 3067.

A VENDRE

SALLE A MANGER à vendre, bonne localité, très bon marché pour un prompt acheteur. Loyer bas et bonne recette. 687 St Paul. 272-6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANOS — Deux magnifiques pianos et un ameublement de salon à vendre. S'adresser 632 Mont-Royal. 270—6

PIANOS — Nouveaux pianos droits Pratte, prix modéré, conditions libérales. The Leach Piano Co. Ltd, 560 rue Ste Catherine Ouest, près Drummond, seuls représentants pour Montréal.

CEUX qui achètent des pianos neufs de The Leach Piano Co. Ltd. 560 rue Ste Catherine Ouest, près Drummond, ont une police d'assurance sur la vie et contre la maladie. Personnel français.

PIANO — Magnifique piano droit en usage un an; a coûté $400, accepterait $140 vu qu'on a besoin d'argent pour le 10 octobre. Ecrire à casier 540 la "Prese". 274—6

PIANO cottage Heintzman à vendre, en parfait ordre. Aucune offre refusée. Chance exceptionnelle. Ecrire immédiatement à casier 533 la "Presse". 274—6

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

CHEVAUX — Il vient de nous arriver de Vankleek Hill un char de 14 chevaux, comprenant 11 belles juments. S'adresser à Latreille et Séguin, 122 rue Colborne. 269—6

CHEVAL à vendre, pesanteur 1100 livres, bon pour gros et léger ouvrage, bon marché à un prompt acheteur. S'adresser 431 Garnier. 270—6

CHEVAUX — Un char chevaux pesants et d'ouvrage général, 1100 à 1600 lbs, comprenant 3 juments et 2 chevaux de famille, 84 St Félix, coin St Jacques. 271-6

CHEVAL A VENDRE — Bon gros cheval d'express, pesant 1,400 livres, aussi un express de boucher. Vendra séparément. S'adresser Jos. Lévesque, 172 rue Bleury. Tél. Main 1160. 273—6

CHEVAL A VENDRE — Bon cheval de travail et de route, avec tombereau, pour charbon et harnais. Bon marché pour prompt acheteur. 17 Grothé, après 6 heures le soir. 273—3

CHEVAL rouge à vendre, pesant 1100 livres, bien sain, bon pour toutes sortes d'ouvrages, aussi bon Gladstone, tout à grand sacrifice. S'adresser 1153 Papineau. 273—2

CHEVAUX ET VOITURES — Cinq ou 6 chevaux de boghei et d'ouvrage, aussi boghels de différentes sortes, S'adresser 239 Lagauchetière Ouest. Tél. Main 489. 273—6

CHEVAL à vendre, bon cheval de 1,000 livres, à vendre pour $80. S'adresser 764 avenue Laval.

CHEVAL — A vendre, petit cheval de 6 ans, excellent pour la promenade et convenable pour toutes sortes d'affaires. S'adresser à 271A rue des Seigneurs.

CHEVAL — A vendre cheval, voiture et harnais à bon marché. S'adresser 217 Drolet. 274—2

CHEVAUX — AVIS IMPORTANT — Toute personne ayant chevaux, voitures, harnais, etc., ou toute autre chose à faire vendre à l'encan, ferait bien de nous les consigner, car nous faisons des ventes qui donnent satisfaction. 33 Place Jacques-Cartier. P. Vandelac et Cie, encanteurs.

CHEVAUX pour être vendus à l'encan, jeudi, le 24 du courant, à 2.30 p.m. M. Joseph Moussette vient d'arriver avec un char de chevaux. Parmi ce lot il y a plusieurs chevaux de promenade et plusieurs gros chevaux. 38 Place Jacques-Cartier. P. Vandelac et Cie, encanteurs.

CLOUS causés par le collier, dos chauffé, toute bosse enflammée, guéris par ABSORBINE, $2.00 chez les marchands. W. A. Young, P. D. F., c-o Lyman Sons and Co., Montréal, agents.

JUMENT — Belle grande jument bien saine, mesurant 5 pieds 5 pouces, pesant 1175 livres, garnatie sans défaut; à vendre bon marché. S'adresser 140 Fulford. 269—6

JUMENT de pompier à vendre, 6 ans, ayant coûté $225, elle a une courbe, ne boite pas, pour $115 aux cultivateurs, aussi un petit cheval pour $65. 297A St Denis. 272—6

JUMENT brune à vendre, âgée de 7 ans, saine, ainsi que harnais et express d'épicier. S'adresser 26 Désery. 274—6

VICTORIA, Surrey et express, neufs, aussi Victoria, wagonnette couverte, Kensington avec avant-train, et Surrey. La Compagnie A. C. Larivière, 71 St Antoine. Tél. Main 1382. 271-6

VOITURIER — A vendre, 4 express neufs, express de seconde main, charrettes pour boucher, 6 sleighs, bouchers, épiciers. 334 Rachel ou 88 avenue Labelle. Tél. Marchands 2088. 272—6

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS du C. P. R. à vendre, scié, à $1.50 le voyage ; charbon, prix courant. Spécialité : charbon de Strenning, à $2.50 le voyage, livré ; de plus, bois de construction à prix réduit. S'adresser 1304 Mont-Royal. S. Désy. Tél. Est 97. 269—26

COMBUSTIBLE — Rognures de bois des usines Angus C. P. R., $1.50, $1.75 et $2.00 voyage livré. Personne autre ne vend ce bois. 1153 Papineau. Tél. Bell Est 6275. 273—6

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE Runabout - Maxwell, en parfait état, pourvue d'une capote et de lampes à gaz. Il faut vendre sur-le-champ. S'adresser à la Montreal Ford Agency, 4 ave Union. 266—12

AUTO Maxwell à vendre, en parfait ordre, modèle 1907. On prendra une offre raisonnable. 151 Sainte-Catherine Est. 274—2

CHALOUPE YACHT A VENDRE

YACHT à gazoline à vendre, parfait état, 33 pieds, 12 c. v. Occasion. Téléphonez Main 1608, boîte poste 269. 256—n

FOURRURES A VENDRE

MANTEAUX — 2 manteaux mouton de Perse, un valant $225 pour $160, 36 pouces de longueur ; un autre valant $150 pour $65. Aussi un manteau seal Alaska, valant $350 pour $225. S'adresser 159 rue Saint-Laurent, ou Tél. Est 1850. 273—12

MANTEAU — Magnifique manteau en mouton de Perse, pour dame que nous sommes obligés de vendre à sacrifice. On vendra un prix raisonnable. En bon état. 941B Saint-Denis.

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHIEN danois à vendre, 18 mois, pesant 120 livres, absolument garanti comme chien de garde. S'adresser 1432 Ontario Est, coin Frontenac.

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, rue Pontiac, près des Pères du St Sacrement, une magnifique propriété de deux logements, très bien finie, vendra pour $2,700, $1.000 comptant. S'adresser à P. O. Coulombe, bâtisse la "Patrie," chambre No 13. 274—6

BOULEVARD ST LAURENT — P. A. V. — De deux logements de 8 pièces et un magasin; améliorations modernes. Conditions faciles pour du comptant. S'adresser 2796 boulevard St Laurent. 269—6

CHAMBORD, 610 — P. A. V. — Maison contenant deux beaux plain-pieds, dernières améliorations, cour et écurie, donne bon revenu, bon marché, cause départ. S'adresser 610 Chambord. 250—26

DROLET, 142 — P. A. V. — Cottage, améliorations modernes, bonnes conditions à prompt acheteur. S'adresser 641 St Hubert. 272—3

PROPRIETES A VENDRE

FABRE — P. A. V. — Bois et brique, 2 étages, pour $2,000, près du Parc Lafontaine. S'adresser 28 Fabre. 269—6

HUTCHISON, Outremont, — P. A. V. — Maison moderne, avec fournaises, 2 beaux plain-pieds, site magnifique. Valeur réelle, $7,000, vendra meilleur marché. F. Dubreuil, 97 St Jacques. Main 2380. 268—6

HUTCHISON, Annexe — P. A. V. — Près Mont-Royal, 3 logements, fournaise à eau chaude, très bien finis, revenus $900. S'adresser E. O. Beaudin, 142 St Denis, Est 4658. 271—6

LABELLE, 1962 — P. A. V. — Boulevard St Denis. — Propriété brique, deux étages, avec extension, terrain 110 x 25. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux. 272—6

P. A. V. — Grande occasion, propriété située dans le centre de la ville, plain-pieds, logements et maisons à un seul logement. S'adresser immédiatement. P. Fishman, 71A Saint-Jacques. Main 3196. 258—26

PANET — P. A. V. — Près rue Sainte-Catherine. Maison neuve, 3 beaux plain-pied rapportant au delà de 10 pour cent. S'adresser 283 boulevard Saint-Laurent. 272—6

P. A. V. — Il faut vendre — Maison neuve, bois, brique, 3 logements bien finis, imités, loyer $25 par mois. Prix $2,650, $1,400 comptant, balance facile, 559 Chambord. 272—6

PROPRIETES A VENDRE PAR

P. E. BROWN,

Agent d'immeubles, 97 St Jacques, Main 2709

VILLE SAINT-PAUL — Propriété à vendre, deux maisons et grand terrain ayant front sur deux rues.

RUE COURSOL — A vendre, façade en pierre massive, très bien construite, $3,500.

RUE CENTRE — Un coin très avantageux, occupé comme restaurant licencié, 1 magasin, 9 logements, très central, $17,500.

RUE NOTRE-DAME — A vendre, 3231 Notre-Dame, lot 50 x 106, 2 logements, grande écurie, $1.25 le pied. Un bon marché.

AVENUE DU PARC, près boulevard, 3 ou 6 plain-pieds, donnant bon rapport, exceptionnellement bien bâtis, modernes sous tous rapports.

RUE SAINT-URBAIN — 2 plain-pieds, bois et brique, façade en pierre, fournaise, avec lot vacant à côté et bâtisse en arrière. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques. 272—5

PARC LAFONTAINE, 502, 504, 506 — P. A. V. — Porte voisine rue Dufferin, chance rare, cinq logements, très belle localité. S'adresser au propriétaire, M. Hamel, 506 Parc Lafontaine. 273—6

PROPRIETE à vendre, rue Saint-André, près Mont-Royal, une propriété de deux logements, 6 et 7 pièces, très bien construite, bain, etc. Faut vendre cette semaine, $1,000 comptant. S'adresser à Montreal Real Estate Co., bâtisse la "Patrie." 274—6

P. A. V. — Rue Saint-Denis, près Sherbrooke, deux logements, un magasin. Prix $10,000, comptant $3,000. S'adresser J. A. T. Quesnel, 405 Visitation.

PROPRIETE à vendre, rue Orléans, Maisonneuve, 3 logements finis de première qualité, façade brique pressée, revenu $432, vendra à bon marché, ayant besoin d'argent. S'adresser 655 Ontario, Maisonneuve. 274—6

PROPRIETES A VENDRE PAR

P. FISHMAN

Agent d'immeubles et d'affaires en général, 71A rue St Jacques, Main 3196.

AVENUE SOUVENIR — Maison à un seul logement, 9 pièces, améliorations modernes, cour en arrière, prix $7,000.

RUE SAINT-LAURENT, entre Napoléon et Roy, édifice tout en brique et à façade en pierre, magasin à double vitrine, logement de 8 pièces audessus. Prix $6,850, comptant $1,500.

RUE SANGUINET, près carré Saint-Louis, 3 plain-pieds tout en brique et façade en pierre, 6 et 7 pièces chaque plain-pied. Prix $6,900, comptant $1,000.

RUE SAINTE-ELISABETH, deux maisons, cour et écurie, revenu $480; à un prompt acheteur nous vendrons $3,800, comptant $1,200.

RUE SAINT-DOMINIQUE, près Guy, 4 logements, revenu $624. Prix $5,400, comptant $1,200, le reste $300 par année.

RUE SAINT-CHARLES-BORROMEE, près Sherbrooke, 4 logements, revenu $1,056. Prix $9,000, comptant $2,000.

RUE SAINTE-FAMILLE, près Milton, édifice tout en brique, deux logements. Prix $6,200.

RUE HUTCHISON, près Prince Arthur, magnifique maison à un seul logement, 4 plain-pieds, 14 pièces, tout en brique et façade en pierre. Prix $9,000.

RUE CLARK, près Bernard, deux logements, 6 et 7 pièces, gaz et électricité. A un prompt acheteur, $2,850, comptant $800.

RUE SAINT-HIPPOLYTE, près Ontario, prix $5,500. Revenu $744.

Pour plus de renseignements et permis, s'adresser à P. Fishman, 71A rue Saint-Jacques. Tél. Main 3196.

RUE WURTELE, à $1,700 — Résidence neuve à un seul logement, fondations en pierre, 25 pieds de front, contient : salon, salle à manger, cuisine à rallonge, deux chambres à coucher et salle de bain, plomberie à découvert, conditions faciles ; ne pourrait être construite pour le prix. Si vous désirez une petite maison à bon marché, ne manquez pas cette occasion. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame Ouest. 272—6

RUE SAINTE-FAMILLE 87 — P. A. V. — Près Sherbrooke. Imposante résidence à façade en pierre à trois étages, perrons en pierre, cuisine en rallonge, 12 pièces. Le propriétaire est à la Colombie Anglaise, il a besoin d'argent, il doit vendre. Une chance d'obtenir une occasion. Offres soumises. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 274—6

RUE SAINT-DENIS — P. A. V. — En bas de la rue Sainte-Catherine. Coin commercial de valeur, édifice imposant, 59 pieds de front. Prix au-dessous de $20,000. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 274—6

SAINT-DENIS, côté Est. — P. A. V., juste passé Demontigny, belle maison à 3 étages, à façade en pierre, six ou sept chambres à coucher, cuisine à rallonge, entrée du sous-sol séparé, lot 125 pieds de long, ruelle de 20 pieds de large ; bonne écurie en brique. Possession immédiate, $10,500. Norman Binmore, 19 rue Saint-Jean. Main 5535. 269—6

SAINT-URBAIN — P. A. V., près Fairmount. Logement moderne, gaz, électricité. S'adresser 1655 Saint-Urbain. 269—6

ST ZOTIQUE, coin Alma — P. A. V. — 3 logements rapportant $360 par année. Prix $3,000. Conditions très faciles ; il faut vendre immédiatement. S'adresser au propriétaire, 16 St Zotique. 270—6

ST GERMAIN — P. A. V. — 4 logements, revenu $440, prix $3,700, comptant $1,700. Chance exceptionnelle pour 10 jours. S'adresser 1456 Ste Catherine Est. 272—6

ST DENIS, PRES RACHEL — P. A. V. — Pierre et brique solide, $8,000. Christophe Colomb, 9 logis, pierre et brique solide, $20,000. Rose de Lima, un coin de rue, 4 logis, brique solide, $6,000. Conditions faciles. S'adresser 232 St Denis.

PROPRIETES DE CAMPAGNE

CASTEL DES MONTS, Ste Agathe. — L'hôtel licencié et l'île bien connus, superbe localité, 45 chambres à coucher, remplies de bons pensionnaires, parfaitement aménagé. A vendre à bon marché à un prompt acheteur. Norman Binmore, 19 rue St Jean. Main, 5535. 269—6

LOTS A VENDRE

LOT — Beau lot à vendre, rue Saint-Hubert, près de la rue Bélanger. S'adresser L. M. Lefebvre, 246 Rachel. 236—n

LOT — A vendre, lot faisant coin boulevard St Joseph et Mance, ville St Louis. E. R. Gareau, bâtisse Royal Trust, 107 St Jacques, chambre 68, de 9 à midi. 274—6

TERRAINS A VENDRE

NEW WESTMOUNT — La propriété foncière est le placement le plus sûr et le plus profitable pour vos épargnes. Procurez-vous des lots à bâtir à NEW WESTMOUNT, à 11 cents le pied carré, payables 10 pour cent comptant et $5.00 par mois — ou plus si vous le désirez, — et ils ne tarderont pas à vous enrichir. Venez, écrivez ou téléphonez à Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques, pour plans et pamphlets gratuits. 159—n

RUE DROLET, terrain à vendre, près du boulevard Saint-Joseph, un beau, pour $300. A meilleur marché cmoptant. Il faut vendre. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame Ouest. 269—6

TERRAINS A VENDRE, parc Ottawa, Sault-au-Récollet, 1¼ cent cent le pied. S'adresser Martin Stuart, 20 St Jacques, chambre 33. 269—6

TERRAINS A VENDRE — Parc Cormier, Pointe-aux-Trembles, 1¼ le pied. S'adresser à Martin Stuart, 20 St Jacques, chambre 33. 269—6

TERRAINS A VENDRE — Deux beaux lots à vendre, coin des rues Boyer et St Zotique. S'adresser 2666 St Hubert. 273—3

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES OFFERTES PAR

DAGENAIS & BEGIN,

Agents Généraux

62 rue St Jacques. Main 5767

NOUS AVONS des salles à manger, magasins de cigares et bonbons, épiceries, magasins généraux de campagne, et terres aux alentours de Montréal, à vendre à bon marché pour prompts acheteurs. Dagenais et Bégin, 62 rue Saint-Jacques.

NOUS AVONS un client qui désirerait échanger de la bonne propriété contre du stock de chaussures, marchandises sèches, fourrures, etc. Dagenais et Bégin, 62 rue Saint-Jacques.

NOUS AVONS plusieurs bonnes propriétés à vendre, donnant de bons revenus, sur la rue Saint-Martin, rue Comte, rue Saint-Philippe, rue Lenoir, à Saint-Henri. S'il vous plaît passer à nos bureaux pour avoir de plus amples informations. Dagenais et Bégin, 62 rue Saint-Jacques. 274—6

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger, propriétés, lots et fermes dans toutes les parties de la ville et de la campagne. Placements de 10 et 12 pour cent. S'adresser à P. O. Coulombe, bâtisse la "Patrie." 268—12

HUNTLEY 769 à 775 — A vendre ou échanger maison 3 étages, plain-pied de 9 pièces, 4 hauts, 6 pièces. Système gaz, électricité. Revenus annuels $720. $1,000 comptant seulement. 270—8

HOTELS A VENDRE

HOTELS A VENDRE — Johnson et Lepage, 58 Saint-Jacques.— "Spécial." Restaurant licencié rue Notre-Dame, bon coin, loyer bas, recettes par semaine $125. Prix $7,000. On accepterait une propriété, une ferme ou $1,000 comptant.

JOHNSON ET LEPAGE, 58 St Jacques. — Restaurant licencié près des gares, recettes $300 par semaine. Prix $12,000, comptant $2,500. Une chance.

HOTEL à vendre. Chs. Lebeau, chambres 11-12 bâtisse la "Presse", Montréal. Rue Saint-Laurent, prix $15,000, comptant $4,000, revenus $300 par semaine. Echangera contre propriété.

LICENCE transférable à vendre. Chs. Lebeau, prix $6,500.

HOTELS A VENDRE PAR

DAGENAIS & BEGIN

Agents Généraux

62 rue St Jacques. Main 5767

ON DEMANDE un associé avec $1,000 pour acheter un bon restaurant licencié. Vrai bargain, bon centre. Dagenais et Bégin, 62 rue Saint-Jacques.

RESTAURANT licencié, rue Sainte-Catherine, dans le centre, bien bon marché. Peu de comptant. On prendrait un associé, chance extraordinaire. Dagenais et Bégin, 62 rue Saint-Jacques.

RESTAURANT à Saint-Henri, rue Saint-Jacques, à vendre bon marché, $1,500 comptant. Bonnes recettes. Dagenais et Bégin, 62 rue Saint-Jacques.

RESTAURANT à Maisonneuve, jolie et bonne place d'affaires, peut être achetée avec peu comptant. Dagenais et Bégin, 62 rue Saint-Jacques. 274—6

RESTAURANT licencié à vendre, bien situé, bonne clientèle. Pour informations s'adresser sur les lieux, 401 et 402 Ontario Est. 271—6

MAGASINS A VENDRE

BIENVILLE 120 — Joli magasin de bonbons, cigares, crème à la glace, jouets, papeteries, bonne chance, aussi excellente recette, petite bière, à vendre, $275, loyer $12.

MAGASIN général à vendre, boulangerie, maison, cuisine d'été, écurie, grange, glacière, hangar à trois étages. Eau de l'aqueduc partout. Abandon, cause de santé. S'adresser Eugène Lajoie, St Calixte, Co. Montcalm. 258—22

MAGASIN — A vendre, magnifique magasin tabac, cigares, bonbons et rafraîchissements. Inutile de se présenter si on n'est pas sérieux. S'adresser 412 Champlain. 269—6

MAGASIN — Joli magasin à vendre, tabac, bonbons, cigares, et divers articles. Loyer $9 par mois, logement compris. Cause de départ. No 61 avenue Duluth. 271—6

MAGASIN — Bon magasin de fruits à vendre, et légumes, seulement le gros, dans bonne place où on fait beaucoup de commerce. Vendra bon marché. Cause de maladie. S'adresser le soir, de 7 à 9, A. Larin, 999 Berri. 273—6

MAGASIN — Joli magasin à vendre, tabac, bonbons, cigares, petite bière, très bonne place. Vend pour cause de départ. 572A Notre-Dame, Maisonneuve. 274—6

MAGASIN à vendre, tabac, cigares, bonbons, etc. Il faut vendre d'ici à huit jours. S'adresser 443 Amherst.

RESTAURANT "Camille," à vendre, situé devant le théâtre Français, faisant de très bonnes affaires. Petite bière, crème à la glace, hiver et été ; bonbons, cigares, pâtisseries ; pouvant aussi donner à manger. Vendra bon marché à prompt acheteur, pour cause de mortalité. 184 St Dominique. 269-6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE à vendre, faisant de bonnes affaires, pas de crédit. Aussi logement privé, cheval et voiture. Conditions faciles pour prompt acheteur. 214 Orléans, coin Adam. 269—6

EPICERIE — A vendre, épicerie licenciée, avec logement, $200 par semaine, belle clientèle, loyer $15, stock et roulant, $1,100. Le propriétaire ayant autre occupation. Informations 1778 Iberville. 273—6

EPICERIE licenciée à vendre, faisant affaires pour $200 à $250 par semaine, coin de rues, aussi cheval et voiture, conditions faciles. 207 rue Barré. 273—6

EPICERIE à vendre pour cause de départ. S'adresser 702 Saint-Ambroise, Saint-Henri.

EPICERIE à vendre, bonne place d'affaires. Rue Saint-Timothée, No 235.

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE à vendre non licenciée, bonne place d'affaires, loyer bas bon marché pour du comptant, cause de vente, abandon des affaires. S'adresser 1707 Notre-Dame Est, Hochelaga. 274—6

EPICERIE licenciée à vendre, coin Suzanne et De Gaspé, Ville St Louis, bon coin, beau commerce, ne faisant pas de crédit, vend pour utiliser une propriété. 23,25,26

EPICERIE licenciée faisant $25,000 d'affaires au comptant, située sur une rue très commerciale, entre les rues St Laurent et St Denis, clientèle de première classe, privilège du loyer à l'ancien prix. Le propriétaire se retire des affaires, aynt fait $12,000 en 7 ans. O. Massicotte, édifice la "Patrie."

EPICERIE non licenciée à vendre, stock frais, avec cheval, voiture, en parfait ordre, aussi avec vache de première classe. A vendre à bon marché pour cause d'abandon des affaires. 488 Champlain. 274—6

FERMES A VENDRE

COMTE DE RESTIGOUCHE — Terres à vendre — Constatant que les Canadiens-Français sont de bons cultivateurs, nous aurions à leur offrir de bonnes terres dans le comté de Restigouche. Le choix est aux premiers qui écriront à boîte 140, Dalhousie, N. B. 161—n

LAC DE BOUCHERVILLE — Belle terre de 60 arpents à vendre au Lac de Boucherville avec maison, bâtisse et dépendances, très bonnes conditions. Sadresser 222 Orléans, Maisonneuve. 271—5

SAINT-HENRI DE MASCOUCHE — Ferme à vendre, 50 arpents, belle propriété, bâtiments, etc., vendra avec la récolte. S'adresser Frédéric Dubois, 153 rue Casgrain, ville Saint-Louis. 251—26

PEAUX DE VISON

1,500 peaux de vison canadien, à moitié prix, $2.95, $3.95. S'adresser Maison Viau, 1327-1329 Ste Catherine Est. 268—n

PORTRAITS

PORTRAITS — Nous continuerons à faire nos portraits au crayon, pastel, couleurs à l'eau, toujours dans les meilleurs finis, au plus bas prix. Ludger Séguin et Cie, 392 Sainte-Catherine Est, près Saint-Hubert. 272—26

TUMEURS

TUMEURS de toutes espèces, telles que bosses du crâne, tumeurs grasses et de chair, signes, cancers, ongles incarnés guéris sans opération par Mme Sottiaux, 998B Saint-Denis. 273—26

OUVERTURE DES MODES

MODES — Ouverture de modes mardi, 15 septembre, et les jours suivants chez Mme H. Poitras, 449 Notre-Dame Ouest. Une visite est sollicitée. Pas de circulaire. Main 3695. 255—26

MODES — Grande ouverture de modes, samedi, le 19, et les jours suivants, chez Mlle Thouin, 851 St Denis, près Duluth. Dernières nouveautés. Une visite est sollicitée. 269—6

MODES — Grande ouverture des modes, samedi, le 19 du courant, et les jours suivants, chez Mme A. Cloutier, 1382 rue Notre-Dame Ouest. Une visite est sollicitée. 269—6

MODES — L'ouverture de la saison d'automne du grand magasin de modes A. Wexler, 36 Sainte-Catherine Est, aura lieu les 18 et 19 du mois de septembre. Nous avons réussi, cette année, à réunir dans notre magnifique magasin, les dernières créations des modes de Paris et New York, qui donneront satisfaction aux dames des plus raffinés goûts. Nous prions cordialement nos clientes, ainsi que toutes les autres dames de Montréal, de venir visiter notre ouverture, et nous sommes confiants que nos chapeaux et nos prix seront satisfaisants pour tout le monde. 269—6

MODES — Madame W. Gauthier, 1992 Saint-Jacques, Saint-Henri, a le plaisir d'annoncer son ouverture des modes pour l'automne, samedi, le 26 et les jours suivants. Une visite est sollicitée. Pas de cartes. 271-6

MODES — Mme C. B. Desrochers, 940 rue Saint-André, a l'honneur d'annoncer aux dames et demoiselles de Montréal, spécialement à sa nombreuse clientèle, son ouverture d'automne, qui aura lieu lundi, le 21 septembre, et les jours suivants : vous trouverez un grand choix de chapeaux parisiens et américains, aussi de grandes nouveautés. Une visite est sollicitée. Pas de cartes. 269—6

MODES — Ouverture de modes, chez Mlle Pilon, 736 Ontario Est, samedi, le 19 du courant, et les jours suivants. Une visite est sollicitée. Pas de cartes. 270—6

MODES — Au Camélia Blanc — L'ouverture des modes aura lieu lundi, le 21 du courant et les jours suivants, chez Mlle M. J. Lefebvre, 261 rue Roy Est. Les salons seront fermés tous les jeudis à 6 heures. 270—6

MODES — Ouverture de modes, samedi, le 19, et les jours suivants, chez Mme P. Dufresne, 1151 rue Saint-Jacques. Une visite est sollicitée. Pas de circulaires. 270—6

MODES — L'ouverture des modes d'automne chez Mademoiselle Boulanger, 252 Saint-Denis, aura lieu lundi et les jours suivants. Une visite est sollicitée. Pas de cartes. 270—6

MODES — Mme J. McGinty, 768 Ontario Est, vous invite tous à venir voir son ouverture des modes, le 19 septembre et les jours suivants. Vous êtes cordialement invité. Spécialité : plumes de couleurs à 49c. 270—6

MODES — Grande exposition des modes d'automne au salon de Mme S. Carpentier, 929 Ste Catherine Est. L'ouverture aura lieu samedi, le 19 du courant et les jours suivants. Cette exposition sera revêtue d'un cachet exclusif de bon ton et de richesse. Avis aux dames douées d'un goût artistique et distingué d en faire l'inspection. 271—6

MODES — Grande ouverture de modes d'automne, chez Madame St Amand, 716 Sainte-Catherine Est. Lundi et les jours suivants. Nous avons réussi cette année à réunir dans notre magnifique magasin, les dernières créations en fait de chapeaux et costumes-tailleurs qui donneront satisfaction aux dames. Visite est sollicitée. 271—6

MODES — Ouverture des modes d'automne chez Mlles M. et V. Mercure, lundi, le 21. Une visite est sollicitée. 88 Parc Lafontaine, entre Roy et Cherrier. 271—6

MODES — Ouverture de modes jeudi, le 24 du courant, et les jours suivants chez Mme C. Lafleur, 1396 Notre-Dame Ouest, coin Charlevoix. Une visite est sollicitée. 19,23

MODES — Mme Dupré, modiste française de chapeaux, dans ses salons, 1129 St Denis, près Marie-Anne, a reçu de Paris et New York les nouveaux et riches modèles pour la saison; elle a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle ouvrira son exposition le jeudi, 25 septembre prochain et jours suivants. 272—6

MODES — Grande ouverture des plus hautes nouveautés d'automne, chez Mme Perrault, 965 Ste Catherine est, vendredi, le 25 et les jours suivants. Une visite est cordialement sollicitée. 274—3

REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands 2159. 272—26

RAPARATIONS pour poêles. Toutes sortes de briques et grils pour poêles et fournaises posées à domicile sur demande. J. M. Guindon, 988 Ste Catherine Est. 273—26

INFORMATIONS DEMANDEES

FLUETTE — Informations demandées. Monsieur Georges Fluette demande de renseignements de son fils Johnny de qui il n'a pas eu de nouvelles depuis dix ans. Tous renseignements sera reçus avec reconnaissance chez G. Fluette, Saint-Barnabé, Yamaska. 266—12

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Mme E. Rateile, successeur du prof. M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds. Heures du dimanche, 9 à 2. 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 109—n

PLISSAGE FRANCAIS

MODISTE et plissage français accordéon. Nous faisons les toilettes aux derniers goûts, blouses et costumes, jupes plissées. Prix modéré. 382 Craig Est, 2e porte Place Viger. Main 4828. 254—n

ETAUX DE BOUCHERS

ETAL DE BOUCHER A. LEDUC. — lard salé, 12½c lbs ; rôti porc frais trimmé, 13c lb ; saucisse, 7c, 3 lbs 20c ; rôti sirloin, 9c et 10c lb ; steak dans la ronde seulement, 3 lbs, 25c ; steak haut côté, 4 lbs pour 30c ; poitrine boeuf, 5c la livre, par 10 livres, 4c ; devant d'agneau, 7c et 8c la livre ; derrière d'agneau, 10½c ; veau, devant, 5c ; derrière de veau, 8c et 9c ; beurre crémerie de choix, seulement 26c. Ces prix sont pour tous les jours de la semaine. A. Leduc, 1046 Saint-Laurent. Toute commande d'une piastre sera livrée. 274—6

PERSONNEL

PERSONNEL — Mariage Corbeil-Lemieux. — Jeudi, le 10 septembre 1908, dans la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, eut lieu le mariage de Mlle Bernadette Lemieux, de la rue du Champ de Mars, à M. Prosper Corbeil, de cette ville. La mariée, très gracieuse dans sa jolie toilette de voyage, était conduite par son père, M. F. X. Lemieux ; M. Henri Corbeil, frère du marié, accompagnait ce dernier. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé A. Corbeil, du collège de L'Assomption. Pendant la cérémonie et la messe qui suivit, le choeur de chant des Enfants de Marie, sous l'habile direction de Mlle A. Poirier, avec le concours distingué de Madame Desmarais, notre célèbre virtuose, et de Mlle Amanda Plante, un jeune talent qui promet, exécutèrent un magnifique programme musical. L'orgue était tenu par Mme D. Desrosiers (Mlle Franchère) qui, avec tout l'art qu'on lui connaît, nous fit goûter quelques-uns, nous fit goûter quelques-uns des plus jolis morceaux de sa composition. On fit entendre "Le Cantique du Mariage," de Mlle Franchère ; "Sancta Maria," de Faure ; "Agnus Dei," de Riga, et "Aspirations" de Thomas ; les solistes furent Madame Desmarais, Mlle Amanda Plante et Mlle Alice Lavigueur. Après la cérémonie, un groupe nombreux de parents et d'amis accompagna les nouveaux époux jusque chez M. F. X. Lemieux, où un délicieux goûter fut servi et où l'on put admirer les riches et nombreux cadeaux offerts par les familles et les amis des deux époux. Après le déjeuner, l'heureux couple partit pour un voyage à travers les Etats-Unis. Dimanche prochain, le 27 du courant, au retour de leur voyage, M. et Mme Corbeil recevront à leur domicile, 514 rue Montcalm.

PERDU

BAGUE — Perdue, bague avec diamant, dimanche soir, de la gare Viger à la Côte Saint-Lambert, de la rue Notre-Dame à la Place Jacques-Cartier. S'adresser 112 Notre-Dame Est. Silver Dollar Palace. 273—3

CROIX — Perdue, 22 après-midi, dans char ou sur les rues Ste Catherine, Saint-Laurent à rue Saint-Zotique, croix or avec initiales. Récompense 35 Sainte-Catherine Est.

CHIENNE — Egarée, chienne terrier Yorkshire, au carré Victoria, dimanche après-midi. Récompense en la ramenant à 70 rue Menai, Pointe St Charles.

CHIENNE — Perdue, petite chienne Irish Pointer, couleur café et blanc, rue Forsyth, près rue Davidson. Prière de la ramener 144 rue Forsyth, récompense.

CHIEN — Perdu un chien fox-terrier jaune et blanc avec ruban bleu dans le cou, récompense généreuse. S'adresser 541 St Denis.

LORGNON, pas de tour, perdu sur le parcours des rues Berri, Dorchester, St Laurent, Ste Catherine Est, à la rue St Denis. Récompense en rapportant à 533A St Denis.

PERDU, le 17 juillet, un trousseau de clefs, au bureau de poste, principal, rue Saint-Jacques. Prière de rapporter au bureau d'informations. Bureau de poste principal, rue Saint-Jacques. Récompense libérale. 225—n

PORTE-MONNAIE — Perdu, 22 du courant, dans les chars, porte-monnaie contenant un papier portant l'adresse de Mme L. E. Geoffrion. Veuillez rapporter 101 Sherbrooke Est. Est 1662.

PERDU — Rue Ste Catherine, entre de la Montagne et Victoria, un bracelet fait de pépites d'argent. Prière de remettre à chambre 808, édifice New York Life. Récompense.

PERDUE, petite chienne fox, blanche, tachetée de jaune, collier rouge et médaille de licence. Récompense. S'adresser à 226 Sherbrooke Est.

TROUVE

PORTE-MONNAIE — Trouvé vendredi soir porte-monnaie, dans les chars de la rue Ste Catherine, entre St Laurent et St Denis. S'adresser 185 St Laurent, Mlle Desormier.

PORTE-MONNAIE — Trouvé, avenue Union, un porte-monnaie contenant argent et clefs. S'adresser le soir E. Litalien, 25 Place Jacques-Cartier.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur hypothèque. Achats de billets promissoires et créances de toutes sortes. S'adresser à Choquette et Aumond, comptables, 47 Saint-Vincent. Tél. Main 2149. 261—26

PRETS TEMPORAIRES — $20,000 sur maisons en construction. Aussi prêts à longs termes. J. A. Paquin, notaire, 20 St Jacques. Téléphone Main 3000. 271—6

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, à 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser "Maison de Finance Cadieux," 62 St Jacques. Tél. Bell Main 4086. 259—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71A Saint-Jacques. Tél. Main 2785. 249—26

ARGENT à prêter par gros et petits montants, sur hypothèques. Achats des billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc., transactions sur "pawn tickets." J. A. Denault, agent financier, 17 Côte Place d'Armes. 267—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 1333 Notre-Dame ouest ; bureau : Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862, Main 529. 121—n

A PRETER — A la ville ou à la campagne. Notre bureau étant établi depuis près de 15 ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire à Osw. Chaput Cie, édifice la "Presse". 177—n

ARGENT à prêter sur hypothèque, gros et petits montants, achat de balances de prix de vente et d'obligations, taux ordinaires. S'adresser au notaire Meunier, 74 Saint-Jacques. 270—6

PRETS sur hypothèques, gros et petits montants. Intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 5761. Résidence, 1195 des Erables. Est 1267. 259—26

DIVERS

ALCOOLISME — Guérison positivement garantie, par écrit ; tous frais remboursés s'il n'y a pas cure complète. Consultations gratuites. Dr McNerny Medical Co., 17 Côte Place d'Armes. 267—26

ALCOOLISME — Anti-Liqueur guérit positivement en quatre jours. S'administre secrètement. Prix $1.00. Pour informations, s'adresser Cie Médicale Paris-Canada, boîte postale 168, Montréal. 274—6

DIVERS

AVIS — Après cette date je ne serai responsable daucune dette contractée en mon nom sans écrit signé de ma main. Dolphis Corbeil, 640 Panet, Montréal, 21 septembre 1908. 272—3

AVIS DE RESPONSABILITE — Après cet avis je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé de ma main. M. Joseph Philias Lamothe, 2173 St Laurent, Montréal, 23 septembre 1908.

BEGAIEMENT — Guéri en 30 jours, sans remèdes, ni opération, par moyens didactiques. Circulaire gratuite sur demande. Institut de Phonotechnie, 345 Sherbrooke Est, Montréal. 58—ImMjv—a

DIVERS — M. John Costigan, 856 rue Notre-Dame ouest, est l'heureux gagnant au tirage, 18 septembre, chez Nap. Cadieux. Bons de spéculation à vendre régulièrement. 1236 Saint-Jacques. 272—6

DIVERS — Aux modistes, nous faisons les boutons de toutes sortes, avec vos marchandises. 455 Dorchester Est. 272—6

DIVERS — Nickeland, rue Sainte-Catherine Est, entre Wolfe et Montcalm, fait la meilleure exposition de vues animées. Chansons illustrées pour 5c. De 1 à 11 p.m. 274—6

DIVERS — Une récompense est offerte à quiconque aurait eu connaissance de l'accident arrivé au coin des rues Wolfe et Dorchester, un cheval est venu frapper un express chargé de viande, appartenant à Jos. Lévesque, 172 rue Bleury. 273—6

IL Y A DE L'ARGENT à faire pour toute personne qui est familière avec le pressage des fleurs sauvages. Adresser The International Herbarium Company, Box 5, Denver, Colorado. 272—6

LIBRAIRIE — Roman gratis. — La librairie Nationale demande 25,000 clients, hommes, femmes et enfants, pour un roman d'actualité de 100 pages qu'elle donne gratis à ceux qui demanderont son catalogue et enverront 5 cents pour le recevoir par malle. Cette annonce est sérieuse. Librairie Nationale, Casimir Hébert, 200 Saint-Denis, Montréal. 264—26

REFERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue et à sain Roch, pour faveur obtenue avec promesse de publier. A. S. D. 265—12

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue pour faveur obtenue, avec promesse de publier.

SOUMISSIONS DEMANDEES — Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à cinq heures de l'après-midi, le 2 octobre prochain, pour: 1o. Dalles en pierre pour trottoirs, 4, 5 et 6 pieds; 2o. Fournir et poser couche d'ashalpte mastic sur béton, — trottoir; 3o. Ciment Portland. Pour détails, s'adresser au soussigné. A. F. Vincent, secrétaire-trésorier, 1902 Saint-Laurent. 23.26.1

OCCASIONS D'AFFAIRES

N'OUBLIEZ PAS ALBERT

Meubles et fournitures de maison de première classe à bon marché, 39 Ste Catherine Ouest. 95—n FF

FOURRURES A VENDRE

1300 VISONS

canadiens de 25c et plus, moutons de Perse $2.50 et plus. Jos. Roy, 344 Rachel, Est 1666. 270—6 FF

500 MOUTONS DE PERSE

dans les plus belles qualités, à des prix variant depuis $5.00. Commandes remplies avec soin, confection solide. Manteaux pour dames, pardessus doublés en fourrure, avec collets de toutes qualités. L. A. Blanchet, 966 rue Sainte-Catherine Est. 17.18.19.21.23.25—FF

$$$$$$$$$$$$ VENEZ ECRIVEZ OU TELEPHONEZ $$$$$$$$$$$$

Et apprenez comment vous pouvez négocier un emprunt confidentiellement et à des taux raisonnables, la journée même que vous avez besoin d'argent, en nous ayant pour garantir votre billet.

La possession d'articles de ménage est une preuve suffisante que vous êtes en état de pouvoir payer.

The Borrowers Agency, LIMITED,
E. J LECLAIR, Gérant.
206 Edifice New York Life, Carré de la Place d'Armes. Phone Main 3361. 120-n

AVEZ - VOUS BESOIN D'ARGENT

JE GARANTIRAI VOTRE BILLET

Vous pouvez obtenir de l'argent à quelques heures d'avis et à un taux raisonnable. N'importe quelle somme, depuis

$10 jusqu'à $100.

VOYEZ

R. H. LEBEAU, Agent,

50 rue Notre-Dame Ouest. Tél. Main 5467. 74—n E

Combustible Bon Marché

Coke pour usage domestique, brûlant bien, s'allumant aisément, propre et sans fumée. Les meilleurs résultats. Coût $2.00 la tonne moins que le charbon anthracite.

Interrogez votre marchand de charbon.

Commandes C. O. D. acceptées.

Montreal Light, Heat & Power Co. 222—n FF

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages et bijoutiers, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François-Xavier. (Etabli en 1873).

ARGENT A PRETER par montants d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés. 22—LMs—n

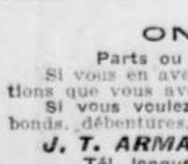

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 1Mv—n

OUTREMONT

Lots à bâtir de choix à vendre sur le CHEMIN STE CATHERINE et l'AVENUE MACDOUGALL, dans la banlieue la PLUS PROSPERE DE MONTREAL. Toutes les commodités modernes: EAU, EGOUTS, GAZ, LUMIERE ELECTRIQUE et TROTTOIRS EN CIMENT. Les Tramways aux prix de la ville passent le long de la propriété — quinze minutes de la rue Craig. Chaque lot a 50 pieds de front. Il y a sur la propriété de magnifiques arbres fruitiers et ombreux; c'est un endroit très désirable pour s'y bâtir une maison. BAS PRIX ET CONDITIONS POUR CONVENIR AUX ACHETEURS.

Téléphonez Main 1952 pour détails ou pour rendez-vous. FF

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 11997 — A. Rivest, demandeur, vs Les héritiers Young Schwindling, défendeurs. — Le deuxième jour d'octobre, 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile des défendeurs, au No 329 rue Champlain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets desdits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 23 septembre 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 16245 — The Canadian Breweries, Ltd., demanderesse, vs D. Sauvé, défendeur. Le deuxième jour d'octobre 1908, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 46 avenue Palm, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 23 septembre 1908.

NOCES D'ARGENT

Les zélatrices de la Société Saint-Louis de Gonzague, célèbreront bientôt, avec solennité, les noces d'argent de leur Association. Fondée il y a 25 ans, dans la paroisse de Saint-Joseph, avec l'encouragement du curé, M. Champoux, par quelques jeunes filles zélées, cette oeuvre a pour but de procurer aux petits enfants pauvres, des vêtements et des chaussures pour leur permettre de fréquenter l'école, comme aussi des habits convenables pour leur première communion. Depuis sa fondation, elle a déjà distribué aux pauvres pour une valeur de plus de $13,000.

Les zélatrices actuelles invitent donc leurs devancières dispersées dans la province à venir se joindre à elles pour une grande fête de famille. Cette fête s'ouvrira par une grand'messe solennelle qui sera célébrée à l'église St Joseph jeudi, le 22 octobre prochain, à 9½ heures a.m., aux intentions de tous les bienfaiteurs de l'Oeuvre, vivants et défunts, et en action de grâces pour la bénédiction dont Dieu l'a entourée. Le célébrant sera le rév. R. Hétu, son premier directeur. Le soir du même jour, à 7½ h., il y aura bénédiction solennelle du T. S. Sacrement, présidée par Mgr l'évêque de Pogla; cette bénédiction sera précédée d'un sermon de circonstance par le rév. A. Bélanger, ancien curé de St Joseph. A ces deux cérémonies du matin et du soir, les zélatrices invitent tous les amis de l'oeuvre et en général tous les paroissiens de St Joseph qui se sont toujours montrés si dévoués à sa prospérité. La journée se terminera par une grande partie de Euchre, à la salle de l'école St Joseph, 141 St Martin. Mais comme les zélatrices ont à coeur la prospérité future de leur oeuvre, elles font un appel spécial à la charité de ses amis et de ses bienfaiteurs. Elles ouvrent donc une souscription qu'elles veulent rendre accessible à tous, aux pauvres comme aux riches, en y acceptant le centin du pauvre et du petit enfant, comme le louis d'or du riche, afin que les aumônes qu'elles pourront faire à l'avenir, soient le don de tous. L'oeuvre a déjà reçu d'un bienfaiteur insigne, feu le docteur Dieudonné Archambault, un don de deux mille piastres qui lui rapporte un intérêt annuel de cent piastres; qui sait si Dieu ne lui suscitera pas encore quelques bienfaiteurs insignes pour la fonder définitivement? Le filet est lancé, à Dieu de bénir la pêche!

Les anciennes zélatrices qui liront ces lignes voudront bien les considérer comme adressées à elles personnellement, car si toutes ne reçoivent pas d'invitation nominale, c'est parce que nous ignorons le nom de leurs maris, ou leur résidence, elles nous feront plaisir en nous écrivant un mot. Qu'elles veuillent bien adresser leurs lettres à Mlle M. Louise Larente, 29 Versailles, Montréal.

Celles qui demanderont des livrets de souscription à remplir, seront les bienvenues.

SHERBROOKE ET SES ENVIRONS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 23 — De grandes améliorations sont faites actuellement au Monument National. On y a installé un grand bain de 40 x 10 pieds, un système de douches et une salle de gymnastique. Au second étage, il y aura des salles de billard et de pool. Mgr Larocque est parti, hier matin, accompagné de MM. les abbés Simard et Stenson, pour Québec, où il doit assister à une assemblée du conseil de l'instruction publique de la province.

ON DEMANDE A ACHETER

Parts ou actions de mines de Cobalt ou Colombie Anglaise

Si vous en avez à vendre écrivez ou venez nous voir, donnant le nombre d'actions que vous avez, le nom de la compagnie et le prix que vous demandez. Si vous voulez faire de bons placements miniers ou industriels, actions, bonds, débentures, hypothèques, etc., adressez-vous à

J. T. ARMAND & CIE, 8 rue Notre-Dame Est, Montréal.

Tél. longue distance, Main 2202. 23,26,30,3,7,10,14,17 FF

Trust & Loan Co. of Canada 26 rue St Jacques MONTREAL.

Argent à prêter sur propriétés. Termes de remboursement faciles. Pas de commission à payer. 196—Man FF

COMMERCE ET FINANCES

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien & Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Aut.C.R.S.	135⅛	.....	BANQUE		
Bell Tél.Co.	.....	.....	Brit. N.A.	.....	143
B.C.Pk. As.	72	.....	Commerce	.....	159
" B. Pfd.	72	.....	Dominion	.....	.....
Ca.Conver.	46	.....	East Town.	.....	147
Can. Pacific	170¼	170	Hamilton	.....	.....
New Pacific	.....	.....	Hochelaga	137	136¾
Dét.El.Ry.	38	37½	Impérial	.....	.....
Dom.C.Co.	50½	49½	Merchants	153½	153
" Pfd.	101	100	Molsons	195	192½
D.I.& St Co.	16⅝	16⅛	Montréal	231½	230¾
" Pfd	66½	64	Nationale	.....	.....
Dul. Com.	.....	.....	New Bruns.	.....	.....
" Pfd.	.....	.....	Nova Scotia	.....	274
Halifax	105	100	N.S. New	.....	.....
Hav. Elec.	32¾	32	Ontario	.....	.....
" Pfd.	81	80¾	Ottawa	.....	.....
Illinois T.P.	87⅜	86½	Québec	.....	122¾
Int.C.Com.	64	62	Royal	247⅞	243
" Pfd.	.....	.....	Royal New	.....	.....
Int. Por Ctt	.....	122	Sovereign	.....	.....
Lake W.C.	92½	92	Standard	.....	.....
" Pfd	.....	112	Toronto	240	.....
Laur. Paper	102	99	Union	134¾	.....
" Pfd	112	110	COTONS		
Mackay Co.	67	66¾	C.C.C.Co.	.....	.....
" Pfd.	69	67	D. Tex.Co.	.....	.....
Mex.L.& P.	74⅜	74¼	" Pfd.	86½	85
" Pfd.	109	108¼	Montréal	110	105
Min.St Paul	119	118½	BONDS		
Min S.P Pfd	.....	.....	Bell Tél.	.....	100
M.L.H.& P.	101⅝	100⅞	C.C. Cot.	99	.....
M.L.& Mort	.....	.....	Can. Con.	88	.....
Mon. St.Ry.	182	180	Cable	.....	83
New St.Ry.	174	.....	Dom. Coal.	94	.....
M.I.D. C.Co	.....	.....	Dom. Cot.	97	96½
" Pfd	.....	.....	D.I. & Steel	77¾	76½
M.St Work.	71	70	Hal. Tram.	.....	100
M" Pfd.	.....	93	H. E. Ry.	.....	.....
Marconi W.	.....	.....	Keew. Mill.	.....	.....
.Tél.Co.	.....	141	Lake Wood	107	105
Nipissing	9	8⅝	Laur. Paper	112	105
N.O.T. & L.	.....	.....	Mag.Is.De.	.....	.....
N.S.St Co.	48½	48	M.E.L. Co.	90	.....
" Pfd.	.....	110	Mex.L. P.	89	88¾
N.W. Land	.....	.....	M.L.H.P.	.....	93
North Star	.....	.....	M.St Ry.	101	.....
Og. Mil. Co.	107⅛	105	Mon. Ware.	.....	.....
" Pfd.	115⅝	.....	N.S.S.C.	109	10
Penman'sL.	44	32	N.S.Con.	104	101
" Pfd.	.....	.....	Ogil.Milling	110½	105
R.&O.N.Co.	74	71½	" Série B.	.....	105
R.I.L.&P.O	64	63¾	Price Bros.	.....	109
Sao Paulo	153	.....	Rich.Ont.	.....	.....
Sha.W.& P.	79¼	78½	Rio de Jan.	.....	88
St John E.R	.....	97	Sao Paulo	99	98
Toledo	.....	8	St John R.	.....	.....
Toronto	102	100	Tex. S. A.	87	85
Trinidad	.....	.....	" " B.	87	85
Tri City Pfd	.....	.....	" " C.	85	84
Twin City	85½	85	" " D.	.....	85
West India	.....	.....	Tor. Radial	99	98
Winnipeg	164⅜	.....	W. India	85	80
Wind. hotel	105	.....	Winnipeg	.....	109½
			Win. Hotel	95	93

VENTES D'HIER APRES-MIDI:

Mont. Power.—25 à 99 7-8, 471 à 100, 50 à 100, 25 à 100, 15 à 100, 205 à 100.
Mont. Street.—7 à 183, 4 à 181½, 3 à 182.
Mackay Com.—10 à 67.
Tex. Bonds.—500 à 87A.
Mex. Pref.—100 à 108½.
Havana.—25 à32.
Illinois.—5 à 87.
Can. Pac. Rwy.—25 à 169½, 25 à 169, 50 à 169¼.
Twin City R. T.—10 à 85½.
L. Woods Comon.—100 à 91½.
Mexican Comm.—100 à 74¼, 100 à 74, 50 à 73¾, 50 à 74.
Bell Telephone.—10 à 134¾.
Soo Comon.—25 à 114 7-8, 50 à 117, 75 à 116½.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Détroit — 5 à 38.
Havana — 100 à 32.
Scotia — 35 à 48.
Mex. L. and P. Bs. — $5,000 à 88¾.
Quebec Bk — 10 à 122½.
Hoch. Bk — 2 à 136.
Coal — 25 à 50.
Bk. Com. — 20 à 159½.
Mer. Bk — 5 à 153½.
Bk. Mont. — 23 à 232.
Power — 39 à 100¾, 25 à 101, 100 à 101 1-8, 25 à 101, 50 à 101¼, 50 à 101 3-8, 25 à 101¼, 106 à 101, 25 à 100 7-8, 5 à 101, 25 à 100 3-8, 15 à 101.
Mexican — 100 à 74½.
Mackay — 60 à 66½.
Rio — 50 à 63¼, 70 à 63½, 75 à 63¾.
Illinois Pfd — 15 à 87.
Iron — 50 à 16½.
Ogilvie Bs. B. — $4,000 à 106, $2,000 à 105 et int.
Textile Bds — $1,250 à 87A.
Can. Pac. — 60 à 170.
Mont. St. Ry. — 10 à 183, 30 à 182.
Toledo — 75 à 8.
Toronto Ry — 20 à 101.
Twins — 10 à 86.
Soo Com. — 100 à 117, 200 à 118, 150 à 117 1-8, 25 à 118, 100 à 118½, 25 à 118¾.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis à la "Presse" par MM. L. G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue St François-Xavier, Montréal

VALEURS	Ouv	12.30	VALEURS	Ouv	12.30
Am. Car. F	37⅛	38	K. & Tax.C.	29	29⅜
" Prf.	.....	.....	" Prf.	.....	.....
Am. C. Oil.	34⅛	33⅜	Ls. & Nash.	102¾	103¾
Am.Loc Co.	45½	45	Mann. Elev	.....	.....
A L.Copper	71⅛	70⅞	Miss. Pac.	51⅜	51
Am.Smel.C	82⅝	82	Metropolit.	.....	.....
" Prf.	.....	.....	Norf. & W.	71⅛	71⅛
A.Sug R.Co.	127¾	128⅜	M.StP.&SM	117⅝	117⅞
A.T. & S. F.	86	85⅝	" Prf.	.....	.....
" Prf	95	95	N.Y.C. & H.	102	102
Balt & Ohio	96	95⅜	N.Y.O.& W.	39¼	39⅜
" Prf.	.....	.....	Nat.Lead.C	78	78⅛
B. R. T.	47⅛	47⅛	PacificMan.	.....	.....
C.& Al.Co.	.....	.....	Penn. R. R.	120	121
Can. Pac.	170¼	170⅜	P.Steel com.	30	30
Can. South.	.....	.....	People Gas.	95⅛	95
Ches & Ohio	39½	40¼	Phil. & R.	125	125⅛
C & N. W	155	155	" I Prf.	.....	.....
C M.& St P.	130¾	129⅞	"II Prf.	.....	.....
C.R.I.& Pac	.....	.....	R. Island c.	17¾	17¾
" Prf	.....	.....	South. R. c.	20⅛	20⅛
C.G. N. Y.	140	139¾	" Prf.	.....	.....
Col. F. & I.	32⅛	32⅛	South. Pac.	100	100⅜
C.C.C.& S.L.	.....	.....	Ten. C. & I.	.....	.....
D.Lark & W	.....	.....	Texas Pac.	.....	.....
Del. & Hud.	.....	.....	Twin City	.....	.....
Det. U. Ry.	.....	.....	U S. L. C.	.....	.....
D. & R.Co.	.....	.....	" Prf.	.....	.....
" Prf.	.....	.....	U S.S.com.	42⅝	42⅝
D.S.S.& At.	.....	.....	" Prf.	107½	107⅜
" Prf.	.....	.....	U.S.Rub. c.	.....	.....
Erie Rail.	29⅜	29⅛	" Prf.	.....	.....
"II Prf.	34⅞	35⅜	U. Pacific c.	154⅛	154⅜
" I Prf.	43	43	" Prf.	.....	.....
Great Wet.	6	6⅛	Wabash	.....	.....
Gen.Elec.	134½	136	" Prf.	24⅛	24⅛
Hoc. Valley	.....	.....	West U.Tél	56⅜	57
Ill-Central	[illegible]	136⅜	Wis.C. com.	27	27⅛
Money	.....	.....	Mackay Co.	.....	.....
GreatNorth Prf	128⅜	128⅛	" Prf.	68	68
		.....	North Pac.	134⅛	134

LA BOURSE DES MINES

Les dernières cotations fournies à la "Presse" par M. L. J. Des Rosiers, courtier, 47 rue Saint-Vincent:

NOM	Valeurs	Offre	Demande
Colombie Anglaise			
Consolidated Mines	$100.00	..	.....
Canadian Gold Fields	.10	.....	.....
Rambler-Cariboo	1.00	.....	.....
North Star	1.00	.....	.....
Monte Christo	1.00	.....	.....
White Bear	.10	.....	.....
International Coal & Coke	1.00	.....	.....
Diamond Vale Coal	1.00	11	13
Alberta Coal & Coke	1.00	.....	.....
Dominion Copper	10.00	.....	.....
Novelty	.10	.....	.....
Granby	100 00	.....	.....
COBALT			
Cobalt Lake	1.00	20	21
Cobalt Central	1.00	.....	.....
Coniagas	5.00	.....	.....
Crown Reserve	1.00	1 61	1 66
City of Cobalt	1.00	1 75	.....
Foster	1.00	.....	.....
Green Meehan	1.00	.....	.....
Kerr Lake	5.00	.....	.....
Little Nipissing	1.00	.....	.....
McKinley-Darragh	1.00	.....	.....
Nipissing	5.00	8	8¾
Nova Scotia	1.00	58	61
Peterson Lake	1.00	.....	.....
Right of Way	1.00	.....	.....
Silver Queen	1.00	.....	.....
Silver Leaf	1.00	18	19
Trethewey	1.00	1 38	.....
Temiskaming	1.00	.....	.....
Mon. Reduction & Smelting	1.00	.....	.....
" " Prf	5 00	.....	.....
Empire Cobalt	1.00	.....	.....
Larose Consolidated	5 00	6	3½
Progress	.....	43	45

Le marché est excessivement tranquille.

VENTES DE L'AVANT-MIDI:

Cobalt Lake: 500 à .20½. — Progress: 500 à .43, 500 à .43. — Non enregistré. Dr Reddick Larder Lake: 1000 à .24.

COMMERCE

GRAINS ET FARINES

Les derniers avis télégraphiques cotent comme suit les marchés d'Europe:

LONDRES: —
Mais en transit, ferme.
LIVERPOOL: —
Blé disponible, ferme.
Blé Manitoba No 1. .8s 8½d à 8s 9½d
Blé rouge d'hiver No 2: . . . .7s 8d à 7s 8½d
Futur blé, ferme.
Septembre. 7s 8 5-8d
Décembre. 7s 8 5-8d
Mars. 7s 6¾d
Futur mais, ferme.
Octobre. 5s 10¾d
Décembre. 7s 9¾d
Mais disponible, ferme.
Américain nouveau. .7s 4½d à 7s 5d

MARCHE DE MONTREAL

AVOINE — Marché ferme et bonne demande.
Avoine blanche No 2. . .45½c à 46c
Avoine No 3. . . . . .44½c à 45c
Manitoba rejetée. . . .45½c à 46c
FARINE—Demande bonne et prix soutenus.
Patente du printemps, sacs. . .$6.00
Seconde. $5.50
Patente d'hiver. . . . .$5.00 à $5.10
Straight rollers. . . . .$4.40 à $4.50
Straight rollers en sacs.$2.00 à $2.10
Extras. . . . .$1.65 à $1.75
ISSUES DE BLE—Marché ferme.
Son d'Ontario. . . . .$21.00 à $22.00
Son Manitoba. . . . .$22.00 à $23.00
Recoupes — Shorts. $25.00
Moyens. . . . . . .$26.00 à $27.00
Recoupes — Shorts. $26.00
Moulée pure. . . . .$30.00 à $35.00
FARINE D'AVOINE— Marché tranquille, à $2.55 le sac.
FARINE DE MAIS — Ferme, de $4.00 à $4.20 au baril.
FOIN — Nous cotons No 1 $12.00 à $12.50; No 2, extra, de $10.50 à $11.00; No 2 ordinaire, de $9.50 à $10.00, et trèfle pur, $7.00 à $7.50; trèfle mêlé, de $7.50 à $8.00 la tonne, en gare.

INDUSTRIE LAITIERE

FROMAGE — Marché actif et ferme. Nous cotons: fromage de l'Ouest, 12 7-8c à 13c; de l'Est, 12 5-8c à 12¾c.
BEURRE — Ferme. On cote comme suit: crêmerie de choix, 25¼c en gros lots, et 26c aux épiceries.

PRODUITS DE LA FERME

OEUFS. — Marché actif, prix fermes. Nous cotons: oeufs frais, de choix, 24c; No 1, 20c; No 2, 18c la douzaine.
PATATES — On cote comme suit: 65c à 70c en gros lots, et 85c à 90c la poche par jobs.
FEVES—Le marché est tranquille. Fèves par jobs, $1.95 à $2.00 le boisseau.
LE MIEL — Marché tranquille, prix fermes.
Blanc, en gâteau. . . . .13c à 14c
Brun de. . . . . .10c à 12c
SIROP D'ERABLE — Le sirop se vend 5c par quart; et 6c en bidon, la livre. Sucre, de 7c à 8c la livre.

MARCHE AUX BESTIAUX

PORCS VIVANTS: Demande meilleure, prix ferme. Les lots de choix sont cotés à $7.50 le 100 livres. Porcs abattus à l'abattoir se vendent $10.50 le 100 livres.
SALAISONS — Gros lard canadien, tierces, $36.50 à $37.00; en baril, $25.00 à $25.50.
SAINDOUX — Composé, tierces de 375 livres, 8½c; boites de 50 livres, 8¾c; seaux de 20 livres, 9c; saindoux pur, tierces de 375 livres, 12½c; boites de 20 livres, 13c; seaux de 20 livres, 12½c.
JAMBONS — De 25 livres et plus, 12½c; de 18 à 25 livres, 13c; de 12 à 18 livres, 13½c; de 8 à 12 livres, 14c.
BOEUF — Choix, $4.50 à $4.75; bon, $4.00 à $4.25; assez bon, $3.25 à $3.50; commun, $2.50 à $3.00; inférieur, 2.00 à $2.25 le cent livres. Demande active.
VEAUX — Choix, de $4.50 à $5.50 suivant la qualité.

LES DEPOTS DANS NOS BANQUES

Les dépôts augmentent dans nos banques aussi rapidement qu'ils diminuaient l'automne dernier.

En juillet les dépôts à demande étaient de $164,791,000, et en août ils sont montés à $175,947,237.

Les dépôts sur avis ont augmenté de $4,000,000.

Tableau des fluctuations de l'épargne depuis janvier dans nos banques:

DEPOTS EN DEHORS DU CANADA

Janvier	$59,230,609
Février	59,821,197
Mars	67,047,119
Avril	63,625,488
Mai	61,262,066
Juin	65,453,397
Juillet	74,469,793
Août	72,654,273

DEPOTS A DEMANDE AU CANADA

Janvier	$146,757,963
Février	140,995,192
Mars	148,665,791
Avril	154,556,281
Mai	153,901,379
Juin	162,218,037
Juillet	164,791,000
Août	175,947,237

FROMENT ET FARINE

Les exportations augmentent

Les exportations du froment et de farine des ports canadiens et américains, durant la semaine écoulée, indiquent une augmentation sur la précédente, de 476,413, mais une diminution de 848,939 boisseaux sur la semaine correspondante de 1907.

Tableau comparatif des 7 semaines écoulées de 1908, avec les correspondantes de 1907:

	1908	1907
18 septembre	3,491,911	4,340,850
11 septembre	3,012,498	5,291,866
3 septembre	5,396,026	2,923,710
27 août	4,525,503	3,808,866
20 août	3,907,779	3,565,347
13 août	3,760,272	2,947,433
6 août	3,696,348	3,272,993

DANS LE MONDE POLITIQUE

Suite de la page 5

LES ELECTIONS PEUVENT-ELLES ETRE DEFAVORABLES AU PARTI LIBERAL?

Intéressantes considérations historiques

Un vétéran de la politique, actuellement retiré de la vie active, nous communique les considérations suivantes:

En se plaçant au point de vue strict de la tactique politique, sans tenir compte du mérite respectif des deux partis, on ne peut concevoir le succès de l'opposition.

On n'a jamais renversé un gouvernement fort avec une campagne de scandale.

Aux élections de janvier 1905, le parti conservateur a battu le parti libéral dans la province d'Ontario, après une campagne de scandale, mais le parti libéral n'avait qu'une majorité de deux voix dans la législature; il était depuis trente-cinq ans au pouvoir et il avait contre lui — chose paradoxale — et le commerce des liqueurs et les partisans de la tempérance.

En 1891, le gouvernement de sir John A. Macdonald, contre lequel on venait de prouver dans une enquête parlementaire des actes de corruptions inouïs, qui avaient entraîné la démission d'un des ministres, en a appelé au peuple et a été maintenu au pouvoir par une forte majorité.

En 1875, le gouvernement conservateur de Québec, sous le coup du "Scandale des Tanneries", qui avait nécessité une reconstruction du cabinet, était maintenu au pouvoir par une forte majorité.

En 1882, le gouvernement provincial conservateur de Québec, ayant à son débit les scandales qui ont accompagné la vente du chemin de fer du Nord, était maintenu au pouvoir par une forte majorité.

De sorte que, quand bien même les accusations portées contre le parti libéral fussent vraies — ce qui n'est pas — le parti conservateur n'a aucun précédent pour réclamer le succès aux prochaines élections.

Les électeurs ont, depuis la Confédération, changé trois fois le parti au pouvoir à Ottawa.

En 1873, ils ont donné le pouvoir aux libéraux, parce que le parti conservateur était pourri, et que ses partisans honnêtes l'abandonnaient en masse.

En 1878 sir John A. Macdonald a profité d'une période de dépression commerciale intense, pour prêcher la "Politique Nationale" comme moyen de ramener la prospérité et le peuple l'a cru.

En 1896 le parti conservateur était de nouveau tombé dans la pourriture; le ministère était divisé en factions, les chefs conservateurs conspiraient les uns contre les autres, et les protestants et les catholiques étaient sur le point d'en venir aux mains à propos des écoles du Manitoba. Sir Wilfrid Laurier a enlevé la majorité des suffrages, en prêchant la conciliation, la paix et l'harmonie.

En 1908, le pays est prospère, les ouvriers gagnent de forts salaires, les cultivateurs vendent leurs produits à des prix très élevés. Le commerce et l'industrie sont beaucoup plus prospères qu'en 1896. Pourquoi y aurait-il un changement?

Les conservateurs, de leur propre aveu, n'ont aucune grande idée politique qui pourrait frapper l'imagination des électeurs. De leurs chefs, les uns manquent absolument de prestige, les autres sont déconsidérés, tarés, répudiés par leurs propres organes.

Si M. Borden est honnête, personnellement, sir Wilfrid Laurier ne l'est pas moins; et Laurier a un prestige incuï dans l'histoire canadienne tandis que Borden est absolument terne dans sa médiocrité.

L'hon. M. Fielding a été le ministre des Finances le plus brillant, de notre histoire; l'hon. Geo. E. Foster, qui lui est opposé, a perdu les derniers vestiges d'une réputation d'austérité surfaite dans ses tripotages avec les fonds des Forestiers.

Donc, indépendamment du mérite respectif des deux politiques, où la politique libérale l'emporte incomparablement au point de vue économique, sur la politique conservatrice, il n'y a dans la situation aucun élément aucun facteur, dont on puisse raisonnablement attendre l'effort formidable qu'exigerait la transformation de la majorité libérale de 66 voix au dernier parlement en une minorité.

CLUB MARCHAND

Il y aura assemblée des membres du club Marchand à la salle du collège, No 59 rue Vinet, Sainte-Cunégonde, demain soir, à 8 heures. Tous les amis de la cause libérale sont priés d'être présents.

L. M. LYMBURNER, Président.

TRISCUIT

Si vous désirez profiter parfaitement de vos vacances, n'oubliez pas de vous apporter un approvisionnement de TRISCUIT — Le succulent biscuit de blé concassé.

Nutritif et appétissant. Essayez-le avec du beurre, du fromage ou des fruits. 1055

Toujours Prêt à Servir. Ak Vendu chez tous les Epiciers

LES MISSIONNAIRES CANADIENS

Monsieur l'abbé A. P. Bérubé, de Vonda, Saskatchewan, publie dans le "Courrier de l'Ouest" une lettre fort intéressante au sujet des écoles. —Réponse de l'honorable M. Scott, premier ministre.

M. l'abbé A. P. Bérubé vient de publier la lettre suivante dans le "Courrier de l'Ouest":

12 sept., 1908.

Mes chers compatriotes de l'Ouest,

J'ai le plaisir de vous annoncer une bonne nouvelle. Il y a quelque temps déjà, après deux longues entrevues, j'adressais à l'hon. Walter Scott, Premier Ministre de la Saskatchewan, un mémoire motivé, où je demandais deux choses:

1o. L'admission de M. Amédée Cléroux, de St Hermas des Deux-Montagnes, dans le corps enseignant de notre province. M. Cléroux est porteur d'un certificat de 2e classe pour Manitoba. J'ai retenu ses services pour notre école séparée de Vonda, l'an prochain.

La 2e est à l'effet que tous les porteurs de diplômes d'écoles modèles, obtenus des différentes écoles normales de Québec ou d'Ontario, ou du bureau central des examinateurs de la province de Québec soient admis à enseigner dans les écoles de la Saskatchewan, sans avoir à passer d'autre examen ni faire aucun séjour dans l'école normale de Régina.

A ces deux demandes, j'ai reçu la réponse suivante:

Rév. A. P. Bérubé,
Vonda, Sask.

Rév. et cher Monsieur,

J'ai l'honneur et le plaisir de répondre à votre communication du 21 août, dans l'affirmative sur les deux questions soumises. Je suis autorisé par le Département de l'Education à dire que M. Cléroux recevra un certificat basé sur les qualifications qu'il possède. Il n'aura qu'à fournir une recommandation de date récente d'un inspecteur et un certificat de moralité que vous lui fournirez volontiers, je le sais. J'apprends aussi du Ministre de l'Education que dans son opinion, et, dans les circonstances, vu la difficulté de se procurer des instituteurs (ou institutrices) en nombre suffisant, il y aura lieu d'accepter les porteurs de diplômes d'Ecoles Modèles tels que vous me les avez représentés dans notre conversation de l'autre jour.

Croyez-moi, mon cher Monsieur,
Tout sincèrement à vous,
Signé: WALTER SCOTT.

Rév. A. P. Bérubé,
Vonda, Sask.

Comme vous le voyez, nous pourrons maintenant trouver facilement des instituteurs ou institutrices catholiques et français, puisque tous les porteurs de diplômes d'Ecoles Modèles sont admis d'emblée à enseigner dans les écoles publiques ou séparées de la Saskatchewan. Ainsi donc, il n'y a plus de raison de confier nos enfants à des instituteurs ou institutrices protestants ou infidèles.

Partout où nous sommes la majorité, profitons de notre droit d'élire trois syndics catholiques, lesquels engagent l'instituteur ou l'institutrice, ou si nous sommes la minorité, formons un district d'école séparée, de manière à pouvoir exercer les mêmes droits.

Ne l'oublions pas, le maître ou la maîtresse fait l'école. Tel maître, tel élève. N'allons pas commettre la grave imprudence de confier nos chers enfants à n'importe qui. Le cultivateur soigneux ne risquerait pas ses chevaux entre les mains du premier venu, comment pourrions-nous risquer l'âme de nos chers petits entre les mains d'une personne qui ne partage pas nos croyances?

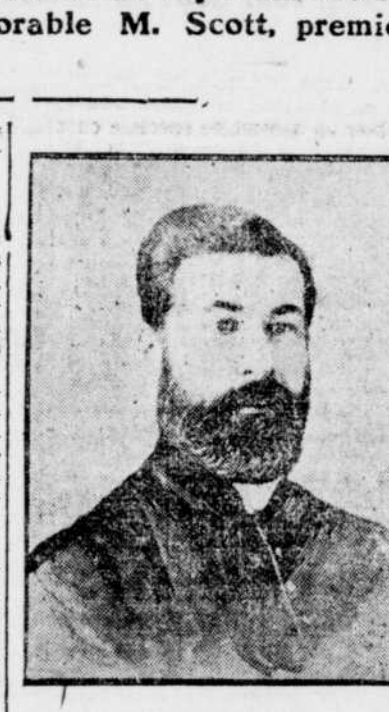

M. Philippe-Antoine Bérubé, l'un des plus ardents missionnaires de colonisation au Nord-Ouest.

C'est une concession importante, capitale. Elle permettra aussi aux religieux et religieuses de la province de Québec d'enseigner dans n'importe quelle école de la Saskatchewan. Ils n'auront pas comme ci-devant à aller faire un "stage" dans l'école Normale de Régina.

Avis aux membres des communautés religieuses de se pourvoir d'au moins un diplôme d'école modèle dans la province de Québec. Ceux et celles venant de France pourront également se prévaloir de cette importante permission.

Il est bien entendu, toutefois, que tous ceux et celles qui désirent enseigner dans nos écoles doivent pouvoir parler et enseigner l'anglais d'une manière satisfaisante.

A. P. BERUBE, P. P.
Pro.-Dioc.

M. L'ABBE BERUBE

Le Rév. Prilippe Antoine Bérubé est né à St Modeste, comté de Témiscouata, le 29 février 1856. Il est le fils de Pierre Bérubé et de Joséphine Ouellet. Il fit ses études au collège de Ste Anne de la Pocatière, et au séminaire de Rimouski, où il remporta le Prix du Prince de Galles. Ordonné prêtre à Rimouski, le 14 octobre 1882, il devint vicaire à la cathédrale, et en 1884, professeur de sciences au séminaire. En 1886, il était nommé curé des Saints-Anges de Cascapédiac. Successivement, il occupa la même charge à St Hubert, de 1890 à 1894; à St Louis des Ha! Ha! de 1894 à 1901, et à St Damase, à partir de 1901.

NOUVELLES MARITIMES

Trois navires ont dû se tenir à l'ancre, durant toute la journée d'hier, entre Québec et Montréal.

L'"Englishman", de la ligne Dominion, chargé d'une grosse cargaison, a subi les plus longs retards. Les derniers signalements reçus de ce vaisseau sont venus de Saint-Nicolas. Le "Montrose" et le "Manchester Exchange" sont, eux aussi, retardés par la brume. L'"Hesperian" a quitté Québec pour Montréal. On l'attend aujourd'hui. Les passagers à bord ont été dirigés sur Montréal par train spécial.

LE "CARRIGAN HEAD"

Il a été décidé que le "Carrigan Head" prendrait la place du "Malin Head", avarié dans sa collision avec le "Corinthian". Le "Carrigan Head" partira pour Montréal, le 5 octobre prochain. Quant au "Malin Head", dès qu'il sera suffisamment réparé, on le dirigera sur New York.

CHEZ LES PILOTES

D'après les listes du Bureau des pilotes, il est arrivé dans le port—jusqu'à aujourd'hui—650 navires et 633 ont quitté Montréal pour leur destination respective.

EN ITALIE

Le commerce maritime italien est à la baisse. En effet — d'après la "Tribuna" — 13 navires appartenant à des compagnies italiennes, et représentant une valeur de 40,000,000 de lires, sont restés stationnaires, durant toute la saison, dans divers ports italiens.

LE "TURRET BELL"

Des dépêches ont annoncé que le "Turret Bell" avait été remis à flot. Ces nouvelles, venues de la côte nord de l'île du Prince Edouard, affirment que la poupe du navire échoué a été remuée de 30 pieds et son avant de 165 pieds. L'ouvrage est lent mais on tient à ce que le vaisseau soit renfloué le plus sûrement possible, et l'on est à peu près sûr de terminer le travail avant l'hiver.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Nom	de	date
Fremona	Middlesboro	Sept. 11
L. Manitoba	Liverpool	Sept. 9
Montrose	Anvers	Sept. 9
Lakonia	Glasgow	Sept. 12
Manchester Shipper	Manchester	Sept. 12
Hesperian	Glasgow	Sept. 12
Inishowen Head	Middlesboro	Sept. 14
Manchester Exchange	Manchester	Sept. 8
Iona	Newcastle	Sept. 15
Turcoman	Bristol	Sept. 15
Kensington	Liverpool	Sept. 16
Tunisian	Liverpool	Sept. 17
Ionian	Glasgow	Sept. 19

DANS LES PORTS ETRANGERS

Nom	à	de
Lake Erie	Liverpool	Montréal
Kronprinzessin Cecilie	New York	Brêmes
Kroonland	New York	Anvers
Mongolian	Philadelphie	Glasgow
Bohemian	Boston	Liverpool
Alice	Naples	New York
Numidian	Boston	Glasgow
Lusitania	Queenstown	New York
Friesland	Queenstown	Philadelphie
Laurentian	Glasgow	Boston
C. F. Tietgen	Copenhague	New York
Kaiser Wilhelm II	Brêmes	New York
Finland	Anvers	New York
Ultonia	Gibraltar	New York

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELS

AVOCATS

MILLETTE, N. A., avocat, 97 Saint-Jacques, chambre 17. Tél. Main 2789. Résidence, 225 Rachel, Est 5684. 238—78

RHEAUME THEODULE, avocat, procureur, édifice la "Presse", chambre 3, Tél. Main 5493. 255—78

MEDECIN-SPECIALISTE

DR FRS DE SALES PREVOST — Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, 232 Sherbrooke Est. 262—26

ACHATS DE CREANCES

HENRI BEAUDET — Achat de créances, collections. Agent thés "Café Naturel", 76 Saint-Gabriel, Montréal. Main 4099. 239—1Ms—n

ACHATS DE CREANCES ET COLLECTIONS

AUMONT, E. D., 47 Saint-Vincent. Tél. Main 2149. Collection, achats de comptes, billets, jugements, etc. 258—26

ACCORDEURS DE PIANOS

ACCORDS et réparations de pianos. S'adresser à M. L. J. Rivet, facteur de pianos, pour de bons accordeurs, ouvrage garanti, 13 boulevard St Laurent. 69—n

PROFESSEUR DE VIOLON

HERVEY VEZINA donnera des leçons de violon comme d'ordinaire, au No 198 McCord, près Notre-Dame. 254—26

PROFESSEUR DE VIOLON — M. Jules Hone a repris ses leçons de violon le 1er septembre. 62 rue Victoria. 256—26

PROFESSEUR DE VIOLON — Prof. J. J. Goulet, violoniste. Studio: 584 Ste Catherine Ouest, près rue Drummond. 259—26

PROFESSEUR DE MUSIQUE

ROMAIN PELLETIER — Professeur de musique: piano, orgue, harmonie. 23 rue Mansfield. Bell Téléphone Uptown 2320. 255—LM.v

ACADEMIE DE COUPE

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robe, couture. Madame Ethier, professeur. 324 Lagauchetière Est. 6363 Est. 264—26

IMPRIMERIE

DOMINION TAG LABEL and TICKET Co., LIMITED, manufacturiers, imprimeurs. Nous vendons directement. 3 Côte Place d'Armes. 179—156

MANUFACTURIERS

ANTONIO PRATTE, facteur du piano "Pratte." Spécialité d'accords et de réparations de pianos, travail artistique et soigné. 555 rue Saint-Timothée, près de la rue Sherbrooke. Tél. Bell Est 2013. 265—26

J. BENJAMIN DAGENAIS, manufacturier et marchand de plafonds, lambrissage, bardeaux et lattes métalliques. No 977 rue Saint-Jacques. Téléphone Bell Uptown 3132, Montréal. 263—26

MARCHAND D'OEUFS

OEUFS frais, choisis, 22c. Les meilleurs oeufs pour la cuisine, 18c. 557 rue Saint-Paul. 271—6

ENTREPRENEURS

J. HECTOR PINEL, architecte et entrepreneur général. 842 Ontario, Maisonneuve. Téléphones Bell ou Marchands. Soins particuliers pour direction de travaux. 260—308

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

A. G. BELISLE, directeur de funérailles, 90 rue Vinet. Abonnements aux frais funéraires, $1.00 par année par famille. Voitures doubles à louer. Tél. Bell Main 4138. 273—LM.s-n

AU PUBLIC VOYAGEUR

Rivière-du-Loup Station

HOTEL VENDOME — J. S. Bernard propriétaire. Prix populaire, cuisine excellente, salle d'échantillons, améliorations modernes. 249—26

INGENIEURS CIVILS

Chambre 516, Bâtisse N. Y. Life. Tél. Main 3724.

AQUEDUCS

Désirez-vous améliorer votre ville en construisant un aqueduc? Si oui, écrivez de suite à

P. CHARTON, ingénieur civil diplômé. Consultations gratuites pour les aqueducs. 154—n

IMPORTANTES ARRESTATIONS

LE SOUS-CHEF DE POLICE DE SAINT-HYACINTHE, M. OSIAS PLAMONDON, ARRETE LES AUTEURS DES VOLS COMMIS DANS CETTE VILLE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 23 — Notre habile sous-chef de police, M. Osias Plamondon, vient d'ajouter un nouvel exploit à tant d'autres qui lui font beaucoup honneur.

Le chef M. P. A. Foisy lui avait confié d'une manière toute spéciale le soin de découvrir la bande de voleurs qui semaient la terreur dans notre ville et qui ont cambriolé, dans le cours du mois d'août dernier, les magasins de MM. Augustin Larivière, E. L. Desautels et la buanderie de Sam Lee, de la rue Cascades.

M. Plamondon, après un travail incessant et des plus ardu, a enfin réussi à mettre la main sur cette audacieuse association de voleurs, qui se composait de cinq jeunes garçons.

Leur procès a eu lieu hier avant-midi, devant le recorder N. B. Sicotte.

L'un d'eux fut condamné à passer 2 ans à l'école de réforme de Montréal; 2 autres de ses complices devront faire respectivement six et quatre mois de prison.

Quant aux deux derniers, le recorder a suspendu leur sentence, en considération de leur jeune âge et de leur conduite antérieure. C'était la première fois qu'ils paraissaient devant cette cour et qu'une accusation pesait sur leur tête.

Ils ont bien promis qu'à l'avenir, ils n'auraient plus rien à débrouiller avec la police; espérons qu'ils tiendront parole et que la punition de leurs petits associés sera pour eux une bonne leçon.

Moins la somme de $5.00 volée à la buanderie de Sam Lee, tous les effets dont ces jeunes gens s'étaient appropriés, ont été retrouvés et remis à leurs propriétaires.

VOTRE PIANO A BESOIN D'ETRE ACCORDE

Nos clients qui désirent faire accorder leur piano et le mettre sous la charge d'un accordeur expert se font si nombreux que nous avons dû employer les meilleurs accordeurs du Canada et de l'Angleterre. Nous avons un nombreux personnel et nous ne chargeons pas plus que le prix régulier des accordages de premier ordre. Venez nous voir et mettez votre piano aux mains d'un accordeur expert. Willis and Co., Limited, 600 rue Ste Catherine Ouest, Montréal. Phone Uptown, 2686. r

NOTES MONDAINES

Lady Caron et Mlle Caron sont pour quelques jours à Québec. Elles sont descendues au Château Frontenac.

× × ×

Mme J. E. Lafond et sa nièce, Mlle Chartrand, recevait, mercredi soir, en l'honneur de Mlle Edmée Chartrand, de New York. Un délicieux réveillon goûté dans la salle toute fleurie de marguerites, aviva la gaieté de tous. Avec leur grâce élégante, mesdemoiselles Chartrand surent retenir longtemps leurs amis. On se sépara à regret, en souhaitant "Bon voyage" à Mlle Edmée C... qui retourne dans son home, après un séjour de trois mois à Montréal.

GROS HERITAGE

M. John Dillon, de la rue MacGregor, a laissé en mourant une fortune évaluée à $272,000.

Par son testament, il lègue une somme de $10,000 à chacun des petits-enfants et des nièces de son frère décédé. Le reste, environ $180,000, est donné à la nièce du testateur, Mlle Elisabeth Jane Dillon, de Montréal.

Pour Reconstituer après la Grippe

Il n'y a pas de traitement restauratif comparable à la Nourriture du Dr A. W. Chase pour les Nerfs.

× × ×

Il y a peu de maladies, si toutefois il y en a, qui épuisent si vite et si complètement la force et la vitalité comme la grippe et la pneumonie. Quelques jours de maladie exigent ensuite des semaines et même des mois pour retrouver son ancienne vigueur.

Mais avec la Nourriture du Dr A. W. Chase pour les Nerfs, pour aiguiser l'appétit et fournir, sous une forme facilement assimilable, les éléments nécessaires à la formation d'un sang riche et rouge, vous pouvez hâter, à un degré remarquable le retour à la santé.

Sans un tel secours beaucoup traînent une existence misérable due à la faiblesse pour ne devenir ensuite que les victimes de quelque maladie redoutable.

Quand le sang est faible et maigre et le système nerveux épuisé, pour une cause quelconque, la Nourriture du Dr A. W. Chase pour les Nerfs, soyez-en certain, reconstituera graduellement et naturellement l'organisme.

M. Joseph Lidgate, employé de buanderie, 21 rue Anderson, Montréal, Qué., écrit : — "Tout mon système nerveux semblait épuisé et délabré, j'étais parfois si mal et j'avais des attaques de vertige telles que je pouvais à peine me tenir debout. La moindre surexcitation déterminait la faiblesse de l'action du coeur et la palpitation. J'allai plusieurs fois à l'hôpital, mais cela ne me fit pas grand bien. Ayant entendu parler de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, je résolus d'essayer ce remède. Bien que je n'en eusse pris que quelques boîtes, je puis dire que j'ai retiré plus de profits de cette préparation que de tous les autres remèdes obtenus des médecins et aux hôpitaux."

Mme M. Dupuis, 208 rue Champlain, Montréal, Qué., déclare : — "Aussi loin que se reportent mes souvenirs, j'ai toujours souffert plus ou moins de mal de tête nerveux dû, sans doute, à la mauvaise digestion. Depuis que j'ai commencé à prendre la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, il y a deux mois, je n'ai pas eu mal à la tête, une fois, mon appétit est bien meilleur et je me sens mieux sous tous rapports. Je recommande avec beaucoup de plaisir la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs à quiconque est affecté comme je l'étais, car je suis parfaitement convaincue qu'elle m'a fait un bien durable."

La Nourriture du Dr A. W. Chase pour les Nerfs, 50 cents la boîte, chez tous les marchands ou Edmanson, Bates and Co., Toronto, Ont. Pour vous protéger contre les imitations, le portrait et la signature de A. W. Chase, M. D., le fameux auteur du Livre de Recettes, sont sur chaque boîte. 2

Blue Ribbon Tea

Ce coupon découpé et envoyé par la poste à The Blue Ribbon Tea Co., Boîte postale 2564 Montréal, donne droit à l'expéditeur à un paquet gratuit de notre Thé de 40c. Blue Ribbon. Remplissez le blanc et dites si vous voulez du thé Noir, Mélangé ou Vert.

A MDE _____

RUE _____ VILLE _____

MAISONS D'EDUCATION

ETABLI — EN — 1864.

Montreal Business College

46 Rue Univerté, Angle Sainte-Catherine.

Les Cours seront Repris le 25 Août.

Tenue de livres par les systèmes Budget, Voucher et feuilles volantes. Calculs rapides et exacts. Ecriture jolie et rapide. Sténographie anglaise et française, clavigraphie par les systèmes de touche et demi-vue. Correspondance et détails de travail de bureau. La compétence des professeurs est la base du succès dans l'enseignement. C'est à cela que ce collège doit ses succès depuis 44 ans. Tous les diplômés obtiennent des positions. Demandez le prospectus. Adressez : J. D. Davis, principal. 213—Ms—n

ILS JOUENT LEUR VA-TOUT

LES DEUX ITALIENS ACCUSES DE VOL CHEZ ROCH STEFFANY, A HERVEY JUNCTION, OPTENT POUR UN PROCES SOMMAIRE ET ONT SEPT ANS DE BAGNE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 23. — Avouant leur culpabilité et optant pour un procès sommaire, les deux Italiens accusés de vol chez Roch Steffani, hôtelier à Harvey Junction, comparaissaient, hier après-midi, en cour de police devant le juge Chauveau.

Guiseppe Paravotti et Nicholas Musolino, tels sont les noms de ces deux immigrants peu désirables, n'ont pas eu le don d'émouvoir le magistrat, car il les a condamnés tous deux à sept ans de pénitencier.

C'est dans la nuit du 29 août qu'une somme de $2,500 disparut de chez Roch Steffani. Ces deux individus furent aussitôt soupçonnés et filés jusqu'à Halifax, où on les appréhenda. Ils devaient subir leur procès aux assises criminelles, le 10 avril prochain, mais n'ayant pas la patience d'attendre jusque là, ils risquèrent un procès sommaire avec le résultat plus haut mentionné.

POUR SE PROTEGER

LES VETERANS DU SUD-AFRICAIN, DEJA FORMES EN ASSOCIATION LOCALE DECIDENT D'EN FONDER UNE GENERALE, POUR TOUT LE CANADA.

L'Association de Montréal des Vétérans du Sud-Africain s'est réunie avant-hier en assemblée spéciale chez son président, le Révérend J. M. Almond, pour discuter un certain nombre de propositions qui lui avaient été soumises par l'Association d'Ottawa. Cette association proposait l'union, en une seule et puissante fédération, de toutes les différentes associations locales qui existent déjà. Elle proposait aussi de tenir une assemblée à Winnipeg le 12 octobre prochain, pour procéder à l'organisation de cette association générale, chacune des associations locales devant envoyer un représentant à cette assemblée.

L'Association de Montréal se déclara favorable à la fédération des Associations de vétérans, mais recommanda de tenir à Ottawa, plutôt qu'à Winnipeg, l'assemblée d'organisation.

Les membres présents étaient d'avis qu'une association puissante serait pour eux d'un grand secours, en ce moment où le gouvernement a commencé à distribuer aux vétérans les listes qui leur donnent droit à des terrains dans l'ouest et leur facilitent le choix de leurs lots, ou la vente de leurs listes suivant le cas.

On décida de demander au gouvernement d'amender la loi des "homesteads" dans un sens plus favorable aux vétérans.

La prochaine assemblée de l'Association aura lieu au manège militaire, rue Craig, le 7 octobre prochain. Tous les vétérans, même ceux qui ne font pas partie de l'Association, sont invités à y assister.

"SEND OFF" A M. F. LASCELLES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 23. — M. Frank Lascelles, organisateur des pageants, et M. Dennis, son secrétaire, sont partis, hier, de Québec. Avant leur départ, ils ont été les invités des chefs de scènes historiques, pour un banquet dans les salles du Club d'Equitation et de Chasse à Courre.

M. William Price présidait. Les discours ont été prononcés par MM. Lascelles, Dennis, W. Price, G. Van Felson, E. Laliberté, J. Savard, Scott, M J. Pinsonnault, et Alphonse Fecteau

UN SILENCE D'OR

Londres, 23 — Au congrès de l'histoire des religions, qui s'est réuni, cette semaine, une des plus remarquables curiosités de croyance a été mentionnée par le docteur Frazier. Le docteur Frazier a parlé des femmes silencieuses du nord-ouest de l'Amérique et de l'Australie centrale, où partie pour éviter leurs défunts maris, partie pour se rendre désagréables à eux, les veuves ont l'habitude de garder le silence pendant des périodes de veuvage qui durent parfois jusqu'à deux ans.

Il y a une tribu particulière d'aborigènes de l'Australie qui étend ce véto aux mères, aux soeurs, aux filles et aux belles-mères, de sorte qu'il arrive souvent qu'il est défendu à la majorité des femmes d'une tribu de parler. Le docteur Frazier ajoute que beaucoup d'entre elles, quand le temps de leur deuil est expiré, préfèrent continuer à garder le silence et ne parlent plus que par signes.

A COUPS DE REVOLVERS

DEUX BANDITS TUENT UN MARCHAND QUI VENAIT DE LES SURPRENDRE EN TRAIN DE PILLER SON COFFRE-FORT.

Elkborn, Manitoba, 23. — Interrompus pendant qu'ils faisaient sauter un coffre-fort dans le magasin Lambert et Earle, hier matin, deux voleurs ont tué à coups de revolver, M. Michael Sagar, le gérant de l'établissement. Ils ont ensuite examiné attentivement les blessures de leur victime puis se sont sauvés, après avoir tiré sur M. R. M. Fraser.

Les deux bandits avaient d'abord pillé le magasin de T. W. Marsh, sans que personne ne s'en aperçut. Chez Lambert et Earle non plus le bruit de l'explosion ne réveilla les gens. Il était alors 3 h. 30 du matin et ils auraient peut-être pu s'échapper sans une circonstance fortuite.

MM. Sagar et Fraser allaient à la chasse et un garçon d'hôtel qui allait les réveiller entendit du bruit en passant devant le magasin. Les voleurs avaient fait sauter le coffre-fort, mais une porte résistait encore. Le garçon réveilla Sagar et Fraser, tandis que quelqu'un allait avertir l'agent de police du village. Sagar qui avait un revolver entra dans le magasin par l'arrière, tandis que Fraser y pénétrait, avec son fusil, par le devant. En entrant, Sagar se trouva face à face avec les voleurs à qui il cria de lever les mains, mais il fut accueilli à coups de revolver. Sagar essaya de tirer, mais son arme fit long feu et il reçut une balle dans le coeur. Les bandits tirèrent encore quatre ou cinq coups sur lui et se sauvèrent par la porte de devant où ils rencontrèrent Fraser sur qui ils tirèrent, sans cependant le toucher.

Tout le village s'est mis à la poursuite des assassins et le gouvernement du Manitoba a offert $500 pour leur capture. On ne croit pas qu'ils puissent s'échapper; d'ici à la frontière, le pays est nu excepté à Pipestone, à douze milles d'Elkhorn, où une douzaine d'hommes armés les guettent.

POUR LE 84E REGIMENT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 23 — A la demande de M. A. M. Beauparlant, M. P., le gouvernement est actuellement à faire niveler le terrain qu'il possède en arrière de la salle de manège et qu'il avait acheté pour servir de champ de manoeuvres aux soldats du 84e régiment.

Cette femme dit que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham lui a sauvé la vie.

Madame Emma Chatel, Valleyfield, Belleriver, Québec, écrit à Madame Pinkham :

"Je veux vous dire que sans le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, je serais morte aujourd'hui. Pendant des mois, j'ai souffert de douleurs, périodes irrégulières, et d'inflammation des organes féminins. Les médecins ne pouvaient rien me faire, et disaient que je devais me soumettre à une opération, car j'avais une tumeur. Une de mes cousines me conseilla de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, qui l'avait guérie.

"Je l'essayai, et je n'ai plus de douleurs maintenan, il m'a entièrement guérie. Votre remède mérite ma haute recommandation."

Pour les femmes malades

Depuis trente ans, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, fait de racines et d'herbes a été le remède par excellence pour les maladies de femmes. Il a positivement guéri des milliers de femmes qui souffraient de déplacements, d'inflammation, d'ulcérations, de tumeurs fibreuses, d'irrégularités, douleurs périodiques, mal de dos, de sentiment de laisser aller, flatuosité, indigestion, vertige ou prostration nerveuse.

Pourquoi ne l'essayez vous pas?

Madame Pinkham invite toutes les femmes malades à lui écrire pour avoir ses conseils. Elle en a ramené des milliers à la santé. Adresse, Lynn, Mass.

A yw

AMUSEMENTS

CETTE SEMAINE AU THEATRE ANGLAIS

His Majesty's Mat. Mercr. et Sam.
Le succès d'opéra comique.
THE GAY MUSICIAN

Français MATINEES TOUS LES JOURS
THE CREOLE SLAVE'S REVENGE
Prix—10c, 20c, 30c, 35c et 50c.

Académie Matinées Mercr., Jeudi et Samedi
FLORENCE GEAR
Dans la pièce musicale
MARRYING MARY
Prix: 15c, 25c, 35c, 50c et 75c.

Royal MATINEES TOUS LES JOURS
The Kentucky Belles
Vendredi, soirée d'amateur.
Prix: 10c, 20c, 30c et 50c.
272—6 E

STADIUM Patinoir et Place d'Amusement donnant en Automne le même genre d'Attractions données l'Eté dans les Parcs Ouverts.

Tous les soirs à 9 heures et dimanches après-midi à 3 p. m.

UNE DEMI-HEURE DE VAUDEVILLE

Par des artistes nouveaux chaque semaine. Ces représentations sont précédées et suivies d'un concert de FANFARE DURANT LE PATINAGE A ROULETTES.

SEANCES DE PATINAGE A ROULETTES.

MATINS ET APRES-MIDI, avec instructrices et instructeurs gratuitement pour les commençants.

SOIRS, de 7.30 à 10.30, avec intermission à 9 heures pour la séance de Vaudeville.

PATINEURS ET SPECTATEURS, ADM. 10c.
249—n E

Conservatoire Lassalle
ECOLE GRATUITE

d'élocution française et d'art dramatique. Art oratoire. Lecture à haute voix. Déclamation. Les cours gratuits ont lieu au Monument National (salle No 6) les jeudis, vendredis et samedis à 7½ hrs du soir. Des leçons privées sont données par les professeurs. S'adresser 447 de Montigny, en face l'école Montcalm. 266—15

Le Chapeau "BUCKLEY"
Ne fatigue pas la tête
BUCKLEY & SONS
LONDON
k

UN PROJET A ETUDIER

LA COMMUNICATION DE L'ECHEVIN LESPERANCE AU CONSEIL MUNICIPAL AU SUJET DES MOYENS A PRENDRE POUR DONNER DE L'ESPACE AUX DIVERS SERVICES.

L'échevin Lespérance, président de la commission de l'hôtel-de-ville, a envoyé lundi au conseil une lettre dont la prise en considération a été remise à la prochaine séance.

La communication commence par faire remarquer que l'agrandissement des bureaux de la plupart des services municipaux est devenu urgent et qu'à mainte reprise, les chefs des services et les présidents des commissions demandent de l'espace. Or la situation est telle qu'aujourd'hui il est impossible de donner satisfaction aux intéressés, l'hôtel-de-ville étant absolument encombré. Il faudrait donc ou construire un nouvel hôtel-de-ville ou loger ailleurs certains services.

Après en avoir conféré avec le maire et le président de la commission des finances, l'échevin Lespérance en est venu à conclure à l'opportunité de faire l'acquisition, à proximité de l'hôtel-de-ville, d'une propriété où pourraient être établis les quartiers de la police, le bureau d'hygiène et la cour des Recorders.

Tout le rez-de-chaussée de l'hôtel-de-ville étant ainsi rendu disponible, une redistribution des autres services municipaux pourrait s'effectuer de façon à leur donner tout l'espace qu'ils requièrent respectivement. Ainsi le département des Finances et la trésorerie — à laquelle tous les contribuables ont affaire — pourraient occuper le rez-de-chaussée, d'un côté le grand bureau des perceptions (Long Room), et, de l'autre, les bureaux de la commission des Finances, du trésorier, du contrôleur et de leurs assistants; les cellules actuelles seraient ainsi transformées en voûtes donnant satisfaction. La commission et le département de la Voirie trouveraient au premier étage tout l'espace requis par leurs divers services. Le cabinet de Son Honneur le maire, le département en Loi et le greffe se trouveraient aux côtés de la salle du Conseil. Le troisième étage fournirait enfin des bureaux suffisants et convenables au service de l'Aqueduc qui pourrait commodément installer ses appareils dans les tours, ainsi qu'aux autres services qui requièrent de moins vastes bureaux.

Comme président de la Commission de l'hôtel-de-ville, l'échevin Lespérance croit de son devoir de présenter cette suggestion au Conseil et de lui rappeler que, malgré tous les efforts qu'elle a tentés pour agrandir les bureaux des départements qui se plaignent d'être trop à l'étroit, la Commission de l'Hôtel-de-Ville n'a pu satisfaire personne, à cause de l'opposition bien légitime des départements qui devaient être rétrécis par l'agrandissement accordé aux requérants.

L'échevin Lespérance termine en demandant que cette question d'intérêt général soit soumise à la commission spéciale des présidents.

LE TRAIN DE LUXE DU CANADA

L'"International Limited", le premier train du Canada, reçoit l'approbation de tous ceux qui ont eu l'occasion de voyager à son bord. Il quitte Montréal à 9 a.m., tous les jours de l'année, arrivant à Toronto à 4.30 p.m., Hamilton 5.30 p.m., London 7.48 p.m., Détroit 10.00 p.m., et Chicago 7.42 le matin suivant. C'est un train solide vestibulé — aménagement tout à fait moderne — avec wagons-lits Pullman directs jusqu'à Chicago; aussi service de wagon-café et bibliothèque. Faites-en l'expérience à votre prochain voyage. 272-3 f

L'AQUEDUC DE SAINT-JEAN

M. Jules Bourbonnière, administrateur temporaire de l'aqueduc de St Jean, nous déclare qu'il n'y a rien de plausible dans l'entrefilet publié l'autre jour, dans notre courrier de St Jean, allant à dire que le Grand-Tronc se construirait un aqueduc privé. Le Grand-Tronc continuera à s'approvisionner d'eau à l'aqueduc comme par le passé, les arrangements conclus ayant été jugés satisfaisants par les deux parties.

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL. Coin Ste Catherine et Beaudry. Matinées tous les jours. Tél. Bell Est 1736. Mar. 520. Paul Cazeneuve, directeur. Le seul théâtre français à Montréal. Semaine du 21 septembre: **"ROBESPIERRE"**. Semaine prochaine, (Début de Mme Camille Ducange dans **"CAMILLE."** 271—6 E

BENNETT'S THEATRE

Deux représentations par jour : à 2 et 8 p.m.
Semaine de 21 septembre.
BOSTON FADETTES
TRIO JACK WILSON
10—Attractions extraordinaires—10
Prix — le soir : 15c, 25c 50c et 75c; l'après-midi : 15c, 25c, excepté le samedi. 272—5 E

NATIONOSCOPE
Coin St André et Ste Catherine Est.
Vues animées et concert. Ouvert tous les jours. Aux prix populaires. 245—n E

OUIMETOSCOPE
Vues Animées
624 RUE SAINTE-CATHERINE EST.
Bell Tel. Est 1193. March. 653.
53—n E

PARISIANA 65 Ste Catherine Est. Tél. Est 5829.
Matinée tous les jours. Matinée, 10, 15, 25, 35. Soirée, 10, 25, 35, 50. 272-7 E

READOSCOPE MAISONNEUVE
TOUS LES SOIRS A 8.15.
272—6 E

Patron de la "Presse"

POUR BEBE

Le linon de Perse, le nainsook ou la soie de Chine peuvent être employés avantageusement à la confection de ce petit vêtement de bébé, vêtement qui est à la fois simple et gentil. La partie du haut se termine par une série de petits plis. Une bande de broderie fait le tour du bas de la jupe. Pour un enfant de 4 ou 5 ans il faut 2 verges d'un tissu de 36 pouces de largeur.

No 8287. Grandeurs: six mois, 1, 2, 3 et 4 ans.

Le prix de ce patron est de 10 cents.

Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE", Montréal.

COUPON

Patron No 8287

Département des Patrons, à la "Presse".

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

.. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Age.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste: mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE", avec 10 cents et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

PHARMACIEN COMPROMIS

Toronto, 23 — Le grand jury a rapporté une accusation fondée contre Joseph E. Hazelton, pharmacien de la rue Yonge, accusé d'avoir utilisé des instruments impropres et administré des drogues nuisibles.

NAVIGATION

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New York au Havre-Paris, (France)
Départ chaque jeudi à 10 hrs. a.m.

*LA SAVOIE . . . . . 24 septembre
*LA PROVENCE . . . . . 1 octobre
*CHICAGO (Supplémentaire) 3 octobre
*LA LORRAINE . . . . . 8 octobre
*LA TOURAINE . . . . . 15 octobre
*LA SAVOIE. . . . . 22 octobre
*Paquebots à deux hélices.

Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. n

Voyages en EUROPE, aux ANTILLES sur la MEDITERRANEE.

Voyages d'Hiver au MEXIQUE, à CUBA et aux INDES OCCIDENTALES.

Ligne Allan, C. P. R., Dominion, Cie Gén. Transatlantique, Ligne Fabre, Elder-Dempster, R. M. S. P. Co., White Star, Red Star, etc., etc.

Listes de départs, prix, plans et tous renseignements à L'Agence Générale des Voyages, 13 Boulevard St Laurent. Tél. Main 4097. Bureau à Paris, 5 rue de Rome, (vis-à-vis le Comissariat Canadien) 40—n

LA CIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OTTAWA.

AVIS

Le vapeur de la malle à Carillon
(Vapeur Duchess of York)

A cessé ses voyages pour la saison.

Le vapeur entre Ottawa et Grenville continuera ses voyages si la fumée le permet.

18 septembre 1908. 270-5

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homesteads par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est cancellée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur de résiliation aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs pour annulation, doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

1.—Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

2. — Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

3. — Si le père—ou la mère si le père est décédé—d'un propriétaire de homestead demeure sur la ferme possédée seulement par lui, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du homestead ou sur un homestead entré pour lui dans les environs, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

4. —Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes veut dire pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croisantes dans l'arpentage.

5. — Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résidence en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'agent du district de cette intention.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être loués pour une période de vingt et un ans à un taux annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 6 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur le charbon marchand.

QUARTZ—Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins, sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 301—n

TRAFIC PARALYSE

On rapporte que 6,000 animaux ne peuvent actuellement être transportés dans l'ouest à cause du trafic qui est paralysé.

CHEMINS DE FER

PACIFIQUE CANADIEN

Taux Réduits

EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1908, INCLUSIVEMENT.

Billets de seconde classe pour colons de Montréal à

VANCOUVER, SEATTLE, VICTORIA, PORTLAND. $52.70
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES $54.00
MEXICO CITY, MEX. . . . $59.50

Prix bas pour plusieurs autres endroits.

Des Wagons de Touristes quitteront Montréal tous les jours, y compris le dimanche à 10.15 p.m., pour Winnipeg, Calgary et Vancouver. Prix du lit, Winnipeg $4; Calgary $6.50; Vancouver $9.

EXPOSITION
Ottawa et Retour

Sept. 24, 26. . . . . $2.35
Sept. 23, 25. . . . . $2.50

Bon pour retourner jusqu'au 28 septembre 1908.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE.
129 rue Saint-Jacques, près du bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXPOSITION
Ottawa et Retour

Les 23, 25 septembre. $2.50
Les 24, 26 septembre. $2.35
Limite de retour, 28 septembre 1908.

TAUX REDUITS

EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1908 INCLUSIVEMENT

Billets de seconde classe pour colons de Montréal à

SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER, PORTLAND. $52.70
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES. $54.00
MEXICO CITY, MEX. . . $59.50

Prix bas pour plusieurs autres endroits.

Les Wagons-lits pour Touristes

Quittent Montréal les Lundis, Mercredis et Vendredis à 10.30 p.m., pour les passagers ayant des billets de première ou de seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST jusqu'à la Côte du Pacifique. Un prix nominal est chargé pour les lits qui peuvent être réservés à l'avance.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE:
130 rue Saint-Jacques, Tél. Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

POUR LES CHASSEURS

BILLETS A PRIX REDUITS en destination des différents endroits de LA PROVINCE DE QUEBEC, le NOUVEAU-BRUNSWICK et la NOUVELLE-ECOSSE.

Bon au départ du 6 octobre au 3 novembre et au retour jusqu'au 5 décembre 1908.

EXPRESS MARITIME

Départ de Montréal, à MIDI, le samedi excepté, pour Lévis, Québec, Rivière-du-Loup, Campbellton, Moncton, St. John, Halifax et Sydney.

11.45 P.M. { Train de nuit pour Lévis et Québec. Les passagers peuvent occuper le wagon-lit à partir de 9 heures.

Dimanche excepté.

BUREAU DES BILLETS

141 rue St Jacques. Tél. { Bell Main 615 Marchands 202

H. A. PRICE, A. A. G. des Pass. GEO. STRUBBE, Agt. des billets. 270—n

L E ministère des travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p.m., mercredi, 30 Septembre 1908, des soumissions pour la construction de deux culées et de structures additionnelles aux quatre piliers du pont du chemin de fer Intercolonial, sur la rivière Restigouche, à Matapédia, comté de Bonaventure, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour la substructure du pont Matapédia."

On peut consulter les plans et devis aux bureaux de M. E. T. P. Shewen, ingénieur résident, St-Jean, N.-B., de M. C. E. W. Dodwell, ingénieur résident, Halifax, N.-E., de M. J. L. Michaud, ingénieur résident, bâtisse de la Banque des Marchands, Montréal, et au bureau de l'ingénieur en chef du chemin de fer Intercolonial, Moncton, N.-B., ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de la valeur de treize cents dollars ($1,300.00), à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
NAP. TESSIER,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 19 septembre 1908.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 273—3

HOTELS

NOUVEL HOTEL
ST LOUIS
M. ALF. GINGRAS, Prop.
43-45 rue York, Tél. Bell 1531.
OTTAWA
Situé à 3 minutes de marche de la Gare Centrale.
Taux spéciaux aux voyageurs.
21,23,26,28,29,30

JAMAIS il ne nous a été donné de faire d'aussi merveilleuses offres que celles que nous vous présen ons durant cette grande vente d'articles de ménage; plusieurs des marchandises comprises dans la vente sont offertes à des prix qui dans certains cas, sont inférieurs au cout véritable de fabrication. Ne laissez pas finir la vente sans, au moins, venir vous rendre compte des occasions que nous faisons aux clientes judicieuses.

Coussins non Recouverts

Coussins non recouverts, de toutes grandeurs, dessus en bon coton blanc et bourrure du meilleur duvet végétal.

Dimension : 16 x 16. Spécial, pour 25c
Dimension : 18 x 18. Spécial, pour 35c
Dimension : 20 x 20. Spécial, pour 45c
Dimension : 22 x 22. Spécial, pour 55c
Dimension : 24 x 24. Spécial, pour 65c
Dimension : 26 x 26. Spécial, pour 75c

Formes de Tea Cosey remplies du meilleur duvet végétal, 29c, 39c et 49c chacune.

W. H. Scroggie Limited

Angle des Rues Université, Victoria et Ste Catherine.

Dessus de Coussins en Tapestry

Dessus de coussins en tapestry. Dimensions 20 x 20, de tous les nouveaux modèles, bords finis de fantaisie, pour 25c et 39c

Scrim à frison, de toutes nuances, assorties aux dessus de coussins, longueurs de 4½ verges, avec cordon à coulisse, la longueur. 45c

SOFAS-LITS $1.89

$1.89 CHACUN

Songez à la commodité de ces sofas-lits dans un plain-pied ou une petite maison. Avec une jolie couverture et quelques coussins ils seront très utiles comme sofas, et au besoin on peut les convertir instantatément en un lit confortable. La vignette donne une bonne idée de cet article utile, à prix spécial pour cette semaine.

Sofa-lit rembourré, se vendant régulièrement $2.95 chacun. Prix de vente, cette semaine $1.89
Lits de camp — Régulier $1.75. Prix de vente, cette semaine $1.29
Matelas pour lit de camp, régulier $2.00 chacun. Prix de vente, cette semaine $1.29
Lit de camp et matelas combinés, régulier $3.75. Prix de vente, cette semaine $2.39
Oreillers de plumes combinaisons, oreillers de lits, régulier $1.15 la paire. Prix de vente, cette semaine 69c

SERVICES A THE DE 44 MORCEAUX $2.98

Service à thé en porcelaine, 44 morceaux, jolies décorations à fleurs, en une variété de couleurs. Régulier $4.50 . . . . . $2.98
A écouler à . . . . . .

Service à dîner Bleu Flora.

Tasses et soucoupes, la douzaine 96c
Assiettes à soupe, la douzaine 85c
Assiettes à déjeuner, la douzaine 85c
Assiettes à thé, la douzaine 75c
Assiettes à pain et à beurre, la douzaine . . . 60c
Soucoupes à fruits, la douzaine 48c
Plateaux à viande, chacun 50c
Plats à légumes couverts, chacun 50c
Bols à salade ou à fruits, chacun, 15c, 25c et 29c
Beurriers couverts, chacun 35c
Saucières, chacune . . 25c
Soupières $1.10

OFFRES SPECIALES DE QUINCAILLERIE

Planches à laver en verre, propres, hygiéniques, pas de coins ébréchés pour déchirer le linge. Régulier 49 cents. Prix de vente 29c
Brosses à habits, soies longues et fermes. Prix spécial 8c

LAVABOS A 98c

Environ 50 de ces utiles lavabos. Vous feriez bien de venir immédiatement si vous voulez en avoir un. Il n'y en aura plus après que ceux-ci seront vendus.

Magnifiques lavabos, fini chêne doré, pieds sculptés de fantaisie et baguettes à étendre les serviettes de chaque côté. Bon marché à $2.25 chacun. Prix de vente, cette semaine, chacun. . . 98c

IMAGES DE 35c POUR 23c

Ceux qui profiteront de cette vente pourront choisir dans une vaste collection de fac-simile d'aquarelles et d'imitations de peintures à l'huile d'après les peintures de E. Dette, H. Talska, M. Payne, H. Barrand et autres. Entr'autres sujets il y a: The dawn of love, Love young dream, A heavy load, The peaceful valley, etc. Régulier 35c chacune. Jeudi, chacune. 23c

Images encadrées, la plupart représentant des vues d'édifices importants et d'endroits intéressants dans la ville, tels que églises, quais, parcs, etc., toutes convenablement encadrées en bois foncé avec bordure dorée. Régulier 25c. Jeudi. 19c

OFFRES SPECIALES DE
BAS ET SOUS-VETEMENTS

Nous mettrons en vente, jeudi matin, un lot très spécial de bas en cachemire noir pure laine, à côtes 1-1 et 2-1, pour dames, très en forme, ainsi qu'une quantité d'autres bas en fil Lille rayé de fantaisie ou en soie filée unie, de couleurs. Les valeurs varient de 75c à $1.50, mais vous aurez l'avantage d'en acheter, jusqu'à la dernière paire, pour. 39c

Pointures extraordinaires, désassorties, en fait de camisoles en laine suisse pour dames, tous les genres, ainsi que combinaisons en laine Union naturelle. Rég. $1.00 à $1.25. Jeudi, le vêtement. 89c

Complets Norfolk pour Garçonnets, $3.49

Un examen de notre étalage d'automne aura beaucoup d'intérêt pour les mères qui ont besoin de vêtements pratiques et durables pour leurs garçonnets.

Nous exposons des lignes très spéciales à des prix des plus économiques.

Complets Norfolk en tweed importé, de forte confection avec les meilleures doublures et garnitures, faits pour résister aux garçonnets les plus turbulents. Rég. $6.00 pour **$3.49**

Culottes pour garçonnets, **49c, 69c et 99c.**

Chapeaux Garnis Elégants et à la Mode pour $4.50

Les chapeaux que nous avons préparés pour vendre à $4.50 ne sauraient être comparés avec ceux que l'on vous vend le même prix n'importe où ailleurs. Venez les voir, ils seront étalés demain. Comparez-les avec ceux que les autres magasins vendent de $5.00 à $8.50 et voyez si nous disons la vérité.

Ces chapeaux sont de jolis modèles qui sortent de nos propres ateliers. Ils sont tous de cette saison et sont d'un style élégant et populaire. Toutes les couleurs en vogue se trouvent dans l'assortiment. Parmi les autres se trouve une forme Directoire en feutre bleu, garnie de large rosette de soie plissée accordéon et d'une longue plume; aussi une forme semblable en feutre brun garnie de trois grosses rosettes de soie brune plissée accordéon et de cabochons.

On y voit aussi un chapeau en feutre vert avec bord enroulé garni de draperie de soie bouillonnée, d'une grande aile et d'une épingle de fantaisie. Notre prix spécial pour Jeudi **$4.50**

Quelques Bonnes Valeurs en Fait de Peignes

Peignes de face et de chignon, quelques-uns ornés de brillants, très bien finis. Régulier 25c Spécial chacun ou la paire . . . 19c

Peignes de côté et de chignon en écaille et en ambre, bien finis, dents grillées à la main. Régulier 35c. Prix spécial. . . 25c

Chiffon Brodé

Demain, étalage spécial de ces superbes tissus; tous brodés de magnifiques dessins, diaphanes, pure soie brillante, incomparable pour costumes exquis.

Les plus nouvelles importations de cette saison en fait de beaux tulles sequin noir et argent, seront étalées et la vente s'en fera à des prix spéciaux.

COMPLETS D'HOMMES DE $15 POUR $12.98

Les prix très raisonnables que nous pouvons demander, voilà ce qui attire la foule à ce rayon.

OFFRES SPECIALES POUR LES ACHETEURS DE JEUDI

Complets pour hommes, en tweeds importés pure laine, les dessins sont à la mode et la confection ne saurait être surpassé. Régulier $15.00, pour. $12.98

Pardessus d'automne en vigogne noir et en cheviote grise, style élégant et tout ce qu'il faut pour plaire aux hommes de goût. Réguliers $15.00 et $16.50, pour. $12.98

Pantalons en tweeds importés résistants, bonne doublure, pour hommes. Réguliers $2.00 et $2.50, pour. $1.47

Chapeaux Derby noirs, meilleur feutre fourrure, pour hommes. Réguliers $2.00 et $2.50, pour. $1.40

IMITATION DE FOURRURES

IMITATION DE MOUTON NOIR. REGULIER $4.50, POUR, LA VERGE. . . $3.50

Une riche qualité d'imitation de fourrure qui sera en grande vogue cet automne, pour manteaux de dames, manchons, étoles, etc. Un fini luisant. Notre ligne régulière de $4.50, pour, la verge. $3.50

Les plus Nouvelles Etoffes à Robes

Toutes les dernières nouveautés en fait d'étoffes à robes venant de Paris et d'Allemagne, sont étalées dans notre rayon. C'est sans contredit la plus jolie collection jamais étalée dans notre ville.

Ces occasions très spéciales seront étalées jeudi :

Environ 50 pièces de tissus à costumes de fantaisie, comprenant les effets à deux tons, tissu français avec dessin vandyke, gris fumée, vert empire, nouveau bleu, paon, etc. Tissu à costumes français, toutes les plus nouvelles nuances d'automne. Votre choix sur n'importe quelle pièce dans le lot, la verge 75c
Prix réguliers : 90c, $1.00 et $1.25.

Le Nouveau Drap Vénitien Princess, 75c la verge

Drap vénitien français pure laine, pesanteur convenable pour costumes d'automne, tissu pure laine, teinture Hannard, assortiment complet de couleurs principales et nouvelles nuances, 47 pouces de large. Valeur très spéciale, la verge. 75c

ROBES NOUVELLES POUR FILLES

Si vous songez à habiller vos filles proprement et élégamment et ce, à prix modique, ces items que vous trouverez à la section des vêtements de fillettes vous intéresseront.

Robes en flanellette, style Mother Hubard, avec empiècement et jupe ample. Couleurs : rouge et blanc et bleu et blanc, pour enfants de 1 à 4 ans. 69c

Robes en flanellette à fleur de fantaisie, avec corsage, jupe, col et empiècement très plissés, joliment garnies de soutache de fantaisie ; couleurs rouge et blanc et bleu et blanc, pour enfants de 6 à 12 ans. 89c

Robes avec bretelle, corsage de couleur et jupe plaid, couleurs rouget et vert et noir et vert, pour enfants de 6 à 12 ans. Régulier, $2.25. A écouler. $1.45

RUBANS

Rubans pour chapeaux dans toutes les nuances à la mode.

Ruban en soie taffetas unie de qualité très résistante pour chapeaux, rosettes, ceinturons, etc., en un assortiment complet de toutes les plus nouvelles nuances.

4½ pouces de large, la verge. . . . 13½c
5½ pouces de large, la verge. . . . 20c

Réductions spéciales sur les rubans de soie taffetas noirs unis, dans les largeurs et aux prix suivants :

3½ pouces, la verge. 15c
4 pouces, la verge. 20c
5 pouces, la verge. 25c
6 pouces, la verge. 30c

SUPPORTS DE COLLET E. Z. On

Les supports de collet les plus satisfaisants qui soient faits, sont translucides, flexibles, indestructibles, ont une petite épingle ferme fixée à chaque extrémité. On peut les attacher au collet sans les épingler ou les coudre. "Lot de trois". . . . 15c

Bottines d'automne pour Dames

$3.00, $3.50 et $4.00, pour

$2.45

Le Maximum des Valeurs pour le minimum du Prix.

Tous les derniers styles et formes en fait de bottines de marche, appropriées pour l'automne, en très beau poulain verni, veau velours ou chevreau dongola. Chaque paire est à semelles à véritable trépointe Goodyear, avec élégants talons cubains. Tous les points, 2½ à 7. Rég. $3.00, $3.50 et $4.00. Jeudi. **$2.45**

L'EFFET DE LA SECHERESSE

LES POMPES DE L'AQUEDUC ONT CONSOMME CETTE ANNEE PLUS DE CHARBON QU'A L'ORDINAIRE ET IL FAUT $8,500 POUR DONNER DE L'EAU JUSQU'AU 31 DECEMBRE.

La commission de l'aqueduc a accordé hier plusieurs contrats. La "Reford Bishop Co., Ltd." a obtenu celui de la construction d'un puits de pompage en béton armé à la station des pompes du bas niveau. M. Janin, ingénieur en chef du département, avait estimé le coût de ce travail à $20,000. La Cie Reford Bishop a soumissionné pour la somme de $21,830. C'était la plus basse soumission, celle qui la suivait ayant avec elle un écart de plusieurs centaines de dollars. M. F. Sauvageau a obtenu le contrat pour la construction du pavillon qui sera élevé au-dessus de ce puits pour la somme de $4,865. Plusieurs soumissions pour un moteur ont été remises à M. Janin qui devra en faire un tableau comparatif.

MM. J. O. Labrecque et Cie, et M. Lyons Cohen ont obtenu le contrat du charbon. Ils en fourniront 4,000 tonnes chacun au prix de $3.85 la tonne, la livraison devant se faire du 1er janvier au 1er mai.

M. Janin a fait part à la commission du fait qu'il craignait de manquer de charbon avant la fin de l'année et il a demandé $8,500 pour en acheter.

Cette demande fit sursauter l'échevin Clearihue: "Mais, dit-il, quand j'ai demandé aux Finances de l'argent pour acheter du charbon pour l'an prochain, j'ai promis que c'était tout ce que je demanderais. Comment voulez-vous que je revienne avec une autre demande!"

M. Janin a expliqué que lorsqu'on acheta le charbon dont on se sert actuellement, on ne pouvait s'attendre à une sécheresse aussi prolongée. Il a fallu forcer les fournaises pour pomper l'eau qu'il faut. Il a bien fallu se rendre à cet argument, mais comme on n'ose plus demander d'argent, on demandera l'autorisation de se servir du charbon acheté pour l'an prochain, car il faut toujours de l'eau.

La Cie McDougall, "Caledonian Iron Works", réclame $31,000 pour l'usage de la pompe qu'elle a installée vers le 1er octobre 1907 et qu'elle fait depuis ce temps fonctionner à ses frais. Depuis un an, il a été impossible à M. Janin de faire un jaugeage de cette pompe parce qu'elle a fonctionné tout le temps et par conséquent la Ville n'a pu l'accepter. M. Janin a reçu instruction de présenter un rapport écrit sur cette réclamation.

L'échevin Duquette a demandé à la commission qu'on se hâte de commencer la distribution de l'eau à domicile dans le parc Amherst et Roseland. Un crédit de $750 a été affecté à ce service et M. Janin a reçu instruction de faire commencer dès aujourd'hui la distribution à la tonne. A l'heure actuelle cette partie de la ville n'a pas une goutte d'eau.

AMBASSADEUR ALLEMAND

Berlin, 23—Le baron Von Schwatzenstern, ambassadeur à Tokio, remplacera probablement le baron Von Sternberg, à l'ambassade allemande aux Etats-Unis. Telle est l'opinion du "Tageblatt."

LE DETAIL DES FUNERAILLES

LES RESTES MORTELS DE L'EVEQUE CARMICHAEL SERONT EXPOSES A LA CATHEDRALE DE 9 HEURES DU MATIN A MIDI DEMAIN.

Les détails des funérailles de l'évêque anglican Carmichael sont fixés. Le corps sera transporté à la cathédrale du Christ à 9 heures du matin et, jusqu'à midi le public sera admis à venir rendre les derniers hommages au défunt. A 1 h. 30, les portes des transepts Est et Ouest seront ouvertes à ceux qui désireront assister au service funèbre et ceux qui ont droit à des sièges réservés seront reçus à la porte de la rue Sainte-Catherine.

A 1 h. 30, les évêques se réuniront dans la salle du chapitre ; le reste du clergé et les délégués laïques au Synode s'assembleront dans la salle du Synode. Le service funèbre commencera à 2 heures. Le Très Révérend Doyen Evans officiera et sera accompagné par tout le clergé du diocèse. Le métropolitain du Canada terminera le service s'il est présent.

Le Synode général de l'Eglise d'Angleterre se réunit aujourd'hui à Ottawa. Il nommera aussitôt une délégation aux funérailles puis la séance sera ajournée en signe de respect et pour permettre aux délégués d'assister à la cérémonie.

De 7 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, les pasteurs anglicans veilleront auprès du cercueil, à tour de rôle.

L'élection d'un nouvel évêque doit se faire dans les 30 jours, d'après les règles du diocèse, et avis doit en être donné quinze jours d'avance. Le clergé et les laïques ont droit de vote, chaque paroisse envoyant un pasteur et deux laïques qui ont chacun un vote. M. Carmichael avait été élu à l'unanimité.

UNE DAME DE WINDSOR FAIT APPEL

A toutes les femmes: "J'enverrai gratuitement des instructions complètes de mon traitement domestique qui guérit positivement l'ulcération, les déplacements, les chutes, les périodes douloureuses et irrégulières, les tumeurs, aussi les bouffées de chaleur, la nervosité, la mélancolie, les maux de tête, les affections de dos, d'intestins, de reins et de vessie, quand ces maladies sont causées par la faiblesse propre à notre sexe. Le traitement à la maison vous coûtera environ 12 cents par semaine. J'enverrai aussi gratuitement, sur demande, mon livre "Women's Own Medical Adviser". Ecrivez aujourd'hui à Mme H. Summers, boîte H., 41, Windsor, Ont. A y

L'EXPANSION DU CHOLERA

Berlin, 23 — Une réunion des officiers du bureau de santé a eu lieu, hier, à Berlin, afin de prendre en considération, la situation créée par le choléra. Quatre personnes, soupçonnées d'être atteintes de la redoutable maladie, ont été transportées à l'hôpital Virchow. On a pris toutes les mesures pour enrayer l'épidémie, si le choléra fait son apparition.

Saint-Pétersbourg, 23 — L'épidémie du choléra prend des proportions décourageantes, et les conditions hygiéniques à Saint-Pétersbourg en favorisent le développement. En effet, on a négligé d'améliorer l'approvisionnement de l'eau et les égouts de la capitale. Les égouts se vident actuellement dans la rivière, et l'eau qu'on boit est prise dans cette rivière.

Jusqu'à midi, hier, les hôpitaux municipaux ont rapporté, pour les dernières vingt-quatre heures, 417 nouveaux cas de choléra et 176 décès. Il y a un total de 1,587 patients dans les différents hôpitaux. Ces statistiques municipales sont très incomplètes, ce qui est démontré d'une façon conclusive par le nombre des enterrements. Dans un seul cimetière, il y en a eu 424 durant les derniers jours, soit vingt de moins que le nombre de décès rapporté.

Manille, 23.—Il y a une moyenne de cinquante nouveaux cas de choléra par jour, mais à la suite des mesures énergiques qu'on a prises, on s'attend à une diminution importante. Les autorités espèrent se débarrasser du terrible fléau avant l'arrivée de la flotte américaine.

VIEIL HOTEL DETRUIT

Toronto, 23 — Le vieil hôtel construit sur le bord du lac Bond en 1812 a été complètement incendié hier matin.

Billeux?

Tous les médecins admettent qu'un foie actif est absolument essentiel à la santé. Demandez à votre médecin ce qu'il pense des Pilules d'Ayer. A yw

"Comment sont vos intestins?" demande toujours le médecin. Il sait combien est importante la question de la constipation. Il sait que l'inactivité du foie produira les plus désastreux résultats. Nous croyons que les Pilules d'Ayer sont les meilleures pour le foie que vous puissiez prendre. Vendues depuis plus de 60 ans. J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

ECHOS MONDAINS

Mme André Roy et sa famille, de la rue St Denis, sont de retour de la campagne.

× × ×

M. et Mme Thos. Bourdon (Mlle Juliette Lussier) sont maintenant de retour de leur voyage de noces et recevront dimanche prochain le 27 septembre à leur demeure, 2 rue St Edouard, quartier St Denis.

× × ×

Dimanche dernier, Mademoiselle Henriette Thibaudeau, du boulevard St Laurent, réunissait ses petites amies, pour un joli goûter. Etaient présentes: Mlles Germaine et Lucienne Maysenholder, Juliette et Berthe Payette, Antoinette et Alp. Provencher, Berthe Cabana, L. et Louisa Bérubé, Yvonne Lambert, Thérèse Pelletier, M. Jeanne et Anna Bédard, Alexina, Juliette, Lord Robert, Alice Larue. Le café était servi par Mlles Henriette Thibaudeau et Antoinette Provencher. Il y a eu chant, musique et déclamation, et la fête fut des plus joyeuses.

× × ×

Madame Narcisse Robert, de Lachine, est en visite chez sa fille, Madame E. Matte, de la rue St Hubert.

× × ×

M. et Mme Hector Laramée, Mme Vve L. H. Tétrault, du boulevard St Laurent, sont de retour d'un voyage d'une huitaine aux Chutes Niagara, Lewiston, Quenstown, Toronto et les Mille-Isles.

× × ×

Mlles Alice Filion, de Lachine, et Flora Leclaire, de Montréal, sont revenues d'une promenade de quelques jours à St Marc, chez leur cousine, Mlle Cécile Gervais.

× × ×

A Rigaud, ces jours derniers, il y a eu une jolie partie de euchre, donnée par Mlle Maria Lenoir, à l'occasion de son prochain départ pour Montréal. Les prix ont été gagnés comme suit: Premier prix, pour dames: madame Vve Hyacinthe Robert; pour messieurs: monsieur F. X. Larivé, de Montréal. Prix de consolation, Mlle A. Parizeau, de Québec, et monsieur Joseph Lambert.

La gaieté la plus franche n'a cessé de régner durant toute cette soirée.

× × ×

Mademoiselle Angelina Labossière, de St Ours, après une visite à Marieville et à Chambly, est en ce moment à Montréal en promenade, pour quelques semaines, chez sa soeur, Mme A. G. Dupré.

× × ×

Mlle Marie-Louise Plante, de St Ours, est de retour d'une huitaine passée à Montréal, chez Mme A. Dupré.

× × ×

M. et Mme L. P. Bélair, de Ste Rose, étaient en visite, lundi, chez leur fils, M. Harrice P. Bélair, de la rue Wellington, Pointe St Charles.

× × ×

Mlle Delia Bouthiellier, de la Pointe Saint-Charles, est revenue ces jours derniers d'une jolie promenade aux Etats-Unis. Elle a visité au cours de son voyage Boston, Springfield, Holyoke, Nashua, etc. Son père, M. Siméon Bouthillier, l'accompagnait. A Nashua ils furent les hôtes de M. et Mme Frédéric Bouthillier, autrefois de Longueuil.

LISEZ CE QU'IL DOIT A

Zam-Buk

M. R. C. Blurton, un célèbre membre actif de l'Armée du Salut, qui occupe la position enviable de sous-chef de fanfare, au Tempir, Toronto, témoigne en faveur du fameux pouvoir curatif du baume Zam-Buk. Il dit:

"Des boutons et plaies apparaissaient sur toutes les parties de mon visage et du mon cou, et malgré tout ce que je faisais pour les guérir, ils se répandaient davantage. En certains endroits la peau était enflammée et soulevée et me causait de grandes douleurs et beaucoup d'ennui. On me conseilla Zam-Buk, que j'appliquai, plusieurs jours durant sur les plaies, les oignant souvent de ce baume cicatrisant. Il ne tarda pas calmer la douleur, et en très peu de temps, les plaies cessèrent d'être si malignes et si douloureuses! Avec de la persévérance Zam-Buk cicatrisa complètement les plaies et rendirent ma peau aussi douce et aussi claire que possible. Je recommande fortement Zam-Buk à tous ceux qui souffrent de maladies de peau désagréables à la vue, de plaies, d'ulcères, etc. C'est un merveilleux cicatrisant!"

Zam-Buk guérit l'eczéma, la démangeaison, l'empoisonnement du sang, les plaies envenimées, chroniques et suppurantes, les brûlures, coupures, le mal de barbe, la fistule et toutes les lésions et maladies de peau. C'est aussi un spécifique contre les hémorroïdes. Chez tous les pharmaciens et marchands, 50 cents la boîte ou 3 pour $1.25. Envoyez un timbre de 1c à la Zam-Buk Co., Toronto, et demandez-en une boîte échantillon. Dépôt à Montréal, 144 rue Craig ouest. A y

MOUTON DE PERSE

Nous avons le meilleur système au Canada pour offrir le plus grand choix aux clients. Nous avons plus de 500 manteaux finis dans tous les genres. Ensuite nous avons un gros stock de "plates," c'est-à-dire de peaux assemblées; puis nous avons un énorme assortiment de peaux. Manteaux dans tous les genres . . . . . $75 à $200

ECUREUIL GRIS

Nous avons un énorme assortiment de manteaux, manchons et "suivez-moi" dans tous les genres. Nos prix sont les plus bas. Jugez-en :

Manchons, 21 pouces . . . . . $8 à $10
Suivez-moi, 50 à 70 pouces . . . . . $6 à $8

Venez nous voir avant d'acheter.

McCOMBER & CUMMINGS

372 rue St Paul

272—1.M.v-n

COMMENT GAGNER **$10,000.00.** Voyez le **CONCOURS 'HURTEAU'** Page No. 2.

Il n'y a pas un grain d'alun dans la **POUDRE A PATE COOK'S FRIEND** 25c la livre. A k

L'ASSASSINAT DU P ASENCIO

New York, 23 — Des révélations sensationnelles ont été faites au sujet du meurtre du Rév. P. Arturo Asencio. On avait trouvé ce prêtre espagnol blessé mortellement, dans le Central Park, le 15 septembre. A la suite de cette découverte, on avait arrêté le fils d'un marchand des Indes Occidentales, Enrique de Lara, jeune homme de 18 ans.

La police affirme que de Lara a fait une confession complète. Il aurait tué ce prêtre, en des circonstances particulières qui justifieraient son acte. Mais la police donne une version du crime, qui détruit les aveux de de Lara. Ce dernier aurait enlevé, après son crime, une montre d'or et une chaîne, des vêtements du P. Asencio.

Le père de de Lara est propriétaire de vastes magasins en Angleterre, en Allemagne et en France, a déclaré la police.

Arrêtez ce Rhume

L'arrêt précoce d'un rhume à l'aide des "Preventics" veut dire que la Pneumonie est vaincue. Arrêter un rhume avec les "Preventics" est plus sûr que de le laisser augmenter, et être obligé de le soigner ensuite. Il est vrai que les "Preventics" guériront un rhume enraciné, mais pris de bonne heure — à la période d'éternuement — ils préviendront et détourneront les rhumes. Cela est sûrement mieux. C'est pour cette raison qu'on les nomme "preventics".

Les "Preventics" sont de petites tablettes-bonbons. Ils ne contiennent pas de quinine ni de drogue, rien qui cause des malaises. Agréables pour les enfants — et sans danger. Si vous frissonnez, si vous éternuez ou si vous vous sentez mal à l'aise, pensez aux "Preventics". La promptitude, en ce cas, peut vous garder de la maladie. Et n'oubliez pas votre enfant s'il est fiévreux, la nuit ou le jour. C'est peut-être là que se trouve la plus grande vertu des "Preventics". Vendus en boîte de 5 cts pour la poche et en boîte de 25 cts, contenant 48 "Preventics". Exigez de votre pharmacien qu'il vous donne les

PREVENTICS

Chez tous les pharmaciens.

M. F. D. MONK A LACHINE

Accompagné de l'hon. M. L. O. Taillon, P. Cousineau, député, Campbell Lane, J. A. Descarries, C. R., et Paul Lacoste, il ouvre la campagne électorale dans le comté de Jacques-Cartier en présence d'une nombreuse assemblée.

Devant une très nombreuse assemblée, au delà de 2,000 électeurs, M. F. D. Monk, le chef du parti conservateur de la province de Québec, a ouvert sa campagne, hier soir, dans le comté de Jacques-Cartier.

L'assemblée s'est tenue dans la cour du collège de Lachine, sous la présidence du maire de l'endroit, M. F. D. Monk était accompagné de MM. L. O. Taillon, C. R., P. Cousineau, député, Campbell Lane, C. R.; J. A. Descarries, C. R., Paul Lacoste, avocat, et de plusieurs étudiants de l'Université Laval, de Montréal.

Le premier à prendre la parole fut M. J. A. Décarries, C. R., de Lachine.

M. J. A. DESCARRIES, C. R.,

"Je ne viens pas, dit-il, pour le moment, vous faire un discours politique. La mission qui m'est confiée touche cependant à la politique.

"Le parlement vient d'être dissous, les électeurs sont appelés à se choisir des députés pour la chambre fédérale.

"Depuis 12 ans, le comté de Jacques-Cartier a eu l'avantage d'avoir pour le représenter un homme éminent qui a pris une des premières positions parmi les personnalités marquantes du pays. Il s'agit de choisir de nouveau un candidat qui ira en chambre soutenir les principes du parti conservateur.

"Pouvons-nous faire un meilleur choix que M. F. D. Monk qui, pendant 12 ans, a donné son temps, son activité, sa parole, sa science politique, aux intérêts du comté et du pays?

"Nous n'avons pas cru nécessaire de faire, comme d'habitude, une convention. La haute position prise dans le monde politique par M. Monk, ne nous permettait pas d'agir ainsi.

"J'ai ici une requête volumineuse, faite au nom et signée par des électeurs de tous les arrondissements de votation des différentes paroisses du comté, priant M. Monk de consentir à être le porte-drapeau du parti conservateur."

M. F. D. MONK

Une véritable ovation accueille M. Monk lorsqu'il se lève pour prendre la parole.

"La spontanéité du mouvement qui vous réunit ici ce soir, mes amis, commence M. Monk, me cause une profonde satisfaction et me réjouie. Il y a dans la vie publique bien des choses difficiles et douloureuses, mais le témoignage d'avoir été honoré pendant 12 ans du mandat de Jacques-Cartier, est une compensation dont tout homme doit se sentir fier, sans qu'il y ait chez lui le moindre sentiment de vanité et d'amour-propre.

"En présence de cette requête couverte des signatures de personnes qui m'ont eu en observation constante depuis des années, je ne puis hésiter, ce serait manquer de franchise. J'accepte donc avec plaisir d'être de nouveau votre candidat.

"Ce soir, je suis accompagné d'amis fidèles et dévoués. Ils vont vous parler et je vous dirai ensuite les grandes questions que j'entends discuter au cours de la présente campagne électorale.

P. COUSINEAU, C. R.

"Je m'attarderai à dire les qualités personnelles de coeur et d'esprit de celui à qui vous venez d'offrir la candidature. Il n'existe pas de comté dans le pays qui a eu comme député un homme qui se soit, comme M. Monk, haituellement et journellement tenu en contact avec ses électeurs.

M. Monk n'a pas été purement un député d'opposition et d'obstruction, nous l'avons vu à l'avant-garde de toutes les bonnes mesures présentées par le gouvernement et adoptées par lui après que M. Monk lui eut forcé la main.

En voici des exemples: L'organisation des associations coopératives, mesure excessivement favorable à ceux qui font de l'épargne, aux ouvriers; l'institution d'un tribunal de conciliation pour régler les difficultés ouvrières, mesure que M. Monk lui-même avait exposée et discutée sous son véritable jour bien avant que l'hon. M. Lemieux et le ministère ait décidé de l'adopter.

"Mais il existe une question d'actualité dont les effets pernicieux se font aujourd'hui plus lourdement sentir au milieu de la dépression commerciale que nous traversons. C'est l'immigration.

"Qui l'a débattue et étudiée, cette question? M. Monk.

"Vous connaissez Preston, ce personnage odieux, ce voleur d'élections, récompensé par le gouvernement Laurier par la lucrative position d'agent d'immigration en Angleterre. Ce Preston n'a pas eu d'adversaire plus déterminé et clairvoyant que M. Monk, dès 1906, le député de Jacques-Cartier présentait une motion pour faire déclarer que Preston ne devait plus être continué dans ses fonctions. Preston avait, lors d'une grève dans l'ouest, envoyé d'Angleterre 3,000 mineurs pour casser cette grève et noyer le travail organisé de notre pays. C'est que M. Monk avait compris le rôle néfaste de Preston et demandait sa déchéance.

"A la session de 1907, la même question est venue. M. Monk s'oppose encore au système odieux de payer tant par tête d'immigrant. C'était toujours Preston qui ramassait tout ce qu'il pouvait trouver dans les vieux pays et nous les envoyait, payé $5.00 par tête par le gouvernement.

Vous conviendrez qu'en face de l'état actuel du pays noyé par des immigrants non recommandables et non désirables, l'homme qui s'est opposé à cette politique avait des vues bien plus précises et patriotiques que ceux qui nous gouvernent.

"Je me demande à quoi réfléchissaient aussi nos gouvernants en laissant envahir nos marchés et miner nos industries, en allant chercher aux Etats-Unis des gens pour bâtir le pont de Québec quand nous avions ici même, à Lachine, la Dominion Bridge, ayant des ouvriers canadiens capables de bâtir solidement ce pont. Aujourd'hui nous avons une masse de fer américaine au fond du Saint-Laurent.

"Quand il s'est agi de faire une enquête sur le département de la marine, l'hon M. Brodeur est allé à New-York chercher une quinzaine de comptables payés $75 par jour, sans compter la nourriture et les frais de voyage. On dirait que ceux qui nous gouvernent ne voyaient rien de bon dans leur pays.

"Le temps est venu pour les électeurs de voir à leurs affaires,, de mettre de côté le sentiment et de choisir des hommes au pouvoir qui ne perdront pas de vue cette devise de M. Monk: "Le Canada pour les Canadiens."

M. L. O. TAILLON, C. R.

"Je suis heureux, dit-il, d'avoir été témoin de la gratitude des électeurs du comté qui s'est manifestée éclatante ce soir envers M. Monk. Dans cette fête de famille je ne suis pas un intrus car M. Monk, par la position éclatante qu'il occupe, est devenu un homme de toute sa province et de tout le Canada.

Siégeant dans l'opposition le rôle de M. Monk était d'examiner tous les actes du gouvernement. Il a évité d'en abuser et a critiqué quand il y avait lieu de critiquer.

"Sir Wilfrid Laurier se plait à dire qu'il a fait un traité avec la Providence et que si tout va bien c'est en vertu de ce traité. Il ne paraît pas savoir qu'une crise sévit par tout le pays, que l'on crie misère dans bien des coins, que des industries périclitent, d'autres se meurent et que d'autres sont mortes, grâce à sa politique. Dans tout contrat il y a deux parties et si l'une ne remplit pas ses obligations l'autre n'est pas tenue de remplir les siennes. Et il devait être dans les vues de la Providence qu'une sorte de justice devait exister dans la vie publique comme dans la vie privée et que les droits des nôtres à leurs écoles et à leur langue dans l'Ouest ne devaient pas être sacrifiés.

Les libéraux avaient promis de réduire les dépenses et la dette publique, avaient juré une haine à mort à la protection et devaient nous donner la préférence mutuelle avec l'Angleterre. Rien de tout cela n'a été fait, il ne faut pas être surpris si la Providence n'est plus aujourd'hui avec sir Wilfrid Laurier.

M. Taillon, continuant, dénonce le scandale de la North Atlantic Trading Co. qui a nécessité une enquête où un témoin refusa de parler, déclarant que s'il dévoilait ce qu'il connaissait il y aurait des suicides et le gouvernement a refusé de laisser voir aux députés de l'opposition les pièces originales en cette affaire en leur disant que "la minorité" n'avait de droits que ce que la majorité "voulait bien lui donner", principe odieux en vertu duquel on a enlevé les droits des nôtres au Manitoba, dans l'Alberta et la Saskatchewan.

M. Taillon termine en faisant un brillant éloge de M. Monk.

M. J. A. DESCARRIES

A'M. Taillon succède M. J.A. Descarries qui rappelle les oeuvres du parti conservateur, la construction des chemins de fer et des canaux, la création de la Confédération, l'achat du Nord-Ouest, l'établissement d'un tarif de protection pour les industries nationales.

Il dénonce les promesses violées par sir Wilfrid Laurier au sujet des écoles et la récompense qu'il vient de donner à Greenway, une position de $8,000 par année, un homme qui a torturé la conscience des Canadiens dans l'Ouest.

Il dénonce aussi l'augmentation extravagante des dépenses et de la dette publique; la nomination de repris de justice à des positions de confiance; les subventions aux journaux pour faire la louange du gouvernement; les scandales de la North Atlantic Trading Co. et de l'"Arctic", et M. Descarries termine en déclarant que les libéraux ayant trompé le peuple et violé leurs promesses ne méritent plus sa confiance.

M. F. D. MONK

Il félicite ses électeurs qui ont fait preuve d'une attention encourageante pendant les discours des orateurs précédents. Il a un mot d'éloge à l'adresse de chacun d'eux et spécialement de l'hon. M. L. O. Taillon qui, dit-il, dans un bureau modeste de la rue Saint-Jacques, à Montréal, gagne honorablement et péniblement sa vie après avoir occupé les plus hautes positions et qui aurait, comme bien d'autres personnages politiques du jour, pu arrondir sa bourse au contact des sphères gouvernementales. Mais non, M. Taillon a préféré à l'argent mal acquis une réputation honorable et sans tache.

"Un homme, continue M. Monk, qui entre dans une grande lutte doit se pénétrer de son importance et bien prendre en considération les questions qu'il aura à mettre devant le public.

"Ceux qui ont eu la conduite de nos affaires ont pris à leur crédit toute la prospérité qui a regné depuis quelques années. Cette prospérité elle ne dépendait pas d'eux, elle a régné partout.

M. F. D. Monk, le chef du parti conservateur canadien-français.

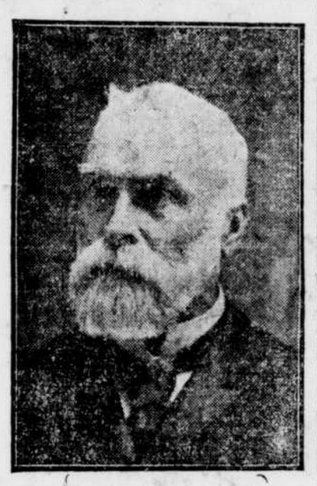

L'hon. L. O. Taillon, C.R., qui a pris la parole hier à l'assemblée à Lachine.

M. P. Cousineau, C.R., député du comté de Jacques-Cartier à Québec.

Aujourd'hui nous souffrons, les affaires ne sont pas ce qu'elles devraient être et il faut se demander quel remède nous devons y apporter. Je plaide et je plaiderai au cours de cette campagne que notre tarif a besoin d'être réformé, que nous importons trop. Nos richesses sont inépuisables, nous avons de tout et notre devoir c'est d'encourager notre propre industrie.

"Depuis cinq ans, pourquoi importons-nous près de 400 millions de piastres de produits de plus que nous en exportons à l'étranger? Je préconise la politique de ceux qui disent mur pour mur, et si les Américains nous empêchent d'entrer chez eux nous devons les empêcher d'entrer chez nous.

"Est-il raisonnable que nous qui produisons plus de 100 millions de boisseaux de froment par année nous en importions de l'étranger pour 10 millions.

"Je n'avancerai rien que je ne puisse établir preuve en mains. Le président de la Banque de Montréal, une autorité en matière fiscale, déclarait dernièrement que 300 millions contre nous, c'était trop.

L'expérience des siècles prouve que les gouvernements trop longtemps au pouvoir se rouillent et notre premier devoir, à nous conservateurs, sera de reformer le tarif, non pas pour le bénéfice exclusif des capitalistes et des industriels, mais pour les ouvriers et les agriculteurs qui constituent la force d'un pays.

"Ici, dans mon comté, un industriel achetait des cultivateurs leurs produits pour en fabriquer des marinades, il payait comptant et alimentait ainsi sa manufacture établie à Montréal au coût de $200,000. Pourquoi cette industrie est-elle disparue? C'est que nous achetons nos marinades en Angleterre. Les produits pour faire ces marinades sont cultivés en France, noyés dans du vinaigre d'Allemagne et placés dans des bocaux venant de Belgique. La préférence anglaise est cause de cet état de chose.

"Non seulement nous devons protéger nos industries, mais nous devons nous créer de nouveaux marchés. Pas un seul marché nous a été ouvert depuis 12 ans. Nous avons un traité avec le Japon et le résultat fut d'admettre les Jaunes en notre pays sur le même pied que les Canadiens, sans restriction. En face d'une révolution imminente en Colombie Anglaise au sujet des Jaunes, M. Lemieux fut envoyé au Japon. Ce pays fier, orgueilleux encore d'une victoire récente sur la Russie, lui répondit: "Nous nous entiendrons au terme du traité, et M. Lemieux, revenant du Japon, se fit débarquer en vue de Vancouver à bord d'un remorqueur pour n'avoir pas à prendre pied sur le sol canadien en même temps que 1,500 Japonais qui faisaient la traversée en même temps que lui.

"Et le traité avec la France, s'en sont-ils vantés, nos libéraux. Il ne peut être ratifié parce qu'ils ont oublié qu'un traité avait été passé avec la Suisse accordant à 14 ou 15 pays, les mêmes avantages que l'on voulait accorder à la France, et aujourd'hui, la France n'en veut plus de ce traité.

IMMIGRATION

"C'est une question sur laquelle nous devons avoir des idées arrêtées et fermes si nous voulons conserver notre pays aux Canadiens. Cette question concerne surtout les ouvriers. Nous ne devons pas remplir le Canada d'une classe ouvrière étrangère et déjà les ouvriers organisés ont fait des représentations au gouvernement qui n'aboutirent à rien. S'il y a des difficultés entre patrons et ouvriers nous devons pouvoir les solutionner entre nous et il ne faut pas, comme le gouvernement l'a fait, par l'entremise d'un Preston, importer des ouvriers étrangers.

Preston, qui avait $3,000 de salaire par année, outre ses dépenses d'entretien et de voyage, avait fait un marché avec un nommé Léopold pour l'importation d'ouvriers destinés à remplacer des grévistes. Sa culpabilité fut prouvée et quand je demandai son renvoi au gouvernement, il l'exonora.

"Nous devons nous garer contre de tels agissements et ne plus permettre l'importation de qui que ce soit à $5.00 par tête. Preston, avec sa "North Atlantic Trading Co.", a réalisé $370,000. Ceci nécessita une enquête et lorsque nous eûmes Preston devant nous, il refusa de répondre à nos questions, à nous députés chargés de discuter et de surveiller les défenses payées avec l'argent du peuple. Nous sommes alliés devant la Chambre et cette dernière par son vote refusa de reconnaître notre droit.

Le système américain est préférable. Chaque immigrant paye $4.00 d'entrée et le gouvernement emploi ce revenu à étudier si cet immigrant a les qualités voulues pour devenir un citoyen américain.

"Au Canada, nous payons $5.00 par tête pour recevoir des malades, des scrofuleux, des insensés, qui remplissent nos hôpitaux et nos asiles. Et nous en sommes rendus au point, dans le comté de Jacques-Cartier, qu'une femme ne peut plus, comme autrefois, partir seule la nuit pour le marché de Montréal, crainte d'une multitude de malfaiteurs qui infestent nos routes publiques. La réforme à cet état de choses, que l'hon. juge Taschereau déplorait dernièrement aux assises, c'est de rappeler la multitude d'agents d'immigration, frères, cousins et amis des ministres et des députés, qui sont en Angleterre et qui font le recrutement à tant par tête, de milliers d'immigrants, la lie des grandes villes européennes.

LA TRANSPORTATION

"Pour résoudre cette question, le gouvernement nomma une commission qui recommanda de faire du port de Montréal un port libre. Cette recommandation ne fut pas écoutée pas plus que la recommandation de commencer immédiatement la construction du canal de la Baie Georgienne, les Américains étant en train de nous enlever le transport des produits de l'ouest.

MILICE ET AGRICULTURE

"Vous vous rappelez les dénonciations des libéraux, parce que les conservateurs avaient acheté pour $300,000 de fusils. Ils ont bien changé depuis et cette année le budjet de l'agriculture n'est que de $500,000 et celui de la milice de $7,000,000. Nous avons une armée permanente de 2000 hommes qui nous coûte $100,000 par année. Pour combattre contre qui? Je veux bien une milice et comme autrefois nos ancêtres, si nous étions attaqués, nous nous défendrions. Nos 300 braves de Chateauguay ont bien battu 7000 Américains.

"L'armurerie Ross de Québec nous a fabriqué des fusils qui nous coûtent $600,000 de plus que si nous les avions acheté, comme avant, en Europe. Encore, si ces fusils étaient faits au Canada. Mais non, pour les parties principales, nous dépendons des Etats-Unis.

LES SCANDALES

"Les libéraux nous disent que nous nous amusons à parler de scandales imaginaires. A ceux qui nous diront cela, demandez-leur pourquoi Sifton, Emmerson, Hyman, trois ministres, ont démissionné.

"N'est-il pas honteux d'avoir donné le contrat du pont de Québec à des étrangers, — lorsque nous pouvions le faire ici même. — Si nous arrivons au pouvoir, le pont de Québec sera reconstruit au milieu de nous avec du métal canadien.

Le scandale du pont de Québec doit bien valoir celui du pont Curran.

"Il y a autre chose d'aussi grave, c'est le sacrifice des prairies de l'ouest, des pâturages, des forêts et des mines de charbon, vendus à $1.00 l'acre et revendus par des spéculateurs à $8.00 l'acre. Ce n'est pas surprenant si l'on peut voir à Ottawa un Sifton nous écrasant de son luxe et ne regardant pas les députés qui passent près de lui. Il faut appeler les choses par leur nom, ce luxe a été obtenu avec de l'argent mal acquis."

M. Monk termine en remerciant de nouveau les électeurs de leur attention, leur recommandant de bien peser tout ce qui a été dit par lui-même et ceux qui l'accompagnaient.

M. Campbell Lane ajouta quelques mots en anglais et des remerciements furent votés au président de l'assemblée.

CORS GUERIS EN 24 HEURES

On peut enlever n'importe quel cor sans douleur, dur, mou ou saignant, en appliquant l'Extracteur de Cors de Putnam. Il ne brûle jamais, ne laisse pas de cicatrices, ne contient pas d'acides; il est inoffensif, composé qu'il est seulement de gommes et baumes bienfaisants. En usage depuis cinquante ans. Guérison garantie. Refusez les succédanés.

PUTNAM'S PAINLESS CORN EXTRACTOR

Nous Meublons les Maisons

Notre spécialité est de fournir exactement l'ameublement qui convient. Luxe, Confort et Nécessité pour tous les appartements depuis le salon jusqu'à la cuisine.

Nous Invitons tous ceux qui ont besoin de meubles et tapis de venir nous rendre une visite. Conditions très libérales à ceux qui ont besoin de crédit. Ouvert tous les soirs.

F. Lapointe
625 Ste Catherine Est
(ANGLE MONTCALM)

NOUS SURVEILLONS La Confection de **NOS CRAVATES POUR MESSIEURS**

Elles sont taillées de façon à leur donner les effets les plus jolis et les plus agréables, et elles sont faites de manière à ce que la soie ne s'effiloche pas et ne se déforme pas. La partie qui s'adapte au faux-col est soigneusement piquée pour l'empêcher de s'user quand on ajuste le noeud, et nous choisissons les plus beaux dessins et les plus nouvelles couleurs chez les meilleurs fabricants.

Notre assortiment est considérable, nos prix sont les plus bas et nous considérons toujours la qualité. Pourquoi ne pas essayer nos cravates? Vous nous feriez plaisir en venant examiner nos nouvelles lignes d'Automne, chez

Alban

Angle des rues Craig et Bleury
— ET —
401, rue Ste Catherine Ouest

LES POMPIERS DE QUEBEC

LE SUCCESSEUR DE M. McCARTHY. — AUTRES NOMINATIONS. — LE COMITE DE POLICE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 23 — Les membres du comité du feu, au cours de leur séance, à l'hôtel de ville, hier soir, ont décidé de payer encore trois mois de salaire à la veuve du pompier McCarthy, décédé récemment.

M. T. J. Kaine remplacera le défunt dans la brigade.

Une autre nomination celle de Michael Sullivan, a été faite pour le poste No 1.

Après une très chaude discussion, le pompier Mulroney a été nommé capitaine du poste No 2, à la place du capitaine Reddy, démissionnaire. L'âge du pompier Mulroney, 67 ans, était un fort atout contre lui.

La séance du comité de police n'a pas été moins animée, le chef Trudel, dans un long exposé faisant diverses remarques sur le mode actuel de choisir des gardiens de la paix. Selon lui, on devrait plutôt rechercher si un aspirant sait lire, écrire et parler les deux langues, plutôt que de prendre en considération de quelle partie de la ville il vient.

La nomination du remplaçant du constable Thibault, déchaine une véritable tempête, jusqu'à ce qu'enfin la majorité décide en faveur de l'aspirant, Georges Matte.

LES FEUX DE FORETS

DANS LES CANTONS DE L'EST

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 23. — Les feux de forêts exercent toujours de grands ravages dans nos environs. A St Herménégilde, près de Coaticook, les flammes menacent de détruire les limites à bois de M. VanDyke. A l'ouest du lac Massawippi, le feu a fait rage toute la semaine, et a détruit lundi midi une grande quantité de bois de pulpe que M. John Stoddard avait fait abattre. Lundi soir, une nombreuse équipe travaillait avec ardeur à enrayer le progrès des flammes et sauver les bâtiments et la demeure de ce dernier.

Le feu fait également rage sur le versant sud-est de la montagne Ball et dans la région du mont Orford, les flammes ont dévasté plus de 1200 acres de terrain.

Près de Rock Forest, les bâtiments et la demeure d'un fermier, du nom de Biron, ont été détruits, lundi soir, avec tout ce qui s'y trouvait. La famille n'a échappé qu'avec peine aux flammes. Les pertes sont d'environ $1,500.

EXPLOSION DE GAZOLINE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Hawkesbury, 23. — Le feu s'est déclaré, ce matin, vers 10 heures, dans le magasin de M. Ernest Pommier. La maison et le fonds de commerce ont été réduits en cendres. Des dommages ont aussi été causés dans l'état de M. Legault, boucher, voisin de la maison incendiée.

La chaleur était tellement intense, que les viandes qui se trouvaient sur la devanture furent rôties.

Les autres maisons voisines ne furent sauvées d'une destruction complète que grâce au travail ardu de nos pompiers.

Le feu a été causé par une explosion de gazoline. M. Pommier étant à transvider le dangereux liquide dans un vase, commit l'imprudence d'allumer une allumette. L'explosion se produisit aussitôt et le feu se communiqua à ses vêtements. Il sortit entouré de flammes et eut heureusement le temps de se jeter dans un tonneau rempli d'eau, avant de recevoir de graves blessures.

Les pertes sont d'environ $1,000; seul le fonds de commerce était assuré.

PAR RAE ET DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS — Attrayante VENTE à L'ENCAN — DE — **Meubles de Ménage** NEUFS ET D'OCCASION

Et un grand assortiment de magnifiques nouveaux tapis, prélarts et linoléums, pianos, etc.

Nous vendrons à nos salles, 241 et 243 rue Saint-Jacques,

VENDREDI APRES-MIDI, 25 SEPTEMBRE 1908.

Comprenant un lot de superbes carpettes nouvelles en Axminster, Wilton, Bruxelles et Tapestry, de grandeurs appropriées à n'importe quelle pièce; jolis meubles de salon, chambre à coucher et salle à manger, couchettes en cuivre et en fer, matelas en crin et autres, et un lot considérable de toile de table, couvertures de lit et articles de ménage, etc., etc.

Vente à 2.30 p.m.

RAE ET DONNELLY, Encanteurs.
274—2

PAR FRASER & FRERE

No 43 AVE. BROOKE

Partant de la rue Saint-Antoine, Westmount.

Meubles et effets de ménage à l'encan, à l'adresse susdite, JEUDI MATIN, 24 SEPTEMBRE.

Comprenant tapis de velours et autres, chaises de salon désassorties, pupitre, chevalet, linoléum, mobilier de salle à manger, accessoires à gaz en cuivre, services à dîner et verrerie, gravures, rideaux de dentelle, miroir, lits en fer et sommiers, matelas, bureaux et lavabos, fournaise de corridor, poêle à gaz, glacière, ustensiles de cuisine, lot de charbon, etc. Vente à dix heures.

FRASER FRERES, Encanteurs.

Avis de Faillite

Province de Québec, District de Montréal } **Cour Supérieure**

In Re Philip Lahee, entrepreneur électricien, Montréal.

Avis est par le présent donné que le 22e jour de septembre, 1908, par ordre de la cour, nous avons été nommés curateurs-conjoints aux biens du failli ci-dessus nommé.

Les réclamations doivent être transmises à notre bureau d'ici à un mois.

E. ALEX. WRIGHT,
GORDON B. KINGAN,
Curateurs-Conjoints.

Bureau de Wright et Kingan,
54 Edifice Guardian,
Montréal, 22 septembre 1908.
273—2

EN VERTU DE L'ACTE DES LIQUIDATIONS

Province de Québec, District de Montréal. } **Cour Supérieure**
No 185.

Blue Pills Company, Limited, corps incorporé ayant son principal bureau d'affaires dans les cité et district de Montréal, en liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers actionnaires et contributaires de ladite compagnie est par les présentes convoquée pour le trentième jour de septembre 1908, à dix heures de l'avant-midi, dans la salle d'audience No 31, au palais de justice, en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de ladite compagnie.

Montréal, 21 septembre 1908.

N. Z. CORDEAU,
273—2 Député protonotaire, C.S.

Avis aux Entrepreneurs

Nous sommes en état de livrer promptement de la pierre concassée de deux pouces, en quantité quelconque. Prix bas. Sable, chaux, aussi brique et plâtre. Tél. Main 3874 ou 1185.

STINSON-REES BUILDERS' SUPPLY COMPANY, LIMITED.
274—w a

Canadian Consolidaded Rubber Co., Limited.

Avis est par les présentes donné que le dividende trimestriel et régulier de un et trois-quarts pour cent sur le capital-actions privilégié de cette compagnie a été déclaré, payable le 1er octobre 1908, aux actionnaires enregistrés le 24 septembre 1908. Par ordre du bureau,

P. D. SAYLOR,
274—8 Secrétaire-trésorier.

CONVOCATION DES CREANCIERS

Province de Québec, District de Montréal. } **COUR SUPERIEURE** (de la Province de Québec.)
No 186.

IN RE: **LARIVIERE**, Incorporée, pétitionnaire, et Louis Gladu, ci-devant marchand, de Montréal, absent.

Il est ordonné au dit absent et à ses créanciers de comparaître devant un des juges de ladite Cour Supérieure, dans la salle d'audience No 31, au Palais de Justice, en la cité de Montréal, le trentième jour de septembre courant, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens dudit absent.

Montréal, 22 septembre 1908.

N. Z. CORDEAU,
274—2 Député protonotaire, C.S.

CONVOCATION DES CREANCIERS

Province de Québec, District de Montréal. } **COUR SUPERIEURE** (de la Province de Québec.)
No 181.

Dans la faillite d'ALFRED MEUNIER, marchand, du village du Canton de Chambly, district de Montréal.

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la Cour Supérieure, dans la salle d'audience No 31, au Palais de Justice, à Montréal, le premier jour d'octobre prochain, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de ladite faillite.

Montréal, 23 septembre 1908.

N. Z. CORDEAU,
Député protontaire, C. S.

PAR MARCOTTE FRERES

Vente de Fourrures Aux Enchères

Liquidation d'un Fonds de Fourrures, Peaux, Robes, Etc.,

Jeudi, 24 Septembre *A DIX heures*

A nos Salles 69 rue St Jacques

— EN LOTS —

Pour le commerce, et sans aucune réserve.

Environ 800 pardessus pour hommes, en fourrures de toutes qualités.

Manteaux et gilets de dames, mouton de Perse, astrakan, seal, chat sauvage, etc., environ 350.

Grand assortiment d'étoles, collerettes, manchons, boas, casques, robes, descentes de lit.

Quantité de peaux, environ 3,000; loutre, mouton de Perse, gris et noir, loutre, neutria, marte, renard, chinchilla, astracan, veau russe, opossum, alaska, wallaby, peaux de mouton préparées et non préparées, thibet blanc et noir et autres.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
271—4

EN VERTU DE L'ACTE DES LIQUIDATIONS

VENTE PAR SOUMISSION

DANS L'AFFAIRE DE

THEODORE LEFEBVRE & CO. LTD, En liquidation.

Des soumissions à tant dans la piastre pour le montant, d'après inventaire, seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, lundi, 28 septembre, 1908, pour l'achat de l'actif comme suit:—

1. Epices, comprenant poivre, clou de girofle, gingembre, etc., moulu et non moulu.	$6,000.00
2. Machines et outillage. . .	8,500.00
3. Meubles de bureau. . . .	500.00
4. Stock roulant.	300.00
5. Créances, environ.	6,500.00

On pourra faire les soumissions pour le tout ou pour chaque item séparé comme ci-dessus. Un chèque accepté pour 10% du montant de la soumission doit accompagner chaque soumission.

On peut voir l'inventaire et obtenir le permis d'examiner le stock du bureau du liquidateur. La plus haute ni aucune soumission ne seront nécessairement acceptées.

On pourra s'arranger pour le bail de l'établissement

A. W. STEVENSON, Liquidateur.

Edifice de la Banque de Toronto, Montréal, 16 septembre 1908. 269—9

Comme placement sérieux et de grand avenir, achetez des parts privilégiées, rapportant 7 p.c. dans une Compagnie offrant de fortes garanties immobilières. Un bonus d'une action ordinaire libérée est donnée gratuitement avec chaque part privilégiée. Pour renseignements écrire P.O. BOX 951.

270—n a

A. LEOFRED (grad. Laval et McGill) ***INGENIEUR CIVIL***

Spécialité: **AQUEDUCS**

39 rue St Jean QUEBEC, Phone 545
291—l.M.s—n

Département des Chemins de Fer et Canaux

CANAL DE CARILLON

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et marquées: "Soumission pour la fermeture d'une brèche à la digue de Carillon," seront reçues à ce bureau, jusqu'à la seizième heure du lundi, 28 septembre 1908.

On pourra voir les plans et devis et les formules de soumissions au bureau de l'ingénieur surintendant des canaux de la province de Québec, No 2, Place d'Armes, Montréal, le et après le jeudi, 17 septembre 1908.

Les soumissionnaires seront requis d'accepter l'échelle équitable des gages préparée ou que préparera le ministère du travail, échelle qui fera partie du contrat.

Les entrepreneurs devront se rappeler que leurs soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites strictement en conformité des formules imprimées et, dans le cas de sociétés, si elles portent la signature, l'occupation et le lieu de résidence de chacun des membres.

Un chèque de banque accepté pour la somme de $5,000.00, payable à l'ordre du Ministre des Chemins de fer et Canaux du Canada, devra accompagner chaque soumission, laquelle somme sera confisquée, si le soumissionnaire refuse d'entreprendre l'ouvrage à contrat, aux taux spécifiés dans l'offre soumise.

Le chèque ainsi envoyé sera remis aux entrepreneurs dont les soumissions ne seront pas acceptées.

La plus basse ou aucune autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Par ordre,
J. W. PUGSLEY,
Secrétaire intérimaire,
Ministère des Chemins de Fer et Canaux,
Ottawa, 16 septembre 1908.

Les journaux publiant cette annonce sans l'autorisation du Ministère, n'en seront point payés. 272—5

VOYEZ A CE QU'ON VOUS DONNE LA

BIERE DAWES DE LACHINE

Si vous voulez la bière la meilleure et la plus hygiénique qui soit sur le marché.

DAWES & CO., LIMITED

La plus grande brasserie du Canada.
Etablie en 1811.
BUREAU-CHEF, LACHINE.
Succursale à Montréal, 521 rue Saint-Jacques et à Ottawa. 211—n

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — Cour Supérieure No 3527. — Mme A. Larue vs H. H. Piché. Le 2ième jour d'octobre 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 108A rue Waverly, en la Cité de Saint-Louis, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent Comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 23 septembre 1908.

NOUVELLES OUVRIERES

Les immenses progrès accomplis par le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, dans le cours de l'année dernière. — Le journal le plus favorable aux ouvriers qu'il y ait au Canada. — Une belle et intéressante assemblée de l'union locale No 69, des travailleurs en buanderie, hier soir. — La participation des ouvriers syndiqués d'Angleterre dans les luttes politiques, — Convocations pour ce soir. — Faits divers.

Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada qui siège en ce moment à Halifax, n'a tenu qu'une séance hier, celle du matin. Dans l'après-midi, les délégués ont pris part à une excursion organisée spécialement pour eux par le "Halifax Herald". Hier soir il y a eu à l'Académie de Musique, une grande assemblée publique à laquelle assistaient plus de 2,000 personnes.

M. Robert Scott, président du Conseil des Métiers et du Travail d'Halifax occupait le fauteuil. Ont adressé la parole tour à tour avec le plus grand succès : MM. Alphonse Verville, M. P., Keir Hardie, James Sinmpson, P. M. Draper, Allan Studholme, M. P. P., et M. Sherman, de l'Union des Mineurs Unis d'Amérique.

A la séance d'hier matin, le secrétaire, M. Draper, a donné lecture de son rapport annuel dans lequel il est dit que le congrès compte actuellement dans ses rangs 628 unions canadiennes avec une collectivité de près de 41,000 membres.

M. James Simpson fit ensuite rapport de son voyage à Norfolk, Ve., lors de la convention de la Fédération Américaine du Travail, où il avait été envoyé avec instruction de conférer avec l'exécutif de la Fédération sur les améliorations à apporter dans le système d'organisation des unions canadiennes et aussi pour s'assurer le concours des officiers des unions internationales dans le mouvement inauguré pour appeler directement tous les membres canadiens au Congrès, par le soin des bureaux généraux des unions internationales.

A la suite de la lecture de ce rapport, il s'est élevé une discussion si acrimonieuse, entre certains délégués que le président, M. Verville, a dû intervenir pour y mettre fin, vu qu'on entrait sur le terrain des personnalités.

L'aviseur légal du Congrès, M. J. G. O'Donoghue, présenta ensuite son rapport sur la législation ouvrière, soumise à la chambre fédérale durant la dernière session. Et la séance fut levée.

× × ×

On fait dire dans la "Patrie" d'hier à M. Alex Sylvio, conférencier au Wilfridoscope, établissement de vues animées situé à l'angle des rues St-Hubert et Bélanger, que la "Patrie" est le journal le plus favorable aux ouvriers qu'il y ait au Canada.

Sans nous offenser outre mesure de cette affirmation un peu risquée, nous sommes plutôt portés à croire que M. Sylvio ne l'a pas faite. D'ailleurs, nous ne reconnaissons pas à ce monsieur l'autorité, ni l'expérience nécessaires en fait de choses ouvrières pour rendre un pareil jugement.

Nous préférerions entendre la version des principaux dirigeants du mouvement ouvrier à Montréal sur ce sujet.

× × ×

L'union locales No 69, des travailleurs en buanderie, a tenu hier soir, sous la présidence de M. Maurice Blais une très intéressante assemblée à laquelle deux nouveaux membres furent initiés et douze demandes d'admission reçues.

Le secrétaire, M. C. R. Salmon, donna lecture du rapport officiel suivant, du dernier vote référendum au sujet de l'élection des nouveaux officiers de la "Shirt and Laundry Workers Union": John Ward, président; J. J. Manning, secrétaire-trésorier-général; Mlle Carrie Parmer et M. J. J. Manning, délégués à la prochaine convention de la Fédération Américaine du Travail. Le comité du label de l'union No 69, fait rapport qu'il a signé récemment un contrat avec la Brotherhood

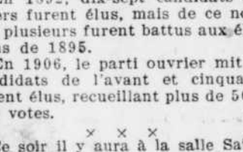

Le label unioniste que les ouvriers sont priés d'exiger sur les chemises, collets, manchettes ainsi que sur leurs listes de blanchissage

Shirts and Collars Manufacturing Co., en vertu duquel cette compagnie apposera le label unioniste sur toutes ses marchandises à l'avenir. Il a été pris connaissance d'une lettre de la E. T. Shirt Mfg. Co., informant tous les unionistes, que les magasins suivants vendent des chemises, collets et manchettes portant le label: Gélinas et frère, 1858 boulevard Saint-Laurent; J. A. Godin, 1869 rue Sainte-Catherine Est; O. Payette, 720 rue Mont-Royal; P. Lamy et frère, 641 rue Notre-Dame Ouest et Nap. Gélinas, 1381 rue Notre-Dame Ouest.

Après une longue discussion, il a été décidé que les assemblées régulière de l'union auraient lieu à l'avenir, les 1er et 3e lundis de chaque mois.

× × ×

La participation des ouvriers organisés d'Angleterre dans les luttes politiques date de 1874, alors que treize candidats ouvriers briguèrent les suffrages du peuple.

Deux seulement furent heureux: MM. Alexander McDonald et Thomas Burt.

En 1892, dix-sept candidats ouvriers furent élus, mais de ce nombre plusieurs furent battus aux élections de 1895.

En 1906, le parti ouvrier mit 86 candidats de l'avant et cinquante furent élus, recueillant plus de 500,000 votes.

× × ×

Ce soir il y aura à la salle Saint-Joseph, une assemblée très importante à laquelle plusieurs questions fort intéressantes et surtout très urgentes seront discutées.

Prière en conséquence à tous les membres d'être présents.

× × ×

Ce soir il y aura assemblée régulière de l'union No 266, des travailleurs en chaussures; de l'union des manoeuvres en bâtiment; de l'union No 21, des meuleurs en fer; de l'union des poseurs et tailleurs de marbre; du Conseil de District des charpentiers-menuisiers.

Torturer les animaux dans l'intéret de la science

Est une méthode cruelle, mais elle a sauvé plusieurs vies humaines

Le Prof. Pawlow, de Russie, a fait des expériences pendant plusieurs années, afin d'apprendre le travail de la digestion, surtout celui des glandes digestives.

Avec l'aide d'habiles assistants, il fit des opérations sur les chiens, les chats, les cobayes et autres animaux.

Ses méthodes étaient apparemment cruelles, mais il donna à la science un travail qui lui valut le prix Nobel et lui acquit une renommée impérissable.

La science a découvert les secrets de la nature. Le prof. Pawlow vit le travail de la digestion chez les animaux. Il analysa les sucs contenus dans toutes les parties du canal digestif et de l'estomac à toutes les phases de la digestion. Il dépensa des années d'études continuelles sur des bêtes hurlantes et agonisantes, mais il réussit, et la science le considère aujourd'hui un grand homme.

"Pour faire beaucoup de bien faites un peu de mal", a dit Shakespeare, et le Prof. Pawlow a suivi ce dicton populaire.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie sont préparées d'après un procédé des plus scientifiques. Elles sont le produit des perfectionnements modernes et sont conformes à la chimie du 20ème siècle.

Elles donnent à l'homme les moyens de corriger le mauvais fonctionnement de l'estomac et des organes digestifs.

Elles enrichissent le sang, fournissent les sucs et les liquides qui manquent, enrayent la formation de gaz empoisonnés et la fermentation des aliments. Elles neutralisent les acides puissants et les alcalis, qui irritent et ruinent l'estomac. Elles préviennent et guérissent les maux d'intestins et calment les nerfs.

On devrait en prendre après chaque repas, qu'on souffre de dyspepsie et de maux d'estomac, ou que l'estomac soit en parfait ordre. Grâce à leur usage, on pourra manger à n'importe quelle heure et n'importe quels aliments et elles aideront le système à les digérer et à les assimiler. Elles sont très efficaces; leur vente énorme et leur popularité le prouvent.

Tous les pharmaciens les vendent à 50c le paquet. Si vous désirez les essayer gratuitement, envoyez-nous votre nom et votre adresse et nous vous en ferons parvenir, franco, par la poste, un paquet d'essai. Adressez F. A. Stuart Co., 150 Stuart Bldg., Marshall, Mich.

PERILLEUX VOYAGE D'UNE FEMME

MALGRE SES 69 ANS, LA SUPERIEURE - GENERALE DES SOEURS GRISES PART POUR LE DISTRICT DE LA RIVIERE MACKENZIE.

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Winnipeg, 23. — La révérende Mère Filiatrault, supérieure générale des Soeurs Grises du Canada et des Etats-Unis est arrivée ici, lundi, de Montréal, en route pour le district de la rivière Mackenzie où elle va inspecter les missions lointaines de son ordre.

Quittant le train à Edmonton, (Alberta), elle fera plus de 2,000 milles en traîneau, en canot et par d'autres moyens primitifs de transport jusqu'aux régions sauvages qui bordent l'océan arctique. Bien qu'elle soit âgée de soixante-neuf ans, elle n'éprouve aucune hésitation à entreprendre ce long voyage.

EXAMENS A LAVAL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 23 — Les examens préliminaires pour l'admission à l'étude de la médecine et de la chirurgie sont commencés à l'Université Laval depuis hier, de même que les examens de l'Association pharmaceutique de la province de Québec. Il y a en tout plus de soixante candidats.

Sirop du Dr J. Emery Coderre

POUR LES ENFANTS

Nous, soussignés, Médecins de la Cité de Montréal, certifions avoir employé et recommandé dans notre pratique le "SIROP DES ENFANTS" du Dr J. Emery Coderre ; ce sirop étant composé de substances qui sont journellement emlpoyées pour les enfants dans les maladies telles que COLIQUES, DIARRHEES, DYSENTERIE, DENTION DOULOUREUSE, INSOMNIE, TOUX, RHUME, et, en foi de quoi, nous le déclarons efficace dans ces diverses affections.

Dr J. EMERY CODERRE

(Signé)

Dr A. B. CRAIG.
" O. RAYMOND.
" ARCHAMBAULT.
" J. A. ROY.
" ELZ. PAQUIN.
" G. O. BEAUDRY.
" A. P. DEL VECCHIO.
" ALEX. GERMAIN.

Toute une génération l'a employé avec succès : la grand'mère, la fille et l'enfant.

Depuis 1679 qu'il est en usage dans les familles, il a toujours donné entière satisfaction sans jamais provoquer d'accident.

Le SIROP DU Dr CODERRE est justement le plus populaire parce qu'il est bon et efficace.

Lorsque vous demandez le sirop pour les enfants, exigez toujours, sur la bouteille, le nom et le portrait du Dr J. Emery Coderre, ancien doyen de l'Université Victoria.

243—1.M.s.n v

BRYAN CONTRE ROOSEVELT

Buffalo, N. Y., 23 — M. Bryan, candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, a lu la lettre du président Roosevelt, demandant l'élection de M. Taft et déclarant que sa défaite serait une calamité nationale. M. Bryan y a répondu par un discours, qui a soulevé les applaudissements les plus enthousiastes. La panique de l'automne dernier, a dit le chef du parti démocrate, est venue quand MM. Roosevelt et Taft étaient associés dans une haute position officielle. S'ils n'ont pu, en unissant leurs efforts, empêcher cette panique, comment M. Taft, s'il est élu président, pourra-t-il réussir, pendant que M. Roosevelt sera en Afrique, chassant le tigre.

M. Bryant avait antérieurement accusé le président d'avoir fait une déclaration injustifiable au sujet du parti démocrate.

M. F A ACLAND

II. SUCCEDERA PROBABLEMENT A M. W. L. MACKENSIE, QUI VIENT DE DEMISSIONNER COMME SOUS-MINISTRE DU TRAVAIL.

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Ottawa, 23 — Il est plus que probable que M. F. A. Acland, le secrétaire actuel du ministère du travail, succédera à M. W. L. Mackenzie, qui vient d'envoyer sa démission, comme sous-ministre de ce département.

M. Acland a fréquemment remplacé ce dernier et a pris une part très active dans la solution de plusieurs différends ouvriers très importants. On croit que sa nomination sera faite à la prochaine séance du cabinet.

ECOLE DE PHARMACIE LAVAL

UNIVERSITE LAVAL

Les cours de l'Ecole de Pharmacie s'ouvriront lundi prochain, le 28 septembre. Les élèves sont invités à faire leur inscription dès maintenant, chez le Secrétaire-Directeur.

L'annuaire de l'Ecole sera adressé à toute personne qui en fera la demande.

A. J. LAURENCE,
Sec.-Dir.

23,25

Voyez ce que je puis faire

C'EST CE QUE DIT LE DR HAMILTON A CEUX QUI SOUFFRENT DES REINS

Vous avez employé plusieurs remèdes.

Quelques-uns vous ont aidé; d'autres non, et vos reins sont encore malades.

Je puis vous guérir.

J'ai un remède qui n'a jamais failli dans les maladies des reins.

La merveilleuse préparation est connue sous le nom de Pilules de Mandragore et de noix huileuses du Dr Hamilton.

Je garantis que les Pilules du Dr Hamilton guériront les pires cas de maladie des reins.

Les douleurs dans le dos, les côtes et les hanches, seront soulagées.

Les étourdissements, maux de tête et sensation de vertige disparaîtront rapidement.

Les complications décourageantes de la vessie, l'incontinence d'urine, les calculs et sédiments disparaîtront entièrement avec les Pilules du Dr Hamilton, c'est garanti.

Si vous êtes épuisé et languissant et si vous ne pouvez être guéri par les Pilules du Dr Hamilton alors il n'y a plus d'espoir.

Mais, dans des milliers de cas, les Pilules du Dr Hamilton ont rendu la santé et plus ; elles ont rétabli des constitutions complètement envahies par la maladie des reins.

Remède purement végétal ; ne contient aucun minerai nuisible comme le mercure et le calomel; assez doux pour que les enfants le prennent, où pouvez-vous trouver un remède pour approcher en efficacité les Pilules du Dr Hamilton ?

Pour être franc, vous ne le pouvez pas.

Tous les marchands vendent les Pilules du Dr Hamilton, dans des boîtes jaunes, de 25c, ou cinq boîtes pour un dollar, ou par la poste, de N. C. Poison and Co., Hartford, Conn. et Kingston, Ont. (3) A w w

Henry Morgan & Co Limited

Une Vente d'un Intérêt Exceptionnel

Est annoncée pour Jeudi seulement comme suit : —

10 Lignes Discontinuées de Services à Diner ; valeur $18.00 à $22.50, à..... **$13.50**

Services à Diner (complet) en jolis dessins ; valeur $45.00 à $80.00, à..... MOITIE PRIX

Une Vente de Costumes de Femmes

Aura lieu

Jeudi et Vendredi

Comprenant une ligne de costumes en drap rayé noir pesant, manteau demi-ajusté, parement double, complètement doublés en drap Italien, collet en satin ; jupe à devant à panneau avec deux rangées de boutons. Spécial.... **$15.00**

Valeur $22.50.

Une ligne de Costumes en Cheviote Herringbone, en tissu rayé foncé de fantaisie (confection tailleur). Spécial..... **$21.00**

Valeur $30.00.

Colonial House Montreal

RRR

Radway's Ready Relief

MAL DE DOS, LUMBAGO, DOULEURS RENALES ET PELVIENNES

Radway's Ready Relief guérit les plus fortes douleurs en une à vingt minutes. Pour le mal de tête nerveux ou pathologique, le mal de dents, la névralgie, le rhumatisme, le lumbago, les douleurs ou faiblesses dorsales, rénales, douleurs dans la région du foie, dans la plèvre, l'enflure des jointures et les douleurs de toutes sortes, l'application de Radway's Ready Relief apportera un soulagement immédiat, et son usage continu pendant quelques jours amènera une guérison radicale.

Pleurésie soulagée à l'instant.

Dr Radway and Co, New York.

"Il y a deux semaines, je fus cloué au lit par suite de pleurésie. Je pouvais à peine respirer, tant la douleur était intense. J'essayai toutes sortes de choses qui me furent recommandées, mais en pure perte. Un emplâtre poreux que l'on m'appliqua ne me fit pas plus de bien que si on l'avait mis sur le plancher. On conseilla à ma femme d'essayer Radway's Ready Relief. S'en étant procuré une bouteille, elle m'en frictionna le même soir. J'en ressentis du bien à l'instant et je pouvais respirer sans douleur. Le lendemain, j'étais bien, je pouvais reprendre mon ouvrage, et je n'ai pas été malade depuis. C'est ce qu'il y a de mieux. Venez me voir et je vous renseignerai." FRANCIS McCARTHY, Cour de comté, hôtel de ville, N.Y. Vendu par les pharmaciens. RADWAY and Co., Montréal, Can. kA

L'ENVAHISSEMENT DES FLAMMES

LES FEUX DE FORETS CAUSENT DES DOMMAGES EVALUES A $1,000,000, PAR JOUR, DANS LES ADIRONDACKS. — VILLAGE EN DANGER. — SECHERESSE EXTRAORDINAIRE.

North Creek, N. Y., 23 — Les feux de forêts se développent d'une façon alarmante, dans les Adirondacks, en dépit des efforts de près de cinq mille hommes qui, jour et nuit, sont occupés à combattre les flammes. Au moins cinquante mille acres de forêts sont en feu.

A North Hudson, dans le comté d'Essex, les flammes font d'énormes ravages. Dans le village de North Creek, la fumée est si intense, qu'il est impossible de voir à cinquante verges. Jamais, en cette région, la sécheresse ne fut plus grande. Les ruisseaux sont à sec, et des flots de poussière sont soulevés au moindre vent.

$1,000,000.00 PAR JOUR

Washington, 23 — Le docteur W. McGee, du bureau d'arpentage géologique, est de retour d'un voyage dans les Adirondacks. Il évalue les dommages qui sont causés par les feux de forêts à $1,000,000 par jour.

VILLAGE EN FEU

Détroit, Mich., 23 — Le village de Bark River est en feu. Une dépêche adressée au "Détroit Journal", dit que les efforts de ceux qui combattaient contre les feux de forêts ayant été vaincus, Bark River est condamné à la destruction.

DROIT AU BUT

Quand on souffre de la Gorge, des Bronches et des Poumons, il faut des remèdes agissant sur la gorge, les bronches ou les poumons.

—LES—

CAPSULES CRESOBENE

Antiseptiques et Volatiles

agissent sur la GORGE, s'introduisent directement dans les BRONCHES, pénètrent jusque dans les plus intimes recoins des POUMONS.

Les Capsules Cresobene

VONT DROIT AU BUT

et sans avoir besoin d'encombrer l'estomac ou d'empoisonner l'organisme elles guérissent ou préviennent toujours les Maux de Gorge, Enrouements, Rhumes, Grippes, Influenza, Bronchites, etc.

En vente dans toutes les pharmacies Prix 50c le flacon. Dépositaire général : Pharmacie Décary, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, Montréal.

805—Mn A

Cesseriez-vous de boire si vous le pouviez ?

Orrine guérit l'habitude de boire, en faisant disparaître la passion de la boisson. Il est sûr et inoffensif, $1.00 la boîte, et l'argent est remis si le remède échoue. Faites venir le livre sur "L'Ivrognerie." Orrine est vendu et recommandé par Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est. A

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Nombreux étrangers en ville. — Il perd un pied.— Taxes sur les colporteurs. — Incendie mystérieux. — Faux monnayeurs à l'oeuvre. — Tramway en feu.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 23. — Monseigneur Duhamel partira le 1er octobre prochain, pour Winnipeg où il assistera à la bénédiction de la nouvelle cathédrale de St Boniface. Il sera accompagné du Rév. P. Carrière.

—Depuis, hier 4,500 étrangers environ sont arrivés ici à l'occasion de l'exposition. La température jusqu'à ce jour a été des plus favorables, et les recettes des deux premières journées ont dépassé celles de l'année dernière.

—M. William McFaul, un mécanicien du Pacifique Canadien, a dû subir l'amputation du pied droit à la hauteur de la cheville à la suite d'un accident dont il a été victime, hier, à Aylwin, une station sur la ligne de la Gatineau. La locomotive que McFaul conduisait ayant déraillé, le malheureux mécanicien eut le pied pris entre la machine et le tender et horriblement mutilé. Il a été transporté à l'hôpital de la rue St Luc et placé sous les soins du Dr Kidd, M. H. B. Spencer a ouvert une enquête sur les causes de cet accident.

—Dorénavant, les colporteurs qui voudront exercer leur métier à Hull devront payer $50 au lieu de $20, comme auparavant. Cette mesure a été prise sur une demande de l'association des épiciers.

—Un incendie, dont l'origine est encore inconnue a détruit de fond en comble, hier, le restaurant tenu par M. Oscar Boivin, à l'angle des rues Bank et Wellington. Les pertes s'élèvent à $700 dont une partie seulement couverte par une assurance.

—La police est en ce moment à la recherche d'une bande de faux monnayeurs, composée de quatre personnes, dont deux femmes, qui ont fait plusieurs victimes, ces jours derniers, à Ottawa. Ces individus avalent, paraît-il, à leur disposition une somme de $3,500 en faux billets de banque qu'ils se proposaient d'écouler ici avant que l'éveil ait été donné. L'un de ces contrefacteurs s'appelle Jack Dorion, alias Sam Stanson, mais jusqu'ici la police a été incapable de retrouver ses traces.

—Cinq ou six des baraques installées sur le terrain de l'exposition ont été fermées, hier, par la police, les tenanciers de ces établissements s'étant permis, à maintes reprises, de duper leurs clients en ne leur remettant pas leur monnaie ou en leur faisant passer des mauvaises pièces d'argent.

—Le conseil de ville a refusé d'accéder à une demande à l'effet de suspendre pour le temps de l'exposition, le règlement de la fermeture des magasins de bonne heure.

—Les membres de la "Dominion Methodist Church" ont décidé de vendre leur église pour une somme de $125,000, et d'en élever une autre dans un site plus central, probablement sur les terrains situés à l'angle de la rue Metcalfe et Sumerset, qui appartiennent à la succession Barbidge.

—Les passagers d'un tramway qui revenait du terrain de l'exposition, hier, ont eu un moment d'émotion. Les fils électriques placés en dessous du tramway prirent en feu et une bousculade parmi les occupants se produisit, mais sans, heureusement, que personne ne fut blessé. Les pompiers appelés à la rescousse se chargèrent d'éteindre les flammes et le tramway fut ensuite ramené à la remise.

BEAU GALA THEATRAL

Hier soir MM. les consuls de France et de Russie, ainsi que de nombreux amis et un public fort select assistaient à une représentation de gala au Théâtre Parisiana.

La troupe a joué avec beaucoup d'entrain deux comédies charmantes et une petite opérette où Mlle DeMatha a remporté un beau triomphe artistique.

Dans la salle on remarquait : MM. de Loyne et De Struve, consuls de France et de Russie, le baron d'Halewyn, M. Barbier, Dr Arpin, Dr Lesage, Dr Dufeutrelle, M. Reval, Michel Hebronner, M. de Crevecoeur, M. Frechon, M. Jos. Perrault et Madame Perrault, le comte de Sièyes, L. de Rhoodes, M. A. Piet, Damien Lalonde, Mtre Renaud, M. Falone, M. Castelli, M. Arby, M. Simard, M. Pichette, M. Jos. Colas, M. E. Lamourenx, R. Patenaude, M. J. Gendreau, N. G. Valiquette, R. Dufrey, etc., etc.

La direction eut la charmante attention de faire distribuer des fleurs aux dames.

CONSERVATOIRE LASSALLE

Jeudi, à 2 h. ¼, classe enfantine.

Jeudi, à 8 heures, classes d'élocution pour les jeunes gens.

Vendredi, à 8 heures, cours de littérature.

Samedi, à 2 h. ¼, classe enfantine.

Samedi, à 8 heures, classes d'élocution pour les jeunes filles.

Ces cours auront lieu au Monument National.

DUPUIS

FRERES LIMITEE.

Le Grand Magasin à Rayons de l'Est.

DES OCCASIONS ? SANS DOUTE !

Nous commençons cette nouvelle saison avec des valeurs exceptionnelles — une comparaison de nos prix avec ceux qui sont demandés ailleurs pour des mêmes marchandises vous convaincra des grandes économies que vous pouvez faire en achetant ici.

LINGERIE A PRIX REDUITS

Des "occasions" exceptionnelles seront offertes durant toute cette semaine à notre rayon de lingerie. Plusieurs articles sont offerts — et sur chacun d'eux vous pouvez faire des économies.

Beaux jupons très amples en batiste de bonne qualité, volant profond avec deux insertions de dentelle de 2½ pouces, bordés de dentelle de 3 pouces, et large volant pour la poussière. Prix exceptionnel. .95c

Robes de nuit pour dames, en bonne flanellette rayée, haute encolure, garnies de frisons, emplècement et double dos. Prix exceptionnel. .75c

Cache-corsets en fine batiste, garnis en avant et au dos de dentelle de 3 pouces et ruban. Prix exceptionnel. .25c

RAYON DES CONFECTIONS POUR DAMES

Demain, nous plaçons en vente, à des réductions toutes spéciales, un lot spécial de

Manteaux début d'automne en beau drap noir. Il n'y en a que 27 !

Ces manteaux sont des "modèles" dont nous nous sommes servis lors de notre ouverture des modes—il n'y en a qu'un dans chaque genre — ils sont classés comme "échantillons", de là leurs prix spéciaux : $7.50, $10, $15, $18 et. .$20

Il n'y en a pas un seul qui ne vaille le double du prix demandé.

Belles blouses en soie taffetas noire, chiquement garnies, bien finies. .$3.50

La meilleure valeur en fait de blouses que nous ayons eu l'occasion d'offrir.

GANTS

Nous attirons votre attention toute spéciale sur notre rayon des gants, cette semaine, car les occasions qui s'y trouvent sont vraiment extraordinaires :

Des Gants Français en Chevreau de $3.00, pour $2.65

Gants à 12 boutons — longueur au coude, — en véritable chevreau, boutons à pression, couleurs : tan, vert, gris, marine, viné, ainsi que blanc et noir. .$2.65

Beaux gants en peau de chien, longueur au quart, couleur tan seulement, marqués au prix réduit de. .$1.90

CHAUSSURES DE SAISON— 2me Etage

D'un des plus grands manufacturiers — qui fait des chaussures que l'on peut comparer favorablement avec celles faites sur commande ; nous nous sommes procuré la balance de deux de ses lignes :

200 paires de chaussures en dongola, genre bas, pour enfants, talons "spring", pointures 7 à 10½. Valeur $1.50. Prix Dupuis. . . .98c

300 paires de chaussures en dongola, genre Blucher bals, pour jeunes filles, bout verni, talons bas, pointures 11 à 2. Prix régulier $2.00. Prix Dupuis. .$1.38

BEAUX-ARTS

A notre troisième étage est située notre galerie des beaux-arts, et nos ateliers de peinture, où l'on peut se procurer des toiles de haute valeur à des prix modérés.

Envoyez-nous une photographie, — sur zinc ou sur papier, — et dans les huit jours qui suivront nous vous enverrons un magnifique portrait au crayon, grandeur nature, pour. .$1.50

Pastels, peintures à l'huile, de $2 en montant.

Des centaines d'autres articles à des prix impossibles à d'autres établissements.

Si vous n'avez pas pu vous rendre à notre exposition d'automne, adressez-nous un mot et nous vous ferons parvenir un de nos pamphlets illustrant les dernières modes d'automne en fait de Costumes, de Chaussures et de Chapeaux.

DUPUIS

FRERES LIMITEE,

447-449 Ste Catherine Est.

THOMAS LIGGET & Co

Venez voir immédiatement les excellentes occasions, offertes au comptant, en fait de Tapis, Rugs, Lits, Literie et Meubles de Ménage, durant la grande vente d'écoulement de

THOMAS LIGGET & CO.,

642-644 RUE STE CATHERINE Ouest.

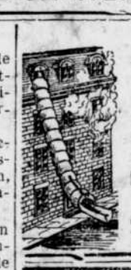

APPAREIL DE SAUVETAGE "L'UNIVERSEL"

Approuvé par les lois provinciales et municipales.

Pour toutes informations adressez:

La Cie d'Appareil de Sauvetage "L'UNIVERSEL"

234-236 rue Dufferin, Montréal

267—12 k

CE SOIR Cascarets

SANS EGAL POUR INTESTINS ET FOIE

10c 25c. 50c

SPERANT PENDANT LE SOMMEIL TOUS LES PHARMACIENS

PAS DE RESSORTS QUI SE DETENDENT OU SE RESSERRENT ET ABSORBENT AINSI VOS PROFITS

EPICIERS et BOUCHERS

savent combien coûteuses et incertaines sont les balances à ressorts.

Voici une chose absolument nouvelle—Automatique —Sans ressorts—Calculant. La seule balance calculatrice à cylindre équilibreur au monde, ne comportant pas un ressort. Vous êtes invités à venir la voir.

TOLEDO SPRINGLESS WEIGHING SYSTEMS.

55 rue Notre-Dame Est, (Angle de la rue St Gabriel)

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

JOANNETTE — A Ste Cunégonde, le 21 septembre 1908, au No 344 Workman, l'épouse de M. Fridolin Joannette, boucher, une fille, baptisée Marie-Germaine-Antoinette-Eveline. Parrain et marraine, M. Sifroid Joannette et Mlle Corine Théorêt, oncle et tante de l'enfant.

LEGER — A Montréal, le 21 septembre 1908, au No 100A rue Quesnel, l'épouse de M. Joséphus Léger, une fille, baptisée Marie-Paule-Lucienne-Marielle. Parrain et marraine, M. et Mme Odilas Lavigne, oncle et tante de l'enfant.

MENARD — A Montréal, le 18 septembre 1908, au No 356 rue Craig Est, l'épouse de M. Emile Ménard, hôtelier, une fille, baptisée Thérèse-Mathilda-Rose-Amande-Wilhelmine. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Ménard, grands-parents de l'enfant.

NAUD — A Montréal, le 19 septembre 1908, au No 510 rue Mentana, l'épouse de M. Albert Naud, pompier, un fils, baptisé Joseph-Emile. Parrain et marraine, M. et Mme C. T. Jetté, huissier, oncle et tante de l'enfant.

THERIAULT — A Montréal, le 16 septembre 1908, au No 270A, 5ième avenue, Vinuville, l'épouse de M. Alphonse Thériault, un fils, baptisé Joseph-Alphonse-Evangélice-Adrien. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien St Denis, oncle et tante de l'enfant.

THERIAULT — A Montréal, le 15 septembre 1908, au No 264 rue Beaudry, l'épouse de M. J. A. Thériault, une fille, baptisée Marie-Marguerite-Gracette. Parrain et marraine, M. Alfred Daoust et Mme veuve Rosianne Thériault.

THIBERT — A Montréal, le 22 septembre 1908, au No 74 rue Dominion, l'épouse de M. Ernest Thibert, une fille, baptisée Angéline - Ernestine - Simone. Parrain et marraine, M. Joseph Chartrand et Mlle Aldina Chartrand, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

SAMBAULT - COUILLARD — A la Pointe St Charles, le 22 septembre 1908, à l'église St Charles, M. Alfred Sambault, conduisait à l'autel Mlle Annette Couillard. La bénédiction nuptiale a été donnée par le révérend M. Roy. L'heureux couple est parti pour voyage. Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

DECES

ALARY — A Sainte-Anne des Plaines, le 21 septembre 1908, à l'âge de 62 ans, Alphonsine Guinet, épouse de Michel Alary. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, pour se rendre à l'église de Sainte-Anne des Plaines, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE MONTGAILLARD — A Montréal, le 22 septembre 1908, à l'âge de 54 ans, Louise Reysz, épouse de Jean de Montgaillard. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 525 rue Huntley, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Edouard, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS — A Montréal, le 16 septembre 1908, à l'âge de 97 ans, Mme Sophie Clément, veuve de Stanislas Demers, de Forel, mère de Mme E. Jobin et de Mme A. Germain. Les funérailles ont eu lieu à Sorel.

FORTIN — A Montréal, le 20 septembre 1908, à l'âge de 6 mois et 2 jours, Roméo, enfant bien-aimé de L. Philippe Fortin, maître barbier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 98 rue Centre. Funérailles privées.

GEOFFRION — A Ste Julie de Verchères, le 22 septembre 1908, à l'âge de 82 ans, 2 mois et 4 jours, Louis Geoffrion. Les funérailles auront lieu vendredi, le 25 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Adolphe Hébert, à 8 hrs précises, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMELIN — A l'Hospice des Incurables, le 20 septembre 1908, M. Télesphore Hamelin, âgé de 63 ans.

HAMILTON — A Montréal, le 22 septembre 1908, à l'âge de 67 ans, Mme Marie-Louise Cuvillier, veuve de M. N. E. Hamilton, en son vivant de la maison The Hamilton Co., Ltd. Les funérailles auront lieu à la Cathédrale de Montréal, le vendredi, 25 du courant, à 9 heures. Le convoi funèbre partira de la résidence de la défunte, No 100 rue Mackay, à 8 heures 30, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 274—2

LALIBERTE — En cette ville, le 21 septembre 1908, à l'âge de 83 ans, Flavien Laliberté, bourgeois. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 596 rue Cadieux, à 8¼ heures, pour se rendre à l'église St Louis de France et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 273-2

LAPOINTE — A l'hôpital Notre-Dame, le 22 septembre 1908, à l'âge de 66 ans et 5 mois, Clément Lapointe, d'Ottawa, Ont. Les funérailles auront lieu vendredi, le 25 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 432 rue Létourneux, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Eusèbe, rue Fullum, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 274—2

LAURIER — A Montréal, le 22 septembre 1908, à l'âge de 21 ans, 8 mois et 20 jours, Wilfrid Laurier, comptable, fils de J. L. Laurier, du Revenu de l'Intérieur, et petit-fils de Médéric Laurier, ex-échevin de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi, le 25 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 597 rue Berri, à 9 heures a. m., pour se rendre à l'église Saint-Louis de France, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 274—2

LEDUC — A Saint-Henri de Montréal, le 21 septembre 1908, à l'âge de 58 ans, Dame veuve Napoléon Leduc. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 4 rue Albina, Saint-Henri, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église Saint-Henri, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY — A Montréal, le 21 septembre 1908, à l'âge de 12 ans, Léger Lemay. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 1757 rue Notre-Dame Est, à 8 heures, pour se rendre à l'église de la Nativité, d'Hochelaga, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRIEUR — A Ville-Emard, le 22 septembre 1908, à l'âge de 8 mois et 12 jours, Lorette, enfant bien-aimée de Joseph Prieur, 285 Davidson, représentant de la maison Hodgson, Sumner and Co. Funérailles privées.

ROBERT — A Montréal, le 22 septembre 1908, à l'âge de 74 ans, 5 mois, Catherine Lafleur, épouse de Louis Robert. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa fille, Mme veuve Métivier, No 509 rue Alma, à 7 heures 30, pour se rendre à l'église St Edouard et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHON — A Ville-Emard, le 21 septembre 1908, à l'âge de 82 ans et 6 mois, Zoé Ouellette, veuve de feu Augustin Rochon. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Elie Gougeon, No 1913 Bumbray, à 8 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VENNE — A Montréal, le 23 septembre 1908, à l'âge de 38 ans et 8 mois, Joséphine Dandurand, épouse d'Alfred Venne. Les funérailles auront lieu vendredi, le 25 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 1730 rue Saint-Hubert, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Denis, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 274—2

LE TRAVAIL DE LA MANUFACTURE M'AVAIT EPUISEE

J'ai pris les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et mes forces sont revenues

Le travail, on le sait, est la loi de nature comme il est la loi d'existence. Pourquoi faut-il que notre corps soit si souvent incapable d'obéir à cette loi et que les plus courageux soient quelquefois les moins capables d'accomplir toute la besogne à laquelle les poussent leur énergie et leur vaillance.

Vous avez sûrement remarqué souvent de ces petites canadiennes, brunes, vives, énergiques, tout en nerfs, travaillait d'arrache-pied, sans arrêter, sans lambiner, toujours à l'oeuvre. Quand on les voit à l'ouvrage, on se demande réellement comment elles peuvent y tenir et ne succombent pas à la tâche. Mais non, elles résistent, sans arrêt, sans relâche.

Naturellement, nous admirons cette belle vigueur, ce grand coeur. Mais trop souvent nous ne songeons pas assez aux souffrances qu'endure cette femme, cette mère, à la torture atroce qu'elle subit d'un oeil qui nous paraît indifférent. Car, soyez-en sûr, cette grande dépense d'énergie ne peut se produire qu'aux dépens de l'organisme, aux dépens de l'équilibre de tout le système et au prix de désordres épouvantables de l'économie féminine interne.

La femme n'est pas faite, n'est pas constituée pour le travail de force ; les plus grandes femmes, celles qui sont en apparence les plus taillées pour la force ne sont pas capables d'un déploiement musculaire considérable. Naturellement les exceptions que l'on voit dans les cirques ne peuvent pas atteindre la règle qui est immuable. D'ailleurs les statistiques démontrent qu'il est excessivement rare que ces femmes fortes, ces femmes hercules vivent jusqu'à un âge même moyen ; s'il ne leur arrive aucun accident au cours de leurs exercices de force, elles succombent généralement avant la trentaine à l'épuisement.

Ceci prouve indubitablement que c'est surtout par un effort de volonté et d'énergie nerveuse que la femme peut réussir à accomplir les multiples besognes que nous lui voyons assumer et auxquelles sa constitution physique n'est pas appropriée. Les femmes n'en ont que plus de mérite et rien n'est plus digne de notre sollicitude que l'ouvrière, la femme qui travaille dans les ateliers.

Combien de nos jeunes compatriotes sont employées dans les manufactures et combien pénible est leur emploi. Quelles terribles fatigues elles encourent.

Joignez à cela l'influence du milieu surchauffé, du mauvais air, des émanations de fournaises ou de fourneaux qui absorbent l'oxygène si indispensable à la vie, le cherchent pour le dévorer, fouillent les coins les plus minuscules du local qu'elles envahissent. Ces émanations qu'on appelle en terme scientifique l'oxyde de carbone, sont essentiellement vénéneuses. Elles frappent en traître, par derrière, et sans qu'on s'en aperçoive. D'après les expériences des chimistes, elles agissent sur les globules rouges du sang dont elles pompent l'oxygène, transforment le sang rouge en sang noir, en se combinant avec lui et le rendent impropre à la vie. De notre masse sanguine, l'oxyde de carbone fait du sang d'asphyxié.

Mais en voilà assez pour l'énumération de dangers que tout le monde connaît, et nous serions inexcusables de les étaler ici, si nous n'avions le désir d'y apporter remède. Du moment où la femme ne peut travailler qu'au prix d'une dépense de vie excessive, il importe d'appotter une compensation à cette perte inévitable et de rétablir l'équilibre. Il faut enrichir le sang épuisé par l'oxyde de carbone ; il faut fortifier les nerfs, rétablir la circulation, tendre les nerfs et les muscles pour maintenir en fonctionnement la délicate machine du corps féminin.

Melle GEORGIANA BRUNEAU, 195 Dufresne, Montréal.

A cette fin, il n'est pas de remède plus favorable et plus efficace que les Pilules Rouges, ces grandes régénératrices du sang, ces puissantes dispensatrices de la vie interne dont les cures féminines sont innombrables, auxquelles tant de femmes et de jeunes filles doivent la vie, la santé et la tranquillité pour elles et pour leur famille.

Voici, par exemple, un certificat tout récent d'une jeune fille qui peut donner une idée des excellents effets qu'on peut attendre des Pilules Rouges :

" Je travaillais dans une manufacture, à un ouvrage bien pénible. En dépit des douleurs que j'endurais, j'ai voulu résister trop longtemps et je me suis épuisée. Je n'avais plus de sang et je souffrais cruellement. Obligée enfin d'abandonner l'ouvrage, je me suis adressée à un hôpital où on a refusé de me traiter disant mon cas incurable. Je ne pouvais pourtant pas me laisser aller ni vivre dans l'état d'abattement, d'extrême faiblesse où je me trouvais. Je suis allée voir les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ; j'ai suivi leurs conseils ; j'ai pris les Pilules Rouges qu'ils m'ont prescrites et j'ai ainsi regagné toutes les forces qu'il me faut pour travailler avec facilité et avec joie."

Mademoiselle GEORGIANA BRUNEAU,
195 rue Dufresne, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous par lettres ou personnellement au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils au sujet de votre santé. Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

A

Fac-similé d'une boite de Pilules Rouges

CHASSE ET PECHE

Entrevue avec M. J. A. Bellisle, inspecteur général au sujet des amendements adoptés à la dernière session.

Nous avons eu, hier, l'avantage de rencontrer M. J. A. Bellisle, inspecteur général de chasse et de pêche pour la province de Québec. M. Bellisle est en tournée d'inspection officielle des régions de l'Ottawa ; si ce voyage aussi long que pénible ne le retient pas trop longtemps, il se rendra peut-être dans le comté de Pontiac, puis il visitera les Cantons de l'Est.

M. Bellisle nous a longuement parlé de chasse et de pêche, des beautés du pays qu'il connaît si bien.

La province de Québec recèle, dans l'immensité de son territoire inépuisable en revenus agricoles et autres, des ressources si précieuses que ceux qui en disposent au profit du peuple devraient en apprécier l'importance.

Nous sommes d'autant plus à l'aise pour traiter cette question que l'hon. M. Devlin, ministre de la colonisation, de la pêche et de la chasse, a prouvé qu'il en comprenait toute l'importance ; que rien ne saurait l'empêcher de poursuivre jusqu'au bout le beau programme qu'il s'est tracé.

Dans la province de Québec, la question de la pêche et de la chasse est malheureusement trop méconnue par le peuple. Et cependant, elle est intimement liée à notre prospérité. Nous avons les lacs les plus poissonneux, les forêts les plus giboyeuses, les sites les plus enchanteurs que l'on puisse trouver en Amérique.

La Providence a semé comme à plaisir, dans Québec, tout ce qu'elle possède de fécondité.

Nous avons le plus beau pays du monde ; il est le plus riche en agriculture : le plus pittoresque, le plus vaste, le plus poétique. Le malheur, c'est qu'il n'est pas apprécié à sa valeur.

M. Bellisle, qui faisait, dernièrement un voyage de quatre mois en Europe, nous disait hier: "Je n'ai jamais mieux connu la vérité de cet adage que rien n'est si beau que son pays. Or, ce pays, on n'en connaît pas toutes les beautés. Je l'ai parcouru en tous sens; je voudrais en faire chérir les rivières et les lacs; les bois touffus et ses mystères; ses montagnes solitaires et les chûtes qui chantent avec mélancolie les beautés de notre province de Québec....."

M. J. A. Bellisle, inspecteur général de pêche et de chasse, dit que les derniers amendements à la loi sont généralement méconnus, volontairement ou non. Les infractions à la loi son peu communes, cependant.

L'année dernière, on a eu un peu de misère au sujet de la mise en vigueur de la loi des coupons, pour le transport du gibier. Et, à ce propos, qu'est-ce que la loi des coupons? En vertu de cette loi, tout employé de compagnie de messagerie — "express" — doit vérifier que le chevreuil, caribou, orignal, — est bien pourvu d'un coupon.

Plusieurs employés de compagnies de transport par "express" ont semblé ignorer la lettre de la loi; mais l'hon. ministre de la colonisation, M. Devlin, est bien disposé à sévir avec la plus grande sévérité, contre quiconque violera la loi à cet égard. On a la preuve que certains fonctionnaires de compagnies de transport semblent ignorer les dispositions de la loi; ils devraient être pourtant sur leur garde ; ils devraient être les premiers à la faire observer.

L'hon. M. Charles Devlin, ministre de la colonisation, mines et pêcheries.

M. J. A. Bellisle, inspecteur général de chasse et de pêche de la province de Québec.

L'hon. M. Devlin, ministre de la colonisation, paraît bien disposé, cette année, à faire observer les amendements qui ont été adoptés à la dernière session. M. Devlin n'a qu'un but, en cela: la conservation du gibier; empêcher la destruction de ce qui devrait faire l'une de nos plus précieuses ressources de revenus provinciaux.

L'exemple que nous donne le Nouveau-Brunswick, où le caribou, l'orignal et le chevreuil paissent en liberté avec les troupeaux de vaches ou de brebis, devrait être une leçon pour nous. Monsieur Devlin, par les efforts qu'il fait pour la conservation de notre gibier, accomplit une oeuvre nationale, et c'est en cela qu'il mérite la reconnaissance des sportsmen et tous les vrais patriotes. Il a donné les instructions les plus sévères pour faire observer les amendements qui ont été adoptés à la dernière session, amendements qui sont malheureusement peu connus et que nous publions plus bas.

On a constaté, les années passées, qu'il se faisait un massacre énorme de gibiers, dans les environs des chantiers. Les bucherons, règle générale, sont tous assez bons chasseurs; leurs contremaitres sont amateurs de viande fraiche et tendre. Et c'est ainsi que l'on a vu des chantiers complets approvisionnés de chevreuil, abattu en temps prohibé.

Comme on le verra par l'article 1402 de la loi amendée, l'hon. M. Devlin n'a pas oublié ces chasseurs d'occasion. A ce propos, l'honorable ministre est fermement résolu d'exercer la plus stricte surveillance sur les hommes de chantiers, surtout pendant les mois de janvier, février et mars. C'est en effet pendant ces mois que le massacre s'accompli avec le plus de sans-gêne.

Une chose généralement ignorée, à l'article concernant les perdrix, c'est qu'il est absolument défendu de mettre ce gibier en vente sur les marchés. On peut en faire la chasse, cependant, pour le compte ou la nourriture de la famille.

Quant au castor, la chasse en est prohibée dans la zône No 1 jusqu'au premier novembre 1910.

Nous ne saurions trop recommander aux chasseurs, aux colons, aux hommes de chantiers et autres, la lecture attentive des amendements, à la loi de chasse et de pêche adoptés à la dernière session; il y va de l'intérêt général, de la conservation de l'une de nos plus précieuses ressources nationales.

Voici le texte de ces amendements:

8 EDOUARD VII, CHAPITRE 25.

Loi amendant la loi de la chasse de Québec.

("Sanctionnée le 25 avril 1908.")

SA MAJESTE, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1. L'article 1399 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, et amendé par les lois 2 Edouard VII, chapitre 14, section 1, 3 Edouard VII, chapitre 23, section 2, et 6 Edouard VII, chapitre 19, section 2, est de nouveau amendé en en remplaçant le paragraphe 1 par le suivant:

"1. Le castor en aucun temps jusqu'au premier novembre 1910 pour la zone No 1, et après cette date, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année."

2. L'article 1400 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, et amendé par les lois 1 Edouard VII, chapitre 12, section, 2, 2 Edouard VII, chapitre 14, section 2, 3 Edouard VII, chapitre 23, section 3, et 6 Edouard VII, chapitre 19, section 3, est de nouveau amendé en insérant, après le mot: "espèce", dans la deuxième ligne du paragraphe "b", le mot: "excepté."

3. L'article 1400a des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 1 Edouard VII, chapitre 12, section 3, et remplacé par les lois 3 Edouard VII, chapitre 23, section 4, et 6 Edouard VII, chapitre 19, section 4, est de nouveau remplacé par le suivant:

"1400a. Il est défendu d'acheter ou de vendre, d'exposer en vente ou d'avoir en sa possession, avec l'intention de la vendre, aucune perdrix grise ou de savane, avant le premier jour d'octobre 1910.

Toute livraison de telle perdrix faite autrement qu'à titre purement gratuit constitue une vente, et toute acceptation de telle perdrix autrement qu'à titre purement gratuit constitue un achat, dans le sens de cette disposition.

Si une telle perdrix est trouvée en la possession d'un commerçant ou d'une personne vendant ou ayant en sa possession, pour des fins de vente, des denrées ou des produits, la preuve que ce commerçant ou cette personne n'a pas cette perdrix en sa posesssion avec l'intention de la vendre, est à la charge du commerçant ou de la personne qui l'a en sa possession.

Toute contravention aux dispositions du présent article rend celui qui en est trouvé coupable passible, pour une première infraction, d'une amende de $2.00 au plus, et de $1.00 au moins, et des dépens, par chaque tête de perdrix; pour une deuxième infraction, d'une amende de $10.00 au plus et de $5.00 au moins par chaque tête; pour une troisième infraction et toute récidive, de la même amende que pour la deuxième infraction, et d'un emprisonement de trente jours au moins et de trois mois au plus, avec dépens dans tous les cas."

4. L'article 1401a des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, est amendé en y ajoutant l'alinéa suivant:

"Cependant, lorsqu'il s'agit de l'orignal, du caribou et du chevreuil, le propriétaire, posseseur ou fermier, sera tenu de produire, dans les quinze jours qui suivront le jour où il aura chassé, tué, pris ou détruit auvun de ces animaux, une déclaration solennelle au département de la colonisation, des mines et des pêcheries, attestant que les susdits animaux causaient ou menaçaient sérieusement de causer des dommages aux biens, meubles et immeubles."

5. L'article suivant est inséré dans les Statuts refondus après l'article 1402c. tel qu'édicté par la loi 6 Edouard VII, chapitre 19, section 8:

"1402d. Les chefs d'exploitation de bois, les entrepreneurs et sous entrepreneurs de coupe de bois seront tenus responsables de toutes violations de la loi de la chasse concernant l'orignal, le caribou et le chevreuil, commises par les hommes sous leur contrôle.

Cependant, cette responsabilité n'est pas encourue si la personne qui y est assujettie prouve qu'elle n'a pu empêcher les faits reprochés."

6. L'article 1407 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, et remplacé par la loi 6 Edouard VII, chapitre 19, section 12, est de nouveau remplacé par le suivant:

"1407. Toute personne trouvée coupable d'avoir eu ou d'avoir actuellement en sa possession, en sa garde, ou sous ses soins, les objets ainsi confisqués ou passibles de l'être, est, dans chaque cas, passible d'une amende de pas moins de vingt-cinq piastres, pour la première offense ; pour la deuxième offense, de pas moins de cinquante et de pas plus de cinq cents piastres, et à défaut de paiement immédiat, à un emprisonnement de pas moins d'un mois et de pas plus d'un an dans la prison commune du district dans les limites duquel la contravention a eu lieu ou la saisie et la confiscation ont été opérées, avec dépens dans tous les cas.

Il est disposé de cette amende tel que prescrit par l'article 1410."

7. L'article 1410 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, et remplacé par la loi 6 Edouard VII, chapitre 19, section 16, est amendé en y ajoutant l'alinéa suivant:

"Les chefs d'exploitation de bois, les entrepreneurs et sous-entrepreneurs de coupe de bois mentionnés dans l'article 1402 tombent sous le coup de cet article dans la mesure y indiquée."

8. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

MARCHEZ DROIT
L'ANTIKOR-LAURENCE guérit les cors. Sûr, efficace, sans douleur. Partout, 25c.
A r

ELEGANTS
VÊTEMENTS

Nos Vêtements sont une source de satisfaction aux hommes de toutes les classes.

NOUS CONTENTONS

LES HOMMES D'AFFAIRES ET DE PROFESSION parce que nous leur donnons des vêtements de bonne qualité à la moitié du prix demandé par le tailleur sur commande.

LES JEUNES GENS, parce que les vêtements que nous fournissons ont tous les nouveaux caractères d'élégance qui distinguent les vêtements modernes.

La dignité, le ton et le style servent à maintenir nos vêtements dans les limites du bon sens, et ce, dans chaque détail de la confection experte et des innovations à la mode.

Spécial cette Semaine

Pardessus d'automne en cheviote écossaise noire et grise, doublés en soie,

$15 et $18

Nous exposons des valeurs excellentes à ces prix modiques.

Tous les Tramways conduisent chez

Blumenthals

Le Coin Rond

Angle des rues Craig et Bleury

Achetez par la poste. Demandez notre nouveau magazine des Modes d'automne.

Les Granges devraient être à l'épreuve de la Foudre

Quarante pour cent des incendies de granges sont dus à la foudre. Les cultivateurs du Canada perdent des milliers de dollars par année de cette source seule. L'unique moyen de vous protéger contre un tel désastre consiste à avoir des couvertures en métal.

Le Bardeau en Acier Galvanisé "Safe Lock"

est la meilleure couverture en métal du monde aujourd'hui. C'est le seul bardeau qui adhère parfaitement sur les quatre côtés (comme l'explique parfaitement notre catalogue), faisant de toute la couverture une seule pièce de métal solide, défiant toutes les intempéries. La pluie, la neige et le vent n'y peuvent rien. La forte couche galvanisée le rend presque inusable. Il n'est pas dispendieux au coût initial, et il dure si longtemps que c'est, en fin de compte, la couverture la moins coûteuse, pour les édifices, vieux ou neufs. La grange idéale est couverte de bardeau en acier galvanisé "Safe Lock", et lambrissée de tôle galvanisée ridée "Acorn Quality".

Si vous Construisez une Grange

et que vous désiriez avoir une construction à l'épreuve de la foudre, au prix d'une couverture en bardeau de bois, nous vous recommandons notre tôle garvanisée ridée "Acorn Quality". Cette tôle peut être appliquée sur une charpente qui vous épargnera les trois quarts des lambris de bois. Elle est beaucoup plus facile à poser que le bardeau de bois. Cette économie de bois et de travail met le coût d'une couverture ridée, sur un édifice neuf, bien inférieur à celui d'une couverture en bardeau de bois; sans compter que votre construction est à l'épreuve du feu, de la foudre et des intempéries.

Notre catalogue gratuit No 20 parle, au long, de notre bardeau "Safe Lock" et de notre tôle galvanisée ridée "Acorn Quality". Envoyez-nous une carte postale et nous nous ferons un plaisir de vous l'expédier.

THE METAL SHINGLE & SIDING CO. Limited, Preston, Ont., et Montréal, Qué. (77)

GRANDE VENTE de FERMETURE DE
PAPIER-TENTURE

Chaque jour nous rapproche de celui de notre départ de Montréal. Si vous avez besoin de papier-tenture, venez chez nous et vous aurez la pleine valeur de votre argent.

Il faut que nos marchandises partent, c'est pourquoi ne laissez pas passer cette occasion. Elles sont recommandables et d'un cachet distinctif. Tous les rouleaux valant de 5c à $10.00 chacun seront écoulés à moitié prix et moins.

Un vendeur Canadien-Français d'expérience est attaché à la maison.

PAPIER-TENTURE ET MOULURES

LOT No 1 — 5,230 rouleaux de papier convenable pour chambres à coucher ; réguliers 10c à 15c le rouleau. Notre prix, le rouleau, 3½c

LOT No 2 — 860 rouleaux de papiers dorés, avec bordures mélangées de 18 pouces, convenables pour salons et passages ; Régulier 25c. Notre prix, le rouleau 6c

Frise de 18 pouces, la verge 4c

LOT No 3 — 3,000 rouleaux, tuiles vernies françaises pour salles de bain et cuisines ; Régulier 40c. Le rouleau 15c

LOT No 4 — 3,400 pieds de Moulures de 1½ pouce pour chambre à coucher, couleurs assorties ; régulier 8c, pour le pied 3c

LOT No 5 — 550 pieds de Tablettes émaillées blanc, 3 pouces ; régulier 25c, pour le pied 10c

DES MILLIERS D'AUTRES OCCASIONS.

Suivez la foule des acheteurs économes chez

THE C. B. ROUTLEY CO.

530 rue Ste Catherine Ouest.

Tél. Up 3593. (Entre Peel et Stanley)

LES ECOLES DE COATICOOK

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Coaticok, 23. — La première assemblée des commissaires d'écoles catholiques, depuis l'inauguration du nouveau système, a eu lieu dernièrement. M. G. A. St Pierre a été élu président, et l'échevin J. B. Gendreau, qui fut pendant 30 ans secrétaire du bureau des syndics, a été nommé secrétaire-trésorier de la nouvelle commission.

La taxe d'école a été diminuée, par suite de la diminution de la dette. Il y a 600 enfants catholiques qui assistent aux classes dans les écoles qui sont sous la juridiction de la commission. Plusieurs milliers de piastres seront dépensées pour l'amélioration des bâtisses et des terrains à Coaticook nord et à l'école des frères.

UN VIEIL EGOUT

On a déterré, hier, au coin des rues Saint-François-Xavier et Craig, le premier tuyau d'égout, qui ait été posé à Montréal. Il était en parfait état.

L'AUTO EUT LE DESSOUS

L'automobile de livraison de la maison Henry Morgan est venu en collision, ce matin, avec un lourd camion, dans la côte du Beaver Hall. Le chauffeur a été blessé et l'automobile dut être conduit à un garage pour être réparé.

TEMPERATURE

Vent du sud à l'ouest.

Généralement beau et chaud aujourd'hui et demain.

Montréal, 23 septembre 1903.
TEMPERATURE — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est:

Aujourd'hui maximum.	72
Même date l'an dernier.	59
Aujourd'hui minimum.	57
Même date l'an dernier.	47

Baromètre: 8 a.m., 30.02; 11 a.m., 30.00; 1 p.m., 29.99.

CHARLEVOIX

La "Gazette" de ce matin dit ce qui suit:

"M. Thomas Côté, que l'on dit être le porte-parole de Sir Wilfrid Laurier en cette ville, a annoncé que l'hon. Rodolphe Lemieux sera candidat contre M. Rodolphe Forget dans Charlevoix aux prochaines élections."

M. Thomas Côté qui n'est pas le porte-parole de Sir Wilfrid Laurier, ni à Montréal, ni ailleurs, n'a pas annoncé la candidature de l'hon. Rodolphe Lemieux dans Charlevoix, attendu que, ne prenant aucune part à l'organisation du parti libéral ni à celle du parti conservateur dans la présente lutte, il n'est pas en mesure de connaître les intentions du ministre des postes et du travail.

L'HON. M. JACQUES BUREAU

L'hon. M. Bureau, prend du mieux et contrairement aux nouvelles publiées hier aucune opération ne sera nécessaire.

LES GREVISTES

La situation est toujours la même chez les grévistes du Pacifique Canadien. Le comité de la grève a reçu ce matin des nouvelles de l'ouest disant que le trafic du grain et du charbon se faisait très difficilement et que le commerce commençait à s'en ressentir vivement.

A 2 h. 30 cet après-midi il y aura en face de l'hôtel Commercial une grande assemblée publique, convoquée par le comité de la grève.

M. Kline, le président général de l'Union Internationale des forgerons ainsi que plusieurs autres orateurs bien connus doivent y adresser la parole.

On a prétendu que quelques grévistes retournaient chaque matin à l'ouvrage et que même vingt d'entre eux seraient rentrés, hier matin, aux usines Angus, mais la nouvelle est démentie par les grévistes, qui disent que leurs rangs sont encore au complet.

Lundi prochain un grand concert sera donné au Monument National au bénéfice des grévistes non unionistes.

LA POLICE

Ce matin comparaissaient devant M. le magistrat Leet, les nommés Jos. Désormiers, Napoléon Charbonneau et André Lépine, qui avaient été arrêtés, dans le courant de la soirée d'hier, par les constables Geoffrion et Pitre, du poste No 12, pour répondre à une accusation de vol.

Les prévenus étaient en possession de la voiture de M. Roy, boucher de la rue Frontenac, et colportaient de la viande et des fruits, quand ils furent pincés.

Tous trois protestent de leur innocence.

Pour avoir volé les chaussures du détective Jubinville, le nommé Aidéric St Onge, de l'avenue Mullarky, a été condamné à $5 d'amende ou à un mois de prison.

Une grave accusation a été portée ce matin contre les Polonais Waycerchoski et Rudzypps, de la rue Logan. Ces derniers auraient frappé à coups de couteau, sans provocation aucune, un de leurs compatriotes.

Le voleur de tomates, Jos. Nadon, a été condamné à trois mois de prison.

Le sergent Dettmers, du Parc Mont-Royal, a arrêté hier soir un nommé John Popper, qui flânait dans le Parc. Popper voyant venir à lui le policier, lui braqua un revolver dans la figure, mais Dettmers eut vite faite de le désarmer et de le conduire au poste.

Potter a été condamné par M. le recorder Dupuis, à $20 d'amende ou à un mois de prison.

Le nouveau surintendant des parcs, M. Alfred Pinoteau, a donné des ordres à ses constables pour qu'ils arrêtent sans merci les individus qui détériorent le gazon du superbe parc Lafontaine, en ne suivant pas les sentiers tracés. Trois délinquants ont été sévèrement punis, ce matin, par M. le recorder Dupuis.

Un jeune homme du nom de Séraphin Dupuis a été condamné à six mois de prison pour vagabondage.

Sur le prévenu on avait trouvé un trousseau de clefs semblant démontrer que le vagabond s'adonnait au vol dans les domiciles particuliers.

On procède à l'enquête dans l'affaire de Geo. Gallagher, arrêté pour répondre à l'accusation d'avoir volé une boîte aux lettres, au No 227 de la rue Craig Ouest.

Vingt-cinq propriétaires d'étaux privés ont été poursuivis pour avoir négligé de se munir d'une licence qui est de $50.

La liste des laitiers qui vendent du lait impropre à la consommation s'allonge toujours. Ce matin, M. le recorder Dupuis a condamné les laitiers suivants: Xiste David, Longue-Pointe, $15 d'amende et les frais; Herménégilde Lafortune, 405 Champlain, qui en était à sa troisième offense, depuis cinq mois, a dû payer $40 d'amende pour s'exempter deux mois de prison.

Le procès d'Anita Charest a été remis à la semaine prochaine.

DE PASSAGE A MONTREAL

M. Ed. Bouffard, de Chicago, vice-président du Ravenswood Mill, est actuellement de passage à Montréal avec sa femme, étant venu voir son beau-père, M. Wm. Bourque, rentier. M. et Mme Bouffard ont aussi fait le voyage du Saguenay et du lac St Jean.

DES SCENES QUI FONT PLEURER

Une pauvre femme, au sortir de l'hôpital, réclame son enfant confié à des étrangers qui refusent de le lui rendre sous prétexte qu'elle doit, pour pension, une somme de trente dollars.—Un bref d'habeas.

Une histoire bien navrante a été racontée hier après-midi, à M. Lefebvre, greffier de la Cour du recorder. Il s'agit d'une pauvre veuve qui réclame, mais inutilement depuis quelque temps, son enfant âgé de six ans qu'elle avait mis en pension chez M. John Norris, 243 de la rue Ernest lorsqu'elle tomba malade et pris le chemin de l'hôpital.

Mme Noël, tel est le nom de l'infortunée mère, travaillait à la filature de coton, pour subvenir à sa subsistance et à celle de son enfant. Les dix-sept semaines qu'elle passa à l'hôpital épuisèrent complètement ses ressources. Et l'autre jour quand elle se présenta à la pension Norris pour réclamer son fils on lui répondit qu'on ne le lui rendrait qui si elle payait la somme de $30 qu'elle devait.

La douleur de la veuve faisait peine à voir quand elle mit hier après-midi M. le greffier de la Cour au courant des faits que nous venons de rapporter.

M. Lefebvre désireux de consoler la mère affligée manda les constables spéciaux Gagnon et Valade, du poste central et les pria de faire une enquête au sujet des plaintes formulées par Mme Noel.

Les policiers, en compagnie de cette dernière se rendirent à la pension Norris pour réclamer le petit. Mais on refusa net de se rendre à la demande des agents, prétextant que Mme Noel devait trente dollars et qu'il lui fallait s'acquitter de cette dette si elle voulait reprendre possession de son fils. Ce dernier en apercevant sa mère s'était élancé pour se jeter dans ses bras, mais il en fut empêché, puis renfermé dans un hangar.

Les policiers qui n'étaient porteurs d'aucun ordre de la Cour, durent reprendre le chemin de l'Hôtel-de-Ville sans avoir rien pu faire pour la malheureuse mère.

Il est probable que Mme Noel va prendre aujourd'hui même, en Cour Supérieure un bref d'habeas corpus pour revendiquer la possession de son enfant.

LA HAUTEUR DU PONT DE QUEBEC

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE QUEBEC CENSURE LE BOARD OF TRADE DE MONTREAL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 23. — La résolution adoptée par le Board of Trade de Montréal, relative à la hauteur du pont de Québec, a eu le don de déchaîner l'ire des membres de la Chambre de Commerce de Québec, réunis sous la présidence du major T. S. Hetherington. Sur proposition de M. Léon Carrière, il a été unanimement résolu que la Chambre de Commerce de Québec n'approuve nullement l'attitude prise par le Board of Trade de Montréal, quand cette corporation demande que le pont de Québec ait plus de 150 pieds, à mer haute, et 165 à mer basse.

La Chambre de Commerce de Québec estime cette hauteur plus que suffisante surtout si l'on tient compte du fait que le pont de Brooklyn n'a que 135 pieds de hauteur au-dessus du niveau de l'eau.

Les cheminées de l'"Empress of Britain" et de "l'Empress of Ireland" ne dépassent pas de plus de 75 pieds le niveau de l'eau; et quand, à la suite de l'élévation de leur pont les transatlantiques viendraient à avoir des tuyaux de deux fois cette hauteur, ils ne pourraient se rendre à Montréal, à cause de la trop peu grande profondeur du chenal.

En conséquence de quoi, cette Chambre de Commerce trouve que la résolution du Board of Trade de Montréal n'a pas sa raison d'être, et demande au gouvernement de ne faire aucun changement dans la hauteur du pont de Québec.

On s'est aussi occupé des derniers feux de forêts qui ont fait tant de dégâts dans notre province. La Chambre de Commerce en vient à la conclusion que cela est dû, dans la majorité des cas, à la négligence, et demande aux autorités provinciales d'exercer une active surveillance et de punir au besoin les coupables.

Le dernier rapport du Dr Paquin, du bureau de Santé, sur le mauvais état de l'eau que nous buvons, attira de même l'attention de nos financiers, qui adoptera un ordre du jour contre cet état de choses, adressé au maire et aux échevins de la ville de Québec. Enfin, la nécessité d'une nouvelle cale-sèche, encore plus récemment démontrée à la suite de la collision entre le "Corinthian" et le "Malin Head", est l'objet des derniers débats, et un ordre-du-jour est adopté, demandant à sir Wilfrid Laurier et au ministre de la Marine et des Pêcheries, l'honorable M. Brodeur, de voir à combler cette lacune.

AUX USINES ANGUS

Le Dr Coyle a préparé un rapport sur la visite qu'il a faite aux usines Angus pour s'assurer s'il était vrai que, comme on l'a dit, il s'y trouvait des cas de fièvre typhoïde.

Les seuls malades qu'il y a trouvés souffraient de pédiculose. Leurs vêtements ont été détruits et leurs lits ainsi que ceux de leurs voisins de dortoirs ont été désinfectés.

Il y a 400 lits dans un dortoir parfaitement aéré et les draps sont changés toutes les semaines. Les hommes sont obligés de prendre des bains chauds et froids. Il n'y a pas de fièvre typhoïde.

Dans un autre rapport, le Dr Coyle dit qu'à Rosemont on se sert de l'eau dormante des carrières, d'eau de source, d'eau de pluie et d'eau de puits. Le docteur ne peut pas affirmer que l'eau des puits est pure; dans tous les cas il y a des cas de fièvre typhoïde dans cette partie de la ville et c'est sans nul doute dû à l'usage de l'eau des carrières. Une analyse sera faite de l'eau des puits.

Le Dr Coyle termine son rapport en disant que la Ville devrait fournir de l'eau pour les besoins domestiques.

CINQUANTE BLESSES

Philadelphie, 23. — Deux tramways de la South Western Traction Co., se sont frappés au milieu de la brume, ce matin. Une cinquantaine de personnes ont été blessées, assure-t-on.

RAPPORT IMPORTANT

Bremen, 23. — Le rapport de la North German Llyod Steamship Co., couvrant une période de six mois, a été publié. Il indique une diminution de $2,500,000, sur la même période, l'année dernière. On en attribue la cause à la diminution du trafic des Etats-Unis.

ECHOS D'UNE COLLISION

LES TEMOIGNAGES SONT FORT CONTRADICTOIRES DANS L'ENQUETE SUR LA CATASTROPHE "CORINTHIAN" ET "MALIN HEAD."

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 23 — L'enquête sur la collision du "Corinthian" et du "Malin Head" se continue toujours en Cour d'Amirauté devant le commandant Spain, assisté du capitaine Logan, de Montréal, et du pilote Bacquet, de Lévis.

Les dépositions sont fort contradictoires selon qu'il s'agisse des témoins du "Corinthian" ou du "Malin" et bien avisé celui qui y voit goutte!

Après les deux capitaines et le pilote Santerre, on a procédé à l'interrogatoire de MM. J. J. Bougie, passager à bord du "Malin Head"; de M. Dinan, arrimeur, et de M. Achille Simard, pilote en charge du "Malin Head."

M. Bougie, passager à bord du "Malin Head", s'est embarqué à Rimouski. Le matin de la collision, il entendit un coup de sifflet s'échappant de ce navire. Il monta sur le pont et vit le "Corinthian" à un demi-mille. Ce dernier steamer semblait aller à grande vitesse, à cause de l'eau qui jaillissait à sa proue.

M. Michael Dinan corrobora à peu près ce témoignage, ajoutant qu'il a d'abord entendu la sirène du "Malin Head" et non celle du "Corinthian."

Mais le témoin le plus intéressant fut sans doute le pilote Simard, du "Malin Head." Pilote depuis 34 ans, il est depuis 14 ans pilote spécial. Jamais il n'a eu d'accident. Quand le "Corinthian" fut signalé, il ordonna à l'homme de roue de faire un quart de point à bâbord. Le "Corinthian" était alors à plus d'un mille. Un coup de sifflet fût lancé du "Malin Head". A très courte distance, le "Corinthian" fit entendre trois coups. Ce dernier paraissait aller à 10 noeuds à l'heure. L'eau continua de jaillir à sa proue à 50 pieds de distance. Lui, le pilote Simard vit le "Corinthian" les mâts en ligne avec le "Malin Head". C'est alors qu'il gouverna à bâbord et lança son coup de sifflet. Il termine en disant que le "Corinthian" fut aperçu quatre minutes avant l'accident.

DES SUCCES REMARQUABLES

(Du correspondant spécial de la PRESSE)

Sainte-Scholastique, 23. — Notre petite population est dans la jubilation, spécialement ceux qui s'intéressent à l'aviculture, et ils sont nombreux. Pour une deuxième fois, M. Jos Fortier est allé à Ottawa exposer ses sujets, dans la classe des Plymouth Rock Barrs" et "Blancs", et il a de nouveau réussi à décrocher les plus beaux prix dans ces deux classes.

M. Jos. Fortier, de Sainte-Scholastique, qui a obtenu de grands succès à l'Exposition d'Ottawa.

M. Eugène Laframboise, également de Sainte-Scholastique, qui exposait pour la première fois dans la classe des "Plymouth Rock Blancs" a aussi remporté des prix.

Voici la liste de prix obtenus par M. Jos Fortier.

Plymouth Rock Barrées: Coq 1er et 2ème; poule, 4ème; Cochets, 1er et 4ème; poulettes, 1er et 4ème; coupe en argent pour quatre meilleurs sujets "barrés"; coupe en argent pour meilleur mâle de l'exposition.

M. Laframboise, pour ses débuts, a gagné un 3ème prix pour cochets "Plymouth Rock Blancs."

UNE CHUTE VERS LA MORT

M. Arthur Tremblay, de la Baie St Paul, tombe d'une hauteur de

SOIXANTE PIEDS

En transportant une lourde pierre, le pied lui glisse, et il perd l'équilibre. — Le père de la victime témoin

DE L'ACCIDENT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Baie St Paul, 23 — Un pénible accident est arrivé hier après-midi, dans notre village, M. Arthur Tremblay, fils de M. N. Tremblay, est tombé accidentellement d'une soixantaine de pieds de hauteur. Il était sur les échafaudages de l'église de Baie St Paul en construction.

Il a été relevé tout mutilé et sanglant, aux pieds des murailles, avec une grosse pierre sur le corps. Le vicaire, le Rév. M. Tremblay, averti, arriva aussitôt et lui donna l'absolution "ante mortem". Il expira sans avoir repris connaissance.

Cet homme transportait une pierre sur un brancard, avec M. Paul Lavoie, lorsqu'il mit le pied dans le vide et faillit entraîner son camarade avec lui dans sa chute. Le père de la victime était présent lorsque l'accident est arrivé. Sa douleur fit peine à voir.

M. Tremblay laisse une jeune femme malade du choc nerveux qu'elle a reçu, à cette fatale nouvelle.

C'est le premier accident qui arrive depuis que les travaux sont commencés à notre nouvelle église, où quatre-vingts hommes sont employés. Il ne paraît pas y avoir de blâme à imputer à personne.

JEUNES FILLES COURAGEUSES

MLLES GILL ET NIQUETTE, DE SAINT - FRANCOIS, METTENT EN FUITE UN VOLEUR QUI S'ETAIT INTRODUIT DANS LA MAISON.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Pierreville, 23 — Pendant la nuit de dimanche à lundi, un voleur s'est introduit dans la maison de M. Thomas Gill, marchand, de Saint-François du Lac.

Les deux jeunes filles de M. Gill étaient alors seules à la maison avec une de leur cousine, Mlle Niquette. L'aînée des jeunes filles, Minnie, avait déposé dans sa chambre une somme d'une centaine de piastres.

Le visiteur nocturne, étant entré au moyen d'une fausse clef, avait déjà traversé une chambre, où dormait profondément une des jeunes filles, s'apprêtait à monter à un étage supérieur, lorsque Mlle Niquette entendant un bruit insolite avertit aussitôt Mlle Minnie Gill, qui sortit dans le passage pour voir ce qui se passait.

Apercevant de la lumière, le voleur prit aussitôt la fuite; dans sa précipitation, il tomba du haut d'un escalier, sans toutefois se faire grand mal car il put se relever et continuer sa course.

Grâce au sang-froid et au courage de ces deux jeunes filles, le voleur dut s'en retourner sans avoir pu mettre à exécution ses projets.

DANS LE CACHOT DES CONDAMNES

SMITH CONSERVE TOUJOURS L'ATTITUDE IMPASSIBLE QU'IL A EUE TOUT LE TEMPS DE SON PROCES.

Frank Smith, le meurtrier de Malone occupe, depuis hier, la cellule des condamnés à mort à la prison commune.

Il est étroitement surveillé:

"Jamais je n'ai vu un condamné à mort demeurer aussi froid que Smith", disait ce matin le gouverneur Vallée à un reporter de la "Presse".

Si Smith est pendu, ce sera la première exécution dans le district de Montréal, depuis la pendaison de Hansen.

MORT DE MME N. E. HAMILTON

Vendredi prochain, le 25 courant, à 9 heures a. m., auront lieu à la Cathédrale, les funérailles de Mme veuve N. E. Hamilton, née Cuvillier (Marie Louise).

Mme Hamilton a succombé, hier, à sa demeure de la rue Mackay, après une longue maladie. Elle était âgée de 67 ans.

De son vivant, M. N. E. Hamilton faisait partie de la "Hamilton Co. Ltd".

Mme Hamilton ne laisse aucun enfant, mais son grand coeur de chrétienne, avait adopté tous les enfants pauvres et délaissés.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus vives sympathies.

IL L'ECHAPPE BELLE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 23. — Deux charretiers nommés respectivement McVey et Hays, conduisaient dans la nuit à toute vitesse sur le chemin de Charlesbourg, chacun une de ces lourdes voitures à charroyer le bois traînées par deux chevaux.

Tout à coup l'un des chevaux de la voiture de McVey, qui se trouvait en arrière, se cabra et se rabattant sur la voiture de Hays, précipita ce dernier sur le sol d'un coup de pied. Les deux voitures lancées à fond de train lui passèrent sur le corps. On releva le malheureux en fort piteux état, mais on croit qu'il s'en tirera.

AUX ASSISES CRIMINELLES

Le procès de Nicolo, qui a tenté d'assassiner une jeune fille de la Baie du Febvre, le 27 février dernier, est commencé. — Le juge Trenholme indisposé.

La séance de ce matin, en Cour du Banc du Roi, a été présidée par le juge Lavergne, en remplacement du juge Trenholme qui s'est senti très indisposé hier soir à la fin du procès de Smith, qui a été condamné à la potence.

On a commencé le procès de Paul Nicolo, accusé de tentative de meurtre sur la personne de Mlle Marie Christiane Lemire, le 27 février dernier, à la baie du Fèvre, près de Sorel.

L'accusé est défendu par Mtre J. A. Saint-Julien, C. R., et Mtre G. E. Mathieu.

L'accusé aurait été un ancien ami de Mlle Lemire, et, le 27 février, après avoir perdu tout espoir de l'épouser, il lui aurait tiré trois balles de revolver dont l'une l'a atteinte au bras gauche.

Mlle Lemire — aujourd'hui Mme Pinard — a raconté qu'elle connaissait l'accusé depuis le mois de juillet 1907 et de cette date jusqu'au mois de novembre de la même année, ils furent des amis. Quelquefois, Nicolo lui a même parlé de mariage. Cette amitié s'est continuée tant que l'accusé s'est bien conduit, c'est-à-dire tant qu'il n'a pas pris de boisson.

Le soir du 27 février l'accusé est allé voir Mlle Lemire et celle-ci lui a déclaré qu'elle devait se marier bientôt. Sur les entrefaites Nicolo lui a offert un verre d'eau qu'elle a refusé. Sans une parole, il lui a tiré trois balles de revolver.

La jeune fille a paré la première balle avec son bras gauche, et elle a eu un os de brisé. La deuxième balle a été se loger dans le plafond et la troisième est passée par la fenêtre.

Mtre Mathieu a interrogé le témoin et lui a fait déclarer qu'il existait une sérieuse amitié entre elle et l'accusé.

La cause se continue cet après-midi.

MORT HORRIBLE D'UN OUVRIER

M. P. W. Blund est lancé dans le Saint-Laurent, du haut du pont de Caughnawaga que l'on était à réparer.—Jusqu'ici les recherches ont été vaines.

M. Dunlop, l'un des officiers supérieurs de la compagnie du Pacifique Canadien, a averti les autorités de Montréal, qu'un des ouvriers employés à la réparation du pont de la compagnie, entre Lachine et Caughnawaga, s'était noyé, lundi après-midi, à 2 hrs. 45. Le nom de l'infortuné est P. W. Blund. Il venait de Foster, P. Q., et était âgé de 45 ans. Il était à surveiller certains travaux, lorsqu'il fut saisi par un cable dont on se servait pour descendre une pièce de bois, et lancé dans l'abîme, d'une hauteur d'une couple de cents pieds.

L'infortuné disparut aussitôt et toutes les recherches pour retrouver le cadavre sont restées vaines, jusqu'ici. A l'endroit où le malheureux Blund est tombé dans le fleuve, le courant est très rapide, et les autorités du Pacifique croient que le cadavre a dû être entraîné au loin.

M. Blund mesurait 6 pieds, et pesait plus de 200 livres. Lors du tragique accident, il avait une magnifique montre d'or et une bague du même métal.

Ceux qui repêcheraient le cadavre sont priés d'en avertir le garde de la morgue, ou les autorités du Pacifique.

L'EBOULEMENT D'UN REMBLAI

UN GRAVE EBOULIS SE PRODUIT, VENDREDI DERNIER, A BAIEVILLE, SUR UNE LIGNE DE CHEMIN DE FER EN CONSTRUCTION.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Baieville, 23 — Un véritable désastre est venu s'ajouter à tant d'autres incidents malheureux, arrivés depuis le commencement de la construction du chemin de fer. Vendredi dernier un éboulis s'est produit près de chez M. William Houle. Un remblai de 60 pieds de haut s'affaissa tout à coup sur une distance de plusieurs centaines de pieds, détruisant en même temps un ponceau et causant des dommages pour plus de $10,000.

Trois autres ponceaux sont aussi menacés de destruction.

Cet accident est dû au terrain de glaise qui glisse continuellement sous la charge de la terre rapportée. Les ingénieurs de la compagnie prévoyaient cet éboulis, paraît-il, mais ne s'attendaient pas à un désastre comme celui de vendredi dernier.

M. Anthoney, ingénieur en chef, est venu visiter le théâtre de l'accident et a donné des ordres pour que le tout soit réparé aussi vite que possible.

ORPHELIN ET SANS FOYER

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 23 — Argent perdu est vite réclamé. Enfant perdu l'est moins. Tel est le cas du jeune Albert Robert, 12 ans, trouvé errant dans les rues de Québec. Il dit être orphelin et avoir habité jusqu'à ces derniers temps à Boston, chez un M. Rivers. Attiré à Montréal par les belles promesses d'un individu, il fut abandonné sur le trottoir par ce dernier, qui prétexta un achat dans un magasin pour s'échapper. Le jeune garçon a été adopté par le constable Gagnon, en attendant qu'il soit réclamé, ce que personne n'a fait aux dernières nouvelles.

QUI CONNAIT LA MALHEUREUSE?

Lundi soir, une femme paraissant âgée de 55 à 60 ans, fut ramassée dans la rue, privée de connaissance et transportée à l'Hôpital Général où elle est demeurée dans cet état de longues heures. Ce matin, la pauvre femme peut articuler quelques mots. Elle prétend s'appeler Mme Lahaie. Son nom de fille serait Ranger.

A SAINT-JEAN

Saint-Jean, 23.

—M. Henri Bérard, un de nos compatriotes des Etats-Unis de passage à St Jean, atteint d'une grave maladie, est à l'hôpital, dans un état des plus précaires.

LA FUMEE SUR LE FLEUVE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 23. — Informations prises, ce matin, aux bureaux de la compagnie Richelieu et Ontario, les officiers assurent qu'aucun bateau de cette compagnie ne circule, aujourd'hui, sur le fleuve, à cause de la fumée. Le vapeur "Montréal", assurent-ils, est au quai de Batiscan, et le "Québec" au quai de Champlain. Le "Montréal" a été en effet vu par les marins de l'"Impérial" hier soir, au quai de Batiscan, et le "Québec" était en marche. C'est pourquoi la rumeur circulait, ce matin, que le "Québec" est à la côte, mais il est impossible de contrôler la nouvelle.

CAMBRIOLEURS EN DEROUTE

EN TRAIN DE PILLER L'ETABLISSEMENT COMMERCIAL DE MM. MELANCON, RUE RACHEL, DES FILOUS FUIENT A LA VUE DE QUELQUES PASSANTS PRIS POUR DES AGENTS EN BOURGEOIS.

La nuit de dimanche à lundi a failli être illustrée par un de ces vols audacieux qui se commettent si souvent à Montréal.

En effet, des cambrioleurs au nombre de trois, armés de pinces-monseigneur, se sont attaqués au magasin de MM. N. J. Melançon et Cie, situé au No 449 de la rue Rachel. Ils allaient pénétrer dans la place par une ouverture qu'ils avaient réussi à pratiquer, quand des piétons firent leur apparition à une faible distance de l'établissement cambriolé.

Les rôdeurs croyant probablement qu'ils avaient affaire à des agents en bourgeois, s'empressèrent de prendre la fuite. Les piétons cependant eurent le temps de prendre un bon signalement des voleurs que la police recherche activement.

DANS LA BRUME ET LA FUMEE

LES NAVIRES N'ONT PAS REMUE AUJOURD'HUI. —LES PILOTES NE TIENNENT PAS A SE METTRE EN ROUTE ET CRAIGNENT LE BROUILLARD. — O PARLE DE L'ECHOUEMENT DU "MONTREAL.

La brume continue à faire des siennes. Outre que la navigation est complètement paralysée, on affirme dans les cercles maritimes que le vapeur "Montréal", de la Compagnie Richelieu, s'est échoué après avoir quitté Batiscan.

Le "Lake Manitoa", de la compagnie du Pacifique, est ancré à 15 milles en haut de Québec.

Le "Montreal Exchange", le "Fritzoe", l'"Englishman" et l'"Hesperian" ont dû demeurer stationnaires.

Le "Cairnrona" est à l'ancre entre le Cap Rouge et Québec. Le "Laconia" est rendu dans le port de la vieille capitale. Il en est de même de l'"Ulahlarand."

Le "Coaling", de la ligne Elder Dempster, est entré Batiscan et Portneuf.

L'"Impérial", de la Compagnie de Navigation Canadienne, s'est rendu à Québec hier soir, à 8 heures et demie.

Le "Québec", de la Compagnie Richelieu, a dû rester à Trois-Rivières.

Le "Tritonia", parti depuis dimanche, est ancré à Sorel.

Le "Campana" est arrivé à Québec. Le "Préfontaine" est à port Saint-François.

Les traversiers de l'île Sainte-Hélène n'ont pu faire leur service que deux fois, cet avant-midi, vu l'épaisseur de la brume et de la fumée.

UNE FORTUNE EN CENDRES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

La Minerve, 23. — Les scieries appartenant à M. le maire J. L. Létourneau viennent d'être incendiées. Les pertes sont de dix mille piastres, sans aucune assurance. Le feu a détruit plus de dix mille pieds de bois de construction.

Cet incendie a eu lieu pendant la nuit et l'origine en reste encore un mystère.

LA SUCCESSION LOUIS HEBERT

Des mesures judiciaires seront prises pour faire recouvrer aux héritiers directs certains fiefs

DETENUS ILLEGALEMENT

On s'attend à ce que cette cause amène des détails fort intéressants. — Il faudra fouiller les

VIEUX PARCHEMINS

(Spécial à la PRESSE)

Québec, 23 — Les héritiers de la succession de Louis Hébert, descendant de Guillaume Hébert, autrefois marié à Hélène Laporte, sont à l'oeuvre pour réclamer leur succession. On sait que Louis Hébert était, aux premiers jours de la colonie, le premier colon de Québec. Une assemblée générale des parents de cette lignée aura lieu le 6 octobre prochain, au No 182 Sainte-Catherine Est. On discutera à cette réunion sur le bien fondé des réclamations présentées par les héritiers. Ceux-ci prétendent avoir droit à la possession de certaines propriétés laissées par Guillaume Hébert, à sa fille Françoise, héritière unique. Il s'agit d'un fief situé à Québec, s'étendant, en superficie, de la rue Sault-au-Matelot jusqu'à la Pointe-aux-Lièvres. Le lot réclamé mesure donc environ 40 arpents.

L'acte notarié donne à ce terrain—et dans le langage pittoresque des anciens clercs—les bornes suivantes:

"Borné d'un bout par héritage de Sieur Couillard, et borné, par l'autre bout, par les propriétés des Ursulines, à cause de leur acquiert des héritiers d'Abraham Martin.

"D'autre part, le terrain est borné par les fiefs des Mères Hospitalières et en partie les terres du Sieur Villeray."

Ces "terres" auraient eu pour limite les bords de la rivière Saint-Charles et auraient mesuré quatre lieues de profondeur.

Les héritiers de Guillaume Hébert réclameront donc en justice contre les Dames de l'Hôpital Général de Québec et contre les Dames hospitalières de l'Hôtel-Dieu.

Cette assemblée a été convoquée, pour l'époque et l'endroit dont nous avons parlé, par les avocats de la succession Hébert et les trois demandeurs, en la circonstance, sont Mme Arthur Bertrand, Jean-Baptiste Caron et Alphonse Pinel, dit Lafrance, tous de Québec. La cause promet d'être intéressante.

LE VOYAGE DE LORD MILNER

IL VISITE, HIER, LE "BISHOP'S COLLEGE" DE LENNOXVILLE. — LES PROFESSEURS ET LES ELEVES LUI FONT UNE CHALEUREUSE RECEPTION.

Lennoxville, 23 — Lord Milner a visité, hier, le "Bishop's College". A son arrivée, les élèves assemblées sur la terrace, en face du collège, lui firent une ovation.

Accompagné du principal et des professeurs, il visita ensuite les différentes bâtisses de l'institution. Après quoi il fut conduit à la salle appelée "Bishop William's Hall, où tous les élèves et les professeurs étaient réunis.

Le principal Porrock et le Révérend Bidwell souhaitèrent la bienvenue au distingué visiteur. Lord Milner se leva alors au milieu des applaudissements des assistants et parla des écoles publiques et des universités en Angleterre.

Lord Milner a quitté Lennoxville, cet après-midi, pour Montréal, d'où il continuera son voyage à travers le Canada. La compagnie du Grand Tronc avait mis à sa disposition le magnifique char privé "Violet" pour son voyage dans notre ville.

EN BAS D'UN PONT

Wilmington, Del., 23. — La section Est du pont du chemin de fer Baltimore et Ohio, sur la rivière Susquehanna, à Perryville, s'est effondrée, ce matin. Un wagon de fret a été précipité à l'eau, le mécanicien et le chauffeur de la locomotive se noyant.

PERSONNEL

M. Gédéon Lebel, Madame Lebel, M. le dentiste Seers et Madame Seers, partent ce soir pour un voyage de trois semaines aux Etats-Unis. Ils visiteront New-York, Boston, Philadelphie et Atlantic City.

Suite des Annonces de Naissances, Mariages, Décès, etc.

NAISSANCES

SAINT-GERMAIN — A Saint-Hyacinthe, le 19 septembre 1903, l'épouse de M. T. A. Saint-Germain, un fils, Laurier-Hormisdas-Robert. Parrain et marraine, M. et Mme H. Saint-Germain, oncle et tante de l'enfant.

ST VINCENT — A Montréal, au No 956 rue Saint-Dominique, l'épouse de M. Arthur St Vincent, un fils, baptisé Joseph-Eugène-Marcel. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène St Vincent, oncle et tante de l'enfant.

DECES

CHAPUT — A Montréal, le 22 septembre 1903, à l'âge de 63 ans, 5 mois et 11 jours, Dame Eloïse Chaput, épouse d'Eugène Chaput. Les funérailles auront lieu vendredi, le 25 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 290 rue Mentana, à 7 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOQUET — A Montréal, le 22 septembre 1903, à l'âge de 30 ans, 1 mois et 15 jours, Mme Georgette-Eva Dufort, épouse de Hercule Choquet, député greffier de la Cour de Circuit. Les funérailles auront lieu à Montréal, le 25 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 564 rue Sherbrooke Est, à 8½ heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 274—2

LACOSTE — A Coteau Landing, le 19 septembre 1903, à l'âge de 28 ans, Maria, fille d'Arthur Lacoste.